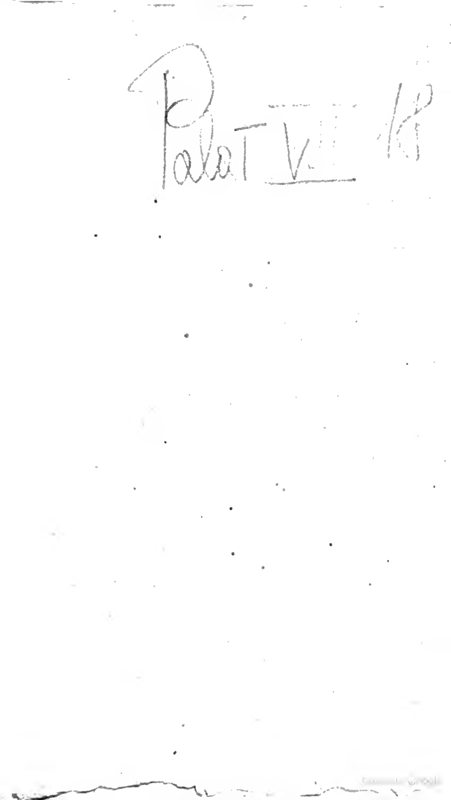







Palat V

O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME QUARANTE-TROISIEME.



DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

DICTIONNAIRE
PHILOSOPHIQUE.

DICTIONNAIRE
PHILOSOPHIQUE.

Q.

QUAKERS.

SECTION PREMIÈRE.

De la religion des quakers. (*)

J'AI cru que la doctrine & l'histoire d'un peuple aussi extraordinaire que les quakers, méritaient la curiosité d'un homme raisonnable. Pour m'en instruire, j'allai trouver un des plus célébres quakers d'Angleterre, qui, après avoir été trente ans dans le commerce, avait su mettre des bornes à sa fortune & à ses désirs, & s'était retiré dans une campagne auprès de Londres. J'allai le chercher dans sa retraite; c'était une maison petite, mais bien bâtie, & ornée de sa seule propreté. Le quaker (*a*) était un vieillard frais, qui n'avait jamais eu de maladie, parce qu'il n'avait jamais connu les

(*) Cet article & la plupart de ceux qui traitent de la philosophie ou de la littérature anglaise, parurent vers l'année 1727, lorsque l'auteur revint d'Angleterre. On sait combien ces ouvrages firent alors de bruit sous le titre de *Lettres philosophiques*.

(*a*) Il s'appelait *André Pitt*, & tout cela est exactement vrai à quelques circonstances près. *André Pitt* ecrivit depuis à l'auteur pour se plaindre de ce qu'on avait ajouté un *peu* à la vérité, & l'assura que DIEU était offensé de ce qu'on avait plaisanté les quakers.

paſſions ni l'intempérance. Je n'ai point vu en ma vie d'air plus noble ni plus engageant que le ſien. Il était vêtu comme tous ceux de ſa religion, d'un habit ſans plis dans les côtés & ſans boutons ſur les poches ni ſur les manches, & portait un grand chapeau à bords rabattus comme nos eccléſiaſtiques. Il me reçut avec ſon chapeau ſur la tête, & s'avança vers moi ſans faire la moindre inclination de corps ; mais il y avait plus de politeſſe dans l'air ouvert & humain de ſon viſage, qu'il n'y en a dans l'uſage de tirer une jambe derrière l'autre, & de porter à la main ce qui eſt fait pour couvrir la tête. Ami, me dit-il, je vois que tu es étranger ; ſi je puis t'être de quelque utilité, tu n'as qu'à parler. Monſieur, lui dis-je en me courbant le corps, & en gliſſant un pied vers lui ſelon notre coutume, je me flatte que ma juſte curioſité ne vous déplaira pas, & que vous voudrez bien me faire l'honneur de m'inſtruire de votre religion. Les gens de ton pays, me répondit-il, ſont trop de complimens & de révérences ; mais je n'en ai encore vu aucun qui ait eu la même curioſité que toi. Entre, & dînons d'abord enſemble. Je fis encore quelques mauvais complimens, parce qu'on ne ſe défait pas de ſes habitudes tout d'un coup ; & après un repas ſain & frugal, qui commença & qui finit par une prière à DIEU, je me mis à interroger mon homme.

Je débutai par la queſtion que de bons catholiques ont fait plus d'une fois aux huguenots. Mon cher monſieur, dis-je, êtes-vous baptiſé ? Non, me répondit le quaker ; & mes confrères ne le ſont point. Comment morbleu, repris-je, vous n'êtes donc pas chrétiens ? Mon ami, repartit-il d'un ton doux, ne

jure point : nous ſommes chrétiens ; mais nous ne penſons pas que le chriſtianiſme conſiſte à jeter de l'eau ſur la tête d'un enfant avec un peu de ſel. Hé bon Dieu ! repris-je, outré de cette impiété, vous avez donc oublié que JESUS-CHRIST fut baptiſé par *Jean?* Ami, point de juremens, encore un coup, dit le benin quaker. Le CHRIST reçut le baptême de *Jean*, mais il ne baptiſa jamais perſonne ; nous ne ſommes pas les diſciples de *Jean*, mais du CHRIST. Ah ! comme vous ſeriez brûlés par la ſainte inquiſition, m'écriai-je. Au nom de DIEU, cher homme, que je vous baptiſe ! S'il ne fallait que cela pour condeſcendre à ta faibleſſe, nous le ferions volontiers, repartit-il gravement : nous ne condamnons perſonne pour uſer de la cérémonie du baptême ; mais nous croyons que ceux qui profeſſent une religion toute ſainte & toute ſpirituelle, doivent s'abſtenir, autant qu'ils le peuvent, des cérémonies judaïques.

En voici bien d'une autre, m'écriai-je ; des cérémonies judaïques ! Oui, mon ami, continua-t-il, & ſi judaïques que pluſieurs juifs encore aujourd'hui uſent quelquefois du baptême de *Jean*. Conſulte l'antiquité, elle t'apprendra que *Jean* ne fit que renouveler cette pratique, laquelle était en uſage long-temps avant lui parmi les Hébreux, comme le pélerinage de la Mecque l'était parmi les Iſmaëlites. JESUS voulut bien recevoir le baptême de *Jean*, de même qu'il était ſoumis à la circonciſion ; mais, & la circonciſion & le lavement d'eau doivent être tous deux abolis par le baptême du CHRIST, ce baptême de l'eſprit, cette ablution de l'ame qui ſauve les hommes. Auſſi le précurſeur *Jean* diſait : *Je vous*

baptise à la vérité avec de l'eau ; mais un autre viendra après moi, plus puissant que moi, & dont je ne suis pas digne de porter les sandales ; celui-là vous baptisera avec le feu & le St Esprit. Aussi le grand apôtre des gentils, *Paul*, écrit aux Corinthiens : *Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher l'évangile.* Aussi ce même *Paul* ne baptisa jamais avec de l'eau que deux personnes, encore fut-ce malgré lui. Il circoncit son disciple *Timothée* : les autres apôtres circoncisaient aussi tous ceux qui voulaient l'être. Es-tu circoncis? ajouta-t-il. Je lui répondis que je n'avais pas cet honneur. Hé bien, dit-il, ami, tu es chrétien sans être circoncis, & moi, sans être baptisé.

Voilà comme mon saint homme abusait assez spécieusement de trois ou quatre passages de la sainte Ecriture, qui semblaient favoriser sa secte ; il oubliait, de la meilleure foi du monde, une centaine de passages qui l'écrasaient. Je me gardai bien de lui rien contester ; il n'y a rien à gagner avec un enthousiaste. Il ne faut pas s'aviser de dire à un homme les défauts de sa maîtresse, ni à un plaideur le faible de sa cause, ni des raisons à un illuminé. Ainsi je passai à d'autres questions.

A l'égard de la communion, lui dis-je, comment en usez-vous? Nous n'en usons point, dit-il. Quoi! point de communion? Non, point d'autre que celle des cœurs. Alors il me cita encore les Ecritures ; il me fit un fort beau sermon contre la communion, & me parla d'un ton d'inspiré, pour me prouver que les sacremens étaient tous d'invention humaine, & que le mot de *sacrement* ne se trouvait pas une seule fois dans l'évangile. Pardonne, dit-il, à mon ignorance ;

je ne t'ai pas apporté la centième partie des preuves de ma religion ; mais tu peux les voir dans l'expofition de notre foi par *Robert Barclay*. C'eft un des meilleurs livres qui foit jamais forti de la main des hommes ; nos ennemis conviennent qu'il eft très-dangereux ; cela prouve combien il eft raifonnable. Je lui promis de lire ce livre, & mon quaker me crut déjà converti.

Enfuite il me rendit raifon, en peu de mots, de quelques fingularités qui expofent cette fecte au mépris des autres. Avoue, dit-il, que tu as bien eu de la peine à t'empêcher de rire, quand j'ai répondu à toutes tes civilités avec mon chapeau fur la tête, & en te tutoyant. Cependant tu me parais trop inftruit pour ignorer que du temps de CHRIST aucune nation ne tombait dans le ridicule de fubftituer le pluriel au fingulier : on difait à *Céfar Augufte : Je t'aime, je te prie, je te remercie ;* il ne fouffrait pas même qu'on l'appelât monfieur, *dominus*. Ce ne fut que long-temps après lui que les hommes s'avisèrent de fe faire appeler *vous* au lieu de *tu*, comme s'ils étaient doubles, & d'ufurper les titres impertinens de *grandeur*, d'*éminence*, de *fainteté*, de *divinité* même, que des vers de terre donnent à d'autres vers de terre, en les affurant qu'ils font avec *un profond refpect*, & avec une fauffeté infame, *leurs très-humbles & très-obéiffans ferviteurs*. C'eft pour être plus fur nos gardes contre cet indigne commerce de menfonges & de flatteries, que nous tutoyons également les rois & les charbonniers, que nous ne faluons perfonne, n'ayant pour les hommes que de la charité, & du refpect que pour les lois.

Nous portons auffi un habit un peu différent des autres hommes, afin que ce foit pour nous un

avertiſſement continuel de ne leur pas reſſembler. Les autres portent les marques de leurs dignités, & nous celles de l'humilité chrétienne. Nous fuyons les aſſemblées de plaiſirs, les ſpectacles, le jeu ; car nous ſerions bien à plaindre de remplir de ces bagatelles des cœurs en qui DIEU doit habiter. Nous ne feſons jamais de ſermens, pas même en juſtice ; nous penſons que le nom du Très-Haut ne doit pas être proſtitué dans les débats miſérables des hommes. Lorſqu'il faut que nous comparaiſſions devant les magiſtrats pour les affaires des autres, (car nous n'avons jamais de procès) nous affirmons la vérité par un *oui* ou par un *non* ; & les juges nous en croient ſur notre ſimple parole, tandis que tant d'autres chrétiens ſe parjurent ſur l'évangile. Nous n'allons jamais à la guerre : ce n'eſt pas que nous craignions la mort, au contraire, nous béniſſons le moment qui nous unit à l'être des êtres ; mais c'eſt que nous ne ſommes ni loups, ni tigres, ni dogues, mais hommes, mais chrétiens. Notre Dieu, qui nous a ordonné d'aimer nos ennemis, & de ſouffrir ſans murmure, ne veut pas, ſans doute, que nous paſſions la mer pour aller égorger nos frères, parce que des meurtriers vêtus de rouge, coiffés d'un bonnet haut de deux pieds, enrôlent des citoyens en feſant du bruit avec deux petits bâtons ſur une peau d'âne bien tendue. Et lorſqu'après des batailles gagnées, tout Londres brille d'illuminations, que le ciel eſt enflammé de fuſées, que l'air retentit du bruit des actions de grâces, des cloches, des orgues, des canons, nous gémiſſons en ſilence ſur ces meurtres qui cauſent la publique alégreſſe.

Telle fut à peu près la converfation que j'eus avec cet homme fingulier; mais je fus bien furpris quand le dimanche fuivant il me mena à l'églife des quakers. Ils ont plufieurs chapelles à Londres; celle où j'allai eft près de ce fameux pilier que l'on appelle *le monument*. On était déjà affemblé, lorfque j'entrai avec mon conducteur. Il y avait environ quatre cents hommes dans l'églife, & trois cents femmes. Les femmes fe cachaient le vifage, les hommes étaient couverts de leurs larges chapeaux; tous étaient affis, tous dans un profond filence. Je paffai au milieu d'eux fans qu'un feul levât les yeux fur moi. Ce filence dura un quart d'heure; enfin un d'eux fe leva, ôta fon chapeau, & après quelques foupirs, débita moitié avec la bouche, moitié avec le nez, un galimatias tiré, à ce qu'il croyait, de l'évangile, où ni lui ni perfonne n'entendait rien. Quand ce fefeur de contorfions eut fini fon beau monologue, & que l'affemblée fe fut féparée toute édifiée & toute ftupide, je demandai à mon homme pourquoi les plus fages d'entr'eux fouffraient de pareilles fottifes? Nous fommes obligés de les tolérer, me dit-il, parce que nous ne pouvons pas favoir fi un homme qui fe lève pour parler fera infpiré par l'efprit ou par la folie. Dans le doute, nous écoutons tout patiemment, nous permettons même aux femmes de parler; deux ou trois de nos dévotes fe trouvent fouvent infpirées à la fois, & c'eft alors qu'il fe fait un beau bruit dans la maifon du Seigneur. Vous n'avez donc point de prêtres? lui dis-je. Non, mon ami, dit le quaker; & nous nous en trouvons bien. Alors ouvrant un livre de fa fecte, il lut avec emphafe ces paroles : A Dieu ne plaife que

nous osions ordonner à quelqu'un de recevoir le Saint-Esprit le dimanche, à l'exclusion de tous les autres fidelles! Grâce au ciel, nous sommes les seuls sur la terre qui n'ayons point de prêtres. Voudrais-tu nous ôter une distinction si heureuse? Pourquoi abandonnerons-nous notre enfant à des nourrices mercenaires, quand nous avons du lait à lui donner? Ces mercenaires domineraient bientôt dans la maison, & oppriemeraient la mère & l'enfant. DIEU a dit: Vous avez reçu gratis, donnez gratis. Irons-nous après cette parole marchander l'évangile, vendre l'Esprit-saint, & faire d'une assemblée de chrétiens une boutique de marchands? Nous ne donnons point d'argent à des hommes vêtus de noir pour assister nos pauvres, pour enterrer nos morts, pour prêcher les fidelles; ces saints emplois nous sont trop chers pour nous en décharger sur d'autres. Mais comment pouvez-vous discerner, insistai-je, si c'est l'esprit de DIEU qui vous anime dans vos discours? Quiconque, dit-il, priera DIEU de l'éclairer, & annoncera des vérités évangéliques qu'il sentira, que celui-là soit sûr que DIEU l'inspire. Alors il m'accabla de citations de l'Ecriture, qui démontraient, selon lui, qu'il n'y a point de christianisme sans une révélation immédiate; & il ajouta ces paroles remarquables: Quand tu fais mouvoir un de tes membres, est-ce ta propre force qui le remue? non, sans doute; car ce membre a souvent des mouvemens involontaires: c'est donc celui qui a créé ton corps qui meut ce corps de terre. Et les idées que reçoit ton ame, est-ce toi qui les forme? encore moins, car elles viennent malgré toi: c'est donc le créateur de ton ame qui te donne tes idées; mais

comme il a laissé à ton cœur la liberté, il donne à ton esprit les idées que ton cœur mérite ; tu vis dans DIEU, tu agis, tu penses dans DIEU. Tu n'as donc qu'à ouvrir les yeux à cette lumière qui éclaire tous les hommes, alors tu verras la vérité, & la feras voir. Hé ! voilà le père *Mallebranche* tout pur, m'écriai-je. Je connais ton *Mallebranche*, dit-il ; il était un peu quaker, mais il ne l'était pas assez.

Ce sont-là les choses les plus importantes que j'ai apprises touchant la doctrine des quakers. Dans le chapitre suivant vous aurez leur histoire que vous trouverez encore plus singulière que leur doctrine.

SECTION II.

Histoire des quakers.

VOUS avez déjà vu que les quakers datent depuis JESUS-CHRIST qui, selon eux, est le premier quaker. La religion, disent-ils, fut corrompue presque après sa mort, & resta dans cette corruption environ seize cents années ; mais il y avait toujours quelques quakers cachés dans le monde, qui prenaient soin de conserver le feu sacré éteint par-tout ailleurs, jusqu'à ce qu'enfin cette lumière s'étendit en Angleterre en l'an 1642.

Ce fut dans le temps que trois ou quatre sectes déchiraient la Grande-Bretagne par des guerres civiles entreprises au nom de DIEU, qu'un nommé *George Fox*, du comté de Leicester, fils d'un ouvrier en soie, s'avisa de prêcher en vrai apôtre, à ce qu'il prétendait ; c'est-à-dire sans savoir ni lire ni écrire. C'était un

jeune homme de vingt-cinq ans, de mœurs irréprochables, & faintement fou. Il était vêtu de cuir depuis les pieds jufqu'à la tête; il allait de village en village, criant contre la guerre & contre le clergé. S'il n'avait prêché que contre les gens de guerre, il n'avait rien à craindre; mais il attaquait les gens d'églife, il fut bientôt mis en prifon : on le mena à Darby devant le juge de paix. *Fox* fe préfenta au juge avec fon bonnet de cuir fur la tête. Un fergent lui donna un grand foufflet, en lui difant : Gueux, ne fais-tu pas qu'il faut paraître tête nue devant monfieur le juge. *Fox* tendit l'autre joue, & pria le fergent de vouloir bien lui donner un autre foufflet pour l'amour de DIEU. Le juge de Darby voulut lui faire prêter ferment avant de l'interroger : Mon ami, fache, dit-il au juge, que je ne prends jamais le nom de DIEU en vain. Le juge en colère d'être tutoyé, & voulant qu'on jurât, l'envoya aux petites-maifons de Darby pour y être fouetté. *Fox* alla en louant DIEU à l'hôpital des fous, où l'on ne manqua pas d'exécuter la fentence à la rigueur. Ceux qui lui infligèrent la pénitence du fouet furent bien furpris quand il les pria de lui appliquer encore quelques coups de verges pour le bien de fon ame. Ces meffieurs ne fe firent pas prier: *Fox* eut fa double dofe, dont il les remercia très-cordialement; puis il fe mit à les prêcher. D'abord on rit, enfuite on l'écouta; & comme l'enthoufiafme eft une maladie qui fe gagne, plufieurs furent perfuadés, & ceux qui l'avaient fouetté devinrent fes premiers difciples. Délivré de la prifon, il courut les champs avec une douzaine de profélytes, prêchant toujours contre le clergé, & fouetté de temps en temps. Un

jour étant mis au pilori, il harangua tout le peuple avec tant de force, qu'il convertit une cinquantaine d'auditeurs, & mit le reste tellement dans ses intérêts, qu'on le tira en tumulte du trou où il était; on alla chercher le curé anglican dont le crédit avait fait condamner *Fox* à ce supplice, & on le piloria à sa place.

Il osa bien convertir quelques soldats de *Cromwell*, qui renoncèrent au métier de tuer, & refusèrent de prêter le serment. *Cromwell* ne voulait pas d'une secte où l'on ne se battait point, de même que *Sixte-Quint* augurait mal d'une secte, *dove non si chiavava :* il se servit de son pouvoir pour persécuter ces nouveaux venus. On en remplissait les prisons; mais les persécutions ne servent presque jamais qu'à faire des prosélytes. Ils sortaient de leurs prisons affermis dans leur créance, & suivis de leurs geoliers qu'ils avaient convertis. Mais voici ce qui contribua le plus à étendre la secte. *Fox* se croyait inspiré ; il crut par conséquent devoir parler d'une manière différente des autres hommes. Il se mit à trembler, à faire des contorsions & des grimaces. à retenir son haleine, à la pousser avec violence; la prêtresse de Delphes n'eût pas mieux fait. En peu de temps il acquit une grande habitude d'inspiration, & bientôt après il ne fut guère en son pouvoir de parler autrement. Ce fut le premier don qu'il communiqua à ses disciples. Ils firent de bonne foi toutes les grimaces de leur maître ; ils tremblaient de toutes leurs forces au moment de l'inspiration. De-là ils eurent le nom de *quakers*, qui signifie *trembleurs*. Le petit peuple s'amusait à les contrefaire ; on tremblait, on parlait du nez, on avait

des convulſions, & on croyait avoir le S[t] Eſprit. Il leur fallait quelques miracles, ils en firent.

Le patriarche *Fox* dit publiquement à un juge de paix, en préſence d'une grande aſſemblée : Ami, prends garde à toi, DIEU te punira bientôt de perſécuter les ſaints. Ce juge était un ivrogne qui s'enivrait tous les jours de mauvaiſe bière & d'eau-de-vie ; il mourut d'apoplexie deux jours après, préciſément comme il venait de ſigner un ordre pour envoyer quelques quakers en priſon. Cette mort ſoudaine ne fut point attribuée à l'intempérance du juge ; tout le monde la regarda comme un effet des prédictions du ſaint homme. Cette mort fit plus de quakers que mille ſermons & autant de convulſions n'en auraient pu faire. *Cromwell* voyant que leur nombre augmentait tous les jours, voulut les attirer à ſon parti ; il leur fit offrir de l'argent, mais ils furent incorruptibles ; & il dit un jour que cette religion était la ſeule contre laquelle il n'avait pu prévaloir avec des guinées.

Ils furent quelquefois perſécutés ſous *Charles II*, non pour leur religion, mais pour ne vouloir pas payer les dixmes au clergé, pour tutoyer les magiſtrats, & refuſer de prêter les ſermens preſcrits par la loi. Enfin *Robert Barclay*, écoſſais, préſenta au roi, en 1675, ſon *apologie des quakers*, ouvrage auſſi bon qu'il pouvait l'être. L'épître dédicatoire à *Charles II* contient non de baſſes flatteries, mais des vérités hardies & des conſeils juſtes. Tu as goûté, dit-il à *Charles* à la fin de cette épître, de la douceur & de l'amertume, de la proſpérité & des plus grands malheurs : tu as été chaſſé des pays où tu règnes ; tu as ſenti le poids de l'oppreſſion ; & tu dois ſavoir combien

l'oppreſſeur eſt déteſtable devant DIEU & devant les hommes. Que ſi après tant d'épreuves & de bénédictions ton cœur s'endurciſſait & oubliait le Dieu qui s'eſt ſouvenu de toi dans tes diſgraces, ton crime en ſerait plus grand, & ta condamnation plus terrible : au lieu donc d'écouter les flatteurs de ta cour, écoute la voix de ta conſcience qui ne te flattera jamais.

Je ſuis ton fidelle ami & ſujet,

BARCLAY.

Ce qui eſt plus étonnant, c'eſt que cette lettre écrite à un roi, par un particulier obſcur, eut ſon effet, & que la perſécution ceſſa.

Environ ce temps parut l'illuſtre *Guillaume Pen*, qui établit la puiſſance des quakers en Amérique, & qui les aurait rendus reſpectables en Europe, ſi les hommes pouvaient reſpecter la vertu ſous des apparences ridicules. Il était fils unique du chevalier *Pen*, vice-amiral d'Angleterre, & ſavori du duc d'Yorck depuis *Jacques II.*

Guillaume Pen, à l'âge de quinze ans, rencontra un quaker à Oxford où il feſait ſes études : ce quaker le perſuada ; & le jeune homme qui était vif, naturellement éloquent, & qui avait de l'aſcendant dans ſa phyſionomie & dans ſes manières, gagna bientôt quelques-uns de ſes camarades : il établit inſenſiblement une ſociété de jeunes quakers, qui s'aſſemblaient chez lui ; de ſorte qu'il ſe trouva chef de la ſecte à l'âge de ſeize ans. De retour chez le vice-amiral ſon père, au ſortir du collége, au lieu de ſe mettre à genoux devant lui, & de lui demander ſa bénédiction, ſelon l'uſage des Anglais, il l'aborda le chapeau ſur la tête, & lui

dit : Je suis fort aise, l'ami, de te voir en bonne santé. Le vice-amiral crut que son fils était devenu fou : il aperçut bientôt qu'il était quaker. Il mit en usage tous les moyens que la prudence humaine peut employer pour l'engager à vivre comme un autre ; le jeune homme ne répondit à son père, qu'en l'exhortant à se faire quaker lui-même. Enfin le père se relâcha à ne lui demander autre chose, sinon qu'il allât voir le roi & le duc d'Yorck le chapeau sous le bras, & qu'il ne les tutoyât point. *Guillaume* répondit que sa conscience ne le lui permettait pas, & qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes. Le père indigné & au désespoir le chassa de sa maison. Le jeune *Pen* remercia DIEU de ce qu'il souffrait déjà pour sa cause ; il alla prêcher dans la cité ; il y fit beaucoup de prosélytes. Les prêches des ministres s'éclaircissaient tous les jours ; & comme il était jeune, beau & bien fait, les femmes de la cour & de la ville accouraient dévotement pour l'entendre. Le patriarche *George Fox* vint du fond de l'Angleterre le voir à Londres, sur sa réputation ; tous deux résolurent de faire des missions dans les pays étrangers : ils s'embarquèrent pour la Hollande, après avoir laissé des ouvriers en assez bon nombre, pour avoir soin de la vigne de Londres.

Leurs travaux eurent un heureux succès à Amsterdam : mais ce qui leur fit le plus d'honneur, & ce qui mit le plus leur humilité en danger, fut la réception que leur fit la princesse palatine *Elisabeth*, tante de *George I* roi d'Angleterre, femme illustre par son esprit & par son savoir, & à qui *Descartes* avait dedié son roman de philosophie. Elle était alors retirée à la Haye, où elle vit *les amis* ; car c'est ainsi qu'on appelait alors

les

les quakers en Hollande. Elle eut plufieurs conférences avec eux; ils prêchèrent fouvent chez elle; & s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakereffe, ils avouèrent au moins, qu'elle n'était pas loin du royaume des cieux. Les amis femèrent auffi en Allemagne; mais ils y recueillirent peu; on ne goûta pas la mode de tutoyer, dans un pays où il faut prononcer toujours les termes d'*alteffe* & d'*excellence*. *Pen* repaffa bientôt en Angleterre, fur la nouvelle de la maladie de fon père; il vint recueillir fes derniers foupirs. Le vice-amiral fe réconcilia avec lui, & l'embraffa avec tendreffe, quoiqu'il fût d'une différente religion: mais *Guillaume* l'exhorta en vain à ne point recevoir le facrement & à mourir quaker; & le vieux bon-homme recommanda inutilement à *Guillaume* d'avoir des boutons fur fes manches & des ganses à fon chapeau.

Guillaume hérita de grands biens, parmi lefquels il fe trouvait des dettes de la couronne pour des avances faites par le vice-amiral dans des expéditions maritimes. Rien n'était moins affuré alors que l'argent dû par le roi. *Pen* fut obligé d'aller tutoyer *Charles II* & fes miniftres, plus d'une fois, pour fon payement. Le gouvernement lui donna en 1680, au lieu d'argent, la propriété & la fouveraineté d'une province d'Amérique au fud de Mariland. Voilà un quaker devenu fouverain. Il partit pour fes nouveaux Etats, avec deux vaiffeaux chargés de quakers qui le fuivirent. On appela dès-lors le pays *Penfilvanie* du nom de *Pen*; il y fonda la ville de Philadelphie, qui eft aujourd'hui très-floriffante. Il commença par faire une ligue avec les Américains fes voifins. C'eft le feul traité entre ces peuples & les chrétiens qui n'ait point été juré &

qui n'ait point été rompu. Le nouveau ſouverain fut auſſi le légiſlateur de la Penſilvanie : il donna des lois très-ſages, dont aucune n'a été changée depuis lui. La première eſt de ne maltraiter perſonne au ſujet de la religion, & de regarder comme frères tous ceux qui croient un DIEU. A peine eut-il établi ſon gouvernement, que pluſieurs marchands de l'Amérique vinrent peupler cette colonie. Les naturels du pays, au lieu de fuir dans les forêts, s'accoutumèrent inſenſiblement avec les pacifiques quakers. Autant qu'ils déteſtaient les autres chrétiens conquérans & deſtructeurs de l'Amérique, autant ils aimaient ces nouveaux venus. En peu de temps ces prétendus ſauvages, charmés de leurs nouveaux voiſins, vinrent en foule demander à *Guillaume Pen* de les recevoir au nombre de ſes vaſſaux. C'était un ſpectacle bien nouveau qu'un ſouverain que tout le monde tutoyait, & à qui on parlait le chapeau ſur la tête ; un gouvernement ſans prêtres, un peuple ſans armes, des citoyens tous égaux à la magiſtrature près, & des voiſins ſans jalouſie. *Guillaume Pen* pouvait ſe vanter d'avoir apporté ſur la terre l'âge d'or, dont on parle tant, & qui n'a vraiſemblablement exiſté qu'en Penſilvanie.

Il revint en Angleterre pour les affaires de ſon nouveau pays, après la mort de *Charles II*. Le roi *Jacques*, qui avait aimé ſon père, eut la même affection pour le fils, & ne le conſidéra plus comme un ſectaire obſcur, mais comme un très-grand homme. La politique du roi s'accordait en cela avec ſon goût. Il avait envie de flatter les quakers en aboliſſant les lois contre les non-conformiſtes, afin de pouvoir introduire la religion catholique à la faveur de cette liberté. Toutes

les sectes d'Angleterre virent le piége, & ne s'y laissèrent pas prendre; elles sont toujours réunies contre le catholicisme, leur ennemi commun. Mais *Pen* ne crut pas devoir renoncer à ses principes, pour favoriser des protestans qui le haïssaient, contre un roi qui l'aimait. Il avait établi la liberté de conscience en Amérique, il n'avait pas envie de vouloir paraître la détruire en Europe; il demeura donc fidelle à *Jacques II*, au point qu'il fut généralement accusé d'être jésuite. Cette calomnie l'affligea sensiblement : il fut obligé de s'en justifier par des écrits publics. Cependant le malheureux *Jacques II* qui, comme presque tous les *Stuarts*, était un composé de grandeur & de faiblesse, & qui, comme eux, en fit trop & trop peu, perdit son royaume sans qu'il y eût une épée de tirée, & sans qu'on pût dire comment la chose arriva. Toutes les sectes anglaises reçurent de *Guillaume III* & de son parlement, cette même liberté qu'elles n'avaient pas voulu tenir des mains de *Jacques*. Ce fut alors que les quakers commencèrent à jouir par la force des lois de tous les priviléges dont ils sont en possession aujourd'hui. *Pen*, après avoir vu enfin sa secte établie sans contradiction dans le pays de sa naissance, retourna en Pensilvanie. Les siens & les Américains le reçurent avec des larmes de joie, comme un père qui revenait voir ses enfans. Toutes ses lois avaient été religieusement observées pendant son absence; ce qui n'était arrivé à aucun législateur avant lui. Il resta quelques années à Philadelphie : il en partit enfin malgré lui, pour aller solliciter à Londres de nouveaux avantages en faveur du commerce des Pensilvains; il ne les revit plus, il mourut à Londres en 1718.

B 2

Ce fut fous le règne de *Charles II* qu'ils obtinrent le noble privilége de ne jamais jurer, & d'être crus en juftice fur leur parole. Le chancelier, homme d'efprit, leur parla ainfi : „ Mes amis, *Jupiter* ordonna „ un jour que toutes les bêtes de fomme vinffent fe „ faire ferrer. Les ânes repréfentèrent que leur loi ne „ le permettait pas. Hé bien, dit *Jupiter*, on ne vous „ ferrera point; mais au premier faux pas que vous „ ferez, vous aurez cent coups d'étrivières. „

Je ne puis deviner quel fera le fort de la religion des quakers en Amérique; mais je vois qu'elle dépérit tous les jours à Londres. Par tout pays la religion dominante, quand elle ne perfécute point, engloutit à la longue toutes les autres. Les quakers ne peuvent être membres du parlement, ni pofféder aucun office, parce qu'il faudrait prêter ferment & qu'ils ne veulent point jurer; ils font réduits à la néceffité de gagner de l'argent par le commerce. Leurs enfans, enrichis par l'induftrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des boutons & des manchettes; ils font honteux d'être appelés *quakers*, & fe font proteftans pour être à la mode.

SECTION III.

Quaker ou Qouacre, ou primitif, ou membre de la primitive Eglife chrétienne, ou Penfilvanien, ou Philadelphien.

DE tous ces titres, celui que j'aime le mieux eft celui de Philadelphien, *ami des frères*. Il y a bien des fortes de vanité; mais la plus belle eft celle qui

ne s'arrogeant aucun titre, rend presque tous les autres ridicules.

Je m'accoutume bientôt à voir un bon Philadelphien me traiter d'ami & de frère; ces mots raniment dans mon cœur la charité, qui se refroidit trop aisément. Mais que deux moines s'appellent, s'écrivent, votre révérence; qu'ils se fassent baiser la main en Italie & en Espagne; c'est le dernier degré d'un orgueil en démence; c'est le dernier degré de sottise dans ceux qui la baisent; c'est le dernier degré de la surprise & du rire dans ceux qui sont témoins de ces inepties. La simplicité du Philadelphien est la satire continuelle des évêques qui se monseigneurisent.

N'avez-vous point de honte, disait un laïque au fils d'un manœuvre, devenu évêque, de vous intituler monseigneur & prince? est-ce ainsi qu'en usaient *Barnabé*, *Philippe* & *Jude*? Va, va, dit le prélat, si *Barnabé*, *Philippe* & *Jude* l'avaient pu, ils l'auraient fait; & la preuve en est, que leurs successeurs l'ont fait dès qu'ils l'ont pu.

Un autre, qui avait un jour à sa table plusieurs gascons, disait: Il faut bien que je sois monseigneur, puisque tous ces messieurs sont marquis. *Vanitas vanitatum.*

J'ai déjà parlé des quakers à l'article *Eglise primitive*, & c'est pour cela que j'en veux parler encore. Je vous prie, mon cher lecteur, de ne point dire que je me répète; car s'il y a deux ou trois pages répétées dans ce Dictionnaire, ce n'est pas ma faute; c'est celle des éditeurs. Je suis malade au mont Krapac, je ne puis pas avoir l'œil à tout. J'ai des associés qui travaillent comme moi à la vigne du Seigneur, qui cherchent à

inſpirer la paix & la tolérance, l'horreur pour le fanatiſme, la perſécution, la calomnie, la dureté de mœurs, & l'ignorance inſolente.

Je vous dirai, ſans me répéter, que j'aime les quakers. Oui, ſi la mer ne me feſait pas un mal inſupportable, ce ſerait dans ton ſein, ô Penſilvanie! que j'irais finir le reſte de ma carrière, s'il y a du reſte. Tu es ſituée au quarantième degré, dans le climat le plus doux & le plus favorable; tes campagnes ſont fertiles; tes maiſons commodement bâties; tes habitans induſtrieux; tes manufactures en honneur. Une paix éternelle règne parmi tes citoyens; les crimes y ſont preſque inconnus; & il n'y a qu'un ſeul exemple d'un homme banni du pays. Il le méritait bien; c'était un prêtre anglican qui s'étant fait quaker, fut indigne de l'être. Ce malheureux fut ſans doute poſſédé du diable; car il oſa prêcher l'intolérance: il s'appelait *George Keith*: on le chaſſa; je ne ſais pas où il eſt allé; mais puiſſent tous les intolérans aller avec lui!

Auſſi de trois cents mille habitans qui vivent heureux chez toi, il y a deux cents mille étrangers. On peut, pour douze guinées, acquérir cent arpens de très-bonne terre; & dans ces cent arpens on eſt véritablement roi, car on eſt libre, on eſt citoyen; vous ne pouvez faire de mal à perſonne, & perſonne ne peut vous en faire; vous penſez ce qu'il vous plaît, & vous le dites ſans que perſonne vous perſécute; vous ne connaiſſez point le fardeau des impôts, continuellement redoublé; vous n'avez point de cour à faire; vous ne redoutez point l'inſolence d'un ſubalterne important. Il eſt vrai qu'au mont Krapac nous vivons à peu près comme vous; mais nous ne devons la

tranquillité dont nous jouiffons qu'aux montagnes couvertes de neiges éternelles, & aux précipices affreux qui entourent notre paradis terreftre. Encore le diable quelquefois franchit-il, comme dans *Milton*, ces précipices & ces monts épouvantables, pour venir infecter de fon haleine empoifonnée les fleurs de notre paradis. *Satan* s'était déguifé en crapaud pour venir tromper deux créatures qui s'aimaient. Il eft venu une fois chez nous dans fa propre figure pour apporter l'intolérance. Notre innocence a triomphé de toute la fureur du diable.

QUESTION, TORTURE.

J'AI toujours préfumé que la queftion, la torture avait été inventée par des voleurs, qui étant entrés chez un avare, & ne trouvant point fon tréfor, lui firent fouffrir mille tourmens jufqu'à ce qu'il le découvrît.

On a dit fouvent que la queftion était un moyen de fauver un coupable robufte, & de perdre un innocent trop faible; que chez les Athéniens on ne donnait la queftion que dans les crimes d'Etat; que les Romains n'appliquèrent jamais à la torture un citoyen romain pour favoir fon fecret.

Que le tribunal abominable de l'inquifition renouvela ce fupplice, & que par conféquent il doit être en horreur à toute la terre.

Qu'il eft auffi abfurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaiffance d'un crime, qu'il était abfurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un

coupable; car souvent le coupable était vainqueur, & souvent le coupable vigoureux & opiniâtre résiste à la question, tandis que l'innocent débile y succombe.

Que cependant le duel était appelé le *jugement de* DIEU, & qu'il ne manque plus que d'appeler la torture le *jugement de* DIEU.

Que la torture est un supplice plus long & plus douloureux que la mort; qu'ainsi on punit l'accusé avant d'être certain de son crime, & qu'on le punit plus cruellement qu'en le fesant mourir.

Que mille exemples funestes ont dû désabuser les législateurs de cet usage affreux.

Que cet usage est aboli dans plusieurs pays de l'Europe, & qu'on voit moins de grands crimes dans ces pays, que dans le nôtre où la torture est pratiquée.

On demande après cela pourquoi la torture est toujours admise chez les Français qui passent pour un peuple doux & agréable?

On répond que cet affreux usage subsiste encore parce qu'il est établi; on avoue qu'il y a beaucoup de personnes douces & agréables en France, mais on nie que le peuple soit humain.

Si on donne la question à des *Jacques Clément*, à des *Jean Châtel*, à des *Ravaillac*, à des *Damiens*, personne ne murmurera; il s'agit de la vie d'un roi & du salut de tout l'Etat. (1) Mais que des juges d'Abbeville condamnent à la torture un jeune officier

(1) Lorsque l'impératrice-reine demanda sur cet objet l'avis des jurisconsultes les plus éclairés de ses Etats; celui qui proposa d'abolir la torture, crut devoir soutenir que le seul cas pour lequel elle pût être conservée, était le crime de lèse-majesté. L'impératrice lut son livre & abolit la torture sans aucune reserve. Une souveraine a osé faire plus qu'un philosophe n'avait osé dire.

pour favoir quels font les enfans qui ont chanté avec lui une vieille chanfon, qui ont paffé devant une proceffion de capucins fans ôter leur chapeau; j'ofe prefque dire que cette horreur perpétrée dans un temps de lumières & de paix, eft pire que les maffacres de la S[t] Barthelemi commis dans les ténèbres du fanatifme.

Nous l'avons déjà infinué; & nous voudrions le graver bien profondément dans tous les cerveaux & dans tous les cœurs.

QUETE.

L'ON compte quatre-vingt-dix-huit ordres monaftiques dans l'Eglife; foixante-quatre qui font rentés, & trente-quatre qui vivent de quête, *fans aucune obligation*, difent-ils, *de travailler, ni corporellement ni fpirituellement, pour gagner leur vie; mais feulement pour éviter l'oifiveté: & comme feigneurs directs de tout le monde, & participans à la fouveraineté de* DIEU *en l'empire de l'univers, ils ont droit de vivre aux dépens du public, fans faire que ce qu'il leur plaira.*

Ces propres paroles fe lifent dans un livre très-curieux intitulé: *Les heureux fuccès de la piété;* & les raifons qu'en allègue l'auteur ne font pas moins convaincantes. „ Depuis, dit-il, que le cénobite a „ confacré à JESUS-CHRIST le droit de fe fervir des „ biens temporels, le monde ne poffède plus rien „ qu'à fon refus; & il voit les royaumes & les fei- „ gneuries comme des ufages que fa libéralité a „ laiffés en fief. C'eft ce qui le rend feigneur du

„ monde, possédant tout par un domaine direct, „ parce que s'étant rendu une possession de JESUS-CHRIST par le vœu, & le possédant, il prend aucunement (en quelque manière) part à sa souveraineté. Le religieux a même cet avantage sur le prince, qu'il ne lui faut point d'armes pour lever ce que le peuple doit à son exercice : il possède les affections devant que de recevoir les libéralités, & son empire s'étend plus sur les cœurs que sur les biens. „

Ce fut *François d'Assise* qui, l'an 1209, imagina cette nouvelle manière de vivre de quête ; mais voici ce que porte sa règle. (*a*) Les frères à qui DIEU en a donné le talent travailleront fidellement, en sorte qu'ils évitent l'oisiveté sans éteindre l'esprit d'oraison ; & pour récompense de leur travail ils recevront leurs besoins corporels pour eux & pour leurs frères, suivant l'humilité & la pauvreté ; mais ils ne recevront point d'argent. Les frères n'auront rien en propre, ni maison, ni lieu, ni autre chose ; mais se regardant comme étrangers en ce monde, ils iront avec confiance demander l'aumône.

Remarquons, avec le judicieux *Fleuri*, que si les inventeurs des nouveaux ordres mendians n'étaient pas canonisés pour la plupart, on pourrait les soupçonner de s'être laissé séduire à l'amour-propre, & d'avoir voulu se distinguer par leur raffinement au-dessus des autres. Mais sans préjudice de leur sainteté, on peut librement attaquer leurs lumières ; & le pape *Innocent III* avait raison de faire difficulté d'approuver le nouvel institut de *St François* ; & plus encore le

(*a*) Chap. 5 & 6.

concile de Latran, tenu en 1215, de défendre de nouvelles religions, c'eſt-à-dire de nouveaux ordres ou congrégations.

Cependant, comme au treizième ſiècle l'on était touché des déſordres que l'on avait devant les yeux, de l'avarice du clergé, de ſon luxe, de ſa vie molle & voluptueuſe qui avait gagné les monaſtères rentés, l'on fut ſi frappé de ce renoncement à la poſſeſſion des biens temporels en particulier & en commun, qu'au chapitre général que *St François* tint près d'Aſſiſe en 1219, où il ſe trouva plus de cinq mille frères mineurs qui campèrent en raſe campagne, ils ne manquèrent de rien par la charité des villes voiſines. On voyait accourir de tous les pays les eccléſiaſtiques, les laïques, la nobleſſe, le petit peuple, & non-ſeulement leur fournir les choſes néceſſaires, mais s'empreſſer à les ſervir de leurs propres mains avec une ſainte émulation d'humilité & de charité.

St François, par ſon teſtament, avait fait une défenſe expreſſe à ſes diſciples de demander au pape aucun privilége, & de donner aucune explication à ſa règle; mais quatre ans après ſa mort, dans un chapitre aſſemblé l'an 1230, ils obtinrent du pape *Grégoire IX* une bulle qui déclare qu'ils ne ſont point obligés à l'obſervation de ſon teſtament, & qui explique la règle en pluſieurs articles. Ainſi le travail des mains, ſi recommandé dans l'Ecriture, & ſi bien pratiqué par les premiers moines, eſt devenu odieux; & la mendicité, odieuſe auparavant, eſt devenue honorable.

Auſſi trente ans après la mort de *St François*, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les

ordres de sa fondation. Nous n'en citerons pour preuve que le témoignage de *S[t] Bonaventure* qui ne peut être suspect. C'est dans la lettre qu'il écrivit en 1257, étant général de l'ordre, à tous les provinciaux & les gardiens. Cette lettre est dans ses opuscules, tome II, page 352. Il se plaint de la multitude des affaires pour lesquelles ils requéraient de l'argent, de l'oisiveté de divers frères, de leur vie vagabonde, de leurs importunités à demander, des grands bâtimens qu'ils élevaient, enfin de leur avidité des sépultures & des testamens. *S[t] Bonaventure* n'est pas le seul qui se soit élevé contre ces abus, puisque M. *le Camus*, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des minoritains a souffert plus de vingt-cinq réformes en 400 ans. Disons un mot sur chacun de ces griefs que tant de réformes n'ont pu déraciner encore.

Les frères mendians, sous prétexte de charité, se mêlaient de toutes sortes d'affaires publiques & particulières. Ils entraient dans le secret des familles, & se chargeaient de l'exécution des testamens; ils prenaient des députations pour négocier la paix entre les villes & les princes. Les papes surtout leur donnaient volontiers des commissions, comme à des gens sans conséquence, qui voyageaient à peu de frais, & qui leur étaient entièrement dévoués; ils les employaient même quelquefois à des levées de deniers.

Mais une chose plus singulière encore, c'est le tribunal de l'inquisition dont ils se chargèrent. On sait que dans ce tribunal odieux il y a capture de criminels, prison, torture, condamnations, confiscations, peines infamantes & fort souvent corporelles

par le bras féculier. Il eft fans doute bien étrange de voir des religieux, fefant profeffion de l'humilité la plus profonde & de la pauvreté la plus exacte, tranfformés tout d'un coup en juges criminels, ayant des appariteurs & des familiers armés, c'eft-à-dire des gardes & des tréfors à leur difpofition, fe rendant ainfi terribles à toute la terre.

Nous gliffons fur le mépris du travail des mains, qui attire l'oifiveté chez les mendians comme chez les autres religieux. De-là cette vie vagabonde que *faint Bonaventure* reproche à ces frères, lefquels, dit-il, font à charge à leurs hôtes, & fcandalifent au lieu d'édifier. Leur importunité à demander fait craindre leur rencontre comme celle des voleurs. En effet cette importunité eft une efpèce de violence à laquelle peu de gens favent réfifter, furtout à l'égard de ceux dont l'habit & la profeffion ont attiré du refpect; & d'ailleurs c'eft une fuite naturelle de la mendicité, car enfin il faut vivre. D'abord la faim & les autres befoins preffans font vaincre la pudeur d'une éducation honnête, & quand une fois on a franchi cette barrière, on fe fait un mérite & un honneur d'avoir plus d'induftrie qu'un autre à attirer les aumônes.

La grandeur & la curiofité des bâtimens, ajoute le même faint, incommodent nos amis qui fourniffent à la dépenfe, & nous expofent aux mauvais jugemens des hommes. Ces frères, dit auffi *Pierre Desvignes*, qui dans la naiffance de leur religion femblaient fouler aux pieds la gloire du monde, reprennent le fafte qu'ils ont quitté; n'ayant rien, ils poffèdent tout, & font plus riches que les riches mêmes. On connaît ce mot de *Dufrény* à *Louis XIV:* Sire, je ne regarde

jamais le nouveau louvre fans m'écrier : Superbe monument de la magnificence d'un des plus grands rois qui de fon nom ait rempli la terre, palais digne de nos monarques, vous feriez achevé, fi l'on vous avait donné à l'un des quatre ordres mendiants pour tenir fes chapitres & loger fon général.

Quant à leur avidité des fépultures & des teftamens, *Matthieu Pâris* l'a peinte en ces termes : Ils font foigneux d'affifter à la mort des grands, au préjudice des pafteurs ordinaires ; ils font avides de gain, & extorquent des teftamens fecrets; ils ne recommandent que leur ordre, & le préfèrent à tous les autres. *Sauval* rapporte auffi qu'en 1502, *Gilles Dauphin*, général des cordeliers, en confidération des bienfaits que fon ordre avait reçus de meffieurs du parlement de Paris, envoya aux préfidens, confeillers & greffiers la permiffion de fe faire enterrer en habit de cordelier. L'année fuivante il gratifia d'un femblable brevet les prévôt des marchands & échevins, & les principaux officiers de la ville. Il ne faut pas regarder cette permiffion comme une fimple politeffe, s'il eft vrai que *St François* fait régulièrement chaque année une defcente en purgatoire, pour en tirer les ames de ceux qui font morts dans l'habit de fon ordre, comme l'affuraient ces religieux.

Voici un trait à ce fujet qui ne fera pas hors de propos. *L'Etoile*, dans fes Mémoires année 1577*, raconte qu'une fille fort belle déguifée en homme, & qui fe fefait appeler *Antoine*, fut découverte & prife dans le couvent des cordeliers de Paris. Elle fervait entre autres frère *Jacques Berfon* qu'on appelait l'enfant de Paris, & le cordelier aux belles mains. Ces

révérends pères disaient tous qu'ils croyaient que c'était un vrai garçon. Elle en fut quitte pour le fouet, qui fut grand dommage à la chasteté de cette fille qui se disait mariée, & qui par dévotion avait servi dix ou douze ans ces bons religieux, sans jamais avoir été intéressée en son honneur. Peut-être croyait-elle s'exempter après la mort d'un long séjour en purgatoire; c'est ce que *l'Etoile* ne dit pas.

Le même évêque de Bellay que nous avons déjà cité, prétend qu'un seul ordre de mendians coûte par an trente millions d'or pour le vêtement & la nourriture de ses moines, sans compter l'extraordinaire; de sorte qu'il n'y a point de prince catholique qui lève tant sur ses sujets, que les cénobites mendians qui sont dans ses Etats exigent de ses peuples. Que sera-ce si on y ajoute les trente-trois autres ordres? On verra, dit-il, que les trente-quatre ensemble tirent plus des peuples chrétiens que les soixante-quatre de cénobites rentés ni tous les autres ecclésiastiques n'ont de bien. Avouons que c'est beaucoup dire.

QUISQUIS (DU) DE RAMUS OU LA RAMÉE.

Avec quelques observations utiles sur les persécuteurs, les calomniateurs, & les faiseurs de libelles.

IL vous importe fort peu, mon cher lecteur, qu'une des plus violentes persécutions excitées au seizième siècle contre *Ramus*, ait eu pour objet la manière dont on devait prononcer *quisquis* & *quanquam*.

Cette grande dispute partagea long-temps tous les régens de collége & tous les maîtres de pension du seizième siècle ; mais elle est assoupie aujourd'hui, & probablement ne se réveillera pas.

Voulez-vous apprendre (*a*) si M. *Gallandius Torticolis passait M. Ramus son ennemi en l'art oratoire, ou si M. Ramus passait M. Gallandius Torticolis?* vous pourrez vous satisfaire en consultant *Thomas Freigius, in vitâ Rami;* car *Thomas Freigius* est un auteur qui peut être utile aux curieux, quoi qu'en dise *Banosius.*

Mais que ce *Ramus* ou *la Ramée*, fondateur d'une chaire de mathématiques au collége royal dé Paris, bon philosophe dans un temps où l'on ne pouvait guère en compter que trois, *Montagne*, *Charon*, & de *Thou* l'historien ; que ce *Ramus*, homme vertueux dans un siècle de crimes, homme aimable dans la société, & même si on veut bel-esprit ; qu'un tel homme, dis-je, ait été persécuté toute sa vie, qu'il ait été assassiné par des professeurs & des écoliers de l'université, qu'on ait trainé les lambeaux de son corps sanglant aux portes de tous les colléges comme une juste réparation faite à la gloire d'*Aristote ;* que cette horreur, dis-je encore, ait été commise à l'édification des ames catholiques & pieuses, ô Français! avouez que cela est un peu welche.

On me dit que depuis ces temps les choses sont bien changées en Europe, que les mœurs se sont adoucies, qu'on ne persécute plus les gens jusqu'à la mort. Quoi donc! n'avons-nous pas déjà observé dans ce dictionnaire que le respectable *Barnevelt*, le

(*a*) Voyez Brantôme, *Hommes illustres*, tom. II.

premier

premier homme de la Hollande, mourut fur l'échafaud pour la plus folle & la plus impertinente difpute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques?

Que le procès criminel du malheureux *Théophile* n'eut fa fource que dans quatre vers d'une ode que les jéfuites *Garaffe* & *Voifin* lui imputèrent, qu'ils le pourfuivirent avec la fureur la plus violente & les artifices les plus noirs, qu'ils le firent brûler en effigie? (*)

Que de nos jours cet autre procès de la *Cadière* ne fut intenté que par la jaloufie d'un jacobin contre un jéfuite qui avait difputé avec lui fur la grâce?

Qu'une miférable querelle de littérature dans un café fut la première origine de ce fameux procès de *Jean-Baptifte Rouffeau* le poëte; procès dans lequel un philofophe innocent fut fur le point de fuccomber par des manœuvres bien criminelles?

N'avons-nous pas vu l'abbé *Guyot Desfontaines* dénoncer le pauvre abbé *Pellegrin* comme auteur d'une pièce de théâtre, & lui faire ôter la permiffion de dire la meffe qui était fon gagne-pain?

Le fanatique *Jurieu* ne perfécuta-t-il pas fans relâche le philofophe *Bayle*; & lorfqu'il fut parvenu enfin à le faire dépouiller de fa penfion & de fa place, n'eut-il pas l'infamie de le perfécuter encore?

Le théologien *Lange* n'accufa-t-il pas *Wolf*, non-feulement de ne pas croire en DIEU, mais encore d'avoir infinué dans fon cours de géométrie qu'il ne fallait pas s'enrôler au fervice du fecond roi de Pruffe? Et fur cette belle délation, le roi ne donna-t-il pas au vertueux *Wolf* le choix de fortir de fes Etats dans

(*) Voyez l'article *Théophile*, au mot *Athéifme*.

vingt-quatre heures, ou d'être pendu? Enfin la cabale jéfuitique ne voulut-elle pas perdre *Fontenelle* ?

Je vous citerais cent exemples de fureurs de la jaloufie pédantefque ; & j'ofe maintenir, à la honte de cette indigne paffion, que fi tous ceux qui ont perfécuté les hommes célèbres ne les ont pas traités comme les gens de collége traitèrent *Ramus*, c'eft qu'ils ne l'ont pas pu.

C'eft furtout dans la canaille de la littérature, & dans la fange de la théologie, que cette paffion éclate avec le plus de rage.

Nous allons, mon cher lecteur, vous en donner quelques exemples.

Exemples des perfécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées, ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres connus.

LE catalogue de ces perfécutions ferait bien long; il faut fe borner.

Le premier, qui éleva l'orage contre le très-eftimable & très-regretté *Helvétius*, fut un petit convulfionnaire.

Si ce malheureux avait été un véritable homme de lettres, il aurait pu relever avec honnêteté les défauts du livre.

Il aurait pu remarquer que ce mot *efprit* étant feul ne fignifie pas l'entendement humain, titre convenable au livre de *Locke ;* qu'en français le mot *efprit* ne veut dire ordinairement que penfée brillante. Ainfi la manière de bien penfer dans les ouvrages d'*efprit*

ſignifie, dans le titre de ce livre, la manière de mettre de la juſteſſe dans les ouvrages agréables, dans les ouvrages d'imagination. Le titre *Eſprit*, ſans aucune explication, pouvait donc paraître équivoque ; & c'était aſſurément une bien petite faute.

Enſuite, en examinant le livre, on aurait pu obſerver :

Que ce n'eſt point parce que les ſinges ont les mains différentes de nous qu'ils ont moins de penſées ; car leurs mains ſont comme les nôtres.

Qu'il n'eſt pas vrai que l'homme ſoit l'animal le plus multiplié ſur la terre ; car dans chaque maiſon il y a deux ou trois mille fois plus de mouches que d'hommes.

Qu'il eſt faux que du temps de *Néron* on ſe plaignît de la doctrine de l'autre monde nouvellement introduite, laquelle énervait les courages ; car cette doctrine était introduite depuis long-temps. (*b*)

Qu'il eſt faux que les mots nous rappellent des images ou des idées ; car les images ſont des idées : il fallait dire, des idées ſimples ou compoſées.

Qu'il eſt faux que la Suiſſe ait à proportion plus d'habitans que la France & l'Angleterre.

Qu'il eſt faux que le mot de *libre* ſoit le ſynonyme d'*éclairé* : liſez le chapitre de *Locke* ſur la puiſſance.

Qu'il eſt faux que les Romains aient accordé à *Céſar* ſous le nom d'*imperator*, ce qu'ils lui refuſaient ſous le nom de *rex* ; car ils le créèrent dictateur perpétuel, & quiconque avait gagné une bataille était *imperator*. *Cicéron* était *imperator*.

(*b*) Voyez *Cicéron*, *Lucrèce*, *Virgile* &c.

Qu'il eſt faux que la ſcience ne ſoit que le ſouvenir des idées d'autrui ; car *Archimède* & *Newton* inventaient.

Qu'il eſt faux autant que déplacé de dire que la *Lecouvreur* & *Ninon* aient eu autant d'eſprit qu'*Ariſtote* & *Solon ;* car *Solon* fit des lois, *Ariſtote* quelques livres excellens, & nous n'avons rien de ces deux demoiſelles.

Qu'il eſt faux de conclure que l'eſprit ſoit le premier des dons, de ce que l'envie permet à chacun d'être le panégyriſte de ſa probité, & qu'il n'eſt pas permis de vanter ſon eſprit ; car premièrement, il n'eſt permis de parler de ſa probité que quand elle eſt attaquée ; ſecondement, l'eſprit eſt un ornement dont il eſt impertinent de ſe vanter, & la probité une choſe néceſſaire dont il eſt abominable de manquer.

Qu'il eſt faux que l'on devienne ſtupide dès qu'on ceſſe d'être paſſionné ; car, au contraire, une paſſion violente rend l'ame ſtupide ſur tous les autres objets.

Qu'il eſt faux que tous les hommes ſoient nés avec les mêmes talens ; car dans toutes les écoles des arts & des ſciences, tous ayant les mêmes maîtres, il y en a toujours très-peu qui réuſſiſſent.

Qu'enfin, ſans aller plus loin, cet ouvrage d'ailleurs eſtimable eſt un peu confus, qu'il manque de méthode, & qu'il eſt gâté par des contes indignes d'un livre de philoſophie.

Voilà ce qu'un véritable homme de lettres aurait pu remarquer. Mais de crier au déiſme & à l'athéiſme tout à la fois, de recourir indignement à ces deux accuſations contradictoires, de cabaler pour perdre un homme d'un très-grand mérite, pour le dépouiller

lui & fon approbateur de leurs charges, de folliciter contre lui non-feulement la forbonne qui ne peut faire aucun mal par elle-même, mais le parlement qui en pouvait faire beaucoup ; ce fut la manœuvre la plus lâche & la plus cruelle; & c'eft ce qu'ont fait deux ou trois hommes pétris de fanatifme, d'orgueil & d'envie.

Du gazetier eccléfiaftique.

LORSQUE l'Efprit des lois parut, le gazetier eccléfiaftique ne manqua pas de gagner de l'argent, ainfi que nous l'avons déjà remarqué, en accufant dans deux feuilles abfurdes le préfident de *Montefquieu* d'être déifte & athée. Sous un autre gouvernement *Montefquieu* eût été perdu : mais les feuilles du gazetier, qui, à la vérité, furent bien vendues, parce qu'elles étaient calomnieufes, lui valurent auffi les fifflets & l'horreur du public.

De Patouillet.

UN ex-jéfuite, nommé *Patouillet*, s'avifa de faire en 1764 un mandement fous le nom d'un prélat, dans lequel il accufait encore deux hommes de lettres connus, d'être déiftes & athées, felon la louable coutume de ces meffieurs. Mais comme ce mandement attaquait auffi tous les parlemens du royaume, & que d'ailleurs il était écrit d'un ftyle de collége, il ne fut guère connu que du procureur-général qui le déféra, & du bourreau qui le brûla.

Du Journal chrétien.

QUELQUES écrivains avaient entrepris un Journal chrétien, comme ſi les autres journaux étaient idolâtres. Ils vendaient leur chriſtianiſme vingt ſous par mois, enſuite ils le propoſèrent à quinze, il tomba à douze, puis diſparut à jamais. Ces bonnes gens avaient en 1760 renouvelé l'accuſation ordinaire de déiſme & d'athéiſme contre M. de *Saint-Foix*, à l'occaſion de quelques faits très-vrais rapportés dans *l'hiſtoire des rues de Paris*. Ils trouvèrent cette fois-là dans l'auteur qu'ils attaquaient, un homme qui ſe défendait mieux que *Ramus* : il leur fit un procès criminel au châtelet. Ces chrétiens furent obligés de ſe rétracter, après quoi ils reſtèrent dans leur néant.

De Nonotte.

UN autre ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, dont nous avons quelquefois dit deux mots pour le faire connaître, fit encore la même manœuvre en deux volumes, & répéta les accuſations de déiſme & d'athéiſme contre un homme aſſez connu. Sa grande preuve était que cet homme avait, cinquante ans auparavant, traduit dans une tragédie deux vers de *Sophocle*, dans leſquels il eſt dit que les prêtres païens s'étaient ſouvent trompés. *Nonotte* envoya ſon livre à Rome au ſecrétaire des brefs ; il eſpérait un bénéfice & n'en eut point ; mais il obtint l'honneur ineſtimable de recevoir une lettre du ſecrétaire des brefs.

C'eſt une choſe plaiſante que tous ces dogues attaqués de la rage aient encore de la vanité. Ce *Nonotte*, régent

de collége & prédicateur de village, le plus ignorant des prédicateurs, avait imprimé dans fon libelle, que *Conftantin* fut en effet très-doux & très-honnête dans fa famille; qu'en conféquence le *Labarum* s'était fait voir à lui dans le ciel; que *Dioclétien* avait paffé toute fa vie à maffacrer des chrétiens pour fon plaifir, quoiqu'il les eût protégés fans interruption pendant dix-huit années; que *Clovis* ne fut jamais cruel; que les rois de ce temps-là n'eurent jamais plufieurs femmes à la fois; que les confeffionaux furent en ufage dès les premiers fiècles de l'Eglife; que ce fut une action très-méritoire de faire une croifade contre le comte de Touloufe, de lui donner le fouet, & de le dépouiller de fes Etats.

M. *Damilaville* daigna relever les erreurs de *Nonotte*, & l'avertit qu'il n'était pas poli de dire de groffes injures fans aucune raifon, à l'auteur de l'*Effai fur les mœurs & l'efprit des nations;* qu'un critique eft obligé d'avoir toujours raifon, & que *Nonotte* avait trop rarement obfervé cette loi.

Comment! s'écrie *Nonotte;* je n'aurais pas toujours raifon, moi qui fuis jéfuite, ou qui du moins l'ai été! Je pourrais me tromper, moi qui ai régenté en province & qui même ai prêché! Et voilà *Nonotte* qui fait encore un gros livre, pour prouver à l'univers que s'il s'eft trompé, c'eft fur la foi de quelques jéfuites; que par conféquent on doit le croire. Et il entaffe, il entaffe bévue fur bévue, pour fe plaindre à l'univers du tort qu'on lui fait, pour éclairer l'univers très-peu inftruit de la vanité de *Nonotte* & de fes erreurs.

Tous ces gens-là trouvent toujours mauvais qu'on ofe fe défendre contr'eux. Ils reffemblent au *Scaramouche*

de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à *Mézétin* : celui-ci déchirait un peu le rabat en fe défendant ; & *Scaramouche* lui difait : Comment ! infolent, vous me déchirez mon rabat !

De Larcher, ancien répétiteur du collége Mazarin.

UNE autre lumière de collége, un nommé *Larcher*, pouvait, fans être un méchant homme, faire un méchant livre de critique, dans lequel il femble inviter toutes les belles dames de Paris à venir coucher pour de l'argent dans l'églife Notre-Dame, avec tous les rouliers & tous les bateliers, & cela par dévotion. Il prétend que les jeunes parifiens font fort fujets à la fodomie; il cite pour fon garant un auteur grec fon favori. Il s'étend avec complaifance fur la beftialité ; & il fe fâche férieufement de ce que dans un errata de fon livre on a mis par mégarde : *Beftialité;* lifez *bêtife.*

Mais ce même *Larcher* commence fon livre comme ceux de fes confrères, par vouloir faire brûler l'abbé *Bazin.* Il l'accufe de déifme & d'athéifme, pour avoir dit que les fléaux qui affligent la nature viennent tous de la Providence. Et après cela M. *Larcher* eft tout étonné qu'on fe foit moqué de lui.

A préfent que toutes les impoftures de ces meffieurs font reconnues, que les délateurs en fait de religion, font devenus l'opprobre du genre-humain ; que leurs livres, s'ils trouvent deux ou trois lecteurs, n'excitent que la rifée ; c'eft une chofe divertiffante de voir comment tous ces gens-là s'imaginent que l'univers a les yeux fur eux ; comme ils accumulent brochures fur brochures, dans lefquelles ils prennent à témoin

tout le public de leurs innombrables efforts pour inſpirer les bonnes mœurs, la modération & la piété.

Des libelles de Langleviel, dit la Beaumelle.

On a remarqué que tous ces écrivains ſubalternes de libelles diffamatoires, ſont un compoſé d'ignorance, d'orgueil, de méchanceté & de démence. Une de leurs folies eſt de parler toujours d'eux-mêmes, eux qui par tant de raiſons ſont forcés de ſe cacher.

Un des plus inconcevables héros de cette eſpèce eſt un certain *Langleviel de la Beaumelle*, qui atteſte tout le public qu'on a mal orthographié ſon nom. Je m'appelle *Langleviel* & non pas *Langlevieux*, dit-il dans une de ſes immortelles productions; donc, tout ce qu'on me reproche eſt faux, & ne peut porter ſur moi.

Dans une autre lettre, voici comme il parle à l'univers attentif. » Le ſix du même mois parut mon ode: » on la trouva très-belle, & elle l'était pour Copenhague » où je l'envoyai, & autant pour Berlin, où il y a » peut-être moins de goût qu'à Copenhague. J'avais » le projet de faire imprimer les Claſſiques français; » mais j'en fus détourné le 27 janvier par une aventure » de galanterie qui eut des ſuites funeſtes. Je fus volé » par le capitaine *Cocchius*, dont la femme m'avait » fait des agaceries à l'opéra. Je fus condamné ſans » avoir été interrogé, ni confronté, & je fus conduit » à Spandau. J'écrivis au roi. Je crois que *Darget* » ſupprima mes lettres. Il écrivit à l'ingénieur *Leſèvre* » qu'on ne cherchait qu'à me jouer un mauvais tour. » Vous voyez que *Darget* ne me diſait pas bien fine» ment que ſon maître avait des impreſſions fâcheuſes » contre moi. »

Hé pauvre homme! qui dans le monde peut s'embarraffer fi tu as donné une galanterie à madame *Cocchius*, ou fi madame *Cocchius* te l'a donnée! qu'importe que tu aies été volé par M. *Cocchius* ou que tu l'aies volé! qu'importe que *Darget* fe foit moqué de toi! qui faura jamais qu'un natif des Cévènes ait fait une ode à Copenhague!

On retrouve par-tout la mouche d'*Efope* qui du fond d'un char, dans un chemin fablonneux, s'écriait: *Que j'élève de pouffière!*

L'orgueil des petits confifte à parler toujours de foi. L'orgueil des grands eft de n'en jamais parler. Ce dernier orgueil eft infiniment plus noble; mais il eft quelquefois un peu infultant pour la compagnie. Il veut dire : Meffieurs, vous ne valez pas la peine que je cherche à être eftimé de vous.

Tout homme a de l'orgueil; tout homme eft fenfible. Le plus habile eft celui qui fait le mieux cacher fon jeu.

Il y a un cas où l'on eft malheureufement obligé de parler de foi, & même très-long-temps; c'eft quand on a un procès. Alors il faut bien inftruire fes juges. C'eft un devoir de leur donner bonne opinion de vous. *Cicéron* en plaidant *pro domo fua*, fut obligé de rappeler fes fervices à la république: *Démofthènes* avait été réduit à la même néceffité dans fa harangue contre *Echine*. Hors de-là taifez-vous, & ne faites parler que votre mérite, fi vous en avez.

La mère du maréchal de *Villars* difait à fon fils: Ne parlez jamais de vous qu'au roi, & de votre femme à perfonne.

On pardonne à un tailleur qui vous apporte votre habit, de vouloir vous perfuader qu'il eft un très-bon

ouvrier. Sa fortune dépend de l'opinion qu'il vous inſpire.

Il était permis à *du Belloi* de vanter un peu les vers durs & mal faits de ſon Siége de Calais ; toute ſon exiſtence était fondée ſur cette pièce, auſſi inſipide qu'éblouiſſante. Si *Racine* avait parlé ainſi d'Iphigénie, il aurait révolté les lecteurs.

C'eſt preſque toujours par orgueil qu'on attaque de grands noms. *La Beaumelle* dans un de ſes libelles inſulte meſſieurs d'*Erlac*, de *Sinner*, de *Diesbae*, de *Vatteville* &c., & il s'en juſtifie en diſant que c'eſt un ouvrage de politique. Mais dans ce même libelle qu'il appelle ſon livre de politique, il dit en propres mots : (*c*) *Une république fondée par Cartouche aurait eu de plus ſages lois que la république de Solon.* Quel reſpect cet homme a pour les voleurs !

(*d*) *Le roi de Pruſſe ne tient ſon ſceptre que de l'abus que l'empereur a fait de ſa puiſſance, & de la lâcheté des autres princes.* Quel juge des rois & des royaumes !

(*e*) *Pourquoi aurions-nous de l'horreur du régicide de Charles I ? il ſerait mort aujourd'hui !*

Quelle raiſon, ou plutôt quelle exécrable démence ! Sans doute il ſerait mort aujourd'hui, puiſque cet horrible parricide fut commis en 1649. Ainſi donc il ne faut pas, ſelon *Langleviel*, déteſter *Ravaillac* parce que le grand *Henri IV* fut aſſaſſiné en 1610.

(*f*) *Cromwell & Richelieu ſe reſſemblent.* Cette reſſemblance eſt difficile à trouver, mais la folie atroce de l'auteur eſt aiſée à reconnaître.

(*c*) Num. XXXIII.
(*d*) Num. CLXXXIII.
(*e*) Num. CCX.
(*f*) *Ibid.*

Il parle de messieurs de *Maurepas*, *Chauvelin*, *Machault*, *Berrier*, en les nommant par leurs noms sans y mettre le *monsieur;* & il en parle avec un ton d'autorité qui fait rire.

Ensuite il fit le roman des mémoires de madame de *Maintenon*, dans lequel il outrage les maisons de *Noailles*, de *Richelieu*, tous les ministres de *Louis XIV*, tous les généraux d'armée; sacrifiant toujours la vérité à la fiction, pour l'amusement des lecteurs.

Ce qui paraît son chef-d'œuvre en ce genre, c'est sa réponse à un de nos écrivains qui avait dit en parlant de la France :

,, Je défie qu'on me montre aucune monarchie sur ,, la terre dans laquelle les lois, la justice distributive, ,, les droits de l'humanité, aient été moins foulés ,, aux pieds. ,,

Voici comme ce monsieur réfute cette assertion qui est de la plus exacte vérité.

,, Je ne puis relire ce passage sans indignation, ,, quand je me rappelle toutes les injustices générales ,, & particulières que commit le feu roi. Quoi! ,, *Louis XIV* était juste quand il ramenait tout à ,, lui-même, quand il oubliait (& il l'oubliait sans ,, cesse) que l'autorité n'était confiée à un seul que ,, pour la félicité de tous? Etait-il juste quand il ,, armait cent mille (*g*) hommes pour venger l'affront ,, fait par un fou (*h*) à un de ses ambassadeurs,

(*g*) Où cet ignorant a-t-il vu que *Louis XIV* ait levé une armée de cent mille hommes en 1662, dans la querelle des ambassadeurs de France & d'Espagne à Londres?

(*h*) Où a-t-il pris que le baron de *Batteville*, ambassadeur d'Espagne, était fou?

„ quand en 1667 il déclarait la guerre à l'Efpagne „ pour agrandir fes Etats malgré la légitimité d'une „ renonciation folemnelle & libre ; (*i*) quand il envahiffait la Hollande uniquement pour l'humilier ; „ quand il bombardait Gènes pour la punir de n'être „ pas fon alliée ; (*k*) quand il s'obftinait à ruiner „ totalement la France pour placer un de fes petits-„ fils fur un trône étranger ? (*l*)

„ Etait-il jufte, refpectait-il les lois, était-il plein „ des droits de l'humanité quand il écrafait fon „ peuple d'impôts, (*m*) quand pour foutenir des „ entreprifes imprudentes il imaginait mille nouvelles „ efpèces de tributs, telles que le papier marqué qui „ excita une révolte à Rennes & à Bordeaux ; quand „ en 1691 (*n*) il abymait par quatre-vingts édits „ burfaux quatre-vingts mille familles ; quand en „ 1692 (*o*) il extorquait l'argent de fes fujets par

(*i*) Où a-t-il pris qu'une renonciation d'une mineure eft libre ? Il ignore d'ailleurs la loi de devolution qui adjugeait la Flandre au roi de France.

(*k*) Ce n'était pas pour la punir de n'être pas fon alliée, mais d'avoir fecouru fes ennemis fon etant alliée.

(*l*) Oublie-t-il les droits du roi d'Efpagne, le teftament de *Charles*, les vœux de la nation, l'ambaffade qui vint demander à *Louis XIV* fon petit-fils pour roi ? *Langleviel* veut-il détrôner les fouverains d'Efpagne, de Naples, de Sicile, & de Parme ?

(*m*) Il remit pour quatre millions d'impôts en 1662, & il fournit du blé aux pauvres à fes depens.

(*n*) Il ne mit aucun impôt fur le peuple en 1691, dans le plus fort d'une guerre très-ruineufe. Il créa pour un million de rentes fur l'hôtel-de-ville, des augmentations de gages, de nouveaux offices, & pas une feule taxe fur les cultivateurs ni fur les marchands. Son revenu, cette année, ne monta qu'à cent douze millions deux cents cinquante & une mille livres.

(*o*) Même erreur.

„ cinquante-cinq édits, quand en 1693 (*p*) il „ épuifait leur patience & appauvriffait leur misère „ par foixante autres?

„ Protégeait il les lois, obfervait-il la juftice diftri- „ butive, refpectait-il les droits de l'humanité, fefait-il „ de grandes chofes pour le bien public, mettait-il „ la France au-deffus de toutes les monarchies de la „ terre, quand pour abattre par les fondemens „ un édit accordé au cinquième de la nation, il „ furféyait en 1676 pour trois ans les dettes des „ profélytes? „ (*q*)

Ce n'eft pas le feul endroit où ce monfieur infulte avec brutalité à la mémoire d'un de nos grands rois, & qui eft fi chère à fon fucceffeur. Il a ofé dire ailleurs que *Louis XIV* avait empoifonné le marquis de *Louvois* fon miniftre. (*r*) Que le régent avait empoifonné la famille royale, (*s*) & que le père du prince de *Condé* d'aujourd'hui avait fait affaffiner *Vergier*. Que la maifon d'Autriche a des empoifonneurs à gages.

Une fois, il s'eft avifé de faire le plaifant dans une brochure contre l'hiftoire de *Henri IV*. Quelle plaifanterie!

(*p*) Même erreur. Il eft donc démontré que cet ignorant eft le plus infame calomniateur, & de qui? de fes rois.

(*q*) Cette grâce accordee aux profelytes n'était point à charge à l'Etat: on voit feulement dans cette obfervation, l'audace d'un petit huguenot qui a été apprentif prédicant à Genève, & qui n'imitant pas la fageffe de fes confrères, s'eft rendu indigne de la protection qu'il a furprife en France.

(*r*) Tom. III, pag. 269 & 270 du *Siècle de Louis XIV*, qu'il falfifia, & qu'il vendit, chargé de notes infames, à un libraire de Francfort, nommé *Eflinger*, comme il a eu l'impudence de l'avouer lui-même.

(*s*) Tom. III, pag. 323.

» Je lis avec un charme infini, dans l'hiſtoire du » Mogol, (*t*) que le petit-fils de *Sha-Abas* fut bercé » pendant ſept ans par des femmes, qu'enſuite il fut » bercé pendant huit ans par des hommes ; qu'on » l'accoutuma de bonne heure à s'adorer lui-même & » à ſe croire formé d'un autre limon que ſes ſujets ; » que tout ce qui l'environnait avait ordre de lui » épargner le pénible ſoin d'agir, de penſer, de » vouloir, & de le rendre inhabile à toutes les » fonctions du corps & de l'ame ; qu'en conſéquence » un prêtre le diſpenſait de la fatigue de prier de ſa » bouche le grand être ; que certains officiers étaient » prépoſés pour lui mâcher noblement, comme dit » *Rabelais*, le peu de paroles qu'il avait à prononcer ; » que d'autres lui tâtaient le pouls trois ou quatre » fois le jour comme à un agoniſant ; qu'à ſon lever, » qu'à ſon coucher trente ſeigneurs accouraient, l'un » pour lui dénouer l'aiguillette, l'autre pour le » déconſtiper, celui-ci pour l'accoutrer d'une chemiſe, » celui-là pour l'armer d'un cimeterre, chacun pour » s'emparer du membre dont il avait la ſurinten- » dance. Ces particularités me plaiſent, parce » qu'elles me donnent une idée nette du caractère » des Indiens, & que d'ailleurs elles me font aſſez » entrevoir celui du petit-fils de *Sha-Abas*, de cet » empereur automate. »

Cet homme eſt bien mal inſtruit de l'éducation des princes mogols. Ils ſont à trois ans entre les mains des eunuques, & non entre les mains des femmes. Il n'y a point de ſeigneurs à leur lever & à leur coucher ; on ne leur dénoue point l'aiguillette. On voit aſſez

(*t*) Page 25.

qui l'auteur veut désigner. Mais reconnaîtra-t-on à ce portrait le fondateur des invalides, de l'observatoire, de St Cyr; le protecteur généreux d'une famille royale infortunée; le conquérant de la Franche-Comté, de la Flandre française, le fondateur de la marine, le rémunérateur éclairé de tous les arts utiles ou agréables; le législateur de la France qui reçut son royaume dans le plus horrible désordre, & qui le mit au plus haut point de la gloire & de la grandeur; enfin le roi que dom *Ustaris*, cet homme d'Etat si estimé, appelle *un homme prodigieux*, malgré des défauts inséparables de la nature humaine?

Y reconnaîtra-t-on le vainqueur de Fontenoy & de Laufelt, qui donna la paix à ses ennemis étant victorieux; le fondateur de l'école militaire qui, à l'exemple de son aïeul, n'a jamais manqué de tenir son conseil? où est ce petit fils automate de *Sha-Abas*?

Qui ne voit la délicate allusion de ce brave homme, ainsi que la profonde science de ce grand écrivain! il croit que *Sha-Abas* était un mogol, & c'était un persan de la race des sophi. Il appelle au hasard son petit-fils automate; & ce petit-fils était *Abas*, second fils de *Saïn-Mirza*, qui remporta quatre victoires contre les Turcs, & qui fit ensuite la guerre aux Mogols.

C'est ainsi que ce pauvre homme a écrit tous ses libelles; c'est ainsi qu'il fit le pitoyable roman de madame de *Maintenon*, parlant d'ailleurs de tout à tort & à travers, avec une suffisance qui ne serait pas permise au plus savant homme de l'Europe.

De quelle indignation n'est-on pas saisi quand on voit un misérable échappé des Cévènes, élevé par charité, & souillé des actions les plus infames, oser

parler

parler ainſi des rois, s'emporter jusqu'à une licence ſi effrénée ; abuſer à ce point du mépris qu'on a pour lui, & de l'indulgence qu'on a eue de ne le condamner qu'à ſix mois de cachot !

On ne ſait pas combien de telles horreurs ſont tort à la littérature. C'eſt-là pourtant ce qui lui attire des entraves rigoureuſes. Ce ſont ces abominables libelles dignes de la potence qui ſont qu'on eſt ſi difficile ſur les bons livres.

Il vient de paraître un de ces ouvrages de ténèbres, (*u*) où depuis le monarque juſqu'au dernier citoyen, tout le monde eſt inſulté avec ſureur ; où la calomnie la plus atroce & la plus abſurde diſtille un poiſon affreux ſur tout ce qu'on reſpecte & qu'on aime. L'auteur s'eſt dérobé à l'exécration publique ; mais *la Beaumelle* s'y eſt offert.

Puiſſent les jeunes ſous qui ſeraient tentés de ſuivre de tels exemples, & qui, ſans talens & ſans ſcience, ont la rage d'écrire, ſentir à quoi une telle frénéſie les expoſe. On riſque la corde ſi on eſt connu ; & ſi on ne l'eſt pas, on vit dans la fange & dans la crainte. La vie d'un forçat eſt préférable à celle d'un ſeſeur de libelles ; car l'un peut avoir été condamné injuſtement aux galères, & l'autre les mérite.

Obſervation ſur tous ces libelles diffamatoires.

QUE tous ceux qui ſont tentés d'écrire de telles infamies ſe diſent : Il n'y a point d'exemple qu'un libelle ait fait le moindre bien à ſon auteur : jamais

(*u*) Gazetier cuiraſſé.

on ne recueillit de profit ni de gloire dans cette carrière honteuſe. De tous ces libelles contre *Louis XIV*, il n'en eſt pas un ſeul aujourd'hui qui ſoit un livre de bibliothèque, & qui ne ſoit tombé dans un oubli profond. De cent combats meurtriers livrés dans une guerre, & dont chacun ſemblait devoir décider du deſtin d'un Etat, il en eſt à peine trois ou quatre qui laiſſent un long ſouvenir; les événemens tombent les uns ſur les autres, comme les feuilles dans l'automne pour diſparaître ſur la terre ; & un gredin voudrait que ſon libelle obſcur demeurât dans la mémoire des hommes ? Le gredin vous répond : On ſe ſouvient des vers d'*Horace* contre *Pantolabus*, contre *Nomentanus ;* & de ceux de *Boileau* contre *Cotin* & l'abbé de *Pure*. On réplique au gredin : Ce ne ſont point là des libelles; ſi tu veux mortifier tes adverſaires, tâche d'imiter *Boileau* & *Horace :* mais quand tu auras un peu de leur bon ſens & de leur génie, tu ne feras plus de libelles.

R.

RAISON.

DANS le temps que toute la France était folle du ſyſtème de *Laſs*, & qu'il était contrôleur-général, un homme qui avait toujours raiſon vint lui dire en préſence d'une grande aſſemblée :

Monſieur, vous êtes le plus grand fou, le plus grand ſot, ou le plus grand fripon, qui ait encore paru parmi nous ; & c'eſt beaucoup dire : voici comme je

le prouve. Vous avez imaginé qu'on peut décupler les richesses d'un Etat avec du papier ; mais ce papier ne pouvant représenter que l'argent représentatif des vraies richesses qui sont les productions de la terre & des manufactures, il faudrait que vous eussiez commencé par nous donner dix fois plus de blé, de vin, de drap & de toile &c. Ce n'est pas assez, il faudrait être sûr du débit.

Or vous faites dix fois plus de billets que nous n'avons d'argent & de denrées, donc vous êtes dix fois plus extravagant, ou plus inepte, ou plus fripon, que tous les contrôleurs ou surintendans qui vous ont précédé. Voici d'abord comme je prouve ma majeure.

A peine avait-il commencé sa majeure qu'il fut conduit à St Lazare.

Quand il fut sorti de St Lazare, où il étudia beaucoup & où il fortifia sa raison, il alla à Rome ; il demanda une audience publique au pape, à condition qu'on ne l'interromprait point dans sa harangue ; & il lui parla en ces termes.

Saint père, vous êtes un antechrist, & voici comme je le prouve à votre sainteté. J'appelle antechrist ou antichrist, selon la force du mot, celui qui fait tout le contraire de ce que le CHRIST a fait & commandé. Or le CHRIST a été pauvre, & vous êtes très riche ; il a payé le tribut, & vous exigez des tributs ; il a été soumis aux puissances, & vous êtes devenu puissance ; il marchait à pied, & vous allez à Castel-Gandolfe dans un équipage somptueux ; il mangeait tout ce qu'on voulait bien lui donner, & vous voulez que nous mangions du poisson le vendredi & le samedi, quand

nous habitons loin de la mer & des rivières ; il a défendu à *Simon-Barjone* de se servir de l'épée, & vous avez des épées à votre service &c. &c. &c. Donc en ce sens votre sainteté est antichrist. Je vous révère fort en tout autre sens, & je vous demande une indulgence *in articulo mortis*. On mit mon homme au château St Ange.

Quand il fut sorti du château St Ange, il courut à Venise, & demanda à parler au doge. Il faut, lui dit-il, que votre sérénité soit un grand extravagant d'épouser tous les ans la mer : car premièrement, on ne se marie qu'une fois avec la même personne; secondement, votre mariage ressemble à celui d'*Arlequin*, lequel était à moitié fait, attendu qu'il ne manquait que le consentement de la future ; troisièmement, qui vous a dit qu'un jour d'autres puissances maritimes ne vous déclareraient pas inhabile à consommer le mariage ?

Il dit, & on l'enferma dans la tour de St Marc.

Quand il fut sorti de la tour de St Marc, il alla à Constantinople ; il eut audience du mufti, & lui parla en ces termes : Votre religion, quoiqu'elle ait de bonnes choses, comme l'adoration du grand Etre, & la nécessité d'être juste & charitable, n'est d'ailleurs qu'un réchauffé du judaïsme, & un ramas ennuyeux de contes de ma mère-l'oie. Si l'archange *Gabriel* avait apporté de quelque planète les feuilles du Koran à *Mahomet*, toute l'Arabie aurait vu descendre *Gabriel*: personne ne l'a vu ; donc *Mahomet* n'était qu'un imposteur hardi qui trompa des imbécilles.

A peine eut-il prononcé ces paroles qu'il fut empalé. Cependant il avait eu toujours raison.

RARE.

RARE en physique est opposé à dense. En morale, il est opposé à commun.

Ce dernier rare est ce qui excite l'admiration. On n'admire jamais ce qui est commun, on en jouit.

Un curieux se préfère au reste des chétifs mortels, quand il a dans son cabinet une médaille rare qui n'est bonne à rien; un livre rare que personne n'a le courage de lire; une vieille estampe d'*Albert-dure*, mal dessinée & mal empreinte: il triomphe s'il a dans son jardin un arbre rabougri venu d'Amérique. Ce curieux n'a point de goût, il n'a que de la vanité. Il a ouï-dire que le beau est rare; mais il devrait savoir que tout rare n'est point beau.

Le beau est rare dans tous les ouvrages de la nature, & dans ceux de l'art.

Quoiqu'on ait dit bien du mal des femmes, je maintiens qu'il est plus rare de trouver des femmes parfaitement belles que de passablement bonnes.

Vous rencontrerez dans les campagnes dix mille femmes attachées à leur ménage, laborieuses, sobres, nourrissant, élevant, instruisant leurs enfans; & vous en trouverez à peine une que vous puissiez montrer aux spectacles de Paris, de Londres, de Naples, ou dans les jardins publics, & qu'on puisse regarder comme une beauté.

De même, dans les ouvrages de l'art, vous avez dix mille barbouillages contre un chef-d'œuvre.

Si tout était beau & bon, il eſt clair qu'on n'admirerait plus rien; on jouirait. Mais aurait-on du plaiſir en jouiſſant? c'eſt une grande queſtion.

Pourquoi les beaux morceaux du Cid, des Horaces, de Cinna, eurent-ils un ſuccès ſi prodigieux? c'eſt que dans la profonde nuit où l'on était plongé, on vit briller tout à coup une lumière nouvelle que l'on n'attendait pas. C'eſt que ce beau était la choſe du monde la plus rare.

Les boſquets de Verſailles étaient une beauté unique dans le monde, comme l'étaient alors certains morceaux de *Corneille.* S[t] Pierre de Rome eſt unique, & on vient du bout du monde s'extaſier en le voyant.

Mais ſuppoſons que toutes les égliſes de l'Europe égalent S. Pierre de Rome, que toutes les ſtatues ſoient des Vénus de Médicis, que toutes les tragédies ſoient auſſi belles que l'Iphigénie de *Racine*, tous les ouvrages de poëſie auſſi bien faits que l'Art poëtique de *Boileau*, toutes les comédies auſſi bonnes que le Tartuffe, & ainſi en tout genre; aurez-vous alors autant de plaiſir à jouir des chefs-d'œuvre rendus communs, qu'ils vous en feſaient goûter quand ils étaient rares? Je dis hardiment que non : & je crois qu'alors l'ancienne école a raiſon, elle qui l'a ſi rarement. *Ab aſſuetis non fit paſſio.* Habitude ne fait point paſſion.

Mais, mon cher lecteur, en ſera-t-il de même dans les œuvres de la nature? Serez-vous dégoûté ſi toutes les filles ſont belles comme *Hélène;* & vous, meſdames, ſi tous les garçons ſont des *Pâris?* Suppoſons que tous les vins ſoient excellens, aurez-vous moins d'envie de boire? ſi les perdreaux, les faiſandeaux, les gelinotes ſont communs en tout temps, aurez-vous moins

d'appétit ? Je dis encore hardiment que non, malgré l'axiome de l'école, *habitude ne fait point passion :* & la raison, vous le savez ; c'est que tous les plaisirs que la nature nous donne sont des besoins toujours renaissans, des jouissances nécessaires, & que les plaisirs des arts ne sont pas nécessaires. Il n'est pas nécessaire à l'homme d'avoir des bosquets où l'eau jaillisse jusqu'à cent pieds de la bouche d'une figure de marbre, & d'aller au sortir de ces bosquets voir une belle tragédie. Mais les deux sexes sont toujours nécessaires l'un à l'autre. La table & le lit sont nécessaires. L'habitude d'être alternativement sur ces deux trônes ne vous dégoûtera jamais.

Quand les petits savoyards montrèrent pour la première fois la rareté, la curiosité, rien n'était plus rare en effet. C'était un chef-d'œuvre d'optique inventé, dit-on, par *Kirker ;* mais cela n'était pas nécessaire, & il n'y a plus de fortune à espérer dans ce grand art.

On admira dans Paris un rhinocéros il y a quelques années. S'il y avait dans une province dix mille rhinocéros, on ne courrait après eux que pour les tuer. Mais qu'il y ait cent mille belles femmes, on courra toujours après elles pour les ...... honorer.

RAVAILLAC.

J'AI connu dans mon enfance un chanoine de Péronne, âgé de quatre-vingt-douze ans, qui avait été élevé par un des plus furieux bourgeois de la ligue. Il disait toujours : *Feu monsieur de Ravaillac.* Ce chanoine avait

conſervé pluſieurs manuſcrits très-curieux de ces temps apoſtoliques, quoiqu'ils ne fiſſent pas beaucoup d'honneur à ſon parti; en voici un qu'il laiſſa à mon oncle.

Dialogue d'un page du duc de Sully, & de maître Fileſac, docteur de Sorbonne, l'un des deux confeſſeurs de Ravaillac.

MAITRE FILESAC.

Dieu merci, mon cher enfant, *Ravaillac* eſt mort comme un ſaint. Je l'ai entendu en confeſſion; il s'eſt repenti de ſon péché, & a fait un ferme propos de n'y plus retomber. Il voulait recevoir la ſainte communion; mais ce n'eſt pas ici l'uſage comme à Rome; ſa pénitence lui en a tenu lieu; & il eſt certain qu'il eſt en paradis.

LE PAGE.

Lui en paradis? dans le jardin? lui! ce monſtre!

MAITRE FILESAC.

Oui, mon bel enfant, dans le jardin, dans le ciel, c'eſt la même choſe.

LE PAGE.

Je le veux croire; mais il a pris un mauvais chemin pour y arriver.

MAITRE FILESAC.

Vous parlez en jeune huguenot. Apprenez que ce que je vous dis eſt de foi. Il a eu l'attrition; & cette attrition, jointe au ſacrement de confeſſion, opère immanquablement ſalvation, qui mène droit en paradis où il prie maintenant DIEU pour vous.

LE PAGE.

Je ne veux point du tout qu'il parle à DIEU de moi. Qu'il aille au diable avec ſes prières & ſon attrition.

MAITRE FILESAC.

Dans le fond c'était une bonne ame. Son zèle l'a emporté, il a mal fait; mais ce n'était pas en mauvaiſe intention. Car dans tous ſes interrogatoires il a répondu qu'il n'avait aſſaſſiné le roi que parce qu'il allait faire la guerre au pape, & que c'était la faire à DIEU. Ses ſentimens étaient fort chrétiens. Il eſt ſauvé, vous dis-je; il était lié, & je l'ai délié.

LE PAGE.

Ma foi, plus je vous écoute, plus vous me paraiſſez un homme à lier vous-même. Vous me faites horreur.

MAITRE FILESAC.

C'eſt que vous n'êtes pas encore dans la bonne voie; vous y ferez un jour. Je vous ai toujours dit que vous n'étiez pas loin du royaume des cieux, mais le moment n'eſt pas encore venu.

LE PAGE.

Le moment ne viendra jamais de me faire croire que vous avez envoyé *Ravaillac* en paradis.

MAITRE FILESAC.

Dès que vous ſerez converti, comme je l'eſpère, vous le croirez comme moi; mais en attendant, ſachez que vous & le duc de *Sully* votre maître, vous ſerez damnés à toute éternité avec *Judas Iſcariote* & le mauvais riche, tandis que *Ravaillac* eſt dans le ſein d'*Abraham*.

LE PAGE.

Comment coquin!

MAITRE FILESAC.

Point d'injures, petit fils; il eſt défendu d'appeler ſon frère *raca*. On eſt alors coupable de la gehenne ou gebenne du feu. Souffrez que je vous endoctrine ſans vous fâcher.

LE PAGE.

Va, tu me parais ſi raca que je ne me fâcherai plus.

MAITRE FILESAC.

Je vous diſais donc qu'il eſt de foi que vous ſerez damné; & malheureuſement notre cher *Henri IV* l'eſt déjà, comme la ſorbonne l'avait toujours prévu.

LE PAGE.

Mon cher maître damné! attends, attends, ſcélérat, un bâton, un bâton.

MAITRE FILESAC.

Calmez-vous, petit fils, vous m'avez promis de m'écouter patiemment. N'eſt-il pas vrai que le grand *Henri* eſt mort ſans confeſſion? N'eſt-il pas vrai qu'il était en péché mortel, étant encore amoureux de madame la princeſſe de *Condé*, & qu'il n'a pas eu le temps de demander le ſacrement de pénitence; DIEU ayant permis qu'il ait été frappé à l'oreillette gauche du cœur, & que le ſang l'ait étouffé en un inſtant? Vous ne trouverez abſolument aucun bon catholique qui ne vous diſe les mêmes vérités que moi.

LE PAGE.

Tais-toi, maître fou; si je croyais que tes docteurs enseignassent une doctrine si abominable, j'irais sur le champ les brûler dans leurs loges.

MAITRE FILESAC.

Encore une fois, ne vous emportez pas, vous l'avez promis. Monseigneur le marquis de *Conchini*, qui est un bon catholique, saurait bien vous empêcher d'être assez sacrilége pour maltraiter mes confrères.

LE PAGE.

Mais en conscience, maître *Filesac*, est-il bien vrai que l'on pense ainsi dans ton parti?

MAITRE FILESAC.

Soyez-en très-sûr; c'est notre catéchisme.

LE PAGE.

Ecoute; il faut que je t'avoue qu'un de tes sorboniqueurs m'avait presque séduit l'an passé. Il m'avait fait espérer une pension sur un bénéfice. Puisque le roi, me disait-il, a entendu la messe en latin, vous qui n'êtes qu'un petit gentilhomme, vous pourriez bien l'entendre aussi sans déroger. DIEU a soin de ses élus, il leur donne des mitres, des crosses, & prodigieusement d'argent. Vos réformés vont à pied & ne savent qu'écrire. Enfin, j'étais ébranlé; mais après ce que tu viens de me dire, j'aimerais cent fois mieux me faire mahométan que d'être de ta secte.

Ce page avait tort. On ne doit point se faire mahométan parce qu'on est affligé; mais il faut pardonner à un jeune homme sensible, & qui aimait tant *Henri IV*. Maître *Filesac* parlait suivant sa théologie, & le petit page selon son cœur.

RELIGION.

SECTION PREMIERE.

LES épicuriens qui n'avaient nulle religión, recommandaient l'éloignement des affaires publiques, l'étude & la concorde. Cette fecte était une fociété d'amis; car leur principal dogme était l'amitié. *Atticus*, *Lucrèce*, *Memmius*, & quelques hommes de cette trempe, pouvaient vivre très-honnêtement enfemble, & cela fe voit dans tous les pays; philofophez tant qu'il vous plaira entre vous. Je crois entendre des amateurs qui fe donnent un concert d'une mufique favante & rafinée; mais gardez-vous d'exécuter ce concert devant le vulgaire ignorant & brutal; il pourrait vous caffer vos inftrumens fur vos têtes. Si vous avez une bourgade à gouverner, il faut qu'elle ait une religion.

Je ne parle point ici de la nôtre; elle eft la feule bonne, la feule néceffaire, la feule prouvée, & la feconde révélée.

Aurait-il été poffible à l'efprit humain, je ne dis pas d'admettre une religion qui approchât de la nôtre, mais qui fût moins mauvaife que toutes les autres religions de l'univers enfemble? & quelle ferait cette religion?

Ne ferait-ce point celle qui nous propoferait l'adoration de l'Etre fuprême, unique, infini, éternel, formateur du monde, qui le meut & le vivifie, *cui nec fimile nec fecundum*; celle qui nous réunirait à cet Etre

des êtres pour prix de nos vertus, & qui nous en féparerait pour le châtiment de nos crimes?

Celle qui admettrait très-peu de dogmes inventés par la démence orgueilleufe, éternels fujets de difpute; celle qui enfeignerait une morale pure fur laquelle on ne difputa jamais?

Celle qui ne ferait point confifter l'effence du culte dans des vaines cérémonies, comme de vous cracher dans la bouche, ou de vous ôter un bout de votre prépuce, ou de vous couper un tefticule, attendu qu'on peut remplir tous les devoirs de la fociété avec deux tefticules & un prépuce entier, & fans qu'on vous crache dans la bouche?

Celle de fervir fon prochain pour l'amour de DIEU, au lieu de le perfécuter, de l'égorger au nom de DIEU; celle qui tolérerait toutes les autres, & qui, méritant ainfi la bienveillance de toutes, ferait feule capable de faire du genre-humain un peuple de frères?

Celle qui aurait des cérémonies auguftes dont le vulgaire ferait frappé, fans avoir des myftères qui pourraient révolter les fages & irriter les incrédules?

Celle qui offrirait aux hommes plus d'encouragemens aux vertus fociales, que d'expiations pour les perverfités?

Celle qui affurerait à fes miniftres un revenu affez honorable pour les faire fubfifter avec décence, & ne leur laifferait jamais ufurper des dignités & un pouvoir qui pourraient en faire des tyrans? Celle qui établirait des retraites commodes pour la vieilleffe & pour la maladie, mais jamais pour la fainéantife?

Une grande partie de cette religion eft déjà dans le cœur de plufieurs princes, & elle fera dominante

dès que les articles de paix perpétuelle que l'abbé de *St Pierre* a proposés seront signés de tous les potentats.

SECTION II.

JE méditais cette nuit; j'étais absorbé dans la contemplation de la nature; j'admirais l'immensité, le cours, les rapports de ces globes infinis que le vulgaire ne sait pas admirer.

J'admirais encore plus l'intelligence qui préside à ces vastes ressorts. Je me disais : il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce spectacle; il faut être stupide pour n'en pas reconnaître l'auteur ; il faut être fou pour ne pas l'adorer. Quel tribut d'adoration dois-je lui rendre ? ce tribut ne doit-il pas être le même dans toute l'étendue de l'espace, puisque c'est le même pouvoir suprême qui règne également dans cette étendue?

Un être pensant, qui habite dans une étoile de la voie lactée, ne lui doit-il pas le même hommage que l'être pensant sur ce petit globe où nous sommes? La lumière est uniforme pour l'astre de Sirius & pour nous; la morale doit être uniforme.

Si un animal sentant & pensant dans Sirius est né d'un père & d'une mère tendres qui aient été occupés de son bonheur, il leur doit autant d'amour & de soins que nous en devons ici à nos parens. Si quelqu'un dans la voie lactée voit un indigent estropié, s'il peut le soulager & s'il ne le fait pas, il est coupable envers tous les globes.

Le cœur a par-tout les mêmes devoirs : ſur les marches du trône de DIEU, s'il a un trône ; & au fond de l'abyme, s'il eſt un abyme.

J'étais plongé dans ces idées, quand un de ces génies qui rempliſſent les intermondes deſcendit vers moi. Je reconnus cette même créature aérienne qui m'avait apparu autrefois pour m'apprendre combien les jugemens de DIEU diffèrent des nôtres, & combien une bonne action eſt préférable à la controverſe. (*)

Il me tranſporta dans un déſert tout couvert d'oſſemens entaſſés ; & entre ces monceaux de morts il y avait des allées d'arbres toujours verds, & au bout de chaque allée un grand homme d'un aſpect auguſte, qui regardait avec compaſſion ces triſtes reſtes.

Hélas ! mon archange, lui dis-je, où m'avez-vous mené ? A la déſolation, me répondit-il. Et qui ſont ces beaux patriarches que je vois immobiles & attendris au bout de ces allées vertes, & qui ſemblent pleurer ſur cette foule innombrable de morts ? Tu le ſauras, pauvre créature humaine, me répliqua le génie des intermondes ; mais auparavant il faut que tu pleures.

Il commença par le premier amas. Ceux-ci, dit-il, ſont les vingt-trois mille juifs qui danſèrent devant un veau, avec les vingt-quatre mille qui furent tués ſur des filles madianites. Le nombre des maſſacrés pour des délits ou des mépriſes pareilles ſe monte à près de trois cents mille.

Aux allées ſuivantes ſont les charniers des chrétiens égorgés les uns par les autres pour des diſputes métaphyſiques. Ils ſont diviſés en pluſieurs monceaux de

(*) Voyez *Dogme*.

quatre fiècles chacun. Un feul aurait monté jufqu'au ciel; il a fallu les partager.

Quoi! m'écriai-je, des frères ont traité ainfi leurs frères, & j'ai le malheur d'être dans cette confrairie!

Voici, dit l'efprit, les douze millions d'américains tués dans leur patrie, parce qu'ils n'avaient pas été baptifés. Hé mon Dieu! que ne laiffiez-vous ces offemens affreux fe deffécher dans l'hémifphère où leurs corps naquirent, & où ils furent livrés à tant de trépas différens? Pourquoi réunir ici tous ces monumens abominables de la barbarie & du fanatifme? — Pour t'inftruire.

Puifque tu veux m'inftruire, dis-je au génie, apprends-moi s'il y a eu d'autres peuples que les chrétiens & les Juifs à qui le zèle & la religion, malheureufement tournée en fanatifme, aient infpiré tant de cruautés horribles. Oui, me dit-il; les mahométans fe font fouillés des mêmes inhumanités, mais rarement; & lorfqu'on leur a demandé *amman*, miféricorde, & qu'on leur a offert le tribut, ils ont pardonné.

Pour les autres nations, il n'y en a aucune depuis l'exiftence du monde qui ait jamais fait une guerre purement de religion. Suis-moi maintenant. Je le fuivis.

Un peu au-delà de ces piles de morts nous trouvâmes d'autres piles; c'étaient des facs d'or & d'argent, & chacune avait fon étiquette. *Subftance des hérétiques maffacrés au dix-huitième fiècle, au dix-fept, au feizième.* Et ainfi en remontant: *Or & argent des Américains égorgés* &c. &c. Et toutes ces piles étaient furmontées de

croix,

croix, de mitres, de crosses, de tiares enrichies de pierreries.

Quoi! mon génie, ce fut donc pour avoir ces richesses qu'on accumula ces morts? — Oui, mon fils.

Je versai des larmes; & quand j'eus mérité par ma douleur qu'il me menât au bout des allées vertes, il m'y conduisit.

Contemple, me dit-il, les héros de l'humanité qui ont été les bienfaiteurs de la terre, & qui se sont tous réunis à bannir du monde, autant qu'ils l'ont pu, la violence & la rapine. Interroge les.

Je courus au premier de la bande; il avait une couronne sur la tête, & un petit encensoir à la main; je lui demandai humblement son nom. Je suis *Numa Pompilius*, me dit-il; je succédai à un brigand, & j'avais des brigands à gouverner: je leur enseignai la vertu & le culte de DIEU, ils oublièrent après moi plus d'une fois l'un & l'autre; je défendis qu'il y eût dans les temples aucun simulacre, parce que la Divinité qui anime la nature ne peut être représentée. Les Romains n'eurent sous mon règne ni guerres ni séditions, & ma religion ne fit que du bien. Tous les peuples voisins vinrent honorer mes funérailles, ce qui n'est arrivé qu'à moi.

Je lui baisai la main, & j'allai au second; c'était un beau vieillard d'environ cent ans, vêtu d'une robe blanche; il mettait le doigt médium sur sa bouche, & de l'autre main il jetait des feves derriere lui. Je reconnus *Pythagore*. Il m'assura qu'il n'avait jamais eu de cuisse d'or, & qu'il n'avait point été coq; mais qu'il avait gouverné les Crotoniates avec autant de justice que *Numa* gouvernait les Romains, à peu près

de fon temps ; & que cette juftice était la chofe du monde la plus néceffaire & la plus rare. J'appris que les pythagoriciens fefaient leur examen de confcience deux fois par jour. Les honnêtes gens ! & que nous fommes loin d'eux ! Mais nous qui n'avons été pendant treize cents ans que des affaffins, nous difons que ces fages étaient des orgueilleux.

Je ne dis mot à *Pythagore* pour lui plaire, & je paffai à *Zoroaftre* qui s'occupait à concentrer le feu célefte dans le foyer d'un miroir concave, au milieu d'un veftibule à cent portes qui toutes conduifent à la fageffe. Sur la principale de ces portes, (*a*) je lus ces paroles qui font le précis de toute la morale, & qui abrègent toutes les difputes des cafuiftes :

Dans le doute fi une action eft bonne ou mauvaife, abftiens-toi.

Certainement, dis-je à mon génie, les barbares qui ont immolé toutes les victimes dont j'ai vu les offemens, n'avaient pas lu ces belles paroles.

Nous vîmes enfuite les *Zaleucus*, les *Thalès*, les *Anaximandres*, & tous les fages qui avaient cherché la vérité & pratiqué la vertu.

Quand nous fûmes à *Socrate*, je le reconnus bien vîte à fon nez épaté. (*b*) Hé bien, lui dis-je, vous voilà donc au nombre des confidens du Très-Haut ! tous les habitans de l'Europe, excepté les Turcs & les Tartares de Crimée qui ne favent rien, prononcent votre nom avec refpect. On le révère, on l'aime ce grand nom, au point qu'on a voulu favoir ceux de

(*a*) Les préceptes de *Zoroaftre* font appellés *portes*, & font au nombre de cent.

(*b*) Voyez *Xénophon*.

vos persécuteurs. On connaît *Mélitus* & *Anitus* à cause de vous, comme on connaît *Ravaillac* à cause de *Henri IV;* mais je ne connais que ce nom d'*Anitus*. Je ne sais pas précisément quel était ce scélérat par qui vous fûtes calomnié, & qui vînt à bout de vous faire condamner à la ciguë.

Je n'ai jamais pensé à cet homme depuis mon aventure, me répondit *Socrate ;* mais puisque vous m'en faites souvenir, je le plains beaucoup. C'était un méchant prêtre qui fesait secrétement un commerce de cuirs, négoce réputé honteux parmi nous. Il envoya ses deux enfans dans mon école. Les autres disciples leur reprochèrent leur père le corroyeur ; ils furent obligés de sortir. Le père irrité n'eut point de cesse qu'il n'eût ameuté contre moi tous les prêtres & tous les sophistes. On persuada au conseil des cinq cents que j'étais un impie qui ne croyait pas que la *Lune*, *Mercure* & *Mars* fussent des dieux. En effet, je pensais comme à présent qu'il n'y a qu'un Dieu, maître de toute la nature. Les juges me livrèrent à l'empoisonneur de la république ; il accourcit ma vie de quelques jours : je mourus tranquillement à l'âge de soixante & dix ans ; & depuis ce temps-là je passe une vie heureuse avec tous ces grands-hommes que vous voyez, & dont je suis le moindre.

Après avoir joui quelque temps de l'entretien de *Socrate*, je m'avançai avec mon guide dans un bosquet situé au-dessus des bocages où tous ces sages de l'antiquité semblaient goûter un doux repos.

Je vis un homme d'une figure douce & simple, qui me parut âgé d'environ trente-cinq ans. Il jetait de loin des regards de compassion sur ces amas d'ossemens

blanchis, à travers desquels on m'avait fait passer pour arriver à la demeure des sages. Je fus étonné de lui trouver les pieds enflés & sanglans, les mains de même, le flanc percé, & les côtes écorchées de coups de fouet. Hé bon Dieu, lui dis-je, est-il possible qu'un juste, un sage soit dans cet état ? je viens d'en voir un qui a été traité d'une manière bien odieuse, mais il n'y a pas de comparaison entre son supplice & le vôtre. De mauvais prêtres & de mauvais juges l'ont empoisonné; est-ce aussi par des prêtres & par des juges que vous avez été assassiné si cruellement ?

Il me répondit *oui* avec beaucoup d'affabilité.

Et qui étaient donc ces monstres ?

C'étaient des hypocrites.

Ah ! c'est tout dire ; je comprends par ce seul mot qu'ils durent vous condamner au dernier supplice. Vous leur aviez donc prouvé, comme *Socrate*, que la *Lune* n'était pas une déesse, & que *Mercure* n'était pas un dieu ?

Non, il n'était pas question de ces planètes. Mes compatriotes ne savaient point du tout ce que c'est qu'une planète; ils étaient tous de francs ignorans. Leurs superstitions étaient toutes différentes de celles des Grecs.

Vous voulûtes donc leur enseigner une nouvelle religion ?

Point du tout ; je leur disais simplement : Aimez DIEU *de tout votre cœur & votre prochain comme vous-même, car c'est-là tout l'homme. Jugez si ce précepte n'est pas aussi ancien que l'univers ; jugez si je leur apportais un culte nouveau. Je ne cessais de leur dire que j'étais venu non pour abolir la loi, mais pour l'accomplir ; j'avais observé*

tous leurs rites; circoncis comme ils l'étaient tous, baptisé comme l'étaient les plus zélés d'entr'eux, je payais comme eux le corban; je fesais comme eux la pâque, en mangeant debout un agneau cuit dans des laitues. Moi & mes amis nous allions prier dans le temple; mes amis même fréquentèrent ce temple après ma mort; en un mot, j'accomplis toutes leurs lois sans en excepter une.

Quoi! ces misérables n'avaient pas même à vous reprocher de vous être écarté de leurs lois?

Non, sans doute.

Pourquoi donc vous ont-ils mis dans l'état où je vous vois?

Que voulez-vous que je vous dise! ils étaient fort orgueilleux & intéressés. Ils virent que je les connaissais; ils surent que je les fesais connaître aux citoyens; ils étaient les plus forts; ils m'ôtèrent la vie: & leurs semblables en feront toujours autant, s'ils le peuvent, à quiconque leur aura trop rendu justice.

Mais, ne dîtes-vous, ne fîtes-vous rien qui pût leur servir de prétexte?

Tout sert de prétexte aux méchans.

Ne leur dîtes-vous pas une fois que vous étiez venu apporter le glaive & non la paix?

C'est une erreur de copiste; je leur dis que j'apportais la paix & non le glaive. Je n'ai jamais rien écrit; on a pu changer ce que j'avais dit sans mauvaise intention.

Vous n'avez donc contribué en rien par vos discours ou mal rendus, ou mal interprétés, à ces monceaux affreux d'ossemens que j'ai vus sur ma route en venant vous consulter?

Je n'ai vu qu'avec horreur ceux qui se sont rendus coupables de tous ces meurtres.

Et ces monumens de puiſſance & de richeſſe, d'orgueil & d'avarice, ces tréſors, ces ornemens, ces ſignes de grandeur, que j'ai vus accumulés ſur la route en cherchant la ſageſſe, viennent-ils de vous?

Cela eſt impoſſible; j'ai vécu moi & les miens dans la pauvreté & dans la baſſeſſe: ma grandeur n'était que dans la vertu.

J'étais prêt de le ſupplier de vouloir bien me dire au juſte qui il était. Mon guide m'avertit de n'en rien faire. Il me dit que je n'étais pas fait pour comprendre ces myſtères ſublimes. Je le conjurai ſeulement de m'apprendre en quoi conſiſtait la vraie religion.

Ne vous l'ai-je pas déjà dit? Aimez DIEU *& votre prochain comme vous-même.*

Quoi! en aimant DIEU on pourrait manger gras le vendredi?

J'ai toujours mangé ce qu'on m'a donné; car j'étais trop pauvre pour donner à dîner à perſonne.

En aimant DIEU, en étant juſte, ne pourrait-on pas être aſſez prudent pour ne point confier toutes les aventures de ſa vie à un inconnu?

C'eſt ainſi que j'en ai toujours uſé.

Ne pourrai-je, en feſant du bien, me diſpenſer d'aller en pélerinage à St Jacques de Compoſtelle?

Je n'ai jamais été dans ce pays-là.

Faudrait-il me confiner dans une retraite avec des ſots?

Pour moi, j'ai toujours fait de petits voyages de ville en ville.

Me faudrait-il prendre parti pour l'Egliſe grecque ou pour la latine?

Je ne fis aucune différence entre le juif & le samaritain quand je fus au monde.

Hé bien, s'il est ainsi, je vous prends pour mon seul maître. Alors il me fit un signe de tête qui me remplit de consolation. La vision disparut, & la bonne conscience me resta.

SECTION III.

QUESTIONS SUR LA RELIGION.

Première question.

L'ÉVÊQUE de Worcester, *Warburton*, auteur d'un des plus savans ouvrages qu'on ait jamais faits, s'exprime ainsi, page 8, tome I : „ Une religion, une société „ qui n'est pas fondée sur la créance d'une autre vie, „ doit être soutenue par une providence extraordi- „ naire. Le judaïsme n'est pas fondé sur la créance „ d'une autre vie; donc le judaïsme a été soutenu „ par une providence extraordinaire. „

Plusieurs théologiens se sont élevés contre lui; & comme on rétorque tous les argumens, on a rétorqué le sien, on lui a dit :

„ Toute religion qui n'est pas fondée sur le dogme „ de l'immortalité de l'ame, & sur les peines & les „ récompenses éternelles, est nécessairement fausse : „ or le judaïsme ne connut point ces dogmes; donc „ le judaïsme, loin d'être soutenu par la Providence, „ était par vos principes une religion fausse & barbare „ qui attaquait la Providence. „

Cet évêque eut quelques autres adversaires qui lui soutinrent que l'immortalité de l'ame était connue

chez les Juifs, dans le temps même de *Moïse ;* mais il leur prouva très-évidemment, que ni le Décalogue, ni le Lévitique, ni le Deutéronome, n'avait dit un ſeul mot de cette créance ; & qu'il eſt ridicule de vouloir tordre & corrompre quelques paſſages des autres livres, pour en tirer une vérité qui n'eſt point annoncée dans le livre de la loi.

Monſieur l'évêque ayant fait quatre volumes pour démontrer que la loi judaïque ne propoſait ni peines, ni récompenſes après la mort, n'a jamais pu répondre à ſes adverſaires d'une manière bien ſatisfeſante. Ils lui diſaient : „ Ou *Moïſe* connaiſſait ce dogme ; & alors „ il a trompé les Juifs en ne le manifeſtant pas : ou il „ l'ignorait ; & en ce cas il n'en ſavait pas aſſez pour „ fonder une bonne religion. En effet, ſi ſa religion „ avait été bonne, pourquoi l'aurait-on abolie ? Une „ religion vraie doit être pour tous les temps & pour „ tous les lieux ; elle doit être comme la lumière du „ ſoleil, qui éclaire tous les peuples & toutes les „ générations. „

Ce prélat, tout éclairé qu'il eſt, a eu beaucoup de peine à ſe tirer de toutes ces difficultés ; mais quel ſyſtème en eſt exempt ?

Seconde queſtion.

UN autre ſavant beaucoup plus philoſophe, qui eſt un des plus profonds métaphyſiciens de nos jours, donne de fortes raiſons pour prouver que le polythéiſme a été la première religion des hommes, & qu'on a commencé à croire pluſieurs dieux, avant que la raiſon fût aſſez éclairée pour ne reconnaître qu'un ſeul Etre ſuprême.

J'ofe croire, au contraire, qu'on a commencé d'abord par reconnaître un feul DIEU, & qu'enfuite la faibleffe humaine en a adopté plufieurs; & voici comme je conçois la chofe.

Il eft indubitable qu'il y eut des bourgades avant qu'on eût bâti de grandes villes, & que tous les hommes ont été divifés en petites républiques, avant qu'ils fuffent réunis dans de grands empires. Il eft bien naturel qu'une bourgade effrayée du tonnerre, affligée de la perte de fes moiffons, maltraitée par la bourgade voifine, fentant tous les jours fa faibleffe, fentant par-tout un pouvoir invifible, ait bientôt dit: Il y a quelque être au-deffus de nous qui nous fait du bien & du mal.

Il me paraît impoffible qu'elle ait dit: Il y a deux pouvoirs. Car pourquoi plufieurs? on commence en tout genre par le fimple, enfuite vient le compofé, & fouvent enfin on revient au fimple par des lumières fupérieures? Telle eft la marche de l'efprit humain.

Quel eft cet être qu'on aura d'abord invoqué? fera-ce le foleil? fera-ce la lune? je ne le crois pas. Examinons ce qui fe paffe dans les enfans; ils font à peu près ce que font les hommes ignorans. Ils ne font frappés, ni de la beauté, ni de l'utilité de l'aftre qui anime la nature, ni des fecours que la lune nous prête, ni des variations régulières de fon cours; ils n'y penfent pas; ils y font trop accoutumés. On n'adore, on n'invoque, on ne veut apaifer que ce qu'on craint; tous les enfans voient le ciel avec indifférence; mais que le tonnerre gronde, ils tremblent, ils vont fe cacher. Les premiers hommes en ont fans doute agi de même. Il ne peut y avoir que des efpèces de

philosophes qui aient remarqué le cours des astres, les aient fait admirer, & les aient fait adorer; mais des cultivateurs simples & sans aucune lumière, n'en savaient pas assez pour embrasser une erreur si noble.

Un village se sera donc borné à dire : Il y a une puissance qui tonne, qui grêle sur nous, qui fait mourir nos enfans ; apaisons-la : mais comment l'apaiser ? Nous voyons que nous avons calmé par de petits présens la colère des gens irrités, fesons donc de petits présens à cette puissance. Il faut bien aussi lui donner un nom. Le premier qui s'offre est celui de *chef*, de *maître*, de *seigneur ;* cette puissance est donc appelée monseigneur. C'est probablement la raison pour laquelle les premiers Egyptiens appelèrent leur dieu *Knef ;* les Syriens *Adoni ;* les peuples voisins *Baal* ou *Bel*, ou *Melch*, ou *Moloc* ; les Scythes *Papée :* tous mots qui signifient *seigneur*, *maître*.

C'est ainsi qu'on trouva presque toute l'Amérique partagée en une multitude de petites peuplades, qui toutes avaient leur dieu protecteur. Les Mexiquains même, & les Péruviens qui étaient de grandes nations, n'avaient qu'un seul dieu. L'une adorait *Manco Kapak*, l'autre le dieu de la guerre. Les Mexiquains donnaient à leur dieu guerrier le nom de *Viliputsi*, comme les Hébreux avaient appelé leur Seigneur *Sabaoth*.

Ce n'est point par une raison supérieure & cultivée que tous les peuples ont ainsi commencé à reconnaître une seule divinité ; s'ils avaient été philosophes, ils auraient adoré le Dieu de toute la nature, & non pas le Dieu d'un village ; ils auraient examiné ces rapports infinis de tous les êtres, qui prouvent un être créateur & conservateur ; mais ils n'examinèrent rien, ils sen-

tirent. C'eſt-là le progrès de notre faible entendement ; chaque bourgade ſentait ſa faibleſſe & le beſoin qu'elle avait d'un fort protecteur. Elle imaginait cet être tutélaire & terrible réſidant dans la forêt voiſine, ou ſur la montagne, ou dans une nuée. Elle n'en imaginait qu'un ſeul, parce que la bourgade n'avait qu'un chef à la guerre. Elle l'imaginait corporel, parce qu'il était impoſſible de ſe le repréſenter autrement. Elle ne pouvait croire que la bourgade voiſine n'eût pas auſſi ſon Dieu. Voilà pourquoi *Jephté* dit aux habitans de Moab : *Vous poſſédez légitimement ce que votre Dieu Chamos vous a fait conquérir, vous devez nous laiſſer jouir de ce que notre Dieu nous a donné pour ſes victoires.*

Ce diſcours tenu par un étranger à d'autres étrangers eſt très-remarquable. Les Juifs & les Moabites avaient dépoſſédé les naturels du pays ; l'un & l'autre n'avait d'autre droit que celui de la force, & l'un dit à l'autre : Ton Dieu t'a protégé dans ton uſurpation, ſouffre que mon Dieu me protège dans la mienne.

Jérémie & *Amos* demandent l'un & l'autre, *quelle raiſon a eu le Dieu Melchom de s'emparer du pays de Gad ?* Il paraît évident par ces paſſages que l'antiquité attribuait à chaque pays un dieu protecteur. On trouve encore des traces de cette théologie dans *Homère*.

Il eſt bien naturel que l'imagination des hommes s'étant échauffée, & leur eſprit ayant acquis des connaiſſances confuſes, ils aient bientôt multiplié leurs dieux, & aſſigné des protecteurs aux élémens, aux mers, aux forêts, aux fontaines, aux campagnes. Plus ils auront examiné les aſtres, plus ils auront été frappés d'admiration. Le moyen de ne pas adorer le ſoleil, quand on adore la divinité d'un ruiſſeau ? Dès

que le premier pas eſt fait, la terre eſt bientôt couverte de dieux ; & on deſcend enfin des aſtres aux chats & aux oignons.

Cependant il faut bien que la raiſon ſe perfectionne ; le temps forme enfin des philoſophes qui voient que ni les oignons ni les chats, ni même les aſtres, n'ont arrangé l'ordre de la nature. Tous ces philoſophes babyloniens, perſans, égyptiens, ſcythes, grecs & romains admettent un Dieu ſuprême, rémunérateur & vengeur.

Ils ne le diſent pas d'abord aux peuples; car quiconque eût mal parlé des oignons & des chats devant des vieilles & des prêtres, eût été lapidé. Quiconque eût reproché à certains égyptiens de manger leurs dieux, eût été mangé lui-même, comme en effet *Juvénal* rapporte qu'un égyptien fut tué & mangé tout cru dans une diſpute de controverſe.

Mais que fit-on ? *Orphée* & d'autres établiſſent des myſtères que les initiés jurent par des ſermens exécrables de ne point révéler, & le principal de ces myſtères eſt l'adoration d'un ſeul Dieu. Cette grande vérité pénètre dans la moitié de la terre ; le nombre des initiés devient immenſe ; il eſt vrai que l'ancienne religion ſubſiſte toujours, mais comme elle n'eſt point contraire au dogme de l'unité de DIEU, on la laiſſe ſubſiſter. Et pourquoi l'abolirait-on ? Les Romains reconnaiſſent le *Deus optimus maximus ;* les Grecs ont leur *Zeus*, leur Dieu ſuprême. Toutes les autres divinités ne ſont que des êtres intermédiaires ; on place des héros & des empereurs au rang des dieux, c'eſt-à-dire des bienheureux : mais il eſt ſûr que *Claude*, *Octave*,

Tibère & *Caligula* ne font pas regardés comme les créateurs du ciel & de la terre.

En un mot il paraît prouvé que du temps d'*Auguſte*, tous ceux qui avaient une religion reconnaiſſaient un Dieu ſupérieur, éternel, & pluſieurs ordres de dieux ſecondaires dont le culte fut appelé depuis *idolâtrie*.

Les lois des Juifs n'avaient jamais favoriſé l'idolâtrie; car quoiqu'ils admiſſent des malachim, des anges, des êtres céleſtes d'un ordre inférieur, leur loi n'ordonnait point que ces divinités ſecondaires euſſent un culte chez eux. Ils adoraient les anges, il eſt vrai, c'eſt-à-dire ils ſe proſternaient quand ils en voyaient; mais comme cela n'arrivait pas ſouvent, il n'y avait ni de cérémonial ni de culte légal établi pour eux. Les chérubins de l'arche ne recevaient point d'hommages. Il eſt conſtant que les Juifs, du moins depuis *Alexandre*, adoraient ouvertement un ſeul Dieu, comme la foule innombrable d'initiés l'adoraient ſecrétement dans leurs myſtères.

Troiſième queſtion.

Ce fut dans ce temps où le culte d'un Dieu ſuprême était univerſellement établi chez tous les ſages en Aſie, en Europe & en Afrique, que la religion chrétienne prit naiſſance.

Le platoniſme aida beaucoup à l'intelligence de ſes dogmes. Le *Logos* qui, chez *Platon*, ſignifiait la ſageſſe, la raiſon de l'Etre ſuprême, devint chez nous le Verbe & une ſeconde perſonne de DIEU. Une métaphyſique profonde & au-deſſus de l'intelligence humaine, fut un ſanctuaire inacceſſible dans lequel la religion fut enveloppée.

On ne répétera point ici comment *Marie* fut déclarée dans la suite mère de DIEU, comment on établit la consubstantialité du Père & du Verbe, & la procession du *Pneuma*, organe divin du divin *Logos*, deux natures & deux volontés résultantes de l'hypostase, & enfin la manducation supérieure, l'ame nourrie ainsi que le corps des membres & du sang de l'homme-DIEU adoré & mangé sous la forme du pain, présent aux yeux, sensible au goût, & cependant anéanti. Tous les mystères ont été sublimes.

On commença, dès le second siècle, par chasser les démons au nom de JESUS; auparavant on les chassait au nom de *Jehovah* ou *Ihaho*, car S[t] *Matthieu* rapporte que les ennemis de JESUS ayant dit qu'il chassait les démons au nom du prince des démons, il leur répondit : *Si c'est par Belzébuth que je chasse les démons, par qui vos enfans les chassent-ils?*

On ne sait point en quel temps les Juifs reconnurent pour prince des démons *Belzébuth*, qui était un dieu étranger ; mais on sait (& c'est *Josephe* qui nous l'apprend) qu'il y avait à Jérusalem des exorcistes préposés pour chasser les démons des corps des possédés, c'est-à-dire des hommes attaqués de maladies singulières, qu'on attribuait alors dans une grande partie de la terre à des génies malfesans.

On chassait donc ces démons avec la véritable prononciation de *Jehovah* aujourd'hui perdue, & avec d'autres cérémonies aujourd'hui oubliées.

Cet exorcisme par *Jehovah* ou par les autres noms de DIEU était encore en usage dans les premiers siècles de l'Eglise. *Origène*, en disputant contre *Celse*, lui dit, n°. 262 : „ Si en invoquant DIEU, ou en jurant

» par lui, on le nomme le Dieu d'*Abraham*, d'*Isaac* » & de *Jacob*, on fera certaines choses par ces noms, » dont la nature & la force sont telles que les démons » se soumettent à ceux qui les prononcent ; mais si » on le nomme d'un autre nom, comme Dieu de » la mer bruyante, supplantateur, ces noms seront » sans vertu. Le nom d'Israël traduit en grec ne » pourra rien opérer ; mais prononcez-le en hébreu, » avec les autres mots requis, vous opérerez la » conjuration. »

Le même *Origène*, au nombre XIX, dit ces paroles remarquables : » Il y a des noms qui ont naturelle- » ment de la vertu, tels que sont ceux dont se » servent les sages parmi les Egyptiens, les mages » en Perse, les brachmanes dans l'Inde. Ce qu'on » nomme magie n'est pas un art vain & chimérique, » ainsi que le prétendent les stoïciens & les épicuriens : » ni le nom de *Sabaoth*, ni celui d'*Adonaï*, n'ont » pas été faits pour des êtres créés, mais ils appar- » tiennent à une théologie mystérieuse qui se rapporte » au Créateur ; de-là vient la vertu de ces noms » quand on les arrange & qu'on les prononce selon » les règles &c. »

Origène en parlant ainsi ne donne point son senti-ment particulier, il ne fait que rapporter l'opinion universelle. Toutes les religions alors connues admet-taient une espèce de magie ; & on distinguait la magie céleste & la magie infernale, la nécromancie & la théurgie ; tout était prodige, divination, oracle. Les Perses ne niaient point les miracles des Egyptiens, ni les Egyptiens ceux des Perses. DIEU permettait que les premiers chrétiens fussent persuadés des oracles

attribués aux fibylles, & leur laiffait encore quelques erreurs peu importantes, qui ne corrompaient point le fond de la religion.

Une chofe encore fort remarquable, c'eft que les chretiens des deux premiers fiècles avaient de l'horreur pour les temples, les autels & les fimulacres. C'eft ce qu'*Origène* avoue n°. 347. Tout changea depuis avec la difcipline, quand l'Eglife reçut une forme conftante.

Quatrième queftion.

LORSQU'UNE fois une religion eft établie légalement dans un Etat, les tribunaux font tous occupés à empêcher qu'on ne renouvelle la plupart des chofes qu'on fefait dans cette religion avant qu'elle fût publiquement reçue. Les fondateurs s'affemblaient en fecret malgré les magiftrats; on ne permet que les affemblées publiques fous les yeux de la loi, & toutes affociations qui fe dérobent à la loi font défendues. L'ancienne maxime était qu'il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes; la maxime oppofée eft reçue, que c'eft obéir à DIEU que de fuivre les lois de l'Etat. On n'entendait parler que d'obfeffions & de poffeffions; le diable était alors déchaîné fur la terre; le diable ne fort plus aujourd'hui de fa demeure. Les prodiges, les prédictions étaient alors néceffaires; on ne les admet plus; un homme qui prédirait des calamités dans les places publiques, ferait mis aux petites-maifons. Les fondateurs recevaient fecrétement l'argent des fidelles; un homme qui recueillerait de l'argent pour en difpofer, fans y être autorifé par la loi, ferait repris de juftice.

Ainfi

Ainſi on ne ſe ſert plus d'aucun des échafauds qui ont ſervi à bâtir l'édifice.

Cinquième queſtion.

APRÈS notre ſainte religion, qui ſans doute eſt la ſeule bonne, quelle ſerait la moins mauvaiſe?

Ne ſerait-ce pas la plus ſimple ? ne ſerait-ce pas celle qui enſeignerait beaucoup de morale & très-peu de dogmes? celle qui tendrait à rendre les hommes juſtes, ſans les rendre abſurdes? celle qui n'ordonnerait point de croire des choſes impoſſibles, contradictoires, injurieuſes à la Divinité, & pernicieuſes au genre-humain, & qui n'oſerait point menacer des peines éternelles quiconque aurait le ſens commun? Ne ſerait-ce point celle qui ne ſoutiendrait pas ſa créance par des bourreaux, & qui n'inonderait pas la terre de ſang pour des ſophiſmes inintelligibles? celle dans laquelle une équivoque, un jeu de mots, & deux ou trois chartes ſuppoſées ne feraient pas un ſouverain & un dieu d'un prêtre ſouvent inceſtueux, homicide & empoiſonneur? celle qui ne ſoumettrait pas les rois à ce prêtre? celle qui n'enſeignerait que l'adoration d'un Dieu, la juſtice, la tolérance & l'humanité?

Sixième queſtion.

ON a dit que la religion des gentils était abſurde en pluſieurs points, contradictoire, pernicieuſe; mais ne lui a-t-on pas imputé plus de mal qu'elle n'en a fait, & plus de ſottiſes qu'elle n'en a prêchées?

Car de voir Jupiter taureau,
Serpent, cygne, ou quelque autre chofe;
Je ne trouve point cela beau,
Et ne m'étonne pas, fi par fois on en caufe.

Prologue d'Amphitrion.

Sans doute cela eft fort impertinent; mais qu'on me montre dans toute l'antiquité un temple dédié à *Léda* couchant avec un cygne ou avec un taureau? Y a-t-il eu un fermon prêché dans Athènes ou dans Rome pour encourager les filles à faire des enfans avec les cygnes de leur baffe-cour? Les fables recueillies & ornées par *Ovide* font-elles la religion? ne reffemblent-elles pas à nôtre Légende dorée, à notre Fleur des faints? Si quelque brame ou quelque derviche venait nous objecter l'hiftoire de *Ste Marie égyptienne*, laquelle n'ayant pas de quoi payer les matelots qui l'avaient conduite en Egypte, donna à chacun d'eux ce que l'on appelle des faveurs, en guife de monnaie; nous dirions au brame: mon révérend père, vous vous trompez, notre religion n'eft pas la Légende dorée.

Nous reprochons aux anciens leurs oracles, leurs prodiges: s'ils revenaient au monde, & qu'on pût compter les miracles de Notre-Dame de Lorette, & ceux de Notre-Dame d'Ephèfe, en faveur de qui des deux ferait la balance du compte?

Les facrifices humains ont été établis chez prefque tous les peuples, mais très-rarement mis en ufage. Nous n'avons que la fille de *Jephté* & le roi *Agag* d'immolés chez les Juifs, car *Ifaac* & *Jonathas* ne le furent pas. L'hiftoire d'*Iphigénie* n'eft pas bien avérée chez les Grecs. Les facrifices humains font très-rares chez les

anciens Romains ; en un mot la religion païenne a fait répandre très-peu de fang, & la nôtre en a couvert la terre. La nôtre eft fans doute la feule bonne, la feule vraie, mais nous avons fait tant de mal par fon moyen, que quand nous parlons des autres nous devons être modeftes.

Septième queftion.

SI un homme veut perfuader fa religion à des étrangers ou à fes compatriotes, ne doit-il pas s'y prendre avec la plus infinuante douceur, & la modération la plus engageante? S'il commence par dire que ce qu'il annonce eft démontré, il trouvera une foule d'incrédules; s'il ofe leur dire qu'ils ne rejettent fa doctrine qu'autant qu'elle condamne leurs paffions, que leur cœur a corrompu leur efprit, qu'ils n'ont qu'une raifon fauffe & orgueilleufe, il les révolte, il les anime contre lui, il ruine lui-même ce qu'il veut établir.

Si la religion qu'il annonce eft vraie, l'emportement & l'infolence la rendront-ils plus vraie? Vous mettez-vous en colère quand vous dites qu'il faut être doux, patient, bienfefant, jufte, remplir tous les devoirs de la fociété? non, car tout le monde eft de votre avis; pourquoi donc dites-vous des injures à votre frère, quand vous lui prêchez une métaphyfique myftérieufe? C'eft que fon fens irrite votre amour-propre Vous avez l'orgueil d'exiger que votre frère foumette fon intelligence à la vôtre : l'orgueil humilié produit la colère; elle n'a point d'autre fource. Un homme bleffé de vingt coups de fufil dans une bataille, ne fe

met point en colère ; mais un docteur blessé du refus d'un suffrage devient furieux & implacable.

Huitième question.

NE faut-il pas soigneusement distinguer la religion de l'Etat & la religion théologique ? Celle de l'Etat exige que les imans tiennent des registres des circoncis, les curés ou pasteurs des registres des baptisés ; qu'il y ait des mosquées, des églises, des temples, des jours consacrés à l'adoration & au repos, des rites établis par la loi ; que les ministres de ces rites aient de la considération sans pouvoir ; qu'ils enseignent les bonnes mœurs au peuple, & que les ministres de la loi veillent sur les mœurs des ministres des temples. Cette religion de l'Etat ne peut en aucun temps causer aucun trouble.

Il n'en est pas ainsi de la religion théologique ; celle-ci est la source de toutes les sottises, & de tous les troubles imaginables ; c'est la mère du fanatisme & de la discorde civile ; c'est l'ennemie du genre-humain. Un bonze prétend que *Fo* est un dieu ; qu'il a été prédit par des faquirs ; qu'il est né d'un éléphant blanc ; que chaque bonze peut faire un *Fo* avec des grimaces. Un talapoin dit que *Fo* était un saint homme, dont les bonzes ont corrompu la doctrine, & que c'est *Sammonocodom* qui est le vrai dieu. Après cent argumens & cent démentis, les deux factions conviennent de s'en rapporter au dalaï-lama, qui demeure à trois cents lieues de là, qui est immortel & même infaillible. Les deux factions lui envoient une députation solemnelle. Le dalaï-lama commence, selon son divin usage, par leur distribuer sa chaise percée.

Les deux ſectes rivales la reçoivent d'abord avec un reſpect égal, la font ſécher au ſoleil, & l'enchâſſent dans de petits chapelets qu'ils baiſent dévotement: mais dès que le dalaï-lama & ſon conſeil ont prononcé au nom de *Fo*, voilà le parti condamné qui jette les chapelets au nez du vice-dieu, & qui lui veut donner cent coups d'étrivières. L'autre parti défend ſon lama dont il a reçu de bonnes terres; tous deux ſe battent long-temps; & quand ils ſont las de s'exterminer, de s'aſſaſſiner, de s'empoiſonner réciproquement, ils ſe diſent encore de groſſes injures; & le dalaï-lama en rit; & il diſtribue encore ſa chaiſe percée à quiconque veut bien recevoir lès déjections du bon père lama.

RELIQUES.

ON déſigne par ce nom les reſtes ou les parties reſtantes du corps ou des habits d'une perſonne miſe après ſa mort, par l'Egliſe, au nombre des bienheureux.

Il eſt clair que JESUS n'a condamné que l'hypocriſie des Juifs, en diſant: (*a*) Malheur à vous, ſcribes & phariſiens hypocrites, qui bâtiſſez des tombeaux aux prophètes & ornez les monumens des juſtes. Auſſi les chrétiens orthodoxes ont une égale vénération pour les reliques & pour les images des ſaints; & même je ne ſais quel docteur, nommé *Henri*, ayant oſé dire que quand les os ou autres reliques ſont changés en vers, il ne faut pas adorer ces vers, le jéſuite *Vaſquez* (*b*) décida que l'opinion de *Henri* eſt abſurde

(*a*) *Matthieu*, cap. XXIII, v. 29.

(*b*) L. II, de l'adoration, diſp. III, chap. VIII.

& vaine : car il n'importe de quelle manière se fasse la corruption. Par conséquent, dit-il, nous pouvons adorer les reliques, tant sous la forme de vers que sous la forme de cendres.

Quoi qu'il en soit, S[t] *Cyrille* de Jérusalem (*c*) avoue que l'origine des reliques est païenne ; & voici la description que fait de leur culte *Théodoret*, qui vivait au commencement de l'ère chrétienne. On court aux temples des martyrs, dit ce savant évêque, (*d*) pour leur demander les uns la conservation de leur santé, les autres la guérison de leurs maladies, & les femmes stériles la fécondité. Après avoir obtenu des enfans ces femmes en demandent la conservation. Ceux qui entreprennent des voyages, conjurent les martyrs de les accompagner & de les conduire. Lorsqu'ils sont de retour, ils vont leur témoigner leur reconnaissance. Ils ne les adorent pas comme des dieux ; mais ils les honorent comme des hommes divins, & les conjurent d'être leurs intercesseurs.

Les offrandes qui sont appendues dans leurs temples, sont des preuves publiques que ceux qui ont demandé avec foi ont obtenu l'accomplissement de leurs vœux & la guérison de leurs maladies. Les uns y appendent des yeux, les autres des pieds, les autres des mains d'or & d'argent. Ces monumens publient la vertu de ceux qui sont ensevelis dans ces tombeaux, comme leur vertu publie que le Dieu pour lequel ils ont souffert est le vrai Dieu ; aussi les chrétiens ont-ils soin de donner à leurs enfans les noms des martyrs, afin de les mettre en sureté sous leur protection.

(*c*) Liv. X, contre *Julien*. (*d*) Question 51 sur l'Exode.

Enfin *Théodoret* ajoute que les temples des dieux ont été démolis & que les matériaux ont fervi à la conftruction des temples des martyrs : car le Seigneur, dit-il aux païens, a fubftitué fes morts à vos dieux; il a fait voir la vanité de ceux-ci, & a transféré aux autres les honneurs qu'on rendait aux premiers. C'eft de quoi fe plaint amèrement le fameux fophifte de Sardes, en déplorant la ruine du temple de *Sérapis* à Canope, qui fut démoli par ordre de l'empereur *Théodofe I*, l'an 389.

Des gens, dit *Eunapius*, qui n'avaient jamais entendu parler de la guerre, fe trouvèrent pourtant fort vaillans contre les pierres de ce temple, & principalement contre les riches offrandes dont il était rempli. On donna ces lieux faints à des moines, gens infames & inutiles, qui pourvu qu'ils euffent un habit noir & mal propre, prenaient une autorité tyrannique fur l'efprit des peuples, & à la place des dieux que l'on voyait par les lumières de la raifon, ces moines donnaient à adorer des têtes de brigands punis pour leurs crimes, qu'on avait falées pour les conferver.

Le peuple eft fuperftitieux, & c'eft par la fuperftition qu'on l'enchaîne. Les miracles forgés au fujet des reliques, devinrent un aimant qui attirait de toutes parts des richeffes dans les églifes. La fourberie & la crédulité avaient été portées fi loin, que dès l'an 386, le même *Théodofe* fut obligé de faire une loi par laquelle il défendait de tranfporter d'un lieu dans un autre les corps enfevelis, de féparer les reliques de chaque martyr, & d'en trafiquer.

Pendant les trois premiers fiècles du chriftianifme, on s'était contenté de célébrer le jour de la mort des

martyrs, qu'on appelait leur jour natal, en s'aſſemblant dans les cimetières où repoſaient leurs corps pour prier pour eux, comme nous l'avons remarqué à l'article *Meſſe*. On ne penſait point alors qu'avec le temps les chrétiens duſſent leur élever des temples, tranſporter leurs cendres & leurs os d'un lieu dans un autre, les montrer dans des châſſes, & enfin en faire un trafic qui excitât l'avarice à remplir le monde de reliques ſuppoſées.

Mais le troiſième concile de Carthage, tenu l'an 397, ayant inſéré dans le canon des Ecritures l'apocalypſe de *St Jean*, dont l'authenticité juſqu'alors avait été conteſtée, ce paſſage du chapitre VI : *Je vis ſous les autels les ames de ceux qui avaient été tués pour la parole de Dieu*, autoriſa la coutume d'avoir des reliques de martyrs ſous les autels ; & cette pratique fut bientôt regardée comme ſi eſſentielle, que *St Ambroiſe*, malgré les inſtances du peuple, ne voulut pas conſacrer une égliſe où il n'y en avait point ; & l'an 692, le concile de Conſtantinople, *in Trullo*, ordonna même de démolir tous les autels ſous leſquels il ne ſe trouverait point de reliques. Un autre concile de Carthage, au contraire, avait ordonné l'an 401 aux évêques de faire abattre les autels qu'on voyait élever par-tout dans les champs & ſur les grands chemins en l'honneur des martyrs, dont on déterrait çà & là de prétendues reliques, ſur des ſonges & de vaines révélations de toutes ſortes de gens.

St Auguſtin (*e*) rapporte que vers l'an 415, *Lucien*, prêtre & curé d'un bourg nommé Caphargamata, diſtant de quelques milles de Jéruſalem, vit en ſonge juſqu'à trois fois le docteur *Gamaliel* qui lui déclara

(*e*) Cité de Dieu, liv. XXII, chap. VIII.

que son corps, ceux d'*Abibas* son fils, de *St Etienne* & de *Nicodême*, étaient enterrés dans un endroit de sa paroisse qu'il lui indiqua. Il lui commanda de leur part & de la sienne de ne les pas laisser plus long-temps dans le tombeau négligé où ils étaient depuis quelques siècles, & d'aller dire à *Jean*, évêque de Jérusalem, de venir les en tirer incessamment, s'il voulait prévenir les malheurs dont le monde était menacé. *Gamaliel* ajouta que cette translation devait se faire sous l'épiscopat de *Jean* qui mourut environ un an après. L'ordre du ciel était que le corps de *St Etienne* fût transporté à Jérusalem.

Lucien ou entendit mal ou fut malheureux; il fit creuser & ne trouva rien: ce qui obligea le docteur juif d'apparaître à un moine fort simple & fort innocent, & de lui marquer plus précisément l'endroit où reposaient les sacrées reliques. *Lucien* y trouva le trésor qu'il cherchait, selon la révélation que DIEU lui en avait faite. Il y avait dans ce tombeau une pierre où était gravé le mot de *cheliel*, qui signifie couronne en hébreu, comme *Stephanos* en grec. A l'ouverture du cercueil d'*Etienne* la terre trembla; on sentit une odeur excellente, & un grand nombre de malades furent guéris. Le corps du saint était réduit en cendres, hormis les os que l'on transporta à Jérusalem & que l'on mit dans l'église de Sion. A la même heure il survint une grande pluie, au lieu qu'il y avait eu jusqu'alors une extrême sécheresse.

Avite, prêtre espagnol, qui était alors en Orient, traduisit en latin cette histoire que *Lucien* avait écrite en grec. Comme l'espagnol était ami de *Lucien*, il en obtint une petite portion des cendres du saint, quelques

os pleins d'une onction qui était la preuve visible de leur sainteté, surpassant les parfums nouvellement faits & les odeurs les plus agréables. Ces reliques apportées par *Orose* dans l'île de Minorque, y convertirent en huit jours cinq cents quarante juifs.

On fut ensuite informé par diverses visions, que des moines d'Egypte avaient des reliques de *St Etienne*, que des inconnus y avaient portées. Comme les moines n'étant pas prêtres alors, n'avaient point encore d'églises en propre, on alla prendre ce trésor pour le transporter dans une église qui était près d'Usale. Aussitôt quelques personnes virent au-dessus de l'église une étoile qui semblait venir au-devant du saint martyr. Ces reliques ne restèrent pas long-temps dans cette église; l'évêque d'Usale trouvant à propos d'en enrichir la sienne, alla les prendre & les transporta, assis sur un char, accompagné de beaucoup de peuple, qui chantait les louanges de DIEU; & d'un grand nombre de cierges & de luminaires.

Ainsi les reliques furent portées dans un lieu élevé de l'église, & placées sur un trône orné de tentures. On les mit ensuite sur un carreau ou sur un petit lit dans un lieu fermé à clef, auquel on avait laissé une petite fenêtre, afin que l'on pût y faire toucher des linges qui servaient à guérir divers maux. Un peu de poussière ramassée sur la châsse guérit tout d'un coup un paralytique. Des fleurs qu'on avait présentées au saint, appliquées sur les yeux d'un aveugle, lui rendirent la vue. Il y eut même sept ou huit morts de ressuscités.

St Augustin, (*f*) qui tâche de justifier ce culte en le distinguant de celui d'adoration qui n'est dû qu'à DIEU

(*f*) Contre *Fauste*, liv. XX, chap. IV.

feul, eft obligé de convenir (*g*) qu'il connaît lui-même plufieurs chrétiens qui adorent les fépulcres & les images. J'en connais plufieurs, ajoute ce faint, qui boivent avec les plus grands excès fur les tombeaux, & qui donnant des feftins aux cadavres, s'enfeveliffent eux-mêmes fur ceux qui font enfevelis.

En effet, fortant tout fraîchement du paganifme, & ravis de trouver dans l'Eglife chrétienne, quoique fous d'autres noms, des hommes déifiés, les peuples les honoraient tout comme ils avaient honoré leurs faux dieux ; & ce ferait vouloir fe tromper groffièrement, que de juger des idées & des pratiques de la populace par celles des évêques éclairés & des philofophes. On fait que les fages, parmi les païens, fefaient les mêmes diftinctions que nos faints évêques. Il faut, difait *Hiérocles*, (*h*) reconnaître & fervir les dieux, de forte que l'on ait grand foin de les bien diftinguer du Dieu fuprême, qui eft leur auteur & leur père. Il ne faut pas non plus trop exalter leur dignité. Et enfin le culte qu'on leur rend doit fe rapporter à leur unique créateur, que vous pouvez nommer proprement le Dieu des dieux, parce qu'il eft le maître de tous & le plus excellent de tous. *Porphyre*, (*i*) qui, comme *St Paul*, (*k*) qualifie le DIEU fuprême, de Dieu qui eft au-deffus de toutes chofes, ajoute qu'on ne doit lui facrifier rien de fenfible, rien de matériel, parce qu'étant un efprit pur, tout ce qui eft matériel eft impur pour lui. Il ne

(*g*) Des mœurs de l'Eglife, chap. XXXIX.
(*h*) Sur les vers de *Pythagore*, pag. 10.
(*i*) De l'abftinence, liv. II, art. XXXIV.
(*k*) Romains, chap. IX, v. 5.

peut être dignement honoré que par la penſée & les ſentimens d'une ame qui n'eſt ſouillée d'aucune paſſion vicieuſe.

En un mot, *St Auguſtin* (*l*) en déclarant avec naïveté qu'il n'oſe parler librement ſur pluſieurs ſemblables abus, pour ne pas donner occaſion de ſcandale à des perſonnes pieuſes ou à des brouillons, fait aſſez voir que les évêques uſaient avec les païens pour les convertir, de la même connivence que *St Grégoire* recommandait deux ſiècles après pour convertir l'Angleterre. Ce pape conſulté par le moine *Auguſtin* ſur quelques reſtes de cérémonies, moitié civiles, moitié païennes, auxquelles les Anglais, nouveaux convertis, ne voulaient pas renoncer, lui répondit : On n'ôte point à des eſprits durs toutes leurs habitudes à la fois; on n'arrive point ſur un rocher eſcarpé en y ſautant, mais en s'y traînant pas à pas.

La réponſe du même pape à *Conſtantine*, fille de l'empereur *Tibère Conſtantin* & épouſe de *Maurice*, qui lui demandait la tête de *St Paul*, pour mettre dans un temple qu'elle avait bâti à l'honneur de cet apôtre, n'eſt pas moins remarquable. *St Grégoire* (*m*) mande à cette princeſſe que les corps des ſaints brillent de tant de miracles, qu'on n'oſe même approcher de leurs tombeaux pour y prier ſans être ſaiſi de frayeur. Que ſon prédéceſſeur (*Pelage II*) ayant voulu ôter de l'argent qui était ſur le tombeau de *St Pierre*, pour le mettre à la diſtance de quatre pieds, il lui apparut des ſignes épouvantables. Que lui *Grégoire* voulant faire quelques réparations au monument de *St Paul*,

(*l*) Cité de Dieu, liv. XXII, chap. VIII.
(*m*) Lettre XXX, indict. XII, liv. III.

comme il fallait creuſer un peu avant, & celui qui avait la garde du lieu ayant eu la hardieſſe de lever des os, qui ne touchaient pas au tombeau de l'apôtre, pour les tranſporter ailleurs, il lui apparut auſſi des ſignes terribles & il mourut ſur le champ. Que ſon prédéceſſeur ayant voulu auſſi faire des réparations au tombeau de *St Laurent*, on découvrit imprudemment le cercueil où était le corps du martyr; & quoique ceux qui y travaillaient fuſſent des moines & des officiers du temple, ils moururent tous dans l'eſpace de dix jours. parce qu'ils avaient vu le corps du ſaint. Que lorſque les Romains donnent des reliques, ils ne touchent jamais aux corps ſacrés; mais ſe contentent de mettre dans une boîte quelques linges & de les en approcher. Que ces linges ont la même vertu que les reliques & font autant de miracles. Que certains grecs doutant de ce fait, le pape *Léon* ſe fit apporter des ciſeaux, & ayant coupé en leur préſence de ces linges, qu'on avait approchés des corps ſaints, il en ſortit du ſang. Qu'à Rome dans l'Occident, c'eſt un ſacrilége de toucher aux corps des ſaints; & que ſi quelqu'un l'entreprend, il peut s'aſſurer que ſon crime ne ſera pas impuni. Que c'eſt pour cela qu'il ne peut ſe perſuader que les Grecs aient la coutume de tranſporter les reliques. Que des Grecs ayant oſé déterrer la nuit des corps proche de l'égliſe de *St Paul*, dans le deſſein de les tranſporter en leur pays, ils furent auſſitôt découverts; & que c'eſt ce qui le perſuade que les reliques qui ſe tranſportent de la ſorte ſont fauſſes. Que des orientaux prétendant que les corps de *St Pierre* & de *St Paul* leur appartenaient, vinrent à Rome pour les emporter dans leur patrie; mais

qu'arrivés aux catacombes où ces corps reposaient, lorsqu'ils voulurent les prendre, des éclairs soudains, des tonnerres effroyables dispersèrent leur multitude épouvantée, & les forcèrent de renoncer à leur entreprise. Que ceux qui ont suggéré à *Constantine* de lui demander la tête de *St Paul*, n'ont eu dessein que de lui faire perdre ses bonnes grâces.

St Grégoire finit par ces mots : J'ai cette confiance en DIEU, que vous ne serez pas privée du fruit de votre bonne volonté, ni de la vertu des saints apôtres, que vous aimez de tout votre cœur & de tout votre esprit ; & que si vous n'avez pas leur présence corporelle, vous jouirez toujours de leur protection.

Cependant l'histoire ecclésiastique fait foi, que les translations de reliques étaient également fréquentes en Occident & en Orient ; bien plus, l'auteur des notes sur cette lettre observe que le même *St Grégoire*, dans la suite, donna divers corps saints, & que d'autres papes en ont donné jusqu'à six ou sept à un seul particulier.

Après cela faut-il s'étonner de la faveur qu'eurent les reliques dans l'esprit des peuples & des rois ? Les sermens les plus ordinaires des anciens Français se fesaient sur les reliques des saints. Ce fut ainsi que les rois *Gontran*, *Sigebert* & *Chilperic* partagèrent les Etats de *Clotaire*, & convinrent de jouir de Paris en commun. Ils en firent le serment sur les reliques de *St Polyeucte*, de *St Hilaire*, & de *St Martin*. Cependant *Chilpéric* se jeta dans la place, & prit seulement la précaution d'avoir la châsse de quantité de reliques qu'il fit porter comme une sauve-garde à la tête de ses troupes, dans l'espérance que la protection de ces nouveaux patrons

le mettrait à l'abri des peines dues à fon parjure. Enfin le Catéchifme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques.

On obferve encore que les rois de France de la première & de la feconde race gardaient dans leur palais un grand nombre de reliques, furtout la chappe & le manteau de *St Martin*, & qu'ils les fefaient porter à leur fuite & jufque dans les armées. On envoyait les reliques du palais dans les provinces, lorfqu'il s'agiffait de prêter ferment de fidélité au roi, ou de conclure quelque traité.

RESURRECTION.

SECTION PREMIERE.

ON conte que les Egyptiens n'avaient bâti leurs pyramides que pour en faire des tombeaux, & que leurs corps embaumés par dedans & par dehors attendaient que leurs ames vinffent les ranimer au bout de mille ans. Mais fi leurs corps devaient reffufciter, pourquoi la première opération des parfumeurs était-elle de leur percer le crâne avec un crochet, & d'en tirer la cervelle ? L'idée de reffufciter fans cervelle, fait foupçonner (fi on peut ufer de ce mot) que les Egyptiens n'en avaient guère de leur vivant ; mais il faut confidérer que la plupart des anciens croyaient que l'ame eft dans la poitrine. Et pourquoi l'ame eft-elle dans la poitrine plutôt qu'ailleurs ? C'eft qu'en effet dans tous nos fentimens un peu violens, on

éprouve vers la région du cœur une dilatation ou un resserrement, qui a fait penser que c'était-là le logement de l'ame. Cette ame était quelque chose d'aérien; c'était une figure légère qui se promenait où elle pouvait, jusqu'à ce qu'elle eût retrouvé son corps.

La croyance de la résurrection est beaucoup plus ancienne que les temps historiques. *Athalide*, fils de *Mercure*, pouvait mourir & ressusciter à son gré; *Esculape* rendit la vie à *Hippolyte; Hercule* à *Alceste*. *Pelops* ayant été haché en morceaux par son père, fut ressuscité par les dieux. *Platon* raconte qu'*Hérès* ressuscita pour quinze jours seulement.

Les pharisiens, chez les Juifs, n'adoptèrent le dogme de la résurrection que très-long-temps après *Platon*.

Il y a dans les Actes des apôtres un fait bien singulier, & bien digne d'attention. S[t] *Jacques* & plusieurs de ses compagnons conseillent à S[t] *Paul* d'aller dans le temple de Jérusalem, observer toutes les cérémonies de l'ancienne loi, tout chrétien qu'il était, *afin que tous sachent*, disent-ils, *que tout ce qu'on dit de vous est faux, & que vous continuez de garder la loi de Moïse.* C'est dire bien clairement : Allez mentir, allez vous parjurer, allez renier publiquement la religion que vous enseignez.

S[t] *Paul* alla donc pendant sept jours dans le temple; mais le septième il fut reconnu. On l'accusa d'y être venu avec des étrangers, & de l'avoir profané. Voici comment il se tira d'affaire.

Or Paul sachant qu'une partie de ceux qui étaient là étaient saducéens, & l'autre pharisiens; il s'écria dans l'assemblée : Mes frères, je suis pharisien & fils de pharisien; c'est à cause de l'espérance d'une autre vie & de la résurrection

des

des morts, que l'on veut me condamner. (*a*) Il n'avait point du tout été queſtion de la réſurrection des morts dans toute cette affaire; *Paul* ne le diſait que pour animer les phariſiens & les saducéens les uns contre les autres.

v. 7. *Paul ayant parlé de la ſorte, il s'émut une diſſention entre les phariſiens & les ſaducéens; & l'aſſemblée fut diviſée.*

v. 8. *Car les ſaducéens diſent qu'il n'y a ni réſurrection, ni ange, ni eſprit, au lieu que les phariſiens reconnaiſſent & l'un & l'autre* &c.

On a prétendu que *Job*, qui eſt très-ancien, connaiſſait le dogme de la réſurrection. On cite ces paroles : *Je ſais que mon rédempteur eſt vivant, & qu'un jour ſa rédemption s'élèvera ſur moi, ou que je me relèverai de la pouſſière, que ma peau reviendra, que je verrai encore* DIEU *dans ma chair.*

Mais pluſieurs commentateurs entendent par ces paroles, que *Job* eſpère qu'il relèvera bientôt de maladie, & qu'il ne demeurera pas toujours couché ſur la terre comme il l'était. La ſuite prouve aſſez que cette explication eſt la véritable; car il s'écrie le moment d'après à ſes faux & durs amis : *Pourquoi donc dites-vous, perſécutons-le;* ou bien, *parce que vous direz, parce que nous l'avons perſécuté.* Cela ne veut-il pas dire évidemment : Vous vous repentirez de m'avoir offenſé, quand vous me reverrez dans mon premier état de ſanté & d'opulence? Un malade qui dit, je me leverai, ne dit pas, je reſſuſciterai. Donner des ſens forcés à des paſſages clairs, c'eſt le ſûr moyen de ne jamais s'entendre, ou plutôt d'être regardé comme des gens de mauvaiſe foi par les honnêtes gens.

(*a*) Actes des apôtres, chap. XXIII, v. 6, 7, 8.

St Jérôme ne place la naissance de la secte des pharisiens que très-peu de temps avant JESUS-CHRIST. Le rabbin *Hillel* passe pour le fondateur de la secte pharisienne; & cet *Hillel* était contemporain de *Gamaliel* le maître de *St Paul*.

Plusieurs de ces pharisiens croyaient que les Juifs seuls ressusciteraient, & que le reste des hommes n'en valait pas la peine. D'autres ont soutenu qu'on ne ressusciterait que dans la Palestine, & que les corps de ceux qui auront été enterrés ailleurs, seront secrétement transportés auprès de Jérusalem pour s'y rejoindre à leur ame. Mais *St Paul* écrivant aux habitans de Thessalonique, leur a dit que *le second avénement de* JESUS-CHRIST *est pour eux & pour lui, qu'ils en seront témoins.*

v. 16. *Car aussitôt que le signal aura été donné par l'archange, & par le son de la trompette de* DIEU, *le Seigneur lui-même descendra du ciel, & ceux qui seront morts en* JESUS-CHRIST *ressusciteront les premiers.*

v. 17. *Puis nous autres qui sommes vivans, & qui serons demeurés jusqu'alors, nous serons emportés avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air, & ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.* (*b*)

Ce passage important ne prouve-t-il pas évidemment que les premiers chrétiens comptaient voir la fin du monde, comme en effet elle est prédite dans *St Luc*, pour le temps même que *St Luc* vivait? S'ils ne virent point cette fin du monde, si personne ne ressuscita pour lors, ce qui est différé n'est pas perdu.

(*b*) Epît. aux Thess. chap. IV.

S[t] *Augustin* croit que les enfans, & même les enfans morts-nés, ressusciteront dans l'âge de la maturité. Les *Origène*, les *Jérôme*, les *Athanase*, les *Basile*, n'ont pas cru que les femmes dussent ressusciter avec leur sexe.

Enfin, on a toujours disputé sur ce que nous avons été, sur ce que nous sommes, & sur ce que nous serons.

SECTION II.

LE père *Mallebranche* prouve la résurrection par les chenilles qui deviennent papillons. Cette preuve, comme on voit, est aussi légère que les ailes des insectes dont il l'emprunte. Des penseurs qui calculent, font des objections arithmétiques contre cette vérité si bien prouvée. Ils disent que les hommes & les autres animaux sont réellement nourris, & reçoivent leur croissance de la substance de leurs prédécesseurs. Le corps d'un homme réduit en poussière, répandu dans l'air & retombant sur la surface de la terre, devient légume ou froment. Ainsi *Caïn* mangea une partie d'*Adam; Enoch* se nourrit de *Caïn; Irad* d'*Enoch; Maviael* de *Irad; Mathusalem* de *Maviael ;* & il se trouve qu'il n'y a aucun de nous qui n'ait avalé une petite portion de notre premier père. C'est pourquoi on a dit que nous étions tous anthropophages. Rien n'est plus sensible après une bataille; non-seulement nous tuons nos frères; mais au bout de deux ou trois ans, nous les avons tous mangés quand on a fait les moissons sur le champ de bataille; nous serons aussi mangés sans difficulté à notre tour. Or, quand il

faudra reſſuſciter, comment rendrons-nous à chacun le corps qui lui appartenait ſans perdre du nôtre?

Voilà ce que diſent ceux qui ſe défient de la réſurrection; mais les reſſuſciteurs leur ont répondu très-pertinemment.

Un rabbin nommé *Samaï* démontre la réſurrection par ce paſſage de l'Exode : *J'ai apparu à Abraham, à Iſaac, & à Jacob; & je leur ai promis avec ſerment de leur donner la terre de Canaan.* Or, DIEU, malgré ſon ſerment, dit ce grand rabbin, ne leur donna point cette terre; donc ils reſſuſciteront pour en jouir, afin que le ſerment ſoit accompli.

Le profond philoſophe dom *Calmet* trouve dans les vampires une preuve bien plus concluante. Il a vu de ces vampires qui ſortaient des cimetières pour aller ſucer le ſang des gens endormis; il eſt clair qu'ils ne pouvaient ſucer le ſang des vivans s'ils étaient encore morts; donc ils étaient reſſuſcités : cela eſt péremptoire.

Une choſe encore certaine, c'eſt que tous les morts, au jour du jugement, marcheront ſous la terre comme des taupes, à ce que dit le Talmud, pour aller comparaître dans la vallée de Joſaphat, qui eſt entre la ville de Jéruſalem & le mont des Oliviers. On ſera fort preſſé dans cette vallée; mais il n'y a qu'à réduire les corps proportionnellement, comme les diables de *Milton* dans la ſalle du Pandémonium.

Cette réſurrection ſe fera au ſon de la trompette, à ce que dit *St Paul.* Il faudra néceſſairement qu'il y ait pluſieurs trompettes, car le tonnerre lui-même ne s'entend guère plus de trois ou quatre lieues à la ronde. On demande combien il y aura de trompettes?

les théologiens n'ont pas encore fait ce calcul; mais ils le feront.

Les Juifs difent que la reine *Cléopâtre*, qui fans doute croyait la réfurrection comme toutes les dames de ces temps-là, demanda à un pharifien fi on reffufciterait tout nu. Le docteur lui répondit qu'on ferait très-bien habillé, par la raifon que le blé qu'on fème étant mort en terre, reffufcite en épi avec une robe & des barbes. Ce rabbin était un théologien excellent. Il raifonnait comme dom *Calmet*.

SECTION III.

De la réfurrection des anciens.

ON a prétendu que le dogme de la réfurrection était fort en vogue chez les Egyptiens, & que ce fut l'origine de leurs embaumemens & de leurs pyramides. Et moi-même je l'ai cru autrefois. Les uns difaient qu'on reffufciterait au bout de mille ans, d'autres voulaient que ce fût après trois mille. Cette différence dans leurs opinions théologiques, femble prouver qu'ils n'étaient pas bien furs de leur fait.

D'ailleurs nous ne voyons aucun homme reffufcité dans l'hiftoire d'Egypte, mais nous en avons quelques-uns chez les Grecs. C'eft donc aux Grecs qu'il faut s'informer de cette invention de reffufciter.

Mais les Grecs brûlaient fouvent les corps, & les Egyptiens les embaumaient, afin que quand l'ame qui était une petite figure aérienne reviendrait dans fon ancienne demeure, elle la trouvât toute prête.

Cela eût été bon ſi elle eût retrouvé ſes organes; mais l'embaumeur commençait par ôter la cervelle & vider les entrailles. Comment les hommes auraient-ils pu reſſuſciter ſans inteſtins & ſans la partie médullaire par où l'on penſe? où reprendre ſon ſang, ſa lymphe & ſes autres humeurs?

Vous me direz qu'il était encore plus difficile de reſſuſciter chez les Grecs quand il ne reſtait de vous qu'une livre de cendres tout au plus, & encore mêlée avec la cendre du bois, des aromates & des étoffes.

Votre objection eſt forte, & je tiens comme vous la réſurrection pour une choſe fort extraordinaire; mais cela n'empêche pas qu'*Athalide* fils de *Mercure* ne mourût & ne reſſuſcitât pluſieurs fois. Les dieux reſſuſcitèrent *Pélops* quoiqu'il eût été mis en ragoût, & que *Cérès* en eût déjà mangé une épaule. Vous ſavez qu'*Eſculape* avait rendu la vie à *Hippolyte;* c'était un fait avéré dont les plus incrédules ne doutaient pas: le nom de *Virbius* donné à *Hippolyte* était une preuve convaincante. *Hercule* avait reſſuſcité *Alceſte* & *Pirithoüs*. *Hérès*, chez *Platon*, ne reſſuſcita à la vérité que pour quinze jours; mais c'était toujours une réſurrection, & le temps ne fait rien à l'affaire.

Pluſieurs graves ſcoliaſtes voient évidemment le purgatoire & la réſurrection dans *Virgile*. Pour le purgatoire, je ſuis obligé d'avouer qu'il y eſt expreſſément au ſixième chant. Cela pourra déplaire aux proteſtans, mais je ne ſais qu'y faire.

Non tamen omne malum miſeris, nec funditus omnes
Corpora excedunt peſtes &c.

Les cœurs les plus parfaits, les ames les plus pures
Sont aux regards des dieux tout chargés de fouillures;
Il faut en arracher jufqu'au feul fouvenir.
Nul ne fut innocent : il faut tous nous punir.
Chaque ame a fon démon ; chaque vice a fa peine;
Et dix fiècles entiers nous fuffifent à peine
Pour nous former un cœur qui foit digne des dieux &c.

Voilà mille ans de purgatoire bien nettement exprimés, fans même que vos parens puffent obtenir des prêtres de ce temple-là une indulgence qui abrégeât votre fouffrance pour de l'argent comptant. Les anciens étaient beaucoup plus févères & moins fimoniaques que nous, eux qui d'ailleurs imputaient à leurs dieux tant de fottifes. Que voulez-vous! toute leur théologie était pétrie de contradictions, comme les malins difent qu'eft la nôtre.

Le purgatoire achevé, ces ames allaient boire de l'eau du Léthé, & demandaient inftamment à rentrer dans de nouveaux corps, & à revoir la lumière du jour. Mais eft-ce là une réfurrection? point du tout, c'eft prendre un corps entièrement nouveau, ce n'eft point reprendre le fien; c'eft une métempfycofe qui n'a nul rapport à la manière dont nous autres reffufcitons.

Les ames des anciens fefaient un très-mauvais marché, je l'avoue, en revenant au monde; car qu'eft-ce que revenir fur la terre pendant foixante & dix ans tout au plus, & fouffrir encore tout ce que vous favez qu'on fouffre dans foixante & dix ans de vie, pour aller enfuite paffer mille ans encore à recevoir la difcipline? il n'y a point d'ame à mon gré qui

ne fe laffât de cette éternelle viciffitude d'une vie fi courte & d'une fi longue pénitence.

SECTION IV.

De la réfurrection des modernes.

NOTRE réfurrection eft toute différente. Chaque homme reprendra précifément le même corps qu'il avait eu ; & tous ces corps feront brûlés dans toute l'éternité, excepté un fur cent mille tout au plus. C'eft bien pis qu'un purgatoire de dix fiècles pour revivre ici-bas quelques années.

Quand viendra le grand jour de cette réfurrection génerale? on ne le fait pas pofitivement; & les doctes font fort partagés. Ils ne favent pas non plus comment chacun retrouvera fes membres. Ils font fur cela beaucoup de difficultés.

1°. Notre corps, difent-ils, eft pendant la vie dans un changement continuel; nous n'avons rien à cinquante ans du corps où était logée notre ame à vingt.

2°. Un foldat breton va en Canada ; il fe trouve que par un hafard affez commun il manque de nourriture : il eft forcé de manger d'un iroquois qu'il a tué la veille. Cet iroquois s'était nourri de jéfuites pendant deux ou trois mois ; une grande partie de fon corps était devenue jéfuite. Voilà le corps de ce foldat compofé d'iroquois, de jéfuites & de tout ce qu'il a mangé auparavant. Comment chacun reprendra-t-il précifément ce qui lui appartient? & que lui appartient-il en propre?

3°. Un enfant meurt dans le ventre de sa mère, juste au moment qu'il vient de recevoir une ame ; ressuscitera-t-il fœtus, ou garçon, ou homme fait ? Si fœtus, à quoi bon ? si garçon ou homme, d'où lui viendra sa substance ?

4°. L'ame arrive dans un autre fœtus avant qu'il soit décidé garçon ou fille ; ressuscitera-t-il fille, garçon, ou fœtus ?

5°. Pour ressusciter, pour être la même personne que vous étiez, il faut que vous ayez la mémoire bien fraîche & bien présente ; c'est la mémoire qui fait votre identité. Si vous avez perdu la mémoire, comment serez-vous le même homme ?

6°. Il n'y a qu'un certain nombre de particules terrestres qui puissent constituer un animal. Sable, pierre, minéral, métal, n'y servent de rien. Toute terre n'y est pas propre ; il n'y a que les terrains favorables à la végétation qui le soient au genre animal. Quand au bout de plusieurs siècles il faudra que tout le monde ressuscite, où trouver la terre propre à former tous ces corps ?

7°. Je suppose une île dont la partie végétale puisse fournir à la fois à mille hommes, & à cinq ou six mille animaux pour la nourriture & le service de ces mille hommes ; au bout de cent mille générations, nous aurons un milliar d'hommes à ressusciter. La matière manque évidemment.

Materiæque opus est ut crescant postera sæcla.

8°. Enfin quand on a prouvé ou cru prouver qu'il faut un miracle aussi grand que le déluge universel ou les dix plaies d'Egypte pour opérer la résurrection

du genre-humain dans la vallée de Josaphat, on demande ce que sont devenues toutes les ames de ces corps en attendant le moment de rentrer dans leur étui?

On pourrait faire cinquante questions un peu épineuses, mais les docteurs répondent aisément à tout cela.

RIME.

LA rime n'aurait-elle pas été inventée pour aider la mémoire, & pour régler en même temps le chant & la danse? le retour des mêmes sons servait à faire souvenir promptement des mots intermédiaires entre les deux rimes. Ces rimes avertissaient à la fois le chanteur & le danseur; elles indiquaient la mesure. Ainsi les vers furent dans tous les pays le langage des dieux.

On peut donc mettre au rang des opinions probables, c'est-à-dire incertaines, que la rime fut d'abord une cérémonie religieuse; car après tout, il se pourrait qu'on eût fait des vers & des chansons pour sa maîtresse avant d'en faire pour ses dieux; & les amans emportés vous diront que cela revient au même.

Un rabbin qui me montrait l'hébreu, lequel je n'ai jamais pu apprendre, me citait un jour plusieurs pseaumes rimés que nous avions, disait-il, traduits pitoyablement. Je me souviens de deux vers que voici:

(a) *Hibbitu clarè vena haru*
Uph nehem al jech pharu.

(a) Pseaume XXXIII, v. 5.

Si on le regarde on en eſt illuminé,
Et leurs faces ne ſont point confuſes.

Il n'y a guère de rime plus riche que celle de ces deux vers; cela poſé, je raiſonne ainſi.

Les Juifs qui parlaient un jargon moitié phénicien, moitié ſyriaque, rimaient; donc les grandes nations dans leſquelles ils étaient enclavés devaient rimer auſſi. Il eſt à croire que les Juifs, qui, comme nous l'avons dit ſi ſouvent, prirent tout de leurs voiſins, en prirent auſſi la rime.

Tous les Orientaux riment; ils ſont fidelles à leurs uſages; ils s'habillent comme ils s'habillaient il y a cinq ou ſix mille ans. Donc il eſt à croire qu'ils riment depuis ce temps-là.

Quelques doctes prétendent que les Grecs commencèrent par rimer, ſoit pour leurs dieux, ſoit pour leurs héros, ſoit pour leurs amies; mais qu'enſuite ayant mieux ſenti l'harmonie de leur langue, ayant mieux connu la proſodie, ayant raffiné ſur la mélodie, ils firent ces beaux vers non-rimés, que les Latins imitèrent & ſurpaſſèrent bien ſouvent.

Pour nous autres deſcendans des Goths, des Vandales, des Huns, des Welches, des Francs, des Bourguignons; nous barbares, qui ne pouvons avoir la mélodie grecque & latine, nous ſommes obligés de rimer. Les vers blancs chez tous les peuples modernes ne ſont que de la proſe ſans aucune meſure; elle n'eſt diſtinguée de la proſe ordinaire, que par un certain nombre de ſyllabes égales & monotones, qu'on eſt convenu d'appeler *vers*.

Nous avons dit ailleurs, que ceux qui avaient écrit en vers blancs ne l'avaient fait que parce qu'ils ne favaient pas rimer; les vers blancs font nés de l'impuiffance de vaincre la difficulté, & de l'envie d'avoir plutôt fait.

Nous avons remarqué que l'*Ariofte* a fait quarante-huit mille rimes de fuite dans fon Orlando, fans ennuyer perfonne. Nous avons obfervé combien la poëfie françaife en vers rimés entraîne d'obftacles avec elle, & que le plaifir naiffait de ces obftacles même. Nous avons toujours été perfuadés qu'il fallait rimer pour les oreilles, non pour les yeux; & nous avons expofé nos opinions fans fuffifance, attendu notre infuffifance.

Mais toute notre modération nous abandonne aux funeftes nouvelles qu'on nous mande de Paris au mont Krapac. Nous apprenons qu'il s'élève une petite fecte de barbares qui veut qu'on ne faffe déformais des tragédies qu'en profe. Ce dernier coup manquait à nos douleurs: c'eft l'abomination de la défolation dans le temple des Mufes. Nous concevons bien que *Corneille* ayant mis l'Imitation de JESUS-CHRIST en vers, quelque mauvais plaifant aurait pu menacer le public de faire jouer une tragédie en profe par *Floridor* & *Mondori*; mais ce projet ayant été exécuté férieufement par l'abbé d'*Aubignac*, on fait quel fuccès il eut. On fait dans quel difcrédit tomba la profe de l'Oedipe de *la Motte-Houdart*; il fut prefque auffi grand que celui de fon Oedipe en vers. Quel malheureux vifigoth peut ofer, après *Cinna* & *Andromaque*, bannir les vers du théâtre? C'eft donc à cet excès d'opprobre que nous fommes parvenus après le grand

fiècle ! Ah ! barbares, allez donc voir jouer cette tragédie en redingote à Faxhall, après quoi venez-y manger du roſt-bif de mouton & boire de la bière forte.

Qu'auraient dit *Racine* & *Boileau* ſi on leur avait annoncé cette terrible nouvelle ? *Bone Deus !* de quelle hauteur ſommes-nous tombés, & dans quel bourbier ſommes-nous !

Il eſt vrai que la rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres. Le poëte alors eſt un mauvais mécanicien, qui fait entendre le bruit choquant de ſes poulies & de ſes cordes : ſes lecteurs éprouvent la même fatigue qu'il a reſſentie en rimant ; ſes vers ne ſont qu'un vain tintement de ſyllabes faſtidieuſes. Mais s'il penſe heureuſement, & s'il rime de même, il éprouve & il donne un grand plaiſir, qui n'eſt goûté que par les ames ſenſibles & par les oreilles harmonieuſes.

RIRE.

QUE le rire ſoit le ſigne de la joie comme les pleurs ſont le ſymptôme de la douleur, quiconque a ri n'en doute pas. Ceux qui cherchent des cauſes métaphyſiques au rire ne ſont pas gais : ceux qui ſavent pourquoi cette eſpèce de joie qui excite le ris, retire vers les oreilles le muſcle zigomatique, l'un des treize muſcles de la bouche, ſont bien ſavans. Les animaux ont ce muſcle comme nous ; mais ils ne rient point de joie, comme ils ne répandent point de pleurs de triſteſſe. Le cerf peut laiſſer couler une humeur de ſes yeux quand il eſt aux abois, le chien auſſi quand

on le difféque vivant ; mais ils ne pleurent point leurs maîtreffes, leurs amis comme nous ; ils n'éclatent point de rire comme nous à la vue d'un objet comique : l'homme eft le feul animal qui pleure & qui rie.

Comme nous ne pleurons que de ce qui nous afflige, nous ne rions que de ce qui nous égaie : les raifonneurs ont prétendu que le rire naît de l'orgueil, qu'on fe croit fupérieur à celui dont on rit. Il eft vrai que l'homme, qui eft un animal rifible, eft auffi un animal orgueilleux ; mais la fierté ne fait pas rire ; un enfant qui rit de tout fon cœur ne s'abandonne point à ce plaifir, parce qu'il fe met au deffus de ceux qui le font rire ; s'il rit quand on le chatouille, ce n'eft pas affurément parce qu'il eft fujet au péché mortel de l'orgueil. J'avais onze ans quand je lus tout feul, pour la première fois, l'Amphitrion de *Molière;* je ris au point de tomber à la renverfe ; était-ce par fierté ? On n'eft point fier quand on eft feul. Etait-ce par fierté que le maître de l'âne d'or fe mit tant à rire quand il vit fon âne manger fon fouper ? Quiconque rit éprouve une joie gaie dans ce moment-là, fans avoir un autre fentiment.

Toute joie ne fait pas rire, les grands plaifirs font très-férieux ; les plaifirs de l'amour, de l'ambition, de l'avarice n'ont jamais fait rire perfonne.

Le rire va quelquefois jufqu'aux convulfions : on dit même que quelques perfonnes font mortes de rire ; j'ai peine à le croire, & furement il en eft davantage qui font mortes de chagrin.

Les vapeurs violentes qui excitent tantôt les larmes, tantôt les fymptômes du rire, tirent à la vérité les mufcles de la bouche ; mais ce n'eft point un ris

véritable, c'eſt une convulſion, c'eſt un tourment. Les larmes peuvent alors être vraies, parce qu'on ſouffre; mais le rire ne l'eſt pas; il faut lui donner un autre nom, auſſi l'appelle-t-on rire *ſardonien*.

Le ris malin, le *perfidum ridens*, eſt autre choſe; c'eſt la joie de l'humiliation d'autrui : on pourſuit par des éclats moqueurs, par le *cachinnum*, (terme qui nous manque) celui qui nous a promis des merveilles & qui ne fait que des ſottiſes : c'eſt huer plutôt que rire. Notre orgueil alors ſe moque de l'orgueil de celui qui s'en eſt fait accroire. On hue notre ami *Fréron* dans l'Ecoſſaiſe plus encore qu'on n'en rit : j'aime toujours à parler de l'ami *Fréron;* cela me fait rire.

ROCHESTER ET WALLER.

TOUT le monde connaît la réputation du comte de *Rocheſter*. M. de *St Evremont* en a beaucoup parlé, mais il ne nous a fait connaître du fameux *Rocheſter* que l'homme de plaiſir, l'homme à bonnes fortunes. Je voudrais faire connaître en lui l'homme de génie & le grand poëte. Entr'autres ouvrages qui brillaient de cette imagination ardente qui n'appartenait qu'à lui, il a fait quelques ſatires ſur les mêmes ſujets que notre célèbre *Deſpréaux* avait choiſis. Je ne ſais rien de plus utile pour ſe perfectionner le goût, que la comparaiſon des grands génies qui ſe ſont exercés ſur les mêmes matières. Voici comme *Deſpréaux* parle contre la raiſon humaine dans ſa ſatire ſur l'homme:

Cependant à le voir, plein de vapeurs légères,
Soi-même ſe bercer de ſes propres chimères,

Lui ſeul de la nature eſt la baſe & l'appui,
Et le dixième ciel ne tourne que pour lui.
De tous les animaux il eſt ici le maître ;
Qui pourrait le nier ? pourſuis-tu. Moi peut-être.
Ce maître prétendu qui leur donne des lois,
Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois ?

Voici à peu près comme s'exprime le comte de *Rocheſter* dans ſa ſatire ſur l'homme ; mais il faut que le lecteur ſe reſſouvienne toujours que ce ſont ici des traductions libres de poëtes anglais, & que la gêne de notre verſification, & les bienſéances délicates de notre langue ne peuvent donner l'équivalent de la licence impétueuſe du ſtyle anglais.

Cet eſprit que je hais, cet eſprit plein d'erreur,
Ce n'eſt pas ma raiſon, c'eſt la tienne, docteur ;
C'eſt la raiſon frivole, inquiète, orgueilleuſe,
Des ſages animaux rivale dédaigneuſe,
Qui croit entr'eux & l'ange occuper le milieu,
Et penſe être ici-bas l'image de ſon Dieu.
Vil atome imparfait, qui croit, doute, diſpute,
Rampe, s'élève, tombe, & nie encor ſa chute,
Qui nous dit je ſuis libre en nous montrant ſes fers,
Et dont l'œil trouble & faux croit percer l'univers.
Allez, révérends fous, bienheureux fanatiques,
Compilez bien l'amas de vos riens ſcolaſtiques.
Pères de viſions, & d'énigmes ſacrés,
Auteurs du labyrinthe où vous vous égarez,
Allez obſcurément éclaircir vos myſtères,
Et courez dans l'école adorer vos chimères.
Il eſt d'autres erreurs, il eſt de ces dévots
Condamnés par eux-même à l'ennui du repos.

Ce

Ce myftique encloîtré, fier de fon indolence,
Tranquille au fein de DIEU, qu'y peut-il faire? Il penfe.
Non, tu ne penfes point, tu végètes, tu dors;
Inutile à la terre, & mis au rang des morts,
Ton efprit énervé croupit dans la molleffe.
Réveille-toi, fois homme; & fors de ton ivreffe.
L'homme eft né pour agir, & tu prétends penfer!

Que ces idées foient vraies ou fauffes, il eft toujours certain qu'elles font exprimées avec une énergie qui fait le poëte. Je me garderai bien d'examiner la chofe en philofophe, & de quitter ici le pinceau pour le compas; mon unique but eft de faire connaître le génie des poëtes anglais.

On a beaucoup entendu parler du célèbre *Waller* en France; *la Fontaine*, *St Evremont*, & *Bayle*, ont fait fon éloge : mais on ne connaît de lui que fon nom. Il eut à peu près à Londres la même réputation que *Voiture* eut à Paris, & je crois qu'il la méritait mieux. *Voiture* vint dans un temps où l'on fortait de la barbarie, & où l'on était encore dans l'ignorance. On voulait avoir de l'efprit, & on n'en avait point encore. On cherchait des tours au lieu de penfées; les faux-brillans fe trouvent plus aifément que les pierres précieufes. *Voiture*, né avec un génie frivole & facile, fut le premier qui brilla dans cette aurore de la littérature françaife. S'il était venu après les grands hommes qui ont illuftré le fiècle de *Louis XIV*, il aurait été obligé d'avoir plus que de l'efprit. C'en était affez pour l'*hôtel de Rambouillet*, & non pour la poftérité. *Defpréaux* le loue, mais c'eft dans fes premières fatires; c'eft dans le temps que le goût de

Desſpréaux n'était pas encore formé : il était jeune, & dans l'âge où l'on juge des hommes par la réputation, & non point par eux-mêmes. D'ailleurs, *Desſpréaux* était ſouvent bien injuſte dans ſes louanges & dans ſes cenſures. Il louait *Ségrais* que perſonne ne lit ; il inſultait *Quinault* que tout le monde ſait par cœur ; & il ne dit rien de *la Fontaine*.

Waller, meilleur que *Voiture*, n'était pas encore parfait. Ses ouvrages galans reſpirent la grâce ; mais la négligence les fait languir, & ſouvent les penſées fauſſes les défigurent. Les Anglais n'étaient pas encore parvenus de ſon temps à écrire avec correction. Ses ouvrages ſérieux ſont pleins d'une vigueur qu'on n'attendrait pas de la molleſſe de ſes autres pièces. Il a fait un éloge funèbre de *Cromwell* qui, avec ſes défauts, paſſe pour un chef-d'œuvre. Pour entendre cet ouvrage, il faut ſavoir que *Cromwell* mourut le jour d'une tempête extraordinaire. La pièce commence ainſi :

Il n'eſt plus, c'en eſt fait, ſoumettons-nous au ſort.
Le ciel a ſignalé ce jour par des tempêtes,
Et la voix du tonnerre éclatant ſur nos têtes,
Vient d'annoncer ſa mort.
Par ſes derniers ſoupirs il ébranle cette île,
Cette île que ſon bras fit trembler tant de fois,
Quand dans le cours de ſes exploits
Il briſait la tête des rois,
Et ſoumettait un peuple, à ſon joug ſeul docile.
Mer, tu t'en es troublée ; ô mer ! tes flots émus
Semblent dire en grondant aux plus lointains rivages,

Que l'effroi de la terre & ton maître n'eſt plus.
Tel au ciel autrefois s'envola Romulus;
Tel il quitta la terre au milieu des orages;
Tel d'un peuple guerrier il reçut les hommages;
Obéi dans ſa vie, à ſa mort adoré,
Son palais fut un temple &c.

C'eſt à propos de cet éloge de *Cromwell* que *Waller* fit au roi *Charles II* cette réponſe qu'on trouve dans le dictionnaire de *Bayle.* Le roi à qui *Waller* venait, ſelon l'uſage des rois & des poëtes, de préſenter une pièce farcie de louanges, lui reprocha qu'il avait fait mieux pour *Cromwell. Waller* répondit : *Sire, nous autres poëtes, nous réuſſiſſons mieux dans les fictions que dans les vérités.* Cette réponſe n'était pas ſi ſincère que celle de l'ambaſſadeur hollandais qui, lorſque le même roi ſe plaignait que l'on avait moins d'égards pour lui que pour *Cromwell*, répondit : *Ah ! Sire, ce Cromwell était tout autre choſe.* Il y a des courtiſans même en Angleterre, & *Waller* l'était ; mais je ne conſidère les gens après leur mort que par leurs ouvrages ; tout le reſte eſt anéanti pour moi. Je remarque ſeulement que *Waller*, né à la cour avec ſoixante mille livres de rente, n'eut jamais ni le ſot orgueil ni la nonchalance d'abandonner ſon talent. Les comtes de *Dorſet* & de *Roſcomon*, les deux ducs de *Buckingham*, milord *Hallifax*, & tant d'autres n'ont pas cru déroger en devenant de très-grands poëtes & d'illuſtres écrivains. Leurs ouvrages leur font plus d'honneur que leurs noms. Ils ont cultivé les lettres comme s'ils en euſſent attendu leur fortune. Ils ont de plus rendu les arts reſpectables aux yeux du peuple,

qui en tout a befoin d'être mené par les grands, & qui pourtant fe règle moins fur eux en Angleterre qu'en aucun lieu du monde.

ROI.

ROI, *bafileus*, *tyrannos*, *rex*, *dux*, *imperator*, *melch*, *baal*, *bel*, *pharao*, *éli*, *shadai*, *adoni*, *shak*, *fophi*, *padisha*, *bogdan*, *chazan*, *kan*, *krall*, *king*, *kong*, *kœnig* &c. &c. toutes expreffions qui femblent fignifier la même chofe, & qui expriment des idées toutes différentes.

Dans la Grèce, ni *bafileus*, ni *tyrannos*, ne donna jamais l'idée du pouvoir abfolu. Saifit ce pouvoir qui put; mais ce n'eft que malgré foi qu'on le laiffa prendre.

Il eft clair que chez les Romains les rois ne furent point defpotiques. Le dernier *Tarquin* mérita d'être chaffé & le fut. Nous n'avons aucune preuve que les petits chefs de l'Italie aient jamais pu faire à leur gré préfent d'un lacet au premier homme de l'Etat, comme fait aujourd'hui un turc imbécille dans fon férail, & comme de vils efclaves barbares beaucoup plus imbécilles le fouffrent fans murmurer.

Nous ne voyons pas un roi au-delà des Alpes & vers le Nord, dans les temps où nous commençons à connaître cette vafte partie du monde. Les Cimbres qui marchèrent vers l'Italie, & qui furent exterminés par *Marius*, étaient des loups affamés qui fortaient de leurs forêts avec leurs louves & leurs louvetaux. Mais de tête couronnée chez ces animaux; d'ordres intimés de la part d'un fecrétaire d'Etat, d'un grand-

boutillier, d'un logothète; d'impôts, de taxes arbitraires, de commis aux portes, d'édits burfaux, on n'en avait pas plus de notion que de vêpres & de l'opéra.

Il faut que l'or & l'argent monnayé & même non-monnayé, foit une recette infaillible pour mettre celui qui n'en a pas dans la dépendance abfolue de celui qui a trouvé le fecret d'en amaffer. C'eft avec cela feul qu'il eut des poftillons & des grands-officiers de la couronne, des gardes, des cuifiniers, des filles, des femmes, des geoliers, des aumôniers, des pages, & des foldats.

Il eût été fort difficile de fe faire obéir ponctuellement fi on n'avait eu à donner que des moutons & des pourpoints. Auffi il eft très-vraifemblable qu'après toutes les révolutions qu'éprouva notre globe, ce fut l'art de fondre les métaux qui fit les rois, comme ce font aujourd'hui les canons qui les maintiennent.

Céfar avait bien raifon de dire qu'avec de l'or on a des hommes, & qu'avec des hommes on a de l'or. Voilà tout le fecret.

Ce fecret avait été connu dès long-temps en Afie & en Egypte. Les princes & les prêtres partagèrent autant qu'ils le purent.

Le prince difait au prêtre : Tiens, voilà de l'or; mais il faut que tu affermiffes mon pouvoir, & que tu prophétifes en ma faveur; je ferai oint, tu feras oint. Rends des oracles, fais des miracles, tu feras bien payé, pourvu que je fois toujours le maître. Le prêtre fe fefait donner terres & monnaie, & il prophétifait pour lui-même, rendait des oracles pour

lui-même, chassait le souverain très-souvent & se mettait à sa place. Ainsi les choen ou chotim d'Egypte, les mag de Perse, les Chaldéens devers Babylone, les chazin de Syrie, (si je me trompe de nom il n'importe guère) tous ces gens-là voulaient dominer. Il y eut des guerres fréquentes entre le trône & l'autel en tout pays, jusque chez la misérable nation juive.

Nous le savons bien depuis douze cents ans, nous autres habitans de la zône tempérée d'Europe. Nos esprits ne tiennent pas trop de cette température; nous savons ce qu'il nous en a coûté. Et l'or & l'argent sont tellement le mobile de tout, que plusieurs de nos rois d'Europe envoient encore aujourd'hui de l'or & de l'argent à Rome, où des prêtres le partagent dès qu'il est arrivé.

Lorsque dans cet éternel conflit de jurisdiction, les chefs des nations ont été puissans, chacun d'eux a manifesté sa prééminence à sa mode. C'était un crime, dit-on, de cracher en présence du roi des Mèdes. Il faut frapper la terre de son front neuf fois devant le roi de la Chine. Un roi d'Angleterre imagina de ne jamais boire un verre de bière si on ne le lui présentait à genoux. Un autre se fait baiser son pied droit. Les cérémonies diffèrent; mais tous en tout temps ont voulu avoir l'argent des peuples. Il y a des pays où l'on fait au krall, au chazan, une pension comme en Pologne, en Suède, dans la Grande-Bretagne. Ailleurs, un morceau de papier suffit pour que le bogdan ait tout l'argent qu'il désire.

Et puis, écrivez sur le droit des gens, sur la théorie de l'impôt, sur le tarif, sur le *foderum mansionaticum*

viaticum; faites de beaux calculs ſur la taille proportionnelle ; prouvez par de profonds raiſonnemens cette maxime ſi neuve que le berger doit tondre ſes moutons & non pas les écorcher.

Quelles ſont les limites de la prérogative des rois & de la liberté des peuples ? Je vous conſeille d'aller examiner cette queſtion dans l'hôtel-de-ville d'Amſterdam à tête repoſée.

ROME. (COUR DE ROME.)

L'ÉVEQUE de Rome, avant *Conſtantin*, n'était aux yeux des magiſtrats romains, ignorans de notre ſainte religion, que le chef d'une faction ſecrète, ſouvent toléré par le gouvernement, & quelquefois puni du dernier ſupplice. Les noms des premiers diſciples nés juifs, & de leurs ſucceſſeurs, qui gouvernèrent le petit troupeau caché dans la grande ville de Rome, furent abſolument ignorés de tous les écrivains latins. On ſait aſſez que tout changea, & comment tout changea ſous *Conſtantin*.

L'évêque de Rome protégé & enrichi, fut toujours ſujet des empereurs, ainſi que l'évêque de Conſtantinople, de Nicomédie, & tous les autres évêques, ſans prétendre à la moindre ombre d'autorité ſouveraine. La fatalité, qui dirige toutes les affaires de ce monde, établit enfin la puiſſance de la cour eccléſiaſtique romaine, par les mains des barbares qui détruiſirent l'empire.

L'ancienne religion, ſous laquelle les Romains avaient été victorieux pendant tant de ſiècles, ſubſiſtait

encore dans les cœurs malgré la perſécution, quand *Alaric* vint aſſiéger Rome l'an 408 de notre ère vulgaire; & le pape *Innocent I* n'empêcha pas qu'on ne ſacrifiât aux dieux dans le Capitole & dans les autres temples, pour obtenir contre les Goths le ſecours du ciel. Mais ce pape *Innocent* fut du nombre des députés vers *Alaric*, ſi on en croit *Zozime* & *Oroſe*. Cela prouve que le pape était déjà un perſonnage conſidérable.

Lorſqu'*Attila* vint ravager l'Italie en 452, par le même droit que les Romains avaient exercé ſur tant de peuples, par le droit de *Clovis*, & des Goths, & des Vandales, & des Hérules, l'empereur envoya le pape *Léon I*, aſſiſté de deux perſonnages conſulaires, pour négocier avec *Attila*. Je ne doute pas que *St Léon* ne fût accompagné d'un ange armé d'une épée flamboyante qui fit trembler le roi des Huns, quoiqu'il ne crût pas aux anges, & qu'une épée ne lui fit pas peur. Ce miracle eſt très-bien peint dans le Vatican; & vous ſentez bien qu'on ne l'eût jamais peint s'il n'avait été vrai. Tout ce qui me fâche, c'eſt que cet ange laiſſa prendre & ſaccager Aquilée & toute l'Illyrie, & qu'il n'empêcha pas enſuite *Genſeric* de piller Rome pendant quatorze jours : ce n'était pas apparemment l'ange exterminateur.

Sous les exarques, le crédit des papes augmenta; mais ils n'eurent encore nulle ombre de puiſſance civile. L'évêque romain élu par le peuple demandait, ſelon le protocole du *Diarium romanum*, la protection de l'évêque de Ravenne auprès de l'exarque, qui accordait ou refuſait la confirmation à l'élu.

L'exarchat ayant été détruit par les Lombards, les rois lombards voulurent ſe rendre maîtres auſſi de la ville de Rome; rien n'eſt plus naturel.

Pepin, l'ufurpateur de la France, ne fouffrit pas que les Lombards ufurpaffent cette capitale & fuffent trop puiffans ; rien n'eft plus naturel encore.

On prétend que *Pepin* & fon fils *Charlemagne* donnèrent aux évêques romains plufieurs terres de l'exarchat, que l'on nomma *les juftices de St Pierre.* Telle eft la première origine de leur puiffance temporelle. Il paraît que dès ce temps-là, ces évêques fongeaient à fe procurer quelque chofe de plus confidérable que ces juftices.

Nous avons une lettre du pape *Adrien I* à *Charlemagne*, dans laquelle il dit : *La libéralité pieufe de Conftantin le grand, empereur de fainte mémoire, éleva & exalta, du temps du bienheureux pontife romain Silveftre, la fainte Eglife romaine, & lui conféra fa puiffance dans cette partie de l'Italie.*

On voit que dès-lors on commençait à vouloir faire croire la donation de *Conftantin*, qui fut depuis regardée pendant cinq cents ans, non pas abfolument comme un article de foi, mais comme une vérité inconteftable. Ce fut à la fois un crime de lèfe-majefté & un péché mortel, de former des doutes fur cette donation. (*)

Depuis la mort de *Charlemagne*, l'évêque augmenta fon autorité dans Rome de jour en jour ; mais il s'écoula des fiècles avant qu'il y fût regardé comme fouverain. Rome eut très-long-temps un gouvernement patricien municipal.

Ce *Jean XII* que l'empereur allemand *Othon I* fit dépofer dans une efpèce de concile, en 963, comme

(*) Voyez *Donations*.

ſimoniaque, inceſtueux, ſodomite, athée, & ayant fait pacte avec le diable ; ce *Jean XII*, dis-je, était le premier homme de l'Italie en qualité de patrice & de conſul, avant d'être évêque de Rome ; & malgré tous ces titres, malgré le crédit de la fameuſe *Maroſie* ſa mère, il n'y avait qu'une autorité très-conteſtée.

Ce *Grégoire VII* qui, de moine étant devenu pape, voulut dépoſer les rois & donner les empires, loin d'être le maître à Rome, mourut le protégé ou plutôt le priſonnier de ces princes normands conquérans des deux Siciles, dont il ſe croyait le ſeigneur ſuzerain.

Dans le grand ſchiſme d'Occident, les papes qui ſe diſputèrent l'empire du monde vécurent ſouvent d'aumônes.

Un fait aſſez extraordinaire, c'eſt que les papes ne furent riches que depuis le temps où ils n'oſèrent ſe montrer à Rome.

Bertrand de Goth, *Clément V* le bordelais, qui paſſa ſa vie en France, vendait publiquement les bénéfices, & laiſſa des tréſors immenſes, ſelon *Villani*.

Jean XXII ſon ſucceſſeur fut élu à Lyon. On prétend qu'il était le fils d'un ſavetier de Cahors. Il inventa plus de manières d'extorquer l'argent de l'Egliſe, que jamais les traitans n'ont inventé d'impôts.

Le même *Villani* aſſure qu'il laiſſa à ſa mort vingt-cinq millions de florins d'or. Le patrimoine de *St Pierre* ne lui aurait pas aſſurément fourni cette ſomme.

En un mot, juſqu'à *Innocent VIII* qui ſe rendit maître du château St Ange, les papes ne jouirent jamais dans Rome d'une ſouveraineté véritable.

Leur autorité ſpirituelle fut ſans doute le fondement de la temporelle : mais s'ils s'étaient bornés à imiter

la conduite de St *Pierre*, dont on se persuada qu'ils remplissaient la place, ils n'auraient jamais acquis que le royaume des cieux. Ils furent toujours empêcher les empereurs de s'établir à Rome, malgré ce beau nom de *roi des Romains*. La faction *Guelfe* l'emporta toujours en Italie sur la faction *Gibeline*. On aimait mieux obéir à un prêtre italien qu'à un roi allemand.

Dans les guerres civiles que la querelle de l'Empire & du sacerdoce suscita pendant plus de cinq cents années, plusieurs seigneurs obtinrent des souverainetés tantôt en qualité de vicaires de l'Empire, tantôt comme vicaires du St Siége. Tels furent les princes d'*Est* à Ferrare, les *Bentivoglio* à Bologne, les *Malatesta* à Rimini, les *Manfreddi* à Faenza, les *Baglione* à Pérouse, les *Ursins* dans Anguillara & dans Servetri, les *Colonnes* dans Ostie, les *Riario* à Forli, les *Montefeltro* dans Urbin, les *Varano* dans Camerino, les *Gravina* dans Sinigaglia.

Tous ces seigneurs avaient autant de droits aux terres qu'ils possédaient, que les papes en avaient au patrimoine de St *Pierre*. Les uns & les autres étaient fondés sur des donations.

On sait comme le pape *Alexandre VI* se servit de son bâtard *César de Borgia* pour envahir toutes ces principautés.

Le roi *Louis XII* obtint de ce pape la cassation de son mariage, après dix-huit années de jouissance, à condition qu'il aiderait l'usurpateur.

Les assassinats commis par *Clovis* pour s'emparer des Etats des petits rois ses voisins, n'approchent pas des horreurs exécutées par *Alexandre VI* & par son fils.

L'hiſtoire de *Néron* eſt bien moins abominable. Le prétexte de la religion n'augmentait pas l'atrocité de ſes crimes. Obſervez que dans le même temps les rois d'Eſpagne & de Portugal demandaient à ce pape, l'un l'Amérique & l'autre l'Aſie, & que ce monſtre les donna au nom du Dieu qu'il repréſentait. Obſervez que cent mille pélerins couraient à ſon jubilé, & adoraient ſa perſonne.

Jules II acheva ce qu'*Alexandre VI* avait commencé. *Louis XII*, né pour être la dupe de tous ſes voiſins, aida *Jules* à prendre Bologne & Pérouſe. Ce malheureux roi, pour prix de ſes ſervices, fut chaſſé d'Italie & excommunié par ce même pape que l'archevêque d'Auch ſon ambaſſadeur à Rome appelait *votre méchanceté*, au lieu de votre ſainteté.

Pour comble de mortification, *Anne de Bretagne* ſa femme, auſſi dévote qu'impérieuſe, lui diſait qu'il ſerait damné pour avoir fait la guerre au pape.

Si *Léon X* & *Clément VII* perdirent tant d'Etats qui ſe détachèrent de la communion papale, ils ne reſtèrent pas moins abſolus ſur les provinces fidelles à la foi catholique.

La cour romaine excommunia *Henri III*, & déclara *Henri IV* indigne de régner.

Elle tire encore beaucoup d'argent de tous les Etats catholiques d'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Eſpagne, & de la France. Ses ambaſſadeurs ont la préſéance ſur tous les autres; elle n'eſt plus aſſez puiſſante pour faire la guerre, & ſa faibleſſe fait ſon bonheur. L'Etat eccléſiaſtique eſt le ſeul qui ait toujours joui des douceurs de la paix depuis le ſaccagement de Rome par les troupes de *Charles-Quint*.

Il paraît que les papes avaient été fouvent traités comme ces dieux des Japonais à qui tantôt on préfente des offrandes d'or, & que tantôt on jette dans la rivière. (*)

S.

SALOMON.

PLUSIEURS rois ont été de grands clercs, & ont fait de bons livres. Le roi de Pruffe *Fréderic le grand* eft le dernier exemple que nous en ayons. Il fera peu imité; nous ne devons pas préfumer qu'on trouve beaucoup de monarques allemands qui faffent des vers français, & qui écrivent l'hiftoire de leur pays. *Jacques I* en Angleterre, & même *Henri VIII* ont écrit. Il faut en Efpagne remonter jufqu'au roi *Alfonfe X*, encore eft-il douteux qu'il ait mis la main aux tables alfonfines.

La France ne peut fe vanter d'avoir eu un roi auteur. (1) L'empire d'Allemagne n'a aucun livre de la main de fes empereurs; mais l'empire romain fe glorifie de *Céfar*, de *Marc-Aurèle*, & de *Julien*. On

(*) Pour l'article RUSSIE, voyez *Pierre le Grand*.

(1) On a prétendu que *Charles IX* était l'auteur d'un livre fur la chaffe. Il eft très-vraifemblable que fi ce prince eut moins cultivé l'art de tuer les bêtes, & n'eût point pris dans les forêts l'habitude de voir couler le fang, on eût eu plus de peine à lui arracher l'ordre de la faint Barthelemi. La chaffe eft un des moyens les plus fûrs pour emouffer dans les hommes le fentiment de la pitie pour leurs femblables; effet d'autant plus funefte, que ceux qui l'eprouvent, places dans un rang plus eleve, ont plus befoin de ce frein.

compte en Afie plufieurs écrivains parmi les rois. Le préfent empereur de la Chine, *Kien-long*, paffe furtout pour un grand poëte ; mais *Salomon* ou *Soleyman* l'hébreu a encore plus de réputation que *Kien-long* le chinois.

Le nom de *Salomon* a toujours été révéré dans l'Orient. Les ouvrages qu'on croit de lui, les annales des Juifs, les fables des Arabes, ont porté fa renommée jufqu'aux Indes. Son règne eft la grande époque des Hébreux.

Il était le troifième roi de la Paleftine. Le premier livre des Rois dit que fa mère *Betzabée* obtint de *David* qu'il fît couronner *Salomon* fon fils au lieu de fon aîné *Adonias*. Il n'eft pas furprenant qu'une femme complice de la mort de fon premier mari, ait eu affez d'artifice pour faire donner l'héritage au fruit de fon adultère, & pour faire déshériter le fils légitime, qui de plus était l'aîné.

C'eft une chofe très-remarquable que le prophète *Nathan* qui était venu reprocher à *David* fon adultère, le meurtre d'*Urie*, le mariage qui fuivit ce meurtre, fut le même qui depuis feconda *Betzabée* pour mettre fur le trône *Salomon* né de ce mariage fanguinaire & infâme. Cette conduite, à ne raifonner que felon *la chair*, prouverait que ce prophète *Nathan* avait, felon les temps, deux poids & deux mefures. Le livre même ne dit pas que *Nathan* reçut une miffion particulière de DIEU, pour faire déshériter *Adonias*. S'il en eut une, il faut la refpecter ; mais nous ne pouvons admettre que ce que nous trouvons écrit.

C'eft une grande queftion en théologie fi *Salomon* eft plus renommé par fon argent comptant, ou par

ſes femmes, ou par ſes livres. Je ſuis fâché qu'il ait commencé ſon règne à la turque, en égorgeant ſon frère.

Adonias, exclus du trône par *Salomon*, lui demanda pour toute grâce qu'il lui permît d'épouſer *Abiſag*, cette jeune fille qu'on avait donnée à *David* pour le réchauffer dans ſa vieilleſſe. L'Ecriture ne dit point ſi *Salomon* diſputait à *Adonias* la concubine de ſon père, mais elle dit que *Salomon*, ſur la ſeule demande d'*Adonias*, le fit aſſaſſiner. Apparemment que DIEU, qui lui donna l'eſprit de ſageſſe, lui refuſa alors celui de juſtice & d'humanité, comme il lui refuſa depuis le don de la continence.

Il eſt dit, dans le même livre des Rois, qu'il était maître d'un grand royaume qui s'étendait de l'Euphrate à la mer Rouge & à la Méditerranée; mais malheureuſement il eſt dit en même temps que le roi d'Egypte avait conquis le pays de Gazer dans le Canaan, & qu'il donna pour dot la ville de Gazer à ſa fille qu'on prétend que *Salomon* épouſa; il eſt dit qu'il y avait un roi à Damas; les royaumes de Sidon & de Tyr floriſſaient: entouré d'Etats puiſſans, il manifeſta ſans doute ſa ſageſſe, en demeurant en paix avec eux tous. L'abondance extrême qui enrichit ſon pays ne pouvait être que le fruit de cette ſageſſe profonde, puiſque du temps de *Saül* il n'y avait pas un ouvrier en fer dans ſon pays. Nous l'avons déjà remarqué: ceux qui veulent raiſonner trouvent difficile que *David* ſucceſſeur de *Saül*, vaincu par les Philiſtins, ait pu pendant ſon adminiſtration fonder un vaſte empire.

Les richeſſes qu'il laiſſa à *Salomon* ſont encore plus merveilleuſes; il lui donna comptant cent trois mille

talens d'or, & un million treize mille talens d'argent. Le talent d'or hébraïque vaut, felon *Arbutnot*, fix mille livres fterling ; le talent d'argent environ cinq cents livres fterling. La fomme totale du legs en argent comptant, fans les pierreries & les autres effets, & fans le revenu ordinaire proportionné fans doute à ce tréfor, montait fuivant ce calcul à un milliar cent dix-neuf millions cinq cents mille livres fterling, ou à cinq milliars cinq cents quatre-vingt-dix-fept millions d'écus d'Allemagne, ou à vingt-cinq milliars fix cents quarante-huit millions de France. Il n'y avait pas alors autant d'efpèces circulantes dans le monde entier. Quelques érudits évaluent ce tréfor un peu plus bas, mais la fomme eft toujours bien forte pour la Paleftine.

On ne voit pas après cela pourquoi *Salomon* fe tourmentait tant à envoyer fes flottes au pays d'Ophir pour rapporter de l'or. On devine encore moins comment ce puiffant monarque n'avait pas dans fes vaftes Etats un feul homme qui fût façonner du bois dans la forêt du Liban. Il fut obligé de prier *Hiram* roi de Tyr de lui prêter des fendeurs de bois & des ouvriers pour le mettre en œuvre. Il faut avouer que ces contradictions exercent le génie des commentateurs.

On fervait par jour, pour le dîner & le fouper de fa maifon, cinquante bœufs & cent moutons, & de la volaille & du gibier à proportion ; ce qui peut aller par jour à foixante mille livres pefant de viande. Cela fait une bonne maifon.

On ajoute qu'il avait quarante mille écuries & autant de remifes pour fes chariots de guerre, mais feulement

ſeulement douze mille écuries pour ſa cavalerie. Voilà bien des chariots pour un pays de montagnes; & c'était un grand appareil pour un roi dont le prédéceſſeur n'avait eu qu'une mule à ſon couronnement, & pour un terrain qui ne nourrit que des ânes.

On n'a pas voulu qu'un prince qui avait tant de chariots ſe bornât à un petit nombre de femmes; on lui en donne ſept cents qui portaient le nom de *reines*; & ce qui eſt étrange, c'eſt qu'il n'avait que trois cents concubines, contre la coutume des rois qui ont d'ordinaire plus de maîtreſſes que de femmes.

Il entretenait quatre cents douze mille chevaux, ſans doute pour aller ſe promener avec elles le long du lac de Génézareth, ou vers celui de Sodome, ou vers le torrent de Cédron qui ſerait un des endroits les plus délicieux de la terre, ſi ce torrent n'était pas à ſec neuf mois de l'année, & ſi le terrain n'était pas horriblement pierreux.

Quant au temple qu'il fit bâtir, & que les Juifs ont cru le plus bel ouvrage de l'univers, ſi les *Bramante*, les *Michel-Ange*, & les *Palladio*, avaient vu ce bâtiment, ils ne l'auraient pas admiré. C'était une eſpèce de petite forteresse quarrée qui renfermait une cour, & dans cette cour un édifice de quarante coudées de long; & un autre de vingt; & il eſt dit ſeulement que ce ſecond édifice, qui était proprement le temple, l'oracle, le ſaint des ſaints, avait vingt coudées de large comme de long, & vingt de haut. M. *Soufflot* n'aurait pas été fort content de ces proportions.

Les livres attribués à *Salomon* ont duré plus que ſon temple.

Le nom ſeul de l'auteur a rendu ces livres reſpectables. Ils devaient être bons, puiſqu'ils étaient d'un roi, & que ce roi paſſait pour le plus ſage des hommes.

Le premier ouvrage qu'on lui attribue eſt celui des Proverbes. C'eſt un recueil de maximes qui paraiſſent à nos eſprits raffinés quelquefois triviales, baſſes, incohérentes, ſans gout, ſans choix, & ſans deſſein. Ils ne peuvent ſe perſuader qu'un roi éclairé ait composé un recueil de ſentences dans leſquelles on n'en trouve pas une ſeule qui regarde la manière de gouverner, la politique, les mœurs des courtiſans, les uſages d'une cour. Ils ſont étonnés de voir des chapitres entiers où il n'eſt parlé que de gueuſes qui vont inviter les paſſans dans les rues à coucher avec elles.

Ils ſe révoltent contre les ſentences dans ce goût.

Il y a trois choſes inſatiables, & une quatrième qui ne dit jamais c'eſt aſſez : le ſépulcre, la matrice, la terre qui n'eſt jamais raſſaſiée d'eau; & le feu, qui eſt la quatrième, ne dit jamais c'eſt aſſez.

Il y a trois choſes difficiles, & j'ignore entièrement la quatrième : la voie d'un aigle dans l'air, la voie d'un ſerpent ſur la pierre, la voie d'un vaiſſeau ſur la mer, & la voie d'un homme dans une femme.

Il y a quatre choſes qui ſont les plus petites de la terre, & qui ſont plus ſages que les ſages : les fourmis, petit peuple qui ſe prépare une nourriture pendant la moiſſon ; le lièvre, peuple faible qui couche ſur des pierres ; la ſauterelle qui, n'ayant pas de rois, voyage par troupes ; le lézard qui travaille de ſes mains, & qui demeure dans les palais des rois.

Eſt-ce à un grand roi, diſent-ils, au plus ſage des mortels qu'on oſe imputer de telles niaiſeries? Cette critique eſt forte, il faut parler avec plus de reſpect.

Les Proverbes ont été attribués à *Iſaïe*, à *Elzia*, à *Sobna*, à *Eliacin*, à *Joaké*, & à pluſieurs autres; mais qui que ce ſoit qui ait compilé ce recueil de ſentences orientales, il n'y a pas d'apparence que ce ſoit un roi qui s'en ſoit donné la peine. Aurait-il dit que *la terreur du roi eſt comme le rugiſſement du lion*? C'eſt ainſi que parle un ſujet ou un eſclave que la colère de ſon maître fait trembler. *Salomon* aurait-il tant parlé de la femme impudique? aurait-il dit: *Ne regardez point le vin quand il paraît clair, & que ſa couleur brille dans le verre?*

Je doute fort qu'on ait eu des verres à boire du temps de *Salomon;* c'eſt une invention fort récente; toute l'antiquité buvait dans des taſſes de bois ou de métal; & ce ſeul paſſage indique peut-être que cette collection juive fut compoſée dans Alexandrie, ainſi que tant d'autres livres juifs. (*a*)

L'Eccléſiaſte, que l'on met ſur le compte de *Salomon*, eſt d'un ordre & d'un goût tout différent. Celui qui parle dans cet ouvrage ſemble être détrompé des illuſions de la grandeur, laſſé de plaiſirs, & dégoûté de la ſcience. On l'a pris pour un épicurien qui répète à chaque page que le juſte & l'impie ſont ſujets aux mêmes accidens, que l'homme n'a rien de plus que la bête, qu'il vaut mieux n'être pas né que d'exiſter,

(*a*) Un pédant a cru trouver une erreur dans ce paſſage; il a prétendu qu'on a mal traduit par le mot de *verre*, le gobelet qui était, dit-il, de bois ou de métal; mais comment le vin aurait-il brillé dans un gobelet de métal ou de bois? & puis qu'importe!

qu'il n'y a point d'autre vie, & qu'il n'y a rien de bon & de raisonnable que de jouir en paix du fruit de ses travaux avec la femme qu'on aime.

On a cru voir un matérialiste à la fois sensuel & dégoûté, qui paraissait avoir mis au dernier verset un mot édifiant sur DIEU, pour diminuer le scandale qu'un tel livre devait causer.

Les critiques ont de la peine à se persuader que ce livre soit de *Salomon*. Il n'est pas naturel qu'il ait dit : *Malheur à la terre qui a un roi enfant*. Les Juifs n'avaient point eu encore de tels rois.

Il n'est pas naturel qu'il ait dit : *J'observe le visage du roi*. Il est bien plus vraisemblable que l'auteur ait voulu faire parler *Salomon*, & que par cette aliénation d'esprit qu'on découvre dans tant de rabbins, il ait oublié souvent dans le corps du livre que c'était un roi qu'il fesait parler.

Ce qui leur paraît surprenant, c'est que l'on ait consacré cet ouvrage parmi les livres canoniques. S'il fallait, disent-ils, établir aujourd'hui le canon de la Bible, peut-être n'y mettrait-on pas l'Ecclésiaste; mais il fut inséré dans un temps où les livres étaient très-rares, où ils étaient plus admirés que lus. Tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'est de pallier autant qu'il est possible l'épicuréisme qui règne dans cet ouvrage. On a fait pour l'Ecclésiaste comme pour tant d'autres choses qui révoltent bien autrement. Elles furent établies dans des temps d'ignorance ; & on est forcé, à la honte de la raison, de les soutenir dans des temps éclairés, & d'en déguiser ou l'absurdité ou l'horreur par des allégories. Ces critiques sont trop hardis.

Grotius prétend que l'Eccléfiafte fut écrit fous *Zorobabel.* On fait avec quelle liberté l'auteur s'exprime; on fait qu'il dit *que les hommes n'ont rien de plus que les bêtes, qu'il vaut mieux n'être pas né que d'exifter, qu'il n'y a point d'autre vie, qu'il n'y a rien de bon que de fe réjouir dans fes œuvres avec celle qu'on aime.*

Il fe pourrait faire que *Salomon* eût tenu de tels difcours à quelques-unes de fes femmes: on prétend que ce font des objections qu'il fe fait; mais ces maximes qui ont l'air un peu libertin, ne reffemblent point du tout à des objections; & c'eft fe moquer du monde d'entendre dans un auteur le contraire de ce qu'il dit.

Au refte, plufieurs pères ont prétendu que *Salomon* avait fait pénitence; ainfi on peut lui pardonner.

Le Cantique des cantiques eft encore attribué à *Salomon*, parce que le nom de roi s'y trouve en deux ou trois endroits, parce qu'on fait dire à l'amante qu'elle eft belle *comme les peaux de Salomon*, parce que l'amante dit qu'elle eft *noire*, & qu'on a cru que *Salomon* défignait par-là fa femme égyptienne.

Ces trois raifons n'ont pas perfuadé. 1°. Quand l'amante, en parlant à fon amant, dit: *Le roi m'a menée dans fes celliers*, elle parle vifiblement d'un autre que de fon amant, donc le roi n'eft pas cet amant: c'eft le roi du feftin, c'eft le paranymphe, c'eft le maître de la maifon qu'elle entend; & cette juive eft fi loin d'être la maîtreffe d'un roi, que dans tout le cours de l'ouvrage c'eft une bergère, une fille des champs qui va chercher fon amant à la campagne & dans les rues de la ville, & qui eft arrêtée aux portes par les gardes qui lui volent fa robe.

2°. *Je suis belle comme les peaux de Salomon* eſt l'expreſſion d'une villageoiſe qui dirait : Je ſuis belle comme les tapiſſeries du roi : & c'eſt préciſément parce que le nom de *Salomon* ſe trouve dans cet ouvrage qu'il ne ſaurait être de lui. Quel monarque ferait une comparaiſon ſi ridicule. *Voyez*, dit l'amante au troiſième chapitre, *voyez le roi Salomon avec le diadème dont ſa mère l'a couronné au jour de ſon mariage.* Qui ne reconnaît à ces expreſſions la comparaiſon ordinaire que font les filles du peuple en parlant de leurs amans? Elles diſent : Il eſt beau comme un prince, il a un air de roi &c.

3°. Il eſt vrai que cette bergère qu'on fait parler dans ce cantique amoureux, dit qu'elle eſt hâlée du ſoleil, qu'elle eſt *brune.* Or ſi c'était-là la fille du roi d'Egypte, elle n'était point ſi hâlée. Les filles de qualité en Egypte ſont blanches. *Cléopâtre* l'était; & en un mot, ce perſonnage ne peut être à la fois une fille de village & une reine.

Il ſe peut qu'un monarque qui avait mille femmes ait dit à l'une d'elles : *Qu'elle me baiſe d'un baiſer de ſa bouche, car vos tetons ſont meilleurs que le vin.* Un roi & un berger, quand il s'agit de baiſer ſur la bouche, peuvent s'exprimer de la même manière. Il eſt vrai qu'il eſt aſſez étrange qu'on ait prétendu que c'était la fille qui parlait en cet endroit, & qui feſait l'éloge des tetons de ſon amant.

On avoue encore qu'un roi galant a pu faire dire à ſa maîtreſſe : *Mon bien-aimé eſt comme un bouquet de myrrhe, il demeurera entre mes tetons.*

Qu'il a pu lui dire : *Votre nombril eſt comme une coupe dans laquelle il y a toujours quelque choſe à boire ; votre*

ventre eſt comme un boiſſeau de froment, vos tetons ſont comme deux faons de chevreuil, & votre nez eſt comme la tour du mont Liban.

J'avoue que les Eglogues de *Virgile* ſont d'un autre ſtyle ; mais chacun a le ſien, & un juif n'eſt pas obligé d'écrire comme *Virgile.*

On n'a pas approuvé ce beau tour d'éloquence orientale : *Notre ſœur eſt encore petite, elle n'a point de tetons ; que ferons-nous de notre ſœur? Si c'eſt un mur, bâtiſſons deſſus ; ſi c'eſt une porte, fermons-la.*

A la bonne heure que *Salomon* le plus ſage des hommes ait parlé ainſi dans ſes goguettes ; mais pluſieurs rabbins ont ſoutenu que non-ſeulement cette petite églogue voluptueuſe n'était pas du roi *Salomon*, mais qu'elle n'était pas authentique. *Théodore* de Mopſuète était de ce ſentiment ; & le célébre *Grotius* appelle le Cantique des cantiques *un ouvrage libertin, flagitioſus :* cependant il eſt conſacré, & on le regarde comme une allégorie perpétuelle du mariage de JESUS-CHRIST avec ſon Egliſe. Il faut avouer que l'allégorie eſt un peu forte, & qu'on ne voit pas ce que l'Egliſe pourrait entendre quand l'auteur dit que ſa petite ſœur n'a point de tetons.

Après tout, ce cantique eſt un morceau précieux de l'antiquité. C'eſt le ſeul livre d'amour qui nous ſoit reſté des Hébreux. Il y eſt ſouvent parlé de jouiſſance. C'eſt une églogue juive. Le ſtyle eſt comme celui de tous les ouvrages d'éloquence des Hébreux, ſans liaiſon, ſans ſuite, plein de répétitions, confus, ridiculement métaphorique ; mais il y a des endroits qui reſpirent la naïveté & l'amour.

Le livre de la Sageſſe eſt dans un goût plus ſérieux ; mais il n'eſt pas plus de *Salomon* que le Cantique des cantiques. On l'attribue communément à *Jéſus* fils de *Sirac*, d autres à *Philon* de Biblos ; mais quel que ſoit l'auteur, on a cru que de ſon temps on n'avait point encore le Pentateuque, car il dit au chap. X, qu'*Abraham* voulut immoler *Iſaac* du temps du déluge ; & dans un autre endroit, il parle du patriarche *Joſeph* comme d'un roi d'Egypte. Du moins c'eſt le ſens le plus naturel.

Le pis eſt que l'auteur, dans le même chapitre, prétend qu'on voit de ſon temps la ſtatue de ſel en laquelle la femme de *Loth* fut changée. Ce que les critiques trouvent de pis encore, c'eſt que le livre leur paraît un amas très-ennuyeux de lieux communs ; mais ils doivent conſidérer que de tels ouvrages ne ſont pas faits pour ſuivre les vaines règles de l'éloquence. Ils ſont écrits pour édifier & non pour plaire. Il faut même lutter contre ſon dégoût pour les lire.

Il y a grande apparence que *Salomon* était riche & ſavant, pour ſon temps & pour ſon peuple. L'exagération, compagne inſéparable de la groſſièreté, lui attribua des richeſſes qu'il n'avait pu poſſéder, & des livres qu'il n'avait pu faire. Le reſpect pour l'antiquité a depuis conſacré ces erreurs.

Mais que ces livres aient été écrits par un juif, que nous importe ? Notre religion chrétienne eſt fondée ſur la juive, mais non pas ſur tous les livres que les Juifs ont faits.

Pourquoi le Cantique des cantiques, par exemple, ſera-t-il plus ſacré pour nous que les fables du Talmud ? C'eſt, dit-on, que nous l'avons compris dans le canon

des Hébreux. Et qu'eſt-ce que cê canon? C'eſt un recueil d'ouvrages authentiques. Eh bien, un ouvrage pour être authentique eſt-il divin? une hiſtoire des roitelets de Juda & de Sichem, par exemple, eſt-elle autre choſe qu'une hiſtoire? Voilà un étrange préjugé. Nous avons les Juifs en horreur, & nous voulons que tout ce qui a été écrit par eux & recueilli par nous, porte l'empreinte de la Divinité. Il n'y a jamais eu de contradiction ſi palpable.

SAMMONOCO-DOM.

JE me ſouviens que *Sammonocodom*, le dieu des Siamois, naquit d'une jeune vierge, & fut élevé ſur une fleur. Ainſi la grand'mère de *Gengis* fut engroſſée par un rayon du ſoleil. Ainſi l'empereur de la Chine, *Kien-long*, aujourd'hui glorieuſement régnant, aſſure poſitivement dans ſon beau poëme de *Moukden*, que ſa biſaïeule était une très-jolie vierge, qui devint mère d'une race de héros pour avoir mangé des ceriſes. Ainſi *Danaé* fut mère de *Perſée; Rhéa Silvia* de *Romulus.* Ainſi arlequin avait bien raiſon de dire, en voyant tout ce qui ſe paſſait dans le monde: *Tutto il mondo è fatto come la noſtra famiglia.*

La religion de ce Siamois nous prouve que jamais légiſlateur n'enſeigna une mauvaiſe morale. Voyez, lecteur, que celle de *Brama*, de *Zoroaſtre*, de *Numa*, de *Thaut*, de *Pythagore*, de *Mahomet*, & même du poiſſon *Oannès*, eſt abſolument la même. J'ai dit ſouvent qu'on jeterait des pierres à un homme qui viendrait prêcher une morale relâchée: & voilà

pourquoi les jésuites eux-mêmes ont eu des prédicateurs si austères.

Les règles que *Sammonocodom* donna aux talapoins ses disciples, sont aussi sévères que celles de *St Basile* & de *St Benoît*.

» Fuyez les chants, les danses, les assemblées, » tout ce qui peut amollir l'ame.

» N'ayez ni or ni argent.

» Ne parlez que de justice & ne travaillez que » pour elle.

» Dormez peu, mangez peu; n'ayez qu'un habit.

» Ne raillez jamais.

» Méditez en secret, & réfléchissez souvent sur la » fragilité des choses humaines. »

Par quelle fatalité, par quelle fureur est-il arrivé que dans tous les pays, l'excellence d'une morale si sainte & si nécessaire a été toujours déshonorée par des contes extravagans, par des prodiges plus ridicules que toutes les fables des métamorphoses? Pourquoi n'y a-t-il pas une seule religion, dont les préceptes ne soient d'un sage, & dont les dogmes ne soient d'un fou? (On sent bien que j'excepte la nôtre, qui est en tout sens infiniment sage.)

N'est-ce point que les législateurs s'étant contentés de donner des préceptes raisonnables & utiles, les disciples des premiers disciples & les commentateurs ont voulu enchérir? Ils ont dit: Nous ne serons pas assez respectés, si notre fondateur n'a pas eu quelque chose de surnaturel & de divin. Il faut absolument que notre *Numa* ait eu des rendez-vous avec la nymphe *Egérie*; qu'une des cuisses de *Pythagore* ait été de pur or; que la mère de *Sammonocodom* ait été vierge en accouchant

de lui; qu'il ſoit né ſur une roſe & qu'il ſoit devenu dieu.

Les premiers Chaldéens ne nous ont tranſmis que des préceptes moraux très-honnêtes; cela ne ſuffit pas : il eſt bien plus beau que ces préceptes aient été annoncés par un brochet qui ſortait deux fois par jour du fond de l'Euphrate pour venir faire un ſermon.

Ces malheureux diſciples, ces déteſtables commentateurs n'ont pas vu qu'ils avertiſſaient le genre-humain. Tous les gens raiſonnables diſent : Voilà des préceptes très-bons; j'en aurais bien dit autant : mais voilà des doctrines impertinentes, abſurdes, révoltantes, capables de décrier les meilleurs préceptes. Qu'arrive-t-il ? ces gens raiſonnables ont des paſſions tout comme les talapoins; & plus ces paſſions ſont fortes, plus ils s'enhardiſſent à dire tout haut : Mes talapoins m'ont trompé ſur la doctrine; ils pourraient bien m'avoir trompé ſur des maximes qui contrediſent mes paſſions. Alors ils ſecouent le joug, parce qu'il a été impoſé mal-adroitement; ils ne croient plus en DIEU, parce qu'ils voient bien que *Sammonocodom* n'eſt pas dieu. J'en ai déjà averti mon cher lecteur en quelques endroits, lorſque j'étais à Siam; & je l'ai conjuré de croire en DIEU malgré les talapoins.

Le révérend père *Tachard* qui s'était tant amuſé ſur le vaiſſeau avec le jeune *Deſtouches* garde-marine, & depuis auteur de l'opéra d'Iſſé, ſavait bien que ce que je dis eſt très-vrai.

D'un frère cadet du dieu Sammonocodom.

VOYEZ ſi j'ai eu tort de vous exhorter ſouvent à définir les termes, à éviter les équivoques. Un mot étranger que vous traduiſez très-mal par le mot Dieu, vous fait tomber mille fois dans des erreurs très-groſſières. L'eſſence ſuprême, l'intelligence ſuprême, l'ame de la nature, le grand-être, l'éternel géomètre qui a tout arrangé avec ordre, poids & meſure, voilà DIEU. Mais lorſqu'on donne le même nom à *Mercure*, aux empereurs romains, à *Priape*, à la divinité des tetons, à la divinité des feſſes, au dieu pet, au dieu de la chaiſe percée, on ne s'entend plus, on ne fait plus où l'on en eſt. Un juge juif, une eſpèce de bailli eſt appelé dieu dans nos ſaintes Ecritures. Un ange eſt appelé dieu. On donne le nom de dieux aux idoles des petites nations voiſines de la horde juive.

Sammonocodom n'eſt pas dieu proprement dit; & une preuve qu'il n'eſt pas dieu, c'eſt qu'il devint dieu, & qu'il avait un frère nommé *Thevatat* qui fut pendu & qui fut damné.

Or il n'eſt pas rare que dans une famille il y ait un homme habile qui faſſe fortune, & un autre mal-aviſé qui ſoit repris de juſtice. *Sammonocodom* devint ſaint, il fut canoniſé à la manière ſiamoiſe; & ſon frère qui fut ûn mauvais garnement, & qui fut mis en croix, alla dans l'enfer, où il eſt encore.

Nos voyageurs ont rapporté que quand nous voulûmes prêcher un Dieu crucifié aux Siamois, ils ſe moquèrent de nous. Ils nous dirent que la croix pouvait bien être le ſupplice du frère d'un Dieu, mais

non pas d'un Dieu lui-même. Cette raifon paraiffait affez plaufible, mais elle n'eft pas convaincante en bonne logique ; car puifque le vrai Dieu donna pouvoir à *Pilate* de le crucifier, il put, à plus forte raifon, donner pouvoir de crucifier fon frère. En effet, JESUS-CHRIST avait un frère, *St Jacques*, qui fut lapidé. Il n'en était pas moins Dieu. Les mauvaifes actions imputées à *Thevatat*, frère du dieu *Sammonocodom*, étaient encore un faible argument contre l'abbé de *Choifi* & le père *Tachard* ; car il fe pouvait très-bien faire que *Thevatat* eût été pendu injuftement, & qu'il eût mérité le ciel au lieu d'être damné : tout cela eft fort délicat.

Au refte, on demande comment le père *Tachard* put en fi peu de temps apprendre affez bien le fiamois pour difputer contre les talapoins ?

On répond que *Tachard* entendait la langue fiamoife comme *François-Xavier* entendait la langue indienne.

SAMOTHRACE.

QUE la fameufe île de Samothrace foit à l'embouchure de l'Hèbre, comme le difent tant de dictionnaires, ou qu'elle en foit à vingt milles, comme c'eft la vérité ; ce n'eft pas ce que je recherche.

Cette île fut long-temps la plus célèbre de tout l'Archipel & même de toutes les îles. Ses dieux Cabires, fes hiérophantes, fes myftères lui donnèrent autant de réputation que le trou *St Patrice* en eut en Irlande il n'y a pas long-temps. (*a*)

(*a*) Ce trou *faint Patrice*, ou *faint Patrik*, eft une des portes du purgatoire. Les ceremonies & les epreuves que les moines fefaient obferver aux

Cette Samothrace, qu'on appelle aujourd'hui Samandrachi, eſt un rocher recouvert d'un peu de terre ſtérile, habitée par de pauvres pêcheurs. Ils feraient bien étonnés ſi on leur diſait que leur île eut autrefois tant de gloire; & ils diraient, qu'eſt-ce que la gloire?

Je demande ce qu'étaient ces hiérophantes, ces francs-maçons ſacrés qui célébraient leurs myſtères antiques de Samothrace, & d'où ils venaient eux & leurs dieux Cabires?

Il n'eſt pas vraiſemblable que ces pauvres gens fuſſent venus de Phénicie, comme le dit *Bochart* avec ſes étymologies hébraïques, & comme le dit après lui l'abbé *Banier*. Ce n'eſt pas ainſi que les dieux s'établiſſent; ils ſont comme les conquérans qui ne ſubjuguent les peuples que de proche en proche. Il y a trop loin de la Phénicie à cette pauvre île, pour que les dieux de la riche Sidon & de la ſuperbe Tyr ſoient venus ſe confiner dans cet ermitage. Les hiérophantes ne ſont pas ſi ſots.

Le fait eſt qu'il y avait des dieux Cabires, des prêtres Cabires, des myſtères Cabires, dans cette île chétive & ſtérile. Non-ſeulement *Hérodote* en parle; mais le phénicien *Sanchoniathon*, ſi antérieur à *Hérodote*, en parle auſſi dans ſes fragmens heureuſement conſervés par *Euſèbe*. Et qui pis eſt, ce *Sanchoniathon*, qui vivait certainement avant le temps où l'on place *Moïſe*, cite le grand *Thaut*, le premier *Hermès*, le premier *Mercure*

pèlerins qui venaient viſiter ce redoutable trou, reſſemblaient aſſez aux cérémonies & aux épreuves des myſtères d'*Iſis* & de Samothrace. L'ami lecteur qui voudra un peu approfondir la plupart de nos queſtions, s'apercevra fort agréablement que les mêmes friponneries, les mêmes extravagances ont fait le tour de la terre; le tout pour gagner honneur & argent.

Voyez l'extrait du purgatoire de *ſaint Patrice* par M. *Sinner*.

d'Egypte; & ce grand *Thaut* vivait huit cents ans avant *Sanchoniathon*, de l'aveu même de ce Phénicien.

Les Cabires étaient donc en honneur deux mille trois ou quatre cents ans avant notre ère vulgaire.

Maintenant si vous voulez savoir d'où venaient ces dieux Cabires établis en Samothrace, n'est-il pas vraisemblable qu'ils venaient de Thrace le pays le plus voisin, & qu'on leur avait donné cette petite île pour y jouer leurs farces, & pour gagner quelque argent? Il se pourrait bien faire qu'*Orphée* eût été un fameux ménétrier des dieux Cabires.

Mais qui étaient ces dieux? ils étaient ce qu'ont été tous les dieux de l'antiquité, des fantômes inventés par des fripons grossiers, sculptés par des ouvriers plus grossiers encore, & adorés par des brutes appelés hommes.

Ils étaient trois Cabires; car nous avons déjà observé que dans l'antiquité tout se fesait par trois.

Il faut qu'*Orphée* soit venu très-long-temps après l'invention de ces trois dieux; car il n'en admit qu'un seul dans ses mystères. Je prendrais volontiers *Orphée* pour un socinien rigide.

Je tiens les anciens dieux Cabires pour les premiers dieux des Thraces, quelques noms grecs qu'on leur ait donnés depuis.

Mais voici quelque chose de bien plus curieux pour l'histoire de Samothrace. Vous savez que la Grèce & la Thrace ont été affligées autrefois de plusieurs inondations. Vous connaissez les déluges de *Deucalion* & d'*Ogygès*. L'île de Samothrace se vantait d'un déluge plus ancien, & son déluge se rapportait assez au temps où l'on prétend que vivait cet ancien roi de Thrace

nommé *Xissutre*, dont nous avons parlé à l'article *Ararat.*

Vous pouvez vous souvenir que les dieux de *Xixutru* ou *Xissutre*, qui étaient probablement les Cabires, lui ordonnèrent de bâtir un vaisseau d'environ trente mille pieds de long sur cents douze pieds de large. Que ce vaisseau vogua long temps sur les montagnes de l'Arménie pendant le déluge. Qu'ayant embarqué avec lui des pigeons & beaucoup d'autres animaux domestiques, il lâcha ses pigeons pour savoir si les eaux s'étaient retirées, & qu'ils revinrent tout crotés, ce qui fit prendre à *Xissutre* le parti de sortir enfin de son grand vaisseau.

Vous me direz qu'il est bien étrange que *Sanchoniathon* n'ait point parlé de cette aventure. Je vous répondrai que nous ne pouvons pas décider s'il l'inséra ou non dans son histoire; vu qu'*Eusèbe*, qui n'a rapporté que quelques fragmens de cet ancien historien, n'avait aucun intérêt à rapporter l'histoire du vaisseau & des pigeons. Mais *Bérose* la raconte; & il y joint du merveilleux, selon l'usage de tous les anciens.

Les habitans de Samothrace avaient érigé des monumens de ce déluge.

Ce qui est encore plus étonnant, & ce que nous avons déjà remarqué en partie; c'est que ni la Grèce, ni la Thrace, ni aucun peuple, ne connut jamais le véritable déluge, le grand déluge, le déluge de *Noé.*

Comment, encore une fois, un événement aussi terrible que celui du submergement de toute la terre, put-il être ignoré des survivans? comment le nom de notre père *Noé*, qui repeupla le monde, put-il être inconnu à tous ceux qui lui devaient la vie? C'est le

plus

plus étonnant de tous les prodiges, que de tant de petits-fils aucun n'ait parlé de fon grand-père !

Je me fuis adreffé à tous les doctes; je leur ai dit: Avez-vous jamais lu quelque vieux livre grec, tofcan, arabe, égyptien, chaldéen, indien, perfan, chinois, où le nom de *Noé* fe foit trouvé ? Ils m'ont tous répondu que non. J'en fuis encore tout confondu.

Mais que l'hiftoire de cette inondation univerfelle fe trouve dans une page d'un livre écrit dans le défert par des fugitifs, & que cette page ait été inconnue au refte du monde entier, jufque vers l'an neuf cent de la fondation de Rome; c'eft ce qui me pétrifie. Je n'en reviens pas. Mon cher lecteur, crions bien fort: *O altitudo ignorantiarum !*

SAMSON.

En qualité de pauvres compilateurs par alphabet, de reffaffeurs d'anecdotes, d'éplucheurs de minuties, de chiffoniers qui ramaffent des guenilles au coin des rues, nous nous glorifierons avec toute la fierté attachée à nos fublimes fciences d'avoir découvert qu'on joua *le fort Samfon*, tragédie, fur la fin du feizième fiècle en la ville de Rouen, & qu'elle fut imprimée chez *Abraham Couturier*. *Jean* ou *John Milton*, long-temps maître d'école à Londres, puis fecrétaire pour le latin du parlement nommé *le croupion ; Milton*, auteur du Paradis perdu & du Paradis retrouvé, fit la tragédie de Samfon agonifte; & il eft bien cruel de ne pouvoir dire en quelle année.

Mais nous ſavons qu'on l'imprima avec une préface, dans laquelle on vante beaucoup un de nos confrères les commentateurs, nommé *Paræus*, lequel s'aperçut le premier, par la force de ſon génie, que l'Apocalypſe eſt une tragédie. En vertu de cette découverte, il partagea l'Apocalypſe en cinq actes, & y inſéra des chœurs dignes de l'élégance & du beau naturel de la pièce. L'auteur de cette même préface nous parle des belles tragédies de *St Grégoire* de Nazianze. Il aſſure qu'une tragédie ne doit jamais avoir plus de cinq actes; & pour le prouver, il nous donne le Samſon agoniſte de *Milton*, qui n'en a qu'un. Ceux qui aiment les longues déclamations, ſeront ſatisfaits de cette pièce.

Une comédie de *Samſon* fut jouée long-temps en Italie. On en donna une traduction à Paris en 1717, par un nommé *Romagnéſi;* on la repréſenta ſur le théâtre français de la comédie prétendue italienne, anciennement le palais des ducs de Bourgogne. Elle fut imprimée & dédiée au duc d'*Orléans* régent de France.

Dans cette pièce ſublime, *Arlequin* valet de *Samſon* ſe battait contre un coq-d'inde, tandis que ſon maître emportait les portes de la ville de Gaza ſur ſes épaules.

En 1732 on voulut repréſenter à l'opéra de Paris une tragédie de *Samſon* miſe en muſique par le célébre *Rameau*, mais on ne le permit pas. Il n'y avait ni arlequin ni coq-d'inde, la choſe parut trop ſérieuſe: on était bien aiſe d'ailleurs de mortifier *Rameau* qui avait de grands talens. Cependant on joua dans ce

temps-là l'opéra de Jephté, tiré de l'ancien teſtament, & la comédie de l'Enfant prodigue, tirée du nouveau.

Il y a une vieille édition du Samſon agoniſte de *Milton*, précédée d'un abrégé de l'hiſtoire de ce héros; voici la traduction de cet abrégé.

Les Juifs, à qui DIEU avait promis par ſerment tout le pays qui eſt entre le ruiſſeau d'Egypte & l'Euphrate, & qui pour leurs péchés n'eurent jamais ce pays, étaient au contraire réduits en ſervitude; & cet eſclavage dura quarante ans. Or il y avait un juif de la tribu de Dan, nommé *Mannué* ou *Mannoa*, & la femme de ce *Mannué* était ſtérile; & un ange apparut à cette femme, & lui dit: Vous aurez un fils, à condition qu'il ne boira jamais de vin, qu'il ne mangera jamais de lièvre, & qu'on ne lui fera jamais les cheveux.

L'ange apparut enſuite au mari & à la femme; on lui donna un chevreau à manger, il n'en voulut point, & diſparut au milieu de la fumée; & la femme dit: Certainement nous mourrons, car nous avons vu un Dieu. Mais ils n'en moururent pas.

L'eſclave *Samſon* naquit, fut conſacré nazaréen; & dès qu'il fut grand, la première choſe qu'il fit fut d'aller dans la ville phénicienne ou philiſtine de Tamnala courtiſer une fille d'un de ſes maîtres, qu'il épouſa.

En allant chez ſa maîtreſſe, il rencontra un lion, le déchira en pièces de ſa main nue comme il eût fait un chevreau. Quelques jours après il trouva un eſſaim d'abeilles dans la gueule de ce lion mort, avec un rayon de miel, quoique les abeilles ne ſe repoſent jamais ſur des charognes.

Alors il propofa cette énigme à fes camarades : La nourriture eft fortie du mangeur, & le doux eft forti du dur. Si vous devinez, je vous donnerai trente tuniques & trente robes, finon vous me donnerez trente robes & trente tuniques. Ses camarades ne pouvant deviner le fait en quoi confiftait le mot de l'énigme, gagnèrent la jeune femme de *Samfon* ; elle tira le fecret de fon mari, & il fut obligé de leur donner trente tuniques & trente robes : Ah ! leur dit-il, fi vous n'aviez pas labouré avec ma vache, vous n'auriez pas deviné.

Auffitôt le beau-père de *Samfon* donna un autre mari à fa fille.

Samfon, en colère d'avoir perdu fa femme, alla prendre fur le champ trois cents renards, les attacha tous enfemble par la queue avec des flambeaux allumés, & ils allèrent mettre le feu dans les blés des Philiftins.

Les Juifs efclaves ne voulant point être punis par leurs maîtres pour les exploits de *Samfon*, vinrent le furprendre dans la caverne où il demeurait, le lièrent avec de groffes cordes, & le livrèrent aux Philiftins. Dès qu'il eft au milieu d'eux, il rompt fes cordes ; & trouvant une mâchoire d'âne, il tue en un tour de main mille philiftins avec cette mâchoire. Un tel effort l'ayant mis tout en feu, il fe mourait de foif. Auffitôt DIEU fit jaillir une fontaine d'une dent de la mâchoire d'âne. *Samfon* ayant bu s'en alla dans Gaza ville philiftine ; il y devint fur le champ amoureux d'une fille de joie. Comme il dormait avec elle, les Philiftins fermèrent les portes de la ville, & environnèrent la maifon ; il fe leva, prit les portes & les

emporta. Les Philiſtins, au déſeſpoir de ne pouvoir venir à bout de ce héros, s'adreſſèrent à une autre fille de joie nommée *Dalila*, avec laquelle il couchait pour lors. Celle-ci lui arracha enfin le ſecret en quoi conſiſtait ſa force. Il ne fallait que le tondre pour le rendre égal aux autres hommes ; on le tondit, il devint faible, on lui creva les yeux, on lui fit tourner la meule & jouer du violon. Un jour qu'il jouait du violon dans un temple philiſtin, entre deux colonnes du temple, il fut indigné que les Philiſtins euſſent des temples à colonnade, tandis que les Juifs n'avaient qu'un tabernacle porté ſur quatre bâtons. Il ſentit que ſes cheveux commençaient à revenir. Tranſporté d'un ſaint zèle, il jeta à terre les deux colonnes, le temple fut renverſé ; les Philiſtins furent écraſés & lui auſſi.

Telle eſt mot à mot cette préface.

C'eſt cette hiſtoire qui eſt le ſujet de la pièce de *Milton* & de *Romagnéſi* : elle était faite pour la farce italienne.

SCANDALE.

SANS rechercher ſi le ſcandale était originairement une pierre qui pouvait faire tomber les gens, ou une querelle, ou une ſéduction, tenons-nous-en à la ſignification d'aujourd'hui. Un ſcandale eſt une grave indécence. On l'applique principalement aux gens d'égliſe. Les Contes de *la Fontaine* ſont libertins, pluſieurs endroits de *Sanchez*, de *Tambourin*, de *Molina*, ſont ſcandaleux.

On eſt ſcandaleux par ſes écrits ou par ſa conduite. Le ſiége que ſoutinrent les auguſtins contre les archers du guet, au temps de la fronde, fut ſcandaleux. La banqueroute du frère jéſuite *la Valette* fut plus que ſcandaleuſe. Le procès des révérends pères capucins de Paris en 1764, fut un ſcandale très-réjouiſſant. Il faut en dire ici un petit mot pour l'édification du lecteur.

Les révérends pères capucins s'étaient battus dans le couvent; les uns avaient caché leur argent, les autres l'avaient pris. Juſque-là, ce n'était qu'un ſcandale particulier, une pierre qui ne pouvait faire tomber que des capucins : mais quand l'affaire fut portée au parlement, le ſcandale devint public.

Il eſt dit (*a*) au procès qu'il faut douze cents livres de pain par ſemaine au couvent de S[t] Honoré, de la viande, du vin, du bois à proportion, & qu'il y a quatre quêteurs en titre d'office chargés de lever ces contributions dans la ville. Quel ſcandale épouvantable ! douze cents livres de viande & de pain par ſemaine pour quelques capucins, tandis que tant d'artiſtes accablés de vieilleſſe, & tant d'honnêtes veuves ſont expoſés tous les jours à périr de miſère !

(*b*) Que le révérend père *Dorothée* ſe ſoit fait trois mille livres de rente aux dépens du couvent, & par conſéquent aux dépens du public, voilà non-ſeulement un ſcandale énorme, mais un vol manifeſte ; & un vol fait à la claſſe la plus indigente des citoyens de Paris: car ce ſont les pauvres qui payent la taxe

(*a*) Page 27 du mémoire contre frère *Athanaſe*, préſenté au parlement.
(*b*) Page 3.

impofée par les moines mendians. L'ignorance & la faibleffe du peuple lui perfuadent qu'il ne peut gagner le ciel qu'en donnant fon néceffaire dont ces moines compofent leur fuperflu. Il a donc fallu que de ce feul chef frère *Dorothée* ait extorqué vingt mille écus au moins aux pauvres de Paris, pour fe faire mille écus de rente.

Songez bien, mon cher lecteur, que de telles aventures ne font pas rares dans ce dix-huitième fiècle de notre ère vulgaire, qui a produit tant de bons livres. Je vous l'ai déjà dit, le peuple ne lit point. Un capucin, un récollet, un carme, un picpus, qui confeffe & qui prêche, eft capable de faire lui feul plus de mal que les meilleurs livres ne pourront jamais faire de bien.

J'oferais propofer aux ames bien nées de répandre dans une capitale un certain nombre d'anti-capucins, d'anti-récollets, qui iraient de maifon en maifon recommander aux pères & mères d'être bien vertueux & de garder leur argent pour l'entretien de leur famille, & le foutien de leur vieilleffe; d'aimer DIEU de tout leur cœur, & de ne jamais rien donner aux moines. Mais revenons à la vraie fignification du mot fcandale.

(*c*) Dans ce procès des capucins, on accufe frère *Grégoire* d'avoir fait un enfant à mademoifelle *Bras-de-fer*, & de l'avoir enfuite mariée à *Moutard* le cordonnier. On ne dit point fi frère *Grégoire* a donné lui-même la bénédiction nuptiale à fa maîtreffe & à ce pauvre *Moutard* avec difpenfe. S'il l'a fait, voilà le fcandale le plus complet qu'on puiffe donner; il renferme

(*c*) Page 43.

fornication, vol, adultère, & facrilége. *Horrefco referens.*

Je dis d'abord fornication; puifque frère *Grégoire* forniqua avec *Magdelène Bras-de-fer*, qui n'avait alors que quinze ans.

Je dis vol; puifqu'il donna des tabliers & des rubans à *Magdelène*, & qu'il eft évident qu'il vola le couvent pour les acheter, pour payer les foupers, & les frais des couches, & les mois de nourrice.

Je dis adultère; puifque ce méchant homme continua à coucher avec madame *Moutard*.

Je dis facrilége; puifqu'il confeffait *Magdelène*. Et s'il maria lui-même fa maîtreffe, figurez-vous quel homme c'était que frère *Grégoire*.

Un de nos collaborateurs & coopérateurs à ce petit ouvrage des *Queftions philofophiques & encyclopédiques*, travaille à faire un livre de morale fur les fcandales, contre l'opinion de frère *Patouillet*. Nous efpérons que le public en jouira inceffamment.

SCHISME.

ON a inféré dans le grand Dictionnaire encyclopédique tout ce que nous avions dit du grand fchifme des Grecs & des Latins, dans l'*Effai fur les mœurs & l'efprit des nations*. Nous ne voulons pas nous répéter.

Mais en fongeant que fchifme fignifie déchirure, & que la Pologne eft déchirée, nous ne pouvons que renouveler nos plaintes fur cette fatale maladie particulière aux chrétiens. Cette maladie, que nous

n'avons pas aſſez décrite, eſt une eſpèce de rage qui ſe porte d'abord aux yeux & à la bouche : on regarde avec un œil enflammé celui qui ne penſe pas comme nous; on lui dit les injures les plus atroces. La rage paſſe enſuite aux mains; on écrit des choſes qui manifeſtent le tranſport au cerveau. On tombe dans des convulſions de démoniaque, on tire l'épée, on ſe bat avec acharnement juſqu'à la mort. La médecine n'a pu juſqu'à préſent trouver de remède à cette maladie, la plus cruelle de toutes. Il n'y a que la philoſophie & le temps qui puiſſent la guérir.

Les Polonais ſont aujourd'hui les ſeuls chez qui la contagion dont nous parlons faſſe des ravages. Il eſt à croire que cette maladie horrible eſt née chez eux avec la plika. Ce ſont deux maladies de la tête qui ſont bien funeſtes. La propreté peut guérir la plika; la ſeule ſageſſe peut extirper le ſchiſme.

On dit que ces deux maux étaient inconnus chez les Sarmates quand ils étaient païens. La plika n'attaque aujourd'hui que la populace; mais tous les maux nés du ſchiſme dévorent aujourd'hui les plus grands de la république.

L'origine de ce mal eſt dans la fertilité de leurs terres qui produiſent beaucoup de blé. Il eſt bien triſte que la bénédiction du ciel les ait rendus ſi malheureux. Quelques provinces ont prétendu qu'il fallait abſolument mettre du levain dans leur pain; mais la plus grande partie du royaume s'eſt obſtinée à croire qu'il y a de certains jours de l'année où la pâte fermentée était mortelle. (*a*)

(*a*) Alluſion à la querelle pour le pain ordinaire avec lequel les Ruſſes communient, & le pain azyme des Polonais du rite de Rome.

Voilà une des premières origines du schisme ou de la déchirure de la Pologne ; la dispute a aigri le sang. D'autres causes s'y sont jointes.

Les uns se sont imaginés, dans les convulsions de cette maladie, que le St Esprit procédait du père & du fils, & les autres ont crié qu'il ne procédait que du père. Les deux partis, dont l'un s'appelle le parti romain, & l'autre le dissident, se sont regardés mutuellement comme des pestiférés ; mais par un symptôme singulier de ce mal, les pestiférés dissidens ont voulu toujours s'approcher des catholiques, & les catholiques n'ont jamais voulu s'approcher d'eux.

Il n'y a point de maladie qui ne varie beaucoup. La diète, qu'on croit si salutaire, a été si pernicieuse à cette nation, qu'au sortir d'une diète au mois de juin 1768, les villes de Uman, de Zablotin, de Tetiou, de Zilianka, de Zafran, ont été détruites & inondées de sang ; & que plus de deux cents mille malades ont péri misérablement.

D'un côté l'empire de Russie, & de l'autre l'empire de Turquie ont envoyé cent mille chirurgiens pourvus de lancettes, de bistouris, & de tous les instrumens propres à couper les membres gangrenés ; la maladie n'en a été que plus violente. Le transport au cerveau a été si furieux, (*b*) qu'une quarantaine de malades se sont assemblés pour disséquer le roi qui n'était nullement attaqué du mal, & dont la cervelle & toutes les parties nobles étaient très-saines, ainsi que nous l'avons observé à l'article *Superstition*. On croit que si on s'en rapportait à lui, il pourrait guérir la nation ;

(*b*) Assassinat du roi de Pologne commis à Varsovie.

mais un des caractères de cette maladie si cruelle est de craindre la guérison, comme les enragés craignent l'eau.

Nous avons des savans qui prétendent que ce mal vient anciennement de la Palestine, & que les habitans de Jérusalem & de Samarie en furent long-temps attaqués. D'autres croient que le premier siége de cette peste fut l'Egypte, & que les chiens & les chats qui étaient en grande considération, étant devenus enragés, communiquèrent la rage du schisme à la plupart des égyptiens qui avaient la tête faible.

On remarque surtout que les Grecs qui voyagèrent en Egypte, comme *Timée* de Locres & *Platon*, eurent le cerveau un peu blessé. Mais ce n'était ni la rage, ni la peste proprement dite; c'était une espèce de délire dont on ne s'apercevait même que difficilement, & qui était souvent caché sous je ne sais quelle apparence de raison. Mais les Grecs ayant avec le temps porté leur mal chez les nations de l'occident & du septentrion, la mauvaise disposition des cerveaux de nos malheureux pays, fit que la petite fièvre de *Timée* de Locres & de *Platon* devint chez nous une contagion effroyable, que les médecins appelèrent tantôt intolérance, tantôt persécution, tantôt guerre de religion, tantôt rage, tantôt peste.

Nous avons vu quels ravages ce fléau épouvantable a faits sur la terre. Plusieurs médecins se sont présentés de nos jours pour extirper ce mal horrible jusque dans sa racine. Mais qui le croirait! il se trouve des facultés entières de médecine, à Salamanque, à Coimbre, en Italie, à Paris même, qui soutiennent que le schisme, la déchirure, est nécessaire à l'homme;

que les mauvaises humeurs s'évacuent par les blessures qu'elle fait; que l'enthousiasme, qui est un des premiers symptômes du mal, exalte l'ame, & produit de très-bonnes choses; que la tolérance est sujette à mille inconvéniens; que si tout le monde était tolérant, les grands génies manqueraient de ce ressort qui a produit tant de beaux ouvrages théologiques; que la paix est un grand malheur pour un Etat, parce que la paix amène les plaisirs, & que les plaisirs, à la longue, pourraient adoucir la noble férocité qui forme les héros; que si les Grecs avaient fait un traité de commerce avec les Troyens au lieu de leur faire la guerre, il n'y aurait eu ni d'*Achille*, ni d'*Hector*, ni d'*Homère*, & que le genre-humain aurait croupi dans l'ignorance.

Ces raisons sont fortes, je l'avoue; je demande du temps pour y répondre.

SCOLIASTE.

PAR exemple, *Dacier* & son illustre épouse étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs & des scoliastes très-utiles. C'était encore une des singularités du grand siècle, qu'un savant & sa femme nous fissent connaître *Homère* & *Horace*, en nous apprenant les mœurs & les usages des Grecs & des Romains, dans le même temps où *Boileau* donnait son Art poëtique, *Racine* Iphigénie & Athalie, *Quinault* Atys & Armide, où *Fénélon* écrivait son Télémaque, où *Bossuet* déclamait ses oraisons funèbres, où *le Brun* peignait, où *Girardon* sculptait, où *Ducange* fouillait les ruines des

ſiècles barbares pour en tirer des tréſors &c. &c. : remercions les *Daciers* mari & femme. J'ai pluſieurs queſtions à leur propoſer.

Queſtions ſur Horace, à M. Dacier.

VOUDRIEZ-VOUS, Monſieur, avoir la bonté de me dire pourquoi dans la vie d'*Horace* imputée à *Suétone*, vous traduiſez le mot d'Auguſte *puriſſimum penem*, par petit débauché ? Il me ſemble que les Latins, dans le diſcours familier, entendaient par *purus penis*, ce que les Italiens modernes ont entendu par *buon coglione*, *faceto coglione*, phraſe que nous traduiſions à la lettre au ſeizième ſiècle, quand notre langue était un compoſé de welche & d'italien. *Puriſſimus penis* ne ſignifierait-il pas un convive agréable, un bon compagnon ? le *puriſſimus* exclut le débauché. Ce n'eſt pas que je veuille inſinuer par-là qu'*Horace* ne fût très-débauché ; à Dieu ne plaiſe.

Je ne ſais pourquoi vous dites (*a*) qu'une eſpèce de guitarre grecque, le *barbiton*, avait anciennement des cordes de ſoie. Ces cordes n'auraient point rendu de ſon, & les premiers Grecs ne connaiſſaient point la ſoie.

Il faut que je vous diſe un mot ſur la quatrième ode, (*b*) dans laquelle ,, le beau Printemps revient ,, avec le Zéphyre ; *Vénus* ramène les Amours, les ,, Grâces, les Nymphes ; elles danſent d'un pas léger ,, & meſuré aux doux rayons de *Diane* qui les regarde,

(*a*) Remarques ſur l'ode I du livre I.
(*b*) Ode IV.

„ tandis que *Vulcain* embrafe les forges des laborieux „ Cyclopes. „

Vous traduifez : *Vénus recommence à danfer au clair de la lune avec les Grâces & les Nymphes, pendant que Vulcain eft empreffé à faire travailler fes Cyclopes.*

Vous dites dans vos remarques que l'on n'a jamais vu de cour plus jolie que celle de *Vénus*, & qu'*Horace* fait ici une allégorie fort galante. Car par *Vénus* il entend les femmes ; par les Nymphes il entend les filles ; & par *Vulcain* il entend les fots qui fe tuent du foin de leurs affaires, tandis que leurs femmes fe divertiffent. Mais êtes-vous bien fûr qu'*Horace* ait entendu tout cela ?

Dans l'ode fixième, *Horace* dit :

Nos convivia, nos prælia virginum
Sectis in juvenes unguibus acrium
Cantamus vacui, five quid urimur
Non præter folitum leves.

„ Pour moi, foit que je fois libre, foit que j'aime, „ fuivant ma légéreté ordinaire, je chante nos feftins „ & les combats de nos jeunes filles qui menacent „ leurs amans de leurs ongles qui ne peuvent les „ bleffer. „

Vous traduifez : *En quelque état que je fois, libre ou amoureux, & toujours prêt à changer, je ne m'amufe qu'à chanter les combats des jeunes filles qui fe font les ongles pour mieux égratigner leurs amans.*

Mais j'oferai vous dire, Monfieur, qu'*Horace* ne parle point d'égratigner, & que mieux on coupe fes ongles, moins on égratigne.

Voici un trait plus curieux que celui des filles qui égratignent. Il s'agit de *Mercure* dans l'ode dixième ; vous dites qu'il eſt très-vraiſemblable qu'on n'a donné à *Mercure* la qualité de dieu des larrons (c) *que par rapport à Moïſe, qui commanda à ſes Hébreux de prendre tout ce qu'ils pourraient aux Egyptiens, comme le remarque le ſavant Huet évêque d'Avranches dans ſa Démonſtration évangélique.*

Ainſi, ſelon vous & cet évêque, *Moïſe* & *Mercure* ſont les patrons des voleurs. Mais vous ſavez combien on ſe moqua du ſavant évêque qui fit de *Moïſe* un *Mercure*, un *Bacchus*, un *Priape*, un *Adonis*, &c. Aſſurément *Horace* ne ſe doutait pas que *Mercure* ſerait un jour comparé à *Moïſe* dans les Gaules.

Quant à cette ode à *Mercure*, vous croyez que c'eſt une hymne dans laquelle *Horace* l'adore ; & moi je ſoupçonne qu'il s'en moque.

Vous croyez qu'on donna l'épithète de *Liber* à *Bacchus*, (d) parce que les rois s'appelaient *Liberi*. Je ne vois dans l'antiquité aucun roi qui ait pris ce titre. Ne ſe pourrait-il pas que la liberté avec laquelle les buveurs parlent à table, eût valu cette épithète au dieu des buveurs ?

O matre pulchrâ filia pulchrior. (e)

Vous traduiſez : *Belle Tendaris, qui pouvez ſeule remporter le prix de la beauté ſur votre charmante mère. Horace* dit ſeulement : » Votre mère eſt belle & vous » êtes plus belle encore. » Cela me paraît plus court & mieux ; mais je puis me tromper.

(c) Ode X. (d) Notes ſur l'ode XII. (e) Ode XVI.

Horace, dans cette ode, dit que *Prométhée* ayant pétri l'homme de limon, fut obligé d'y ajouter les qualités des autres animaux, & qu'il mit dans son cœur la colère du lion.

Vous prétendez que cela est imité de *Simonide* qui assure que DIEU ayant fait l'homme, & n'ayant plus rien à donner à la femme, prit chez les animaux tout ce qui lui convenait, donna aux unes les qualités du pourceau, aux autres celles du renard, à celles-ci les talens du singe, à ces autres celles de l'âne. Assurément *Simonide* n'était pas galant, ni *Dacier* non plus.

In me tota ruens Venus (f)
Cyprum deseruit.

Vous traduisez : *Vénus a quitté entièrement Chypre pour venir loger dans mon cœur.*

N'aimez-vous pas mieux ces vers de *Racine*?

Ce n'est plus une ardeur en mes veines cachée,
C'est Vénus toute entière à sa proie attachée.

Dulce ridentem Lalagem, amabo dulce loquentem. (g)

J'aimerai Lalagé qui parle & qui rit avec tant de grâce.

N'aimez-vous pas encore mieux la traduction de *Sapho* par *Boileau*?

Que l'on voit quelquefois doucement lui sourire,
Que l'on voit quelquefois tendrement lui parler.

Quis desiderio sit pudor aut modus (h)
Tam cari capitis?

Ode XIX. (g) Ode XXII. (h) Ode XXIII.

Vous

Vous traduifez : *Quelle honte peut-il y avoir à pleurer un homme qui nous était fi cher ?* &c. &c.

Le mot de *honte* ne rend pas ici celui de *pudor ; que peut-il y avoir*, n'eft pas le ftyle d'*Horace*. J'aurais peut-être mis à la place ,, Peut-on rougir de regretter ,, une tête fi chère, peut-on fécher fes larmes ? ,,

> *Natis in ufum lætitiæ fcyphis*
> *Pugnare Thracum eft.*

Vous traduifez : *C'eft aux Thraces de fe battre avec les verres qui ont été faits pour la joie.*

On ne buvait point dans des verres alors, & les Thraces encore moins que les Romains.

N'aurait-il pas mieux valu dire ,, C'eft une barbarie ,, des Thraces d'enfanglanter des repas deftinés à la ,, joie ? ,,

> *Nunc eft bibendum, nunc pede libero (i)*
> *Pulfanda tellus.*

Vous traduifez : *C'eft maintenant, mes chers amis, qu'il faut boire, & que fans rien craindre il faut danfer de toute fa force.*

Frapper la terre d'un pas libre en cadence, ce n'eft pas danfer de toute fa force. Cette expreffion même n'eft ni agréable, ni noble, ni d'*Horace*.

Je faute par-deffus cent queftions grammaticales que je voudrais vous faire, pour vous demander compte du *vin fuperbe* de Cécube. Vous voulez abfolument qu'*Horace* ait dit :

> *Tinget pavimentum fuperbo (k)*
> *Pontificum potiore cænis.*

(i) Ode XXXVII. (k) Liv. II, ode XIV.

Vous traduisez : *Il inondera ses chambres de ce vin qui nagera sur ces riches parquets, de ce vin qui aurait dû être réservé pour les festins des pontifes.*

Horace ne dit rien de tout cela. Comment voulez-vous que du vin dont on fait une petite libation dans le *triclinium*, dans la salle à manger, inonde ces chambres ? pourquoi prétendez-vous que ce vin dût être réservé pour les pontifes ? J'ai d'excellent vin de Malaga & de Canarie ; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque.

Horace parle d'un superbe parquet, d'une magnifique mosaïque ; & vous m'allez parler d'un vin superbe, d'un vin magnifique. On lit dans toutes les éditions d'Horace, *Tinget pavimentum superbum*, & non pas *superbo.*

Vous dites que c'est un grand sentiment de religion dans *Horace*, de ne vouloir réserver ce bon vin que pour les prêtres. Je crois, comme vous, qu'*Horace* était très-religieux, témoin tous ses vers pour les bambins ; mais je pense qu'il aurait encore mieux aimé boire ce bon vin de Cécube, que de le réserver pour les prêtres de Rome.

> *Motus doceri gaudet ionicos*
> *Matura virgo & fingitur artubus &c.*

Vous traduisez : *Le plus grand plaisir de nos filles à marier, est d'apprendre les danses lascives des Ioniens. A cet usage elles n'ont point de honte de se rendre les membres souples, & de les former à des postures déshonnêtes.*

Que de phrases pour deux petits vers ! ah, Monsieur, des postures déshonnêtes ! S'il y a dans le latin

ſingitur artubus, & non pas *artibus*, cela ne ſignifie-t-il pas „ Nos jeunes filles apprennent les danſes & les „ mouvemens voluptueux des Ioniennes ? „ & rien de plus.

Je tombe ſur cette ode, (*l*) *horrida tempeſtas.*

Vous dites que le vieux commentateur ſe trompe en penſant que *contraxit cælum* ſignifie, *nous a caché le ciel;* & pour montrer qu'il s'eſt trompé, vous êtes de ſon avis.

Enſuite quand *Horace* introduit le docteur *Chiron* précepteur d'*Achille*, annonçant à ſon élève, pour l'encourager, qu'il ne reviendra pas de Troye :

> *Unde tibi reditum Parcæ ſubtemine certo*
> *Rupêre.*

Vous traduiſez : *Les Parques ont coupé le fil de votre vie.*

Mais ce fil n'eſt pas coupé. Il le ſera ; mais *Achille* n'eſt pas encore tué. *Horace* ne parle point de fil ; *parcæ* eſt là pour *fata.* Cela veut dire mot à mot : „ Les deſtins s'oppoſent à votre retour. „

Vous dites que *Chiron ſavait cela par lui-même, car il était grand aſtrologue.*

Vous ne voulez pas que *dulcibus alloquiis* ſignifie de doux entretiens. Que voulez-vous donc qu'il ſignifie? Vous aſſurez poſitivement que *rien n'eſt plus ridicule, & qu'Achille ne parlait jamais à perſonne.* Mais il parlait à *Patrocle*, à *Phœnix*, à *Automedon*, aux capitaines theſſaliens. Enſuite vous imaginez que le mot *alloqui* ſignifie conſoler. Ces contradictions peuvent égarer *ſtudioſam juventutem.*

(*l*) Liv. V, ode XIII.

Dans vos remarques fur la troifième fatire du fecond livre, vous nous apprenez que les firènes s'appelaient de ce nom chez les Grecs, parce que *fir* fignifiait *cantique* chez les Hébreux. Eft-ce *Bochart* qui vous l'a dit? Croyez-vous qu'*Homère* eût beaucoup de liaifons avec les Juifs? Non, vous n'êtes pas du nombre de ces fous qui veulent faire accroire aux fots que tout nous vient de cette miférable nation juive, qui habitait un fi petit pays, & qui fut fi long-temps inconnue à l'Europe entière.

Je pourrais faire des queftions fur chaque ode & fur chaque épître, mais ce ferait un gros livre. Si jamais j'ai le temps, je vous propoferai mes doutes, non-feulement fur ces odes, mais encore fur les fatires, les épîtres & l'Art poëtique. Mais à préfent il faut que je parle à madame votre femme.

A madame Dacier, fur Homère.

Madame, fans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous eftime & vous refpecte encore plus que votre mari : car il n'eft pas le feul traducteur & commentateur, & vous êtes la feule traductrice & commentatrice. Il eft fi beau à une Françaife d'avoir fait connaître le plus ancien des poëtes, que nous vous devons d'éternels remercîmens.

Je commence par remarquer la prodigieufe différence du grec à notre welche, devenu latin & enfuite français.

Voici votre élégante traduction du commencement de l'Iliade

» Déesse, chantez la colère d'*Achille* fils de *Pélée ;* » cette colère pernicieuse qui causa tant de malheurs » aux Grecs, & qui précipita dans le sombre royaume » de *Pluton* les ames généreuses de tant de héros, » & livra leurs corps en proie aux chiens & aux » vautours, depuis le jour fatal qu'une querelle d'éclat » eut divisé le fils d'*Atrée* & le divin *Achille ;* ainsi les » decrets de *Jupiter* s'accomplissaient. Quel Dieu les » jeta dans ces dissentions ? Le fils de *Jupiter* & de » *Latone*, irrité contre le roi qui avait déshonoré » *Chrysès* son facrificateur, envoya sur l'armée une » affreuse maladie qui emportait les peuples. Car » *Chrysès* étant allé aux vaisseaux des Grecs chargés » de présens pour la rançon de sa fille, & tenant » dans ses mains les bandelettes sacrées d'*Apollon* avec » le sceptre d'or, pria humblement les Grecs, & » surtout les deux fils d'*Atrée* leurs généraux. *Fils d'Atrée*, leur dit-il, *& vous généreux Grecs, que les Dieux qui habitent l'Olympe vous fassent la grâce de détruire la superbe ville de Priam, & de vous voir heureusement de retour dans votre patrie ; mais rendez-moi ma fille en recevant ces présens, & respectez en moi le fils du grand Jupiter, Apollon, dont les traits sont inévitables.* » Tous » les Grecs firent connaître par un murmure favorable, » qu'il fallait respecter le ministre du Dieu, & recevoir » ses riches présens. Mais cette demande déplut à » *Agamemnon* aveuglé par sa colère. »

Voici la traduction mot à mot, & vers par ligne.

La colère chantez, déesse, de piliade Achille,
Funeste, qui infinis aux Akaïens maux apporta,
Et plusieurs fortes ames à l'enfer envoya

De héros; & à l'égard d'eux, proie les fit aux chiens
Et à tous les oiseaux. S'accompliſſait la volonté de Dieu,
Depuis que d'abord différèrent diſputans
Agamemnon chef des hommes & le divin Achille.
Qui des Dieux par diſpute les commit à combattre ?
De Latone & de Dieu le fils. Car contre le roi étant irrité
Il ſuſcita dans l'armée une maladie mauvaiſe, & mouraient les peuples.

Il n'y a pas moyen d'aller plus loin. Cet échantillon ſuffit pour montrer le différent génie des langues, & pour faire voir combien les traductions littérales ſont ridicules.

Je pourrais vous demander pourquoi vous avez parlé du ſombre royaume de *Pluton*, & des vautours dont *Homère* ne dit rien ?

Pourquoi vous dites qu'*Agamemnon* avait déshonoré le prêtre d'*Apollon* ? Déshonorer ſignifie ôter l'honneur. *Agamemnon* n'avait ôté à ce prêtre que ſa fille. Il me ſemble que le verbe *itimao* ne ſignifie pas en cet endroit déshonorer, mais mépriſer, maltraiter.

Pourquoi vous faites dire à ce prêtre, que les Dieux vous faſſent la grâce de détruire &c. ? ces termes *vous faſſent la grâce*, ſemblent pris de notre catéchiſme. *Homère* dit, que les Dieux habitans de l'Olympe vous donnent de détruire la ville de Troye.

Doien olympia domata echontes
Ekperſai priamoio polin.

Pourquoi vous dites que tous les Grecs firent connaître par un murmure favorable, qu'il fallait

respecter le ministre des Dieux? Il n'est point question dans *Homère* d'un murmure favorable. Il y a expressément, tous dirent *pantes epiphemisan*.

Vous avez par-tout ou retranché, ou ajouté, ou changé; & ce n'est pas à moi de décider si vous avez bien ou mal fait.

Il n'y a qu'une chose dont je sois sûr, & dont vous n'êtes pas convenue; c'est que si on fesait aujourd'hui un poëme tel que celui d'*Homère*, on serait, je ne dis pas seulement sifflé d'un bout de l'Europe à l'autre, mais je dis entièrement ignoré; & cependant l'Iliade était un poëme excellent pour les Grecs. Nous avons vu combien les langues diffèrent. Les mœurs, les usages, les sentimens, les idées diffèrent bien davantage.

Si je l'osais, je comparerais l'Iliade au livre de *Job*; tous deux sont orientaux, fort anciens, également pleins de fictions, d'images & d'hyperboles. Il y a dans l'un & dans l'autre des morceaux qu'on cite souvent. Les héros de ces deux romans se piquent de parler beaucoup & de se répéter: les amis s'y disent des injures. Voilà bien des ressemblances.

Que quelqu'un s'avise aujourd'hui de faire un poëme dans le goût de *Job*, vous verrez comme il sera reçu.

Vous dites dans votre préface qu'il est impossible de mettre *Homère* en vers français; dites que cela vous est impossible, parce que vous ne vous êtes pas adonnée à notre poësie. Les Géorgiques de *Virgile* sont bien plus difficiles à traduire; cependant on y est parvenu.

Je suis persuadé que nous avons deux ou trois poëtes en France qui traduiraient bien *Homère*; mais en même temps je suis très-convaincu qu'on ne les lira pas s'ils ne changent, s'ils n'adoucissent, s'ils n'élaguent

presque tout. La raison en est, Madame, qu'il faut écrire pour son temps, & non pour les temps passés. Il est vrai que notre froid *la Motte* a tout adouci, tout élagué; & qu'on ne l'en a pas lu davantage. Mais c'est qu'il a tout énervé.

Un jeune homme vint ces jours passés me montrer une traduction d'un morceau du vingt-quatrième livre de l'Iliade. Je le mets ici sous vos yeux, quoique vous ne vous connaissiez guère en vers français.

L'horizon se couvrait des ombres de la nuit;
L'infortuné Priam, qu'un Dieu même a conduit,
Entre, & parait soudain dans la tente d'Achille.
Le meurtrier d'Hector, en ce moment tranquille,
Par un léger repas suspendait ses douleurs.
Il se détourne; il voit ce front baigné de pleurs,
Ce roi jadis heureux, ce vieillard vénérable
Que le fardeau des ans & la douleur accable,
Exhalant à ses pieds ses sanglots & ses cris,
Et lui baisant la main qui fit périr son fils.
Il n'osait sur Achille encor jeter la vue.
Il voulait lui parler, & sa voix s'est perdue.
Enfin il le regarde, & parmi ses sanglots
Tremblant, pâle, & sans force, il prononce ces mots:
Songez, Seigneur, songez que vous avez un père....
Il ne put achever.—Le héros sanguinaire
Sentit que la pitié pénétrait dans son cœur.
Priam lui prend les mains—Ah prince, ah mon vainqueur!
J'étais père d'Hector!....& ses généreux frères
Flattaient mes derniers jours & les rendaient prospères....
Ils ne sont plus.... Hector est tombé sous vos coups....
Puisse l'heureux Pélée entre Thétis & vous

Prolonger de ses ans l'éclatante carrière !
Le seul nom de son fils remplit la terre entière;
Ce nom fait son bonheur ainsi que son appui.
Vos honneurs sont les siens, vos lauriers sont à lui.
Hélas ! tout mon bonheur & toute mon attente
Est de voir de mon fils la dépouille sanglante;
De racheter de vous ces restes mutilés,
Trainés devant mes yeux sous nos murs désolés.
Voilà le seul espoir, le seul bien qui me reste.
Achille, accordez-moi cette grâce funeste,
Et laissez-moi jouir de ce spectacle affreux.

Le héros qu'attendrit ce discours douloureux,
Aux larmes de Priam répondit par des larmes.
Tous nos jours sont tissus de regrets & d'alarmes,
Lui dit-il; par mes mains les Dieux vous ont frappé.
Dans le malheur commun moi-même enveloppé,
Mourant avant le temps loin des yeux de mon père,
Je teindrai de mon sang cette terre étrangère.
J'ai vu tomber Patrocle, Hector me l'a ravi :
Vous perdez votre fils, & je perds un ami.
Tel est donc des humains le destin déplorable.
Dieu verse donc sur nous la coupe inépuisable,
La coupe des douleurs & des calamités;
Il y mêle un moment de faibles voluptés,
Mais c'est pour en aigrir la fatale amertume.

Me conseillez-vous de continuer? me dit le jeune homme. Comment ! lui répondis-je, vous vous mêlez aussi de peindre! il me semble que je vois ce vieillard qui veut parler, & qui dans sa douleur ne peut d'abord que prononcer quelques mots étouffés par ses soupirs. Cela n'est pas dans *Homère*, mais je vous

le pardonne. Je vous fais même bon gré d'avoir esquivé les deux tonneaux qui feraient un mauvais effet dans notre langue, & furtout d'avoir accourci. Oui, oui, continuez. La nation ne vous donnera pas quinze mille livres sterling, comme les Anglais les ont données à *Pope ;* mais peu d'Anglais ont eu le courage de lire toute son Iliade.

Croyez-vous de bonne foi, que depuis Versailles jusqu'à Perpignan, & jusqu'à S[t] Malo, vous trouviez beaucoup de Grecs qui s'intéressent à *Eurithion* tué autrefois par *Nestor ;* à *Ekopolious*, fils de *Thalesious*, tué par *Antilokous ;* à *Simoisious*, fils d'*Athemion*, tué par *Telamon ;* & à *Pirous*, fils d'*Embrasous*, blessé à la cheville du pied droit ? Nos vers français, cent fois plus difficiles à faire que des vers grecs, n'aiment point ces détails. J'ose vous répondre qu'aucune de nos dames ne vous lira. Et que deviendrez-vous sans elles ? si elles étaient toutes des *Dacier*, elles vous liraient encore moins. N'est-il pas vrai, Madame ? on ne réussira jamais si on ne connaît bien le goût de son siècle & le génie de sa langue.

SECTE.

SECTION PREMIERE.

TOUTE secte, en quelque genre que ce puisse être, est le ralliement du doute & de l'erreur. Scotistes, thomistes, réaux, nominaux, papistes, calvinistes, molinistes, jansenistes, ne sont que des noms de guerre.

Il n'y a point de secte en géométrie; on ne dit point un euclidien, un archimédien.

Quand la vérité est évidente, il est impossible qu'il s'élève des partis & des factions. Jamais on n'a disputé s'il fait jour à midi.

La partie de l'astronomie qui détermine le cours des astres & le retour des éclipses étant une fois connue, il n'y a plus de dispute chez les astronomes.

On ne dit point en Angleterre, je suis newtonien, je suis lockien, halleyen; pourquoi? parce que quiconque a lu, ne peut refuser son consentement aux vérités enseignées par ces trois grands-hommes. Plus *Newton* est révéré, moins on s'intitule newtonien; ce mot supposerait qu'il y a des anti-newtoniens en Angleterre. Nous avons peut-être encore quelques cartésiens en France; c'est uniquement parce que le système de *Descartes* est un tissu d'imaginations erronées & ridicules.

Il en est de même dans le petit nombre de vérités de fait qui sont bien constatées. Les actes de la tour de Londres ayant été authentiquement recueillis par *Rymer*, il n'y a point de rymériens, parce que personne ne s'avise de combattre ce recueil. On n'y trouve ni contradictions, ni absurdités, ni prodiges; rien qui révolte la raison, rien, par conséquent, que des sectaires s'efforcent de soutenir ou de renverser par des raisonnemens absurdes. Tout le monde convient donc que les actes de *Rymer* sont dignes de foi.

Vous êtes mahométan, donc il y a des gens qui ne le sont pas, donc vous pourriez bien avoir tort.

Quelle serait la religion véritable, si le christianisme n'existait pas? c'est celle dans laquelle il n'y a point

de fectes ; celle dans laquelle tous les efprits s'accordent néceffairement.

Or, dans quel dogme tous les efprits fe font-ils accordés ? dans l'adoration d'un Dieu & dans la probité. Tous les philofophes de la terre qui ont eu une religion, dirent dans tous les temps : Il y a un Dieu, & il faut être jufte. Voilà donc la religion univerfelle établie dans tous les temps & chez tous les hommes.

Le point dans lequel ils s'accordent tous eft donc vrai, & les fyftèmes par lefquels ils different font donc faux.

Ma fecte eft la meilleure, me dit un brame. Mais, mon ami, fi ta fecte eft bonne, elle eft néceffaire; car fi elle n'était pas abfolument néceffaire, tu m'avoueras qu'elle ferait inutile : fi elle eft abfolument néceffaire, elle l'eft à tous les hommes ; comment donc fe peut-il faire que tous les hommes n'aient pas ce qui leur eft abfolument néceffaire ? comment fe peut-il que le refte de la terre fe moque de toi & de ton *Brama* ?

Lorfque *Zoroaftre*, *Hermès*, *Orphée*, *Minos*, & tous les grands-hommes difent : Adorons DIEU, & foyons juftes, perfonne ne rit; mais toute la terre fiffle celui qui prétend qu'on ne peut plaire à DIEU qu'en tenant à fa mort une queue de vache, & celui qui veut qu'on fe faffe couper un bout de prépuce, & celui qui confacre des crocodiles & des oignons, & celui qui attache le falut éternel à des os de morts qu'on porte fous fa chemife, ou à une indulgence plénière qu'on achète à Rome pour deux fous & demi.

D'où vient ce concours univerfel de rifée & de fifflets d'un bout de l'univers à l'autre ? Il faut bien que les chofes dont tout le monde fe moque ne foient

pas d'une vérité bien évidente. Que dirons-nous d'un ſecrétaire de *Séjan*, qui dédia à *Pétrone* un livre d'un ſtyle ampoulé, intitulé : *La vérité des oracles ſibyllins prouvée par les faits*?

Ce ſecrétaire vous prouve d'abord qu'il était néceſſaire que DIEU envoyât ſur la terre pluſieurs ſibylles l'une après l'autre; car il n'avait pas d'autres moyens d'inſtruire les hommes. Il eſt démontré que DIEU parlait à ces ſibylles; car le mot de *ſibylle* ſignifie *conſeil de* DIEU. Elles devaient vivre long-temps; car c'eſt bien le moins que des perſonnes à qui DIEU parle aient ce privilége. Elles furent au nombre de douze; car ce nombre eſt ſacré. Elles avaient certainement prédit tous les événemens du monde; car *Tarquin* le ſuperbe acheta trois de leurs livres cent écus d'une vieille. Quel incrédule, ajoute le ſecrétaire, oſera nier tous ces faits évidens qui ſe ſont paſſés dans un coin à la face de toute la terre? Qui pourra nier l'accompliſſement de leurs prophéties? *Virgile* lui-même n'a-t-il pas cité les prédictions des ſibylles? Si nous n'avons pas les premiers exemplaires des livres ſibyllins, écrits dans un temps où l'on ne ſavait ni lire ni écrire, n'en avons-nous pas des copies authentiques? Il faut que l'impiété ſe taiſe devant ces preuves. Ainſi parlait *Houttevillus* à *Séjan*. (1) Il eſpérait avoir une place d'augure qui lui vaudrait cinquante mille livres de rente, & il n'eut rien.

Ce que ma ſecte enſeigne eſt obſcur, je l'avoue, dit un fanatique; & c'eſt en vertu de cette obſcurité qu'il la faut croire : car elle dit elle-même qu'elle eſt

(1) Il s'agit ici de l'abbé *Houtteville*, auteur d'un mauvais livre, intitulé : *La vérité de la religion chrétienne, prouvée par les faits.*

pleine d'obſcurités. Ma ſecte eſt extravagante, donc elle eſt divine; car comment ce qui paraît ſi fou aurait-il été embraſſé par tant de peuples, s'il n'y avait pas du divin? C'eſt préciſément comme l'Alcoran que les Sonnites diſent avoir un viſage d'ange & un viſage de bête; ne ſoyez pas ſcandaliſés du muſle de la bête, & révérez la face de l'ange. Ainſi parle cet inſenſé; mais un fanatique d'une autre ſecte répond à ce fanatique: C'eſt toi qui es la bête, & c'eſt moi qui ſuis l'ange.

Or, qui jugera ce procès? qui décidera entre ces deux énergumènes? L'homme raiſonnable, impartial, ſavant d'une ſcience qui n'eſt pas celle des mots; l'homme dégagé des préjugés & amateur de la vérité & de la juſtice; l'homme enfin qui n'eſt pas bête, & qui ne croit point être ange.

SECTION II.

SECTE & *erreur* ſont ſynonymes. Tu es péripatéticien, & moi platonicien; nous avons donc tous deux tort: car tu ne combats *Platon* que parce que ſes chimères t'ont révolté, & moi je ne m'éloigne d'*Ariſtote* que parce qu'il m'a paru qu'il ne ſait ce qu'il dit. Si l'un ou l'autre avait démontré la vérité, il n'y aurait plus de ſecte. Se déclarer pour l'opinion d'un homme contre celle d'un autre, c'eſt prendre parti comme dans une guerre civile. Il n'y a point de ſecte en mathématique, en phyſique expérimentale. Un homme qui examine le rapport d'un cône & d'une ſphère, n'eſt point de la ſecte d'*Archimède*: celui qui voit que

le carré de l'hypothénuse d'un triangle rectangle est égal au carré des deux autres côtés, n'est point de la secte de *Pythagore.*

Quand vous dites que le sang circule, que l'air pèse, que les rayons du soleil sont des faisceaux de sept rayons réfrangibles, vous n'êtes ni de la secte d'*Harvey*, ni de celle de *Torricelli*, ni de celle de *Newton;* vous acquiescez seulement à des vérités démontrées par eux, & l'univers entier sera à jamais de votre avis.

Voilà le caractère de la vérité; elle est de tous les temps; elle est pour tous les hommes; elle n'a qu'à se montrer pour qu'on la reconnaisse; on ne peut disputer contre elle. Longue dispute signifie, *les deux partis ont tort.* (2)

SENS COMMUN.

IL y a quelquefois dans les expressions vulgaires, une image de ce qui se passe au fond du cœur de tous les hommes. *Sensus communis* signifiait chez les Romains non-seulement sens commun, mais humanité, sensibilité. Comme nous ne valons pas les Romains, ce mot ne dit chez nous que la moitié de ce qu'il disait chez eux. Il ne signifie que le bon sens, raison

(2) Une erreur générale & populaire, qu'un parti riche & puissant est intéressé à soutenir, peut résister long-temps aux attaques de la vérité. Il en est de même de quelques vérités politiques, directement contraires aux intérêts de certaines classes qui vivent dans tous les pays, des erreurs du gouvernement, & de la misère du peuple. Ces vérités ne peuvent s'établir qu'après une longue résistance. Mais M. de *Voltaire* suppose dans cet article que la vérité n'a point à combattre l'intérêt; & dans ce sens la maxime est vraie.

groſſière, raiſon commencée, première notion des choſes ordinaires, état mitoyen entre la ſtupidité & l'eſprit. *Cet homme n'a pas le ſens commun*, eſt une groſſe injure. *Cet homme a le ſens commun*, eſt une injure auſſi ; cela veut dire qu'il n'eſt pas tout-à-fait ſtupide & qu'il manque de ce qu'on appelle eſprit. Mais d'où vient cette expreſſion *ſens commun*, ſi ce n'eſt des ſens ? Les hommes, quand ils inventèrent ce mot, feſaient l'aveu que rien n'entrait dans l'ame que par les ſens ; autrement, auraient-ils employé le mot de *ſens* pour ſignifier le raiſonnement commun ?

On dit quelquefois, le ſens commun eſt fort rare ; que ſignifie cette phraſe ? que dans pluſieurs hommes la raiſon commencée eſt arrêtée dans ſes progrès par quelques préjugés, que tel homme qui juge très-ſainement dans une affaire, ſe trompera toujours groſſièrement dans une autre. Cet Arabe qui ſera d'ailleurs un bon calculateur, un ſavant chimiſte, un aſtronome exact, croira cependant que *Mahomet* a mis la moitié de la lune dans ſa manche.

Pourquoi ira-t-il au-delà du ſens commun dans les trois ſciences dont je parle, & ſera-t-il au-deſſous du ſens commun quand il s'agira de cette moitié de lune? C'eſt que dans les premiers cas il a vu avec ſes yeux, il a perfectionné ſon intelligence ; & dans le ſecond il a vu par les yeux d'autrui, il a fermé les ſiens, il a perverti le ſens commun qui eſt en lui.

Comment cet étrange renverſement d'eſprit peut-il s'opérer? Comment les idées qui marchent d'un pas ſi régulier & ſi ferme dans la cervelle ſur un grand nombre d'objets, peuvent-elles clocher ſi miſérablement ſur un autre mille fois plus palpable, & plus aiſé à comprendre?

comprendre? cet homme a toujours en lui les mêmes principes d'intelligence ; il faut donc qu'il y ait un organe vicié, comme il arrive quelquefois que le gourmet le plus fin peut avoir le goût dépravé fur une efpèce particulière de nourriture.

Comment l'organe de cet Arabe qui voit la moitié de la lune dans la manche de *Mahomet*, eft-il vicié? C'eft par la peur. On lui a dit que s'il ne croyait pas à cette manche, fon ame immédiatement après fa mort, en paffant fur le pont aigu tomberait pour jamais dans l'abyme ; on lui a dit bien pis : fi jamais vous doutez de cette manche, un derviche vous traitera d'impie; un autre vous prouvera que vous êtes un infenfé, qui ayant tous les motifs poffibles de crédibilité n'avez pas voulu foumettre votre raifon fuperbe à l'évidence ; un troifième vous déférera au petit divan d'une petite province, & vous ferez légalement empalé.

Tout cela donne une terreur panique au bon Arabe, à fa femme, à fa fœur, à toute la petite famille. Ils ont du bon fens fur tout le refte, mais fur cet article leur imagination eft bleffée, comme celle de *Pafcal*, qui voyait continuellement un précipice auprès de fon fauteuil. Mais notre Arabe croit-il en effet à la manche de *Mahomet*? non, il fait des efforts pour croire ; il dit, cela eft impoffible, mais cela eft vrai ; je crois ce que je ne crois pas. Il fe forme dans fa tête fur cette manche, un chaos d'idées qu'il craint de débrouiller ; & c'eft véritablement n'avoir pas le fens commun.

SENSATION.

Les huîtres ont, dit-on, deux ſens ; les taupes, quatre ; les autres animaux, comme les hommes, cinq : quelques perſonnes en admettent un ſixième ; mais il eſt évident que la ſenſation voluptueuſe, dont ils veulent parler, ſe réduit au ſentiment du tact, & que cinq ſens ſont notre partage. Il nous eſt impoſſible d'en imaginer par-delà, & d'en déſirer.

Il ſe peut que dans d'autres globes on ait des ſens dont nous n'avons pas d'idées : il ſe peut que le nombre des ſens augmente de globe en globe, & que l'être qui a des ſens innombrables & parfaits ſoit le terme de tous les êtres.

Mais nous autres avec nos cinq organes quel eſt notre pouvoir ? Nous ſentons toujours malgré nous, & jamais parce que nous le voulons ; il nous eſt impoſſible de ne pas avoir la ſenſation que notre nature nous deſtine, quand l'objet nous frappe. Le ſentiment eſt dans nous, mais il ne peut en dépendre. Nous le recevons, & comment le recevons-nous ? On ſait aſſez qu'il n'y a aucun rapport entre l'air battu, & des paroles qu'on me chante, & l'impreſſion que ces paroles ſont dans mon cerveau.

Nous ſommes étonnés de la penſée ; mais le ſentiment eſt tout auſſi merveilleux. Un pouvoir divin éclate dans la ſenſation du dernier des inſectes comme dans le cerveau de *Newton*. Cependant, que mille animaux meurent ſous nos yeux, vous n'êtes point inquiets de ce que deviendra leur faculté de ſentir,

quoique cette faculté foit l'ouvrage de l'Etre des êtres ; vous les regardez comme des machines de la nature, nées pour périr & pour faire place à d'autres.

Pourquoi & comment leur fenfation fubfifterait-elle, quand ils n'exiftent plus? Quel befoin l'auteur de tout ce qui eft, aurait il de conferver des propriétés dont le fujet eft détruit ? Il vaudrait autant dire que le pouvoir de la plante nommée fenfitive, de retirer fes feuilles vers fes branches, fubfifte encore quand la plante n'eft plus. Vous allez fans doute demander comment la fenfation des animaux périffant avec eux, la penfée de l'homme ne périra pas? je ne peux répondre à cette queftion, je n'en fais pas affez pour la réfoudre. L'auteur éternel de la fenfation & de la penfée fait feul comment il la donne, & comment il la conferve.

Toute l'antiquité a maintenu, que rien n'eft dans notre entendement qui n'ait été dans nos fens. *Defcartes* dans fes romans prétendit que nous avions des idées métaphyfiques avant de connaître le teton de notre nourrice; une faculté de théologie profcrivit ce dogme, non parce que c'était une erreur, mais parce que c'était une nouveauté : enfuite elle adopta cette erreur parce qu'elle était détruite par *Locke* philofophe anglais, & qu'il fallait bien qu'un anglais eût tort. Enfin après avoir changé fi fouvent d'avis, elle eft revenue à profcrire cette ancienne vérité, que les fens font les portes de l'entendement; elle a fait comme les gouvernemens obérés, qui tantôt donnent cours à certains billets, & tantôt les décrient; mais depuis long-temps perfonne ne veut des billets de cette faculté.

Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philofophes de voir que nous commençons par fentir, & que notre mémoire n'eft qu'une fenfation continuée. Un homme qui naîtrait privé de fes cinq fens, ferait privé de toute idée, s'il pouvait vivre. Les notions métaphyfiques ne viennent que par les fens; car comment mefurer un cercle ou un triangle, fi on n'a pas vu ou touché un cercle & un triangle? comment fe faire une idée imparfaite de l'infini, qu'en reculant des bornes? & comment retrancher des bornes, fans en avoir vu ou fenti?

La fenfation enveloppe toutes nos facultés, dit un grand philofophe. (*a*)

Que conclure de tout cela? Vous qui lifez & qui penfez, concluez.

Les Grecs avaient inventé la faculté *Pfyché* pour les fenfations, & la faculté *Nous* pour les penfées. Nous ignorons malheureufement ce que c'eft que ces deux facultés; nous les avons, mais leur origine ne nous en eft pas plus connue qu'à l'huître, à l'ortie de mer, au polype, aux vermiffeaux, & aux plantes. Par quelle mécanique inconcevable le fentiment eft-il dans tout mon corps, & la penfée dans ma feule tête? Si on vous coupe la tête, il n'y a pas d'apparence que vous puiffiez alors réfoudre un problème de géométrie: cependant votre glande pinéale, votre corps calleux, dans lefquels vous logez votre ame, fubfiftent long-temps fans altération, votre tête coupée eft fi pleine d'efprits animaux, que fouvent elle bondit après avoir été féparée de fon tronc: il femble qu'elle devrait avoir dans ce moment des idées très-vives, & reffembler

(*a*) Traité des fenfations, tome II, page 128.

à la tête d'*Orphée* qui fesait encore de la musique, & qui chantait *Eurydice* quand on la jetait dans les eaux de l'Ebre.

Si vous ne pensez pas quand vous n'avez plus de tête, d'où vient que votre cœur se meut & paraît sentir quand il est arraché ?

Vous sentez, dites-vous, parce que tous les nerfs ont leur origine dans le cerveau; & cependant si on vous a trépané, & si on vous brûle le cerveau, vous ne sentez rien. Les gens qui savent les raisons de tout cela sont bien habiles.

SERPENT.

„ JE certifie que j'ai tué en diverses fois plusieurs „ serpens, en mouillant un peu avec ma salive un „ bâton ou une pierre, & en donnant sur le milieu „ du corps du serpent un petit coup, qui pouvait „ à peine occasionner une petite contusion. 19 janvier „ 1772. *Figuier* chirurgien. „

Ce chirurgien m'ayant donné ce certificat, deux témoins, qui lui ont vu tuer ainsi des serpens, m'ont attesté ce qu'ils avaient vu. Je voudrais le voir aussi; car j'ai avoué, dans plusieurs endroits de nos *Questions*, que j'avais pris pour mon patron St *Thomas Didyme*, qui voulait toujours mettre le doigt dessus.

Il y a dix-huit cents ans que cette opinion s'est perpétuée chez les peuples. Et peut-être aurait-elle dix-huit mille ans d'antiquité, si la Genèse ne nous instruisait pas au juste de la date de notre inimitié avec le serpent. Et l'on peut dire que si *Eve* avait craché,

quand le ferpent était à fon oreille, elle eût épargné bien des maux au genre-humain.

Lucrèce, au livre IV, rapporte cette manière de tuer les ferpens comme une chofe très-connue.

Eft utique ut ferpens hominis contacta falivis
Difperit, ac fefe mandendo conficit ipfa.

» Crachez fur un ferpent, fa force l'abandonne;
» Il fe mange lui-même, il fe dévore, il meurt. »

Il y a un peu de contradiction à le peindre languiffant & fe dévorant lui-même. Auffi mon chirurgien *Figuier* n'affirme pas que les ferpens qu'il a tués fe foient mangés. La Genèfe dit bien que nous les tuons avec le talon, mais non pas avec de la falive.

Nous fommes dans l'hiver, au 19 janvier : c'eft le temps où les ferpens reftent chez eux. Je ne puis en trouver au mont Krapac ; mais j'exhorte tous les philofophes à cracher fur tous les ferpens qu'ils rencontreront en chemin, au printemps. Il eft bon de favoir jufqu'où s'étend le pouvoir de la falive de l'homme.

Il eft certain que JESUS-CHRIST lui-même fe fervit de falive, pour guérir un homme fourd & muet. (*a*) Il le prit à part ; il mit fes doigts dans fes oreilles ; il cracha fur fa langue ; & regardant le ciel il foupira, & s'écria *effeta*. Auffitôt le fourd & muet fe mit à parler.

Il fe peut donc en effet que DIEU ait permis que la falive de l'homme tue les ferpens ; mais il peut avoir permis auffi que mon chirurgien ait affommé

(*a*) *Marc*, chap. VII.

des ferpens à grands coups de pierre & de bâton; & il eft même probable qu'ils en feraient morts, foit que le fieur *Figuier* eût craché, foit qu'il n'eût pas craché.

Je prie donc tous les philofophes d'examiner la chofe avec attention. On peut, par exemple, quand on verra paffer *Fréron* dans la rue, lui cracher au nez; & s'il en meurt, le fait fera conftaté, malgré tous les raifonnemens des incrédules.

Je faifis cette occafion de prier auffi les philofophes de couper le plus qu'ils pourront de têtes de limaçons à coquille : car j'attefte que la tête eft revenue à des limaçons à qui je l'avais très-bien coupée. Mais ce n'eft pas affez que j'en aie fait l'expérience, il faut que d'autres la faffent encore, pour que la chofe acquierre quelque degré de probabilité. Car, fi j'ai fait heureufement deux fois cette expérience, je l'ai manquée trente fois : fon fuccès dépend de l'âge du limaçon, du temps auquel on lui coupe la tête, de l'endroit où on la lui coupe, du lieu où on le garde jufqu'à ce que la tête lui revienne.

S'il eft important de favoir qu'on peut donner la mort en crachant, il eft bien plus effentiel de favoir qu'il revient des têtes. L'homme vaut mieux qu'un limaçon; & je ne doute pas que dans un temps où tous les arts fe perfectionnent, on ne trouve l'art de donner une bonne tête à un homme qui n'en aura point.

SIBYLLE.

LA première femme qui s'avisa de prononcer des oracles à Delphes, s'appelait *Sibylla*. Elle eut pour père *Jupiter*, au rapport de *Pausanias*, & pour mère *Lamia* fille de *Neptune*, & elle vivait fort long-temps avant le siége de Troye. De-là vient que par le nom de sibylle on désigna toutes les femmes qui, sans être prêtresses ni même attachées à un oracle particulier, annonçaient l'avenir & se disaient inspirées. Différens pays & différens siècles avaient eu leurs sibylles; on conservait les prédictions qui portaient leur nom, & l'on en formait des recueils.

Le plus grand embarras pour les anciens, était d'expliquer par quel heureux privilége ces sibylles avaient le don de prédire l'avenir. Les platoniciens en trouvaient la cause dans l'union intime que la créature, parvenue à un certain degré de perfection, pouvait avoir avec la Divinité. D'autres rapportaient cette vertu divinatrice des sibylles aux vapeurs & aux exhalaisons des cavernes qu'elles habitaient. D'autres enfin attribuaient l'esprit prophétique des sibylles à leur humeur sombre & mélancolique ou à quelque maladie singulière.

Saint Jérôme (*a*) a soutenu que ce don était en elles la récompense de leur chasteté; mais il y en a du moins une très-célèbre qui se vante d'avoir eu mille amans, sans avoir été mariée. Il eût été plus court & plus sensé à *saint Jérôme* & aux autres pères de

(*a*) Contre *Jovinien*.

l'Eglise de nier l'esprit prophétique des sibylles, & de dire qu'à force de proférer des prédictions à l'aventure, elles ont pu rencontrer quelquefois, surtout à l'aide d'un commentaire favorable par lequel on ajustait des paroles dites au hasard à des faits qu'elles n'avaient jamais pu prévoir.

Le singulier, c'est qu'on recueillit leurs prédictions après l'événement. La première collection de vers sibyllins, achetée par *Tarquin*, contenait trois livres; la seconde fut compilée après l'incendie du capitole; mais on ignore combien de livres elle contenait; & la troisième est celle que nous avons en huit livres, & dans laquelle il n'est pas douteux que l'auteur n'ait inséré plusieurs prédictions de la seconde. Cette collection est le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens platoniciens plus zélés qu'habiles, qui crurent en la composant prêter des armes à la religion chrétienne, & mettre ceux qui la défendaient en état de combattre le paganisme avec le plus grand avantage.

Cette compilation informe de prophéties différentes fut imprimée pour la première fois l'an 1545 sur des manuscrits, & publiée plusieurs fois depuis avec d'amples commentaires, surchargés d'une érudition souvent triviale & presque toujours étrangère au texte que ces commentaires éclaircissent rarement. Les ouvrages composés pour & contre l'authenticité de ces livres sibyllins sont en très-grand nombre, & quelques-uns même très-savans; mais il y règne si peu d'ordre & de critique, & les auteurs étaient tellement dénués de tout esprit philosophique, qu'il ne resterait à ceux qui auraient le courage de les lire, que l'ennui & la fatigue de cette lecture.

La date de cette compilation se trouve clairement indiquée dans le cinquième & dans le huitième livre. On fait dire à la sibylle que l'Empire romain aura quinze empereurs, dont quatorze sont désignés par la valeur numérale de la première lettre de leur nom dans l'alphabet grec. Elle ajoute que le quinzième qui sera, dit-on, un homme à tête blanche, portera le nom d'une mer voisine de Rome : le quinzième des empereurs romains est *Adrien*, & le golfe Adriatique est la mer dont il porte le nom.

De ce prince, continue la sibylle, en sortiront trois autres qui régiront l'Empire en même temps ; mais à la fin un seul d'entr'eux en restera possesseur. Ces trois rejetons sont *Antonin*, *Marc-Aurèle*, & *Lucius Vérus*. La sibylle fait allusion aux adoptions & aux associations qui les unirent. *Marc-Aurèle* se trouva seul maître de l'Empire à la mort de *Lucius Vérus*, au commencement de l'an 169, & il le gouverna sans collégue jusqu'à l'année 177 qu'il s'associa son fils *Commode*. Comme il n'y a rien qui puisse avoir quelque rapport avec ce nouveau collégue de *Marc-Aurèle*, il est visible que la collection doit avoir été faite entre les années 169 & 177 de l'ère vulgaire.

Josephe l'historien (*b*) cite un ouvrage de la sibylle, où l'on parlait de la tour de Babel & de la confusion des langues à-peu-près comme dans la Genèse : (*c*) ce qui prouve que les chrétiens ne sont pas les premiers auteurs de la supposition des livres sibyllins. *Josephe* ne rapportant pas les paroles mêmes de la sibylle,

(*b*) Antiquités judaïques, liv. XX, ch. XVI.
(*c*) Chap. XI.

nous ne ſommes plus en état de vérifier ſi ce qui eſt dit de ce même événement dans notre collection était tiré de l'ouvrage cité par *Joſephe ;* mais il eſt certain que pluſieurs des vers attribués à la ſibylle dans l'exhortation qui ſe trouve parmi les œuvres de *St Juſtin*, dans l'ouvrage de *Théophile* d'Antioche, dans *Clément* d'Alexandrie, & dans quelques autres pères, ne ſe liſent point dans notre recueil ; & comme la plupart de ces vers ne portent aucun caractère de chriſtianiſme, ils pourraient être l'ouvrage de quelque juif platoniſant.

Dès le temps de *Celſe* les ſibylles avaient déjà quelque crédit parmi les chrétiens, comme il paraît par deux paſſages de la réponſe d'*Origène*. Mais dans la ſuite les vers ſibyllins paraiſſant favorables au chriſtianiſme, on les employa communément dans les ouvrages de controverſe, avec d'autant plus de confiance que les païens eux-mêmes, qui reconnaiſſaient les ſibylles pour des femmes inſpirées, ſe retranchaient à dire que les chrétiens avaient falſifié leurs écrits ; queſtion de fait qui ne pouvait être décidée que par une comparaiſon des différens manuſcrits, que très-peu de gens étaient en état de faire.

Enfin ce fut d'un poëme de la ſibylle de Cumes que l'on tira les principaux dogmes du chriſtianiſme. *Conſtantin* dans le beau diſcours qu'il prononça devant l'aſſemblée des Saints, montre que la quatrième églogue de *Virgile* n'eſt qu'une deſcription prophétique du Sauveur, & que s'il n'a pas été l'objet immédiat du poëte, il l'a été de la ſibylle dont le poëte a emprunté ſes idées, laquelle étant remplie de l'eſprit de DIEU, avait annoncé la naiſſance du Rédempteur.

On crut voir dans ce poëme le miracle de la naiffance de JESUS d'une vierge, l'abolition du péché par la prédication de l'évangile, l'abolition de la peine par la grâce du Rédempteur. On y crut voir l'ancien ferpent terraffé, & le venin mortel dont il a empoifonné la nature humaine entièrement amorti. On y crut voir que la grâce du Seigneur, quelque puiffante qu'elle foit, laifferait néanmoins fubfifter dans les fidelles des reftes & des veftiges du péché; en un mot on y crut voir JESUS-CHRIST annoncé fous le grand caractère de fils de DIEU.

Il y a dans cette églogue quantité d'autres traits, qu'on dirait avoir été copiés d'après les prophètes juifs & qui s'appliquent d'eux-mêmes à JESUS-CHRIST; c'eft du moins le fentiment général de l'Eglife. (*d*) *St Auguftin* (*e*) en a été perfuadé comme les autres, & a prétendu qu'on ne peut appliquer qu'à JESUS-CHRIST les vers de *Virgile*. Enfin les plus habiles modernes foutiennent la même opinion. (*f*)

SICLE.

POIDS & monnaie des Juifs. Mais comme ils ne frappèrent jamais de monnaie, & qu'ils fe fervirent toujours à leur avantage de la monnaie des autres peuples, toute monnaie d'or qui pefait environ une guinée, & toute monnaie d'argent pefant un petit écu de France, était appelée *ficle*; & ce ficle était le poids du fanctuaire, & le poids de roi.

(*d*) Remarques de *Valois* fur *Eufebe*, page 267.

(*e*) Lettre CLV.

(*f*) *Noël Alexandre*, fiècle I.

Il eſt dit dans les livres des Rois, (*a*) qu'*Abſalon* avait de très-beaux cheveux, dont il feſait couper tous les ans une partie. Pluſieurs grands commentateurs prétendent qu'il les feſait couper tous les mois, & qu'il y en avait pour la valeur de deux cents ſicles. Si c'était des ſicles d'or, la chevelure d'*Abſalon* lui valait juſte deux mille quatre cents guinées par an. Il y a peu de ſeigneuries qui rapportent aujourd'hui le revenu qu'*Abſalon* tirait de ſa tête.

Il eſt dit que lorſqu'*Abraham* acheta un antre en Hébron, du cananéen *Ephron*, pour enterrer ſa femme, *Ephron* lui vendit cet antre quatre cents ſicles d'argent, de monnaie valable & reçue, (*b*) *probatæ monetæ publicæ*.

Nous avons remarqué qu'il n'y avait point de monnaie dans ce temps-là. Ainſi ces quatre cents ſicles d'argent devaient être quatre cents ſicles de poids; leſquels vaudraient aujourd'hui trois livres quatre ſous pièce, qui font douze cents quatre-vingts livres de France.

Il fallait que le petit champ qui fut vendu avec cette caverne, fût d'une excellente terre pour être vendu ſi cher.

Lorſqu'*Eliézer*, ſerviteur d'*Abraham*, rencontra la belle *Rebecca* fille de *Batuel*, portant une cruche d'eau ſur ſon épaule, & qu'elle lui eut donné à boire à lui & à ſes chameaux, il lui donna des pendans d'oreille d'or qui peſaient deux ſicles, (*c*) & des bracelets d'or qui en peſaient dix. C'était un préſent de vingt-quatre guinées.

(*a*) Liv. I, chap. XIV, v. 24 & 26.
(*b*) Geneſe, ch. XXIII, v. 16. (*c*) Gen. ch. XXIV, v. 22.

Parmi les lois de l'Exode, il eſt dit que ſi un bœuf frappe de ſes cornes un eſclave mâle ou femelle, le poſſeſſeur du bœuf donnera trente ſicles d'argent au maître de l'eſclave, & le bœuf ſera lapidé. Apparemment il était ſous-entendu que le bœuf aurait fait une bleſſure dangereuſe ; ſans quoi trente-deux écus auraient été une ſomme un peu trop forte vers le mont Sinaï, où l'argent n'était pas commun. C'eſt ce qui a fait ſoupçonner à pluſieurs graves perſonnages, mais trop téméraires, que l'Exode, ainſi que la Geneſe, n'avait été écrit que dans des temps poſtérieurs.

Ce qui les a confirmés dans leur opinion erronée, c'eſt qu'il eſt dit dans le même Exode : (*d*) Prenez d'excellente myrrhe du poids de cinq cents ſicles, deux cents cinquante de cinnamum, deux cents cinquante de cannes de ſucre, deux cents cinquante de caſſe, quatre pintes & chopine d'huile d'olive pour oindre le tabernacle ; & on ſera mourir quiconque s'oindra d'une pareille compoſition, ou en oindra un étranger.

Il eſt ajouté qu'à tous ces aromates on joindra du ſtacté, de l'onix, du galbanum, & de l'encens brillant, & que du tout on doit faire une collature ſelon l'art du parfumeur.

Mais je ne vois pas ce qui a dû tant révolter les incrédules dans cette compoſition.. Il eſt naturel de penſer que les Juifs qui, ſelon le texte, volèrent aux Egyptiens tout ce qu'ils purent emporter, aient volé de l'encens brillant, du galbanum, de l'onix, du ſtacté, de l'huile d'olive, de la caſſe, des cannes de

(*d*) Exode, chap. XXX, v. 30 & ſuivans.

fucre, du cinnamum, & de la myrrhe. Ils avaient auffi volé fans doute beaucoup de ficles; & nous avons vu qu'un des plus zélés partifans de cette horde hébraïque évalue ce qu'ils avaient volé feulement en or, à neuf millions. Je ne compte pas après lui.

SOCIETÉ ROYALE DE LONDRES, *& des académies.*

Les grands-hommes fe font tous formés ou avant les académies, ou indépendamment d'elles. *Homère* & *Phidias*, *Sophocle* & *Apelle*, *Virgile* & *Vitruve*, *l'Ariofte* & *Michel-Ange*, n'étaient d'aucunes académies; *le Taffe* n'eut que des critiques injuftes de *la Crufca*, & *Newton* ne dut point à la fociété royale de Londres fes découvertes fur l'optique, fur la gravitation, fur le calcul intégral, & fur la chronologie. A quoi peuvent donc fervir les académies? A entretenir le feu que les grands génies ont allumé. (1)

La fociété royale de Londres fut formée en 1660, fix ans avant notre académie des fciences. Elle n'a point de récompenfes comme la nôtre; mais auffi elle eft libre; point de ces diftinctions défagréables, inventées par l'abbé *Bignon*, qui diftribua l'académie des fciences en favans qu'on payait, & en honoraires

(1) Les académies des fciences font encore utiles: 1°. pour empêcher le public & furtout les gouverneurs, d'être la dupe des charlatans dans les fciences; 2°. pour faire exécuter certains travaux, entreprendre certaines recherches, dont le réfultat ne peut devenir utile qu'au bout d'un long temps, & qui ne peuvent procurer de gloire à ceux qui s'en occupent: comme tout ce qui n'exige, pour être découvert, que de la méditation & du genie doit s'épuifer en peu de temps; ces travaux obfcurs préparent pour les générations qui fuivent, des matériaux néceffaires pour de nouvelles découvertes.

qui n'étaient pas favans. La fociété de Londres indépendante, & n'étant encouragée que par elle-même, a été compofée de fujets qui ont trouvé le calcul de l'infini, les lois de la lumière, celles de la pefanteur, l'aberration des étoiles, le télefcope de réflexion, la pompe à feu, le microfcope folaire, & beaucoup d'autres inventions auffi utiles qu'admirables. Qu'auraient fait de plus ces grands-hommes, s'ils avaient été penfionnaires ou honoraires?

Le fameux docteur *Swift* forma le deffein, dans les dernières années du règne de la reine *Anne*, d'établir une académie pour la langue, à l'exemple de l'académie françaife. Ce projet était appuyé par le comte d'*Oxford*, grand-tréforier, & encore plus par le vicomte *Bolingbroke* fecrétaire d'Etat, qui avait le don de parler fur le champ dans le parlement avec autant de pureté que *Swift* écrivait dans fon cabinet, & qui aurait été le protecteur & l'ornement de cette académie. Les membres qui la devaient compofer, étaient des hommes dont les ouvrages dureront autant que la langue anglaife. C'était ce docteur *Swift*, M. *Prior*, que nous avons vu ici miniftre public, & qui en Angleterre a la même réputation que *la Fontaine* a parmi nous : c'était M. *Pope*, le *Boileau* d'Angleterre; M. *Congrève*, qu'on peut en appeler le *Molière;* plufieurs autres, dont les noms m'échappent ici, auraient tous fait fleurir cette compagnie dans fa naiffance. Mais la reine mourut fubitement; les *Wihgs* fe mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'académie; ce qui, comme vous voyez bien, fut mortel aux belles-lettres. Les membres de ce corps auraient eu un grand avantage fur les premiers qui compofèrent l'académie françaife.

française. *Swift*, *Prior*, *Congrève*, *Dryden*, *Pope*, *Addiſſon*, &c. avaient fixé la langue anglaiſe par leurs écrits ; au lieu que *Chapelain*, *Colletet*, *Caſſaigne*, *Faret*, *Cotin*, nos premiers académiciens, étaient l'opprobre de notre nation ; & leurs noms ſont devenus ſi ridicules, que ſi quelque auteur avait le malheur de s'appeler aujourd'hui *Chapelain* ou *Cotin*, il ſerait obligé de changer de nom.

Il aurait fallu ſurtout, que l'académie anglaiſe ſe fût propoſé des occupations toutes différentes de la nôtre. Un jour un bel eſprit de ce pays-là me demanda les mémoires de l'académie françaiſe. Elle n'écrit point de mémoires, lui répondis-je ; mais elle a fait imprimer ſoixante ou quatre-vingts volumes de complimens. Il en parcourut un ou deux. Il ne put jamais entendre ce ſtyle, quoiqu'il entendît fort bien tous nos bons auteurs. Tout ce que j'entrevois, me dit-il, dans ces beaux diſcours, c'eſt que le récipiendaire ayant aſſuré que ſon prédéceſſeur était un grand-homme, que le cardinal de *Richelieu* était un très-grand-homme, le chancelier *Seguier* un aſſez grand-homme ; le directeur lui répond la même choſe, & ajoute que le récipiendaire pourrait bien auſſi être une eſpèce de grand-homme, & que pour lui directeur il n'en quitte pas ſa part. Il eſt aiſé de voir par quelle fatalité preſque tous ces diſcours académiques ont fait ſi peu d'honneur à ce corps. *Vitium eſt temporis potius quàm hominis.* L'uſage s'eſt inſenſiblement établi, que tout académicien répéterait ces éloges à ſa réception : (2) on

(2) L'uſage de ces complimens s'eſt aboli inſenſiblement ; & dans le dernier diſcours de réception, on s'eſt contenté de rendre un hommage à la mémoire du prédéceſſeur, & au roi protecteur de l'académie.

s'eſt impoſé une eſpèce de loi d'ennuyer le public. Si l'on cherche enſuite pourquoi les plus grands génies qui ſont entrés dans ce corps, ont ſait quelquefois les plus mauvaiſes harangues, la raiſon en eſt encore bien aiſée; c'eſt qu'ils ont voulu briller, c'eſt qu'ils ont voulu traiter nouvellement une matière toute uſée. La néceſſité de parler, l'embarras de n'avoir rien à dire, & l'envie d'avoir de l'eſprit, ſont trois choſes capables de rendre ridicule même le plus grand-homme. Ne pouvant trouver des penſées nouvelles, ils ont cherché des tours nouveaux, & ont parlé ſans penſer, comme des gens qui mâcheraient à vide, & feraient ſemblant de manger en périſſant d'inanition. Au lieu que c'eſt une loi dans l'académie françaiſe, de faire imprimer tous ces diſcours par leſquels ſeuls elle eſt connue, ce devrait être une loi de ne les imprimer pas.

L'académie des belles-lettres s'eſt propoſé un but plus ſage & plus utile; c'eſt de préſenter au public un recueil de mémoires remplis de recherches & de critiques curieuſes. Ces mémoires ſont déjà eſtimés chez les étrangers. On ſouhaiterait ſeulement que quelques matières y fuſſent plus approfondies, & qu'on n'en eût point traité d'autres. On ſe ſerait, par exemple, fort bien paſſé de je ne ſais quelle diſſertation ſur les prérogatives de la main droite ſur la main gauche, & de quelques autres recherches qui, ſous un titre moins ridicule, n'en ſont guère moins frivoles. L'académie des ſciences, dans ſes recherches plus difficiles & d'une utilité plus ſenſible, embraſſe la connaiſſance de la nature & la perfection des arts. Il eſt à croire que des études ſi profondes

& si suivies, des calculs si exacts, des découvertes si fines, des vues si grandes, produiront enfin quelque chose qui servira au bien de l'univers.

C'est dans les siècles les plus barbares, que se sont faites les plus utiles découvertes. Il semble que le partage des temps les plus éclairés, & des compagnies les plus savantes, soit de raisonner sur ce que des ignorans ont inventé. On sait aujourd'hui, après les longues disputes de M. *Huyghens* & de M. *Renaud*, la détermination de l'angle le plus avantageux d'un gouvernail de vaisseau avec la quille; mais *Christophe Colomb* avait découvert l'Amérique sans rien soupçonner de cet angle. Je suis bien loin d'inférer de-là, qu'il faille s'en tenir seulement à une pratique aveugle; mais il serait heureux que les physiciens & les géomètres joignissent autant qu'il est possible la pratique à la spéculation. Faut-il que ce qui fait le plus d'honneur à l'esprit humain, soit souvent ce qui est le moins utile? Un homme avec les quatre règles d'arithmétique, & du bon sens, devient un grand négociant, un *Jacques Cœur*, un *Delmet*, un *Bernard*; tandis qu'un pauvre algébriste passe sa vie à chercher dans les nombres des rapports & des propriétés étonnantes, mais sans usage, & qui ne lui apprendront pas ce que c'est que le change. (3) Tous les arts sont à-peu-près dans ce cas. Il y a un point, passé lequel

(3) Cet exemple nous paraît mal choisi. Il est fort inutile qu'un géomètre né avec des talens s'applique à la banque. Ce metier exige très-peu de science, encore moins d'esprit de combinaison; & seulement de l'ordre, de l'activité, avec un grand amour de l'or. Mais il serait bon qu'un géomètre appliquât le calcul à des questions d'arithmétique politique, & à la physique, tandis que les physiciens appliqueraient la physique aux arts.

les recherches ne font plus que pour la curiofité. Ces vérités ingénieufes & inutiles reffemblent à des étoiles qui, placées trop loin de nous, ne nous donnent point de clarté.

Pour l'académie françaife, quel fervice ne rendrait-elle pas aux lettres, à la langue, & à la nation, fi au lieu de faire imprimer tous les ans des complimens, elle fefait imprimer les bons ouvrages du fiècle de *Louis XIV*, épurés de toutes les fautes de langage qui s'y font gliffées ? *Corneille* & *Molière* en font pleins. *La Fontaine* en fourmille. Celles qu'on ne pourrait pas corriger, feraient au moins marquées. L'Europe, qui lit ces auteurs, apprendrait par eux notre langue avec fureté. Sa pureté ferait à jamais fixée. Les bons livres français, imprimés avec foin aux dépens du roi, feraient un des plus glorieux monumens de la nation. J'ai ouï dire que M. *Defpréaux* avait fait autrefois cette propofition, & qu'elle a été renouvelée par un homme dont l'efprit, la fageffe, & la faine critique font connus; mais cette idée a eu le fort de beaucoup d'autres projets utiles, d'être approuvée & d'être négligée.

Une chofe affez fingulière, c'eft que *Corneille*, qui écrivit avec affez de pureté & beaucoup de nobleffe les premières de fes bonnes tragédies lorfque la langue commençait à fe former, écrivit toutes les autres très-incorrectement & d'un ftyle très-bas, dans le temps que *Racine* donnait à la langue françaife tant de pureté, de vraie nobleffe & de grâces, dans le temps que *Defpréaux* la fixait par l'exactitude la plus correcte, par la précifion, la force, & l'harmonie. Que l'on compare la Bérénice de *Racine* avec celle de

Corneille, on croirait que celle-ci eſt du temps de *Triſtan*. Il ſemblait que *Corneille* négligeât ſon ſtyle à meſure qu'il avait plus beſoin de le ſoutenir, & qu'il n'eût que l'émulation d'écrire, au lieu de l'émulation de bien écrire. Non-ſeulement ſes douze ou treize dernières tragédies ſont mauvaiſes, mais le ſtyle en eſt très-mauvais. Ce qui eſt encore plus étrange, c'eſt que de notre temps même nous avons eu des pièces de théâtre, des ouvrages de proſe & de poëſie, compoſés par des académiciens qui ont négligé leur langue au point qu'on ne trouve pas chez eux dix vers ou dix lignes de ſuite ſans quelque barbariſme. On peut être un très-bon auteur avec quelques fautes, mais non pas avec beaucoup de fautes. Un jour une ſociété de gens d'eſprit éclairés compta plus de ſix cents ſolécismes intolérables dans une tragédie qui avait eu le plus grand ſuccès à Paris & la plus grande faveur à la cour. Deux ou trois ſuccès pareils ſuffiraient pour corrompre la langue ſans retour, & pour la faire retomber dans ſon ancienne barbarie dont les ſoins aſſidus de tant de grands-hommes l'ont tirée.

SOCINIENS, OU ARIENS, OU ANTITRINITAIRES. (*)

IL y a en Angleterre une petite ſecte, compoſée d'eccléſiaſtiques & de quelques ſéculiers très-ſavans, qui ne prennent ni le nom d'ariens, ni celui de ſociniens; mais qui ne ſont point du tout de l'avis de

(*) Fragment d'une lettre écrite de Londres, vers 1730.

St Athanase sur le chapitre de la Trinité, & qui vous disent nettement que le Père est plus grand que le Fils.

Vous souvenez-vous d'un certain évêque orthodoxe, qui pour convaincre un empereur de la consubstantialité, s'avisa de prendre le fils de l'empereur sous le menton, & de lui tirer le nez en présence de sa sacrée majesté? L'empereur allait faire jeter l'évêque par les fenêtres, quand le bon-homme lui dit ces belles & convaincantes paroles: „ Seigneur, si votre „ majesté est si fâchée que l'on manque de respect à „ son fils, comment pensez-vous que DIEU le Père „ traitera ceux qui refusent à JESUS-CHRIST les titres „ qui lui sont dus? „ Les gens dont je vous parle disent que le saint évêque était fort mal avisé, que son argument n'était rien moins que concluant, & que l'empereur devait lui répondre: Apprenez qu'il y a deux façons de me manquer de respect; la première de ne rendre pas assez d'honneur à mon fils; & la seconde, de lui en rendre autant qu'à moi.

Quoi qu'il en soit, le parti d'*Arius* commence à revivre en Angleterre, aussi-bien qu'en Hollande & en Pologne. Le grand *Newton* fesait à cette opinion l'honneur de la favoriser. Ce philosophe pensait que les unitaires raisonnaient plus géométriquement que nous. Mais le plus ferme patron de la doctrine arienne, est l'illustre docteur *Clarke*. Cet homme est d'une vertu rigide & d'un caractère doux, plus amateur de ses opinions, que passionné pour faire des prosélytes, uniquement occupé de calculs & de démonstrations, aveugle & sourd pour tout le reste, une vraie machine à raisonnemens. C'est lui qui est l'auteur d'un livre

affez peu entendu, mais eftimé, fur l'exiftence de DIEU; & d'un autre plus intelligible, mais affez méprifé, fur la vérité de la religion chrétienne. Il ne s'eft point engagé dans de belles difputes fcolaftiques, que notre ami appelle *de vénérables billevefées;* il s'eft contenté de faire imprimer un livre qui contient tous les témoignages des premiers fiècles pour & contre les unitaires, & a laiffé au lecteur le foin de compter les voix & de juger. Ce livre du docteur lui a attiré beaucoup de partifans, mais l'a empêché d'être archevêque de Cantorbéri : car lorfque la reine *Anne* voulut lui donner ce pofte, un docteur nommé *Gibfon*, qui avait fans doute fes raifons, dit à la reine : Madame, M. *Clarke* eft le plus favant & le plus honnête homme du royaume; il ne lui manque qu'une chofe. Et quoi? dit la reine. C'eft d'être chrétien, dit le docteur bénévole. Je crois que *Clarke* s'eft trompé dans fon calcul, & qu'il valait mieux être primat orthodoxe d'Angleterre que curé arien.

Vous voyez quelles révolutions arrivent dans les opinions comme dans les empires. Le parti d'*Arius*, après trois cents ans de triomphe, & douze fiècles d'oubli, renaît enfin de fa cendre; mais il prend très-mal fon temps, de reparaître dans un âge où tout le monde eft raffafié de difputes & de fectes. Celle-ci eft encore trop petite pour obtenir la liberté des affemblées publiques; elle l'obtiendra fans doute, fi elle devient plus nombreufe : mais on eft fi tiède à préfent fur tout cela, qu'il n'y a plus guère de fortune à faire pour une religion nouvelle ou renouvelée. N'eft-ce pas une chofe plaifante, que *Luther*, *Calvin*, *Zuingle*, tous écrivains qu'on ne peut lire, aient fondé des

ſectes qui partagent l'Europe? que l'ignorant *Mahomet* ait donné une religion à l'Aſie & à l'Afrique, & que meſſieurs *Newton*, *Clarke*, *Locke*, *le Clerc* &c. les plus grands philoſophes & les meilleures plumes de leur temps, aient pu à peine venir à bout d'établir un petit troupeau? Voilà ce que c'eſt que de venir au monde à propos. Si le cardinal de *Retz* reparaiſſait aujourd'hui, il n'ameuterait pas dix femmes dans Paris. Si *Cromwell* renaiſſait, lui qui a fait couper la tête à ſon roi, & s'eſt fait ſouverain, il ſerait un ſimple citoyen de Londres.

SOCRATE.

LE moule eſt-il caſſé de ceux qui aimaient la vertu pour elle-même, un *Confucius*, un *Pythagore*, un *Thalès*, un *Socrate*? Il y avait de leur temps des foules de dévots à leurs pagodes & à leurs divinités, des eſprits frappés de la crainte de *Cerbère*, & des furies qui couraient les initiations, les pélerinages, les myſtères, qui ſe ruinaient en offrandes de brebis noires. Tous les temps ont vu de ces malheureux dont parle *Lucrèce*.

Qui quocumque tamen miſeri venêre parentant,
Et nigras mactant pecudes, & Manibu' Divis
In ferias mittunt; multòque in rebus acerbis
Acriùs advertunt animos ad relligionem.

Les macérations étaient en uſage; les prêtres de *Cybèle* ſe feſaient châtrer pour garder la continence. D'où vient que parmi tous ces martyrs de la ſuperſtition,

l'antiquité ne compte pas un feul grand-homme, un fage? C'eft que la crainte n'a jamais pu faire la vertu. Les grands-hommes ont été les enthoufiaftes du bien moral. La fageffe était leur paffion dominante; ils étaient fages comme *Alexandre* était guerrier, comme *Homère* était poëte, & *Apelle* peintre, par une force & une nature fupérieure: & voilà peut-être tout ce qu'on doit entendre par le démon de *Socrate*.

Un jour deux citoyens d'Athènes revenant de la chapelle de *Mercure*, aperçurent *Socrate* dans la place publique. L'un dit à l'autre: N'eft-ce pas là ce fcélérat qui dit qu'on peut être vertueux fans aller tous les jours offrir des moutons & des oies? Oui, dit l'autre, c'eft ce fage qui n'a point de religion; c'eft cet athée qui dit qu'il n'y a qu'un feul DIEU. *Socrate* approcha d'eux avec fon air fimple, fon démon, & fon ironie que madame *Dacier* a fi fort exaltée: Mes amis, leur dit-il, un petit mot, je vous prie; un homme qui prie la Divinité, qui l'adore, qui cherche à lui reffembler autant que le peut la faibleffe humaine, & qui fait tout le bien dont il eft capable, comment nommeriez-vous un tel homme? C'eft une ame très-religieufe, dirent-ils. Fort bien: on pourrait donc adorer l'Etre fuprême, & avoir à toute force de la religion? D'accord, dirent les deux Athéniens. Mais croyez-vous, pourfuivit *Socrate*, que quand le divin architecte du monde arrangea tous ces globes qui roulent fur vos têtes, quand il donna le mouvement & la vie à tant d'êtres différens, il fe fervit du bras d'*Hercule*, ou de la lyre d'*Apollon*, ou de la flûte de *Pan*? Cela n'eft pas probable, dirent-ils. Mais s'il n'eft pas vraifemblable qu'il ait employé le fecours d'autrui pour conftruire

ce que nous voyons, il n'eſt pas croyable qu'il le conſerve par d'autres que par lui-même. Si *Neptune* était le maître abſolu de la mer, *Junon* de l'air, *Eole* des vents, *Cérès* des moiſſons, & que l'un voulût le calme quand l'autre voudrait du vent & de la pluie, vous ſentez bien que l'ordre de la nature ne ſubſiſterait pas tel qu'il eſt. Vous m'avouerez qu'il eſt néceſſaire que tout dépende de celui qui a tout fait. Vous donnez quatre chevaux blancs au ſoleil, & deux chevaux noirs à la lune; mais ne vaut-il pas mieux que le jour & la nuit ſoient l'effet du mouvement imprimé aux aſtres par le maître des aſtres, que s'ils étaient produits par ſix chevaux? Les deux citoyens ſe regardèrent & ne répondirent rien. Enfin *Socrate* finit par leur prouver qu'on pouvait avoir des moiſſons ſans donner de l'argent aux prêtres de *Cérès*, aller à la chaſſe ſans offrir des petites ſtatues d'argent à la chapelle de *Diane*, que *Pomone* ne donnait point des fruits, que *Neptune* ne donnait point des chevaux, & qu'il fallait remercier le ſouverain qui a tout fait.

Son diſcours était dans la plus exacte logique. *Xénophon* ſon diſciple, homme qui connaiſſait le monde, & qui depuis ſacrifia au vent dans la retraite des dix mille, tira *Socrate* par la manche, & lui dit: Votre diſcours eſt admirable; vous avez parlé bien mieux qu'un oracle: vous êtes perdu; l'un de ces honnêtes gens à qui vous parlez, eſt un boucher qui vend des moutons & des oies pour les ſacrifices; & l'autre, un orfèvre qui gagne beaucoup à faire de petits dieux d'argent & de cuivre pour les femmes; ils vont vous accuſer d'être un impie qui voulez diminuer leur négoce; ils dépoſeront contre vous

auprès de *Mélitus* & d'*Anitus* vos ennemis, qui ont conjuré votre perte : gare la ciguë; votre démon familier aurait bien dû vous avertir de ne pas dire à un boucher & à un orfèvre, ce que vous ne deviez dire qu'à *Platon* & à *Xénophon*.

Quelque temps après, les ennemis de *Socrate* le firent condamner par le conseil des cinq cents. Il eut deux cents vingt voix pour lui. Cela fait présumer qu'il y avait deux cents vingt philosophes dans ce tribunal; mais cela fait voir que dans toute compagnie le nombre des philosophes est toujours le plus petit.

Socrate but donc la ciguë pour avoir parlé en faveur de l'unité de DIEU: & ensuite les Athéniens consacrèrent une chapelle à *Socrate*; à celui qui s'était élevé contre les chapelles dédiées aux êtres inférieurs.

SOLDAT.

LE ridicule faussaire qui fit ce testament du cardinal de *Richelieu*, dont nous avons beaucoup plus parlé qu'il ne mérite, donne pour un beau secret d'Etat de lever cent mille soldats quand on veut en avoir cinquante mille.

Si je ne craignais d'être aussi ridicule que ce faussaire, je dirais qu'au lieu de lever cent mille mauvais soldats, il en faut engager cinquante mille bons; qu'il faut rendre leur profession honorable; qu'il faut qu'on la brigue & non pas qu'on la fuie. Que cinquante mille guerriers assujettis à la sévérité de la règle, sont bien plus utiles que cinquante mille moines.

Que ce nombre eſt ſuffiſant pour défendre un Etat de l'étendue de l'Allemagne, ou de la France, ou de l'Eſpagne, ou de l'Italie.

Que des ſoldats en petit nombre dont on a augmenté l'honneur & la paye, ne déſerteront point.

Que cette paye étant augmentée dans un Etat, & le nombre des engagés diminué, il faudra bien que les Etats voiſins imitent celui qui aura le premier rendu ce ſervice au genre-humain.

Qu'une multitude d'hommes dangereux étant rendue à la culture de la terre ou aux métiers, & devenue utile, chaque Etat en ſera plus floriſſant.

M. le marquis de *Monteynard* a donné en 1771 un exemple à l'Europe; il a donné un ſurcroît à la paye, & des honneurs aux ſoldats qui ſerviraient après le temps de leur engagement. Voilà comme il faut mener les hommes.

SOMNAMBULES ET SONGES.

SECTION PREMIERE.

J'AI vu un ſomnambule, mais il ſe contentait de ſe lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danſer le menuet aſſez proprement, après quoi il ſe déshabillait, ſe recouchait, & continuait de dormir.

Cela n'approche pas du ſomnambule de l'Encyclopédie. C'était un jeune ſéminariſte qui ſe relevait pour compoſer un ſermon en dormant, l'écrivait

correctement, le relisait d'un bout à l'autre, ou du moins croyait le relire, y fesait des corrections, raturait des lignes, en substituait d'autres, remettait à sa place un mot oublié; composait de la musique, la notait exactement, après avoir réglé son papier avec sa canne, & plaçait les paroles sous les notes sans se tromper, &c. &c.

Il est dit qu'un archevêque de Bordeaux a été témoin de toutes ces opérations, & de beaucoup d'autres aussi étonnantes. Il serait à souhaiter que ce prélat eût donné lui-même son attestation signée de ses grands-vicaires, ou du moins de monsieur son secrétaire.

Mais supposons que ce somnambule ait fait tout ce qu'on lui attribue, je lui ferai toujours les mêmes questions que je ferais à un simple songeur. Je lui dirais : Vous avez songé plus fortement qu'un autre, mais c'est par le même principe; cet autre n'a eu que la fièvre, & vous avez eu le transport au cerveau. Mais enfin, vous avez reçu l'un & l'autre des idées, des sensations auxquelles vous ne vous attendiez nullement; vous avez fait tout ce que vous n'aviez nulle envie de faire.

De deux dormeurs l'un n'a pas une seule idée, l'autre en reçoit une foule; l'un est insensible comme un marbre, l'autre éprouve des désirs & des jouissances. Un amant fait en rêvant une chanson pour sa maîtresse, qui dans son délire croit lui écrire une lettre tendre, & qui en récite tout haut les paroles.

Scribit amatori meretrix; dat adultera munus:
In noctis spatio miserorum vulnera durant.

S'eſt-il paſſé autre choſe dans votre machine pendant ce rêve ſi puiſſant ſur vous, que ce qui ſe paſſe tous les jours dans votre machine éveillée?

Vous, monſieur le ſéminariſte, né avec le don de l'imitation, vous avez écouté cent ſermons, votre cerveau s'eſt monté à en faire; vous en avez écrit en veillant, pouſſé par le talent d'imiter; vous en écrivez de même en dormant. Comment s'eſt-il pu faire que vous ſoyez devenu prédicateur en rêve, vous étant couché ſans aucune volonté de prêcher? Reſſouvenez-vous bien de la première fois que vous mîtes par écrit l'eſquiſſe d'un ſermon pendant la veille. Vous n'y penſiez pas le quart-d'heure d'auparavant; vous étiez dans votre chambre livré à une rêverie vague ſans aucune idée déterminée; votre mémoire vous rappelle, ſans que votre volonté s'en mêle, le ſouvenir d'une certaine fête; cette fête vous rappelle qu'on prêche ce jour-là; vous vous ſouvenez d'un texte, ce texte fournit un exorde; vous avez auprès de vous encre & papier, vous écrivez des choſes que vous ne penſiez pas devoir jamais écrire.

Voilà préciſément ce qui vous eſt arrivé dans votre acte de noctambule.

Vous avez cru dans l'une & l'autre opération ne faire que ce que vous vouliez; & vous avez été dirigé ſans le ſavoir par tout ce qui a précédé l'écriture de ce ſermon.

De même lorſqu'en ſortant de vêpres vous vous êtes renfermé dans votre cellule pour méditer, vous n'aviez nul deſſein de vous occuper de votre voiſine; cependant ſon image s'eſt peinte à vous quand

vous n'y penſiez pas; votre imagination s'eſt allumée ſans que vous ayez ſongé à un éteignoir; vous ſavez ce qui s'en eſt enſuivi.

Vous avez éprouvé la même aventure pendant votre ſommeil.

Quelle part avez-vous eu à toutes ces modifications de votre individu? la même que vous avez à la courſe de votre ſang dans vos artères & dans vos veines, à l'arroſement de vos vaiſſeaux lymphatiques, au battement de votre cœur & de votre cerveau.

J'ai lu l'article *Songe* dans le dictionnaire encyclopédique, & je n'y ai rien compris. Mais quand je recherche la cauſe de mes idées & de mes actions dans le ſommeil & dans la veille, je n'y comprends pas davantage.

Je ſais bien qu'un raiſonneur qui voudrait me prouver que quand je veille, & que je ne ſuis ni frénétique ni ivre, je ſuis alors un animal agent, ne laiſſerait pas de m'embarraſſer.

Mais je l'embarraſſerais bien davantage, en lui prouvant que quand il dort il eſt entièrement patient, pur automate.

Or, dites-moi ce que c'eſt qu'un animal qui eſt abſolument machine la moitié de ſa vie, & qui change de nature deux fois en vingt-quatre heures?

SECTION II.

Lettre aux auteurs de la gazette littéraire, ſur les ſonges. Août 1764.

MESSIEURS,

TOUS les objets des ſciences ſont de votre reſſort ; ſouffrez que les chimères en ſoient auſſi. *Nil ſub ſole novum :* rien de nouveau ſous le ſoleil ; auſſi n'eſt-ce pas de ce qui ſe fait en plein jour que je veux vous entretenir, mais de ce qui ſe paſſe pendant la nuit. Ne vous alarmez pas, il ne s'agit que de ſonges.

Je vous avoue, Meſſieurs, que je penſe aſſez comme le médecin de votre M. de *Pourceaugnac ;* il demande à ſon malade de quelle nature ſont ſes ſonges, & M. de *Pourceaugnac*, qui n'eſt pas philoſophe, répond qu'ils ſont de la nature des ſonges. Il eſt très-certain pourtant, n'en déplaiſe à votre limouſin, que des ſonges pénibles & funeſtes dénotent les peines de l'eſprit & du corps, un eſtomac ſurchargé d'alimens, ou un eſprit occupé d'idées douloureuſes pendant la veille.

Le laboureur qui a bien travaillé ſans chagrin, & bien mangé ſans excès, dort d'un ſommeil plein & tranquille, que les rêves ne troublent point. Tant qu'il eſt dans cet état, il ne ſe ſouvient jamais d'avoir fait aucun rêve. C'eſt une vérité dont je

me

me suis assuré autant que je l'ai pu dans mon manoir de Herfordshire. Tout rêve un peu violent est produit par un excès, soit dans les passions de l'ame, soit dans la nourriture du corps; il semble que la nature alors vous en punisse en vous donnant des idées, en vous y fesant penser malgré vous. On pourrait inférer de-là que ceux qui pensent le moins sont les plus heureux; mais ce n'est pas là que je veux en venir.

Il faut dire avec *Pétrone*, *quidquid luce fuit, tenebris agit.* J'ai connu des avocats qui plaidaient en songe, des mathématiciens qui cherchaient à résoudre des problèmes, des poëtes qui fesaient des vers. J'en ai fait moi-même qui étaient assez passables, & je les ai retenus. Il est donc incontestable que dans le sommeil on a des idées suivies comme en veillant. Les idées nous viennent incontestablement malgré nous. Nous pensons en dormant, comme nous nous remuons dans notre lit, sans que notre volonté y ait aucune part. Votre père *Mallebranche* a donc très-grande raison de dire que nous ne pouvons jamais nous donner nos idées; car pourquoi en serions-nous les maîtres plutôt pendant la veille que pendant le sommeil? Si votre *Mallebranche* s'en était tenu là, il serait un très-grand philosophe; il ne s'est trompé que parce qu'il a été trop loin: c'est de lui dont on peut dire:

Præcessit longè flammantia mœnia mundi.

Pour moi, je suis persuadé que cette réflexion que nos pensées ne viennent pas de nous, peut

nous faire venir de très-bonnes penſées ; je n'entreprends pas de développer les miennes, de peur d'ennuyer quelques lecteurs, & d'en étonner quelques autres.

Je vous prie ſeulement de ſouffrir encore un petit mot ſur les ſonges. Ne trouvez-vous pas, comme moi, qu'ils ſont l'origine de l'opinion généralement répandue dans toute l'antiquité touchant les ombres & les manes? Un homme profondément affligé de la mort de ſa femme ou de ſon fils, les voit dans ſon ſommeil ; ce ſont les mêmes traits, il leur parle, ils lui répondent ; ils lui ſont certainement apparus. D'autres hommes ont eu les mêmes rêves ; il eſt impoſſible de douter que les morts ne reviennent ; mais on eſt ſûr en même temps que ces morts ou enterrés, ou réduits en cendres, ou abymés dans les mers, n'ont pu reparaître en perſonne ; c'eſt donc leur ame qu'on a vue : cette ame doit être étendue, légère, impalpable, puiſqu'en lui parlant on n'a pu l'embraſſer : *Effugit imago par levibus ventis.* Elle eſt moulée, deſſinée ſur le corps qu'elle habitait, puiſqu'elle lui reſſemble parfaitement ; on lui donne le nom d'ombre, de manes ; & de tout cela il reſte dans les têtes une idée confuſe qui ſe perpétue d'autant mieux que perſonne ne la comprend.

Les ſonges me paraiſſent encore l'origine ſenſible des premières prédictions. Qu'y a-t-il de plus naturel & de plus commun, que de rêver à une perſonne chère qui eſt en danger de mort, & de la voir expirer en ſonge? Quoi de plus naturel encore, que cette perſonne meure après le rêve funeſte de ſon ame? Les ſonges qui auront été accomplis ſont des prédictions

que perfonne ne révoque en doute. On ne tient point compte des rêves qui n'auront point eu leur effet : un feul fonge accompli fait plus d'effet que cent qui ne l'auront pas été. L'antiquité eft pleine de ces exemples. Combien nous fommes faits pour l'erreur! Le jour & la nuit ont fervi à nous tromper.

Vous voyez bien, Meffieurs, qu'en étendant ces idées on pourrait tirer quelque fruit du livre de mon compatriote le révaffeur; mais je finis, de peur que vous ne me preniez moi-même pour un fonge-creux.

JOHN DREAMER.

SECTION III.

Des fonges.

Somnia quæ ludunt animos volitantibus umbris,
Non delubra deûm nec ab æthere numina mittunt,
Sed fua quifque facit.

MAIS comment tous les fens étant morts dans le fommeil, y en a-t-il un interne qui eft vivant? comment vos yeux ne voyant plus, vos oreilles n'entendant rien, voyez-vous cependant & entendez-vous dans vos rêves? Le chien eft à la chaffe en fonge, il aboie, il fuit fa proie, il eft à la curée. Le poëte fait des vers en dormant. Le mathématicien voit des figures; le métaphyficien raifonne bien ou mal : on en a des exemples frappans.

Sont-ce les feuls organes de la machine qui agiffent? eft-ce l'ame pure, qui fouftraite à l'empire des fens jouit de fes droits en liberté ?

Si les organes feuls produifent les rêves de la nuit, pourquoi ne produiront-ils pas feuls les idées du jour? Si l'ame pure, tranquille dans le repos des fens, agiffant par elle-même, eft l'unique caufe, le fujet unique de toutes les idées que vous avez en dormant, pourquoi toutes ces idées font-elles prefque toujours irrégulières, déraifonnables, incohérentes? Quoi, c'eft dans le temps où cette ame eft le moins troublée, qu'il y a plus de trouble dans toutes fes imaginations! elle eft en liberté, & elle eft folle! fi elle était née avec des idées métaphyfiques, (comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts) fes idées pures & lumineufes de l'être, de l'infini, de tous les premiers principes, devraient fe réveiller en elle avec la plus grande énergie quand fon corps eft endormi : on ne ferait jamais bon philofophe qu'en fonge.

Quelque fyftème que vous embraffiez, quelques vains efforts que vous faffiez pour vous prouver que la mémoire remue votre cerveau, & que votre cerveau remue votre ame ; il faut que vous conveniez que toutes vos idées vous viennent dans le fommeil fans vous, & malgré vous : votre volonté n'y a aucune part. Il eft donc certain que vous pouvez penfer fept ou huit heures de fuite, fans avoir la moindre envie de penfer, & fans même être fûr que vous penfez. Pefez cela, & tâchez de deviner ce que c'eft que le compofé de l'animal.

Les fonges ont toujours été un grand objet de fuperftition ; rien n'était plus naturel. Un homme

vivement touché de la maladie de ſa maîtreſſe, ſonge qu'il la voit mourante; elle meurt le lendemain, donc les dieux lui ont prédit ſa mort.

Un général d'armée rêve qu'il gagne une bataille; il la gagne en effet, les dieux l'ont averti qu'il ferait vainqueur.

On ne tient compte que des rêves qui ont été accomplis, on oublie les autres. Les ſonges ſont une grande partie de l'hiſtoire ancienne, auſſi-bien que les oracles.

La Vulgate traduit ainſi la fin du verſ. 26 du chap. XIX du Lévitique : *Vous n'obſerverez point les ſonges.* Mais le mot *ſonge* n'eſt point dans l'hébreu : & il ſerait aſſez étrange qu'on réprouvât l'obſervation des ſonges dans le même livre où il eſt dit que *Joſeph* devint le bienfaiteur de l'Egypte & de ſa famille, pour avoir expliqué trois ſonges.

L'explication des rêves était une choſe ſi commune qu'on ne ſe bornait pas à cette intelligence; il fallait encore deviner quelquefois ce qu'un autre homme avait rêvé. *Nabuchodonoſor* ayant oublié un ſonge qu'il avait fait, ordonna à ſes mages de le deviner, & les menaça de mort s'ils n'en venaient pas à bout; mais le juif *Daniel*, qui était de l'école des mages, leur ſauva la vie en devinant quel était le ſonge du roi, & en l'interprétant. Cette hiſtoire & beaucoup d'autres pourraient ſervir à prouver que la loi des Juifs ne défendait pas l'oneiromancie, c'eſt-à-dire, la ſcience des ſonges.

SECTION IV.

A Laufanne, 25 octobre 1757.

DANS un de mes rêves, je foupais avec M. *Touron* qui fefait les paroles & la mufique des vers qu'il nous chantait. Je lui fis ces quatre vers dans mon fonge.

Mon cher Touron, que tu m'enchantes
Par la douceur de tes accens !
Que tes vers font doux & coulans :
Tu les fais comme tu les chantes.

Dans un autre rêve je récitai le premier chant de la Henriade tout autrement qu'il n'eft. Hier je rêvai qu'on nous difait des vers à fouper. Quelqu'un prétendait qu'il y avait trop d'efprit ; je lui répondis que les vers étaient une fête qu'on donnait à l'ame & qu'il fallait des ornemens dans les fêtes.

J'ai donc en rêvant dit des chofes que j'aurais dites à peine dans la veille ; j'ai donc eu des penfées réfléchies malgré moi, & fans y avoir la moindre part. Je n'avais ni volonté, ni liberté ; & cependant je combinais des idées avec fagacité, & même avec quelque génie. Que fuis-je donc finon une machine ?

SOPHISTE.

UN géomètre un peu dur nous parlait ainſi. Y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que des rhéteurs ſophiſtes ? parmi ces ſophiſtes y en eut-il jamais de plus inintelligibles & de plus indignes d'être entendus que le divin *Platon* ?

La ſeule idée utile qu'on puiſſe peut-être trouver chez lui, eſt l'immortalité de l'ame, qui était déjà établie chez tous les peuples policés. Mais comment prouve-t-il cette immortalité ?

On ne peut trop remettre cette preuve ſous nos yeux pour nous faire bien apprécier ce fameux Grec.

Il dit, dans ſon *Phédon*, que la mort eſt le contraire de la vie, que le mort naît du vivant & le vivant du mort, & que par conſéquent les ames vont ſous terre après notre mort.

S'il eſt vrai que le ſophiſte *Platon*, qui ſe donne pour ennemi de tous les ſophiſtes, raiſonne preſque toujours ainſi, qu'étaient donc ces prétendus grands-hommes, & à quoi ont-ils ſervi ?

Le grand défaut de toute la philoſophie platonicienne était d'avoir pris les idées abſtraites pour des choſes réelles. Un homme ne peut avoir fait une belle action que parce qu'il y a un beau réellement exiſtant, auquel cette action eſt conforme !

On ne peut faire aucune action ſans avoir l'idée de cette action. Donc ces idées exiſtent je ne ſais où, & il faut les conſulter !

O

Dieu avait l'idée du monde avant de le former, c'était son logos. Donc le monde était la production du logos !

Que de querelles tantôt vaines, tantôt sanglantes cette manière d'argumenter apporta-t-elle enfin sur la terre ! *Platon* ne se doutait pas que sa doctrine pût un jour diviser une Eglise qui n'était pas encore née.

Pour concevoir le juste mépris que méritent toutes ces vaines subtilités, lisez *Démosthènes;* voyez si dans aucune de ses harangues il emploie un seul de ces ridicules sophismes. C'est une preuve bien claire que dans les affaires sérieuses on ne fesait pas plus de cas de ces ergoteries, que le conseil d'Etat n'en fait des thèses de théologie.

Vous ne trouverez pas un seul de ces sophismes dans les oraisons de *Cicéron.* C'était un jargon de l'école, inventé pour amuser l'oisiveté : c'était le charlatanisme de l'esprit.

SOTTISE DES DEUX PARTS.

Sottise des deux parts, est, comme on sait, la devise de toutes les querelles. Je ne parle pas ici de celles qui ont fait verser le sang. Les anabaptistes qui ravagèrent la Vestphalie, les calvinistes qui allumèrent tant de guerres en France, les factions sanguinaires des Armagnacs & des Bourguignons, le supplice de *la pucelle d'Orléans*, que la moitié de la France regardait comme une héroïne céleste, & l'autre comme une sorcière ; la sorbonne qui présentait requête pour la faire brûler ; l'assassinat du duc d'*Orléans* justifié par

des docteurs; les sujets dispensés du serment de fidélité par un décret de la sacrée faculté; les bourreaux tant de fois employés à soutenir des opinions; les bûchers allumés pour des malheureux à qui on persuadait qu'ils étaient sorciers ou hérétiques : tout cela passa la sottise. Ces abominations cependant étaient du bon temps de la bonne foi germanique, de la naïveté gauloise; & j'y renvoie les honnêtes gens qui regrettent toujours les temps passés.

Je ne veux ici que me faire, pour mon édification particuliere, un petit mémoire instructif des belles choses qui ont partagé les esprits de nos aïeux.

Dans l'onzième siècle, dans ce bon temps où nous ne connaissions ni l'art de la guerre qu'on sefait toujours, ni celui de policer les villes, ni le commerce, ni la société, & où nous ne savions ni lire ni écrire; des gens de beaucoup d'esprit disputèrent solemnellement, longuement, & vivement, sur cequi arrivait à la garde-robe quand on avait rempli un devoir sacré, dont il ne faut parler qu'avec le plus profond respect. C'est ce qu'on appela *la dispute des stercoristes*. Cette querelle n'excita pas de guerre, & fut du moins par-là une des plus douces impertinences de l'esprit humain.

La dispute qui partagea l'Espagne savante au même siècle sur la version mosarabique, se termina aussi sans ravage de provinces & sans effusion de sang humain. L'esprit de chevalerie qui régnait alors, ne permit pas qu'on éclaircît autrement la difficulté qu'en remettant la décision à deux nobles chevaliers. Celui des deux *Dom Quichottes* qui renverserait par terre son adversaire, devait faire triompher la version dont il était le tenant. *Dom Ruis de Martanza*, chevalier du rituel mosarabique,

fit perdre les arçons au *Dom Quichotte* du rituel latin : mais comme les lois de la noble chevalerie ne décidaient pas positivement qu'un rituel dût être proscrit parce que son chevalier avait été désarçonné, on se servit d'un secret plus sûr & fort en usage, pour savoir lequel des deux livres devait être préféré ; ce fut de les jeter tous deux dans le feu : car il n'était pas possible que le bon rituel ne fût préservé des flammes. Je ne sais comment il arriva qu'ils furent brûlés tous deux ; la dispute resta indécise, au grand étonnement des Espagnols. Peu à peu le rituel latin eut la préférence ; & s'il se fût présenté par la suite quelque chevalier pour soutenir le mosarabique, ç'eût été le chevalier & non le rituel qu'on eût jeté dans le feu.

Dans ces beaux siècles, nous autres peuples polis, quand nous étions malades, nous étions obligés d'avoir recours à un médecin arabe. Quand nous voulions savoir quel jour de la lune nous avions, il fallait s'en rapporter aux Arabes. Si nous voulions faire venir une pièce de drap, il fallait payer chez un juif; & quand un laboureur avait besoin de pluie, il s'adressait à un sorcier. Mais enfin lorsque quelques-uns de nous eurent appris le latin, & que nous eûmes une mauvaise traduction d'*Aristote*, nous figurâmes dans le monde avec honneur ; nous passâmes trois ou quatre cents ans à déchiffrer quelques pages du *Stagirite*, à les adorer, & à les condamner ; les uns ont dit que sans lui nous manquerions d'articles de foi, les autres qu'il était athée. Un Espagnol a prouvé qu'*Aristote* était un saint, & qu'il fallait fêter sa fête. Un concile en France a fait brûler ses divins écrits. Des colléges, des universités, des ordres entiers de

religieux ſe ſont anathématiſés réciproquement, au ſujet de quelques paſſages de ce grand-homme, que ni eux, ni les juges qui interpoſèrent leur autorité, ni l'auteur, n'entendirent jamais. Il y eut beaucoup de coups de poing donnés en Allemagne pour ces graves querelles; mais enfin il n'y eut pas beaucoup de ſang répandu. C'eſt dommage pour la gloire d'*Ariſtote*, qu'on n'ait pas fait la guerre civile, & donné quelques batailles rangées en faveur des *quiddités*, & de l'*univerſel de la part de la choſe*. Nos pères ſe ſont égorgés pour des queſtions qu'ils ne comprenaient pas davantage.

Il eſt vrai qu'un fou fort célèbre nommé *Occam*, ſurnommé *le docteur invincible*, chef de ceux qui tenaient pour l'*univerſel de la part de la penſée*, demanda à l'empereur *Louis de Bavière* qu'il défendît ſa plume par ſon épée impériale, contre *Scot* autre fou écoſſais, ſurnommé *le docteur ſubtil*, qui bataillait pour l'*univerſel de la part de la choſe*. Heureuſement l'épée de *Louis de Bavière* reſta dans ſon fourreau. Qui croirait que ces diſputes ont duré juſqu'à nos jours, & que le parlement de Paris, en 1624, a donné un bel arrêt en faveur d'*Ariſtote*?

Vers le temps du brave *Occam* & de l'intrépide *Scot*, il s'éleva une querelle bien plus ſérieuſe, dans laquelle les révérends pères cordeliers entraînèrent tout le monde chrétien. C'était pour ſavoir ſi leur potage leur appartenait en propre, ou s'ils n'en étaient que ſimples uſufruitiers. La forme du capuchon, & la largeur de la manche furent encore les ſujets de cette guerre ſacrée. Le pape *Jean XXII*, qui voulut s'en mêler, trouva à qui parler. Les cordeliers quittèrent ſon parti pour celui de *Louis de Bavière*, qui alors tira ſon épée.

Il y eut d'ailleurs trois ou quatre cordeliers de brûlés comme hérétiques. Cela eſt un peu fort ; mais après tout, cette affaire n'ayant pas ébranlé de trônes & ruiné des provinces, on peut la mettre au rang des ſottiſes paiſibles.

Il y en a toujours eu de cette eſpèce. La plupart ſont tombées dans le plus profond oubli ; & de quatre ou cinq cents ſectes qui ont paru, il ne reſte dans la mémoire des hommes que celles qui ont produit ou d'extrêmes déſordres ou d'extrêmes ridicules, deux choſes qu'on retient aſſez volontiers. Qui ſait aujourd'hui s'il y a eu des orebites, des oſmites, des inſdorſiens ? qui connaît les oints & les pâtiſſiers, les cornaciens, les iſcariotiſtes ?

Un jour en dînant chez une dame hollandaiſe, je fus charitablement averti par un des convives, de prendre bien garde à moi, & de ne me pas aviſer de louer *Voëtius*. Je n'ai nulle envie, lui dis-je, de dire ni bien ni mal de votre *Voëtius* ; mais pourquoi me donnez-vous cet avis? C'eſt que madame eſt cocceienne, me dit mon voiſin. Hélas ! très-volontiers, lui dis-je. Il m'ajouta qu'il y avait encore quatre cocceiennes en Hollande, & que c'était grand dommage que l'eſpèce pérît. Un temps viendra où les janſéniſtes, qui ont fait tant de bruit parmi nous, & qui ſont ignorés par-tout ailleurs, auront le ſort des cocceiens. Un vieux docteur me diſait : Monſieur, dans ma jeuneſſe je me ſuis eſcrimé pour le *mandata impoſſibilia volentibus & conantibus*. J'ai écrit contre le formulaire & contre le pape ; & je me ſuis cru confeſſeur. J'ai été mis en priſon, & je me ſuis cru martyr. Actuellement je ne me mêle plus de rien, & je me crois raiſonnable.

Quelles font vos occupations ? lui dis-je. Monfieur, me répondit-il, j'aime beaucoup l'argent. C'eft ainfi que prefque tous les hommes dans leur vieilleffe fe moquent intérieurement des fottifes qu'ils ont avidement embraffées dans leur jeuneffe. Les fectes vieilliffent comme les hommes. Celles qui n'ont pas été foutenues par de grands princes, qui n'ont point caufé de grands maux, vieilliffent plutôt que les autres. Ce font des maladies épidémiques qui paffent comme la fuette & la coqueluche.

Il n'eft plus queftion des pieufes rêveries de madame *Guion*. Ce n'eft plus le livre inintelligible des Maximes des Saints qu'on lit, c'eft le Télémaque. On ne fe fouvient plus de ce que l'éloquent *Boffuet* écrivit contre le tendre, l'élégant, l'aimable *Fénélon ;* on donne la préférence à fes oraifons funèbres. Dans toute la difpute fur ce qu'on appelait le *Quiétifme*, il n'y a eu de bon que l'ancien conte réchauffé de la bonne femme qui apportait un réchaud pour brûler le paradis, & une cruche d'eau pour éteindre le feu de l'enfer, afin qu'on ne fervît plus DIEU par efpérance ni par crainte. Je remarquerai feulement une fingularité de ce procès, laquelle ne vaut pas le conte de la bonne femme ; c'eft que les jéfuites, qui étaient tant accufés en France par les janféniftes, d'avoir été fondés par *St Ignace* exprès pour détruire l'amour de DIEU, follicitèrent vivement à Rome en faveur de l'amour pur de M. de *Cambrai*. Il leur arriva la même chofe qu'à M. de *Langeais*, qui était pourfuivi par fa femme au parlement de Paris, pour caufe d'impuiffance, & par une fille au parlement de Rennes, pour lui avoir fait un enfant. Il fallait qu'il gagnât l'une

des deux affaires : il les perdit toutes deux. L'amour pur, pour lequel les jéfuites s'étaient donné tant de mouvement, fut condamné à Rome; & ils pafferent toujours à Paris pour ne vouloir pas qu'on aimât DIEU. Cette opinion était tellement enracinée dans les efprits, que lorfqu'on s'avifa de vendre dans Paris, il y a quelques années, une taille-douce repréfentant notre Seigneur JESUS-CHRIST habillé en jéfuite, un plaifant (c'était apparemment le *Louftig* du parti janféniste) mit ces vers au bas de l'eftampe.

Admirez l'artifice extrême
De ces pères ingénieux;
Ils vous ont habillé comme eux,
Mon DIEU, de peur qu'on ne vous aime.

A Rome, où l'on n'effuie jamais de pareilles difputes, & où l'on juge celles qui s'élèvent ailleurs, on était fort ennuyé des querelles fur l'amour pur. Le cardinal *Carpègne*, qui était rapporteur de l'affaire de l'archevêque de Cambrai, était malade, & fouffrait beaucoup dans une partie qui n'eft pas plus épargnée chez les cardinaux que chez les autres hommes. Son chirurgien lui enfonçait de petites tentes de linon, qu'on appelait du *cambrai* en Italie, comme dans beaucoup d'autres pays. Le cardinal criait. C'eft pourtant du plus fin cambrai, difait le chirurgien. Quoi! du cambrai encore là? difait le cardinal; n'était-ce pas affez d'en avoir la tête fatiguée? Heureufes les difputes qui fe terminent ainfi! Heureux les hommes, fi tous les difputeurs de ce monde, fi les héréfiarques s'étaient foumis avec autant de modération, avec une douceur auffi magnanime, que le grand archevêque de Cambrai, qui

n'avait nulle envie d'être héréſiarque ! Je ne ſais pas s'il avait raiſon de vouloir qu'on aimât DIEU pour lui-même ; mais M. de *Fénélon* méritait d'être aimé ainſi.

Dans les diſputes purement littéraires, il y a eu ſouvent autant d'acharnement, autant d'eſprit de parti, que dans des querelles plus intéreſſantes. On renouvellerait, ſi on pouvait, les factions du cirque, qui agitèrent l'empire romain. Deux actrices rivales ſont capables de diviſer une ville. Les hommes ont tous un ſecret penchant pour la faction. Si on ne peut cabaler, ſe pourſuivre, ſe nuire pour des couronnes, des tiares, des mitres ; nous nous acharnerons les uns contre les autres pour un danſeur, pour un muſicien. *Rameau* a eu un violent parti contre lui, qui aurait voulu l'exterminer ; & il n'en ſavait rien. J'ai eu un parti plus violent contre moi, & je le ſavais bien.

STYLE.

SECTION PREMIERE.

LE ſtyle des lettres de *Balzac* n'aurait pas été mauvais pour des oraiſons funèbres ; & nous avons quelques morceaux de phyſique dans le goût du poëme épique & de l'ode. Il eſt bon que chaque choſe ſoit à ſa place.

Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très-heureux naturel à mêler quelques traits d'un ſtyle majeſtueux dans un ſujet qui demande de la ſimplicité ; à placer à propos de la fineſſe, de la

délicateſſe dans un diſcours de véhémence & de force. Mais ces beautés ne s'enſeignent pas. Il faut beaucoup d'eſprit & de goût. Il ſerait difficile de donner des leçons de l'un & de l'autre.

Il eſt bien étrange que depuis que les Français s'aviſèrent d'écrire, ils n'eurent aucun livre écrit d'un bon ſtyle, juſqu'à l'année 1654 où les Lettres provinciales parurent. Pourquoi perſonne n'avait-il écrit l'hiſtoire d'un ſtyle convenable, juſqu'à la conſpiration de Veniſe de l'abbé de *St Réal?*

D'où vient que *Peliſſon* eut le premier le vrai ſtyle de l'éloquence cicéronienne, dans ſes mémoires pour le ſurintendant *Fouquet?*

Rien n'eſt donc plus difficile & plus rare que le ſtyle convenable à la matière que l'on traite?

N'affectez point des tours inuſités & des mots nouveaux dans un livre de religion comme l'abbé *Houtteville*. Ne déclamez point dans un livre de phyſique. Point de plaiſanterie en mathématique. Evitez l'enflure & les figures outrées dans un plaidoyer. Une pauvre bourgeoiſe ivrogne ou ivrogneſſe meurt d'apoplexie; vous dites qu'elle eſt dans la région des morts: on l'enſevelit; vous aſſurez que ſa dépouille mortelle eſt confiée à la terre. Si on ſonne pour ſon enterrement, c'eſt un ſon funèbre qui ſe fait entendre dans les nues. Vous croyez imiter *Cicéron;* & vous n'imitez que maître *Petit-Jean*.

J'ai entendu ſouvent demander ſi dans nos meilleures tragédies on n'avait pas trop ſouvent admis le ſtyle familier, qui eſt ſi voiſin du ſtyle ſimple & naïf?

Par

Par exemple dans Mithridate :

Seigneur, vous changez de visage!

cela est simple & même naïf. Ce demi-vers placé où il est, fait un effet terrible; il tient du sublime. Au lieu que les mêmes paroles de *Bérénice* dans Antiochus,

Prince, vous vous troublez & changez de visage,

ne sont que très-ordinaires ; c'est une transition plutôt qu'une situation.

Rien n'est si simple que ce vers :

Madame, j'ai reçu des lettres de l'armée.

mais le moment où *Roxane* prononce ces paroles fait trembler. Cette noble simplicité est très-fréquente dans *Racine*, & fait une de ses principales beautés.

Mais on se récria contre plusieurs vers qui ne parurent que familiers.

Il suffit; & que fait la reine Bérénice?
A-t-on vu de ma part le roi de Comagène?
Sait-il que je l'attends? — J'ai couru chez la reine.
Il en était sorti lorsque j'y suis couru.
On sait qu'elle est charmante; & de si belles mains
Semblent vous demander l'empire des humains.
Comme vous je m'y perds d'autant plus que j'y pense.
Quoi! Seigneur, le sultan reverra son visage?
Mais à ne point mentir
Votre amour dès long-temps a dû le pressentir.
Madame, encore un coup, c'est à vous de choisir.
Elle veut, Acomat, que je l'épouse. — Eh bien.
Et je vous quitte. — Et moi je ne vous quitte pas.

Crois-tu ſi je l'épouſe
Qu'Andromaque en ſon cœur n'en ſera pas jalouſe ?
Tu vois que c'en eſt fait, ils ſe vont épouſer.
Pour bien faire, il faudrait que vous les prévinſſiez.
Attendez—Non, vois-tu, je le nirais en vain.

On a trouvé une grande quantité de pareils vers trop proſaïques, & d'une familiarité qui n'eſt le propre que de la comédie. Mais ces vers ſe perdent dans la foule des bons; ce ſont des fils de laiton qui ſervent à joindre des diamans.

Le ſtyle élégant eſt ſi néceſſaire, que ſans lui la beauté des ſentimens eſt perdue. Il ſuffit ſeul pour embellir les ſentimens les moins nobles & les moins tragiques.

Croirait-on qu'on pût, entre une reine inceſtueuſe & un père qui devient parricide, introduire une jeune amoureuſe, dédaignant de ſubjuguer un amant qui ait déjà eu d'autres maîtreſſes, & mettant ſa gloire à triompher de l'auſtérité d'un homme qui n'a jamais rien aimé ? C'eſt pourtant ce qu'*Aricie* oſe dire dans le ſujet tragique de Phèdre. Mais elle le dit dans des vers ſi ſéducteurs, qu'on lui pardonne ces ſentimens d'une coquette de comédie.

Phèdre en vain s'honorait des ſoupirs de Théſée.
Pour moi. je ſuis plus fière & fuis la gloire aiſée,
D'arracher un hommage à tant d'autres offert,
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert:
Mais de faire fléchir un courage inflexible,
De porter la douleur dans une ame inſenſible,

D'enchainer un captif de ses fers étonné,
Contre un joug qui lui plaît vainement mutiné;
Voilà ce qui me plaît, voilà ce qui m'irrite.
Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hyppolite;
Et vaincu plus souvent & plutôt surmonté,
Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté.

Ces vers ne sont pas tragiques; mais tous les vers ne doivent pas l'être; & s'ils ne sont aucun effet au théâtre, ils charment à la lecture par la seule élégance du style.

Presque toujours les choses qu'on dit, frappent moins que la manière dont on les dit; car les hommes ont tous à-peu-près les mêmes idées de ce qui est à la portée de tout le monde. L'expression, le style fait toute la différence. Des déclarations d'amour, des jalousies, des ruptures, des raccommodemens, forment le tissu de la plupart de nos pièces de théâtre, & surtout de celles de *Racine*, fondées sur ces petits moyens. Combien peu de génies ont-ils su exprimer ces nuances que tous les auteurs ont voulu peindre! Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la grandeur aux plus simples.

Sans le style, il est impossible qu'il y ait un seul bon ouvrage en aucun genre d'éloquence & de poësie.

La profusion des mots est le grand vice du style de presque tous nos philosophes & anti-philosophes modernes. *Le Systême de la nature* en est un grand exemple. Il y a dans ce livre confus quatre fois trop de paroles; & c'est en partie par cette raison qu'il est si confus.

L'auteur de ce livre dit d'abord (*a*) que l'homme eſt l'ouvrage de la nature, qu'il exiſte dans la nature, qu'il ne peut même ſortir de la nature par la penſée, &c. que pour un être formé par la nature & circonſcrit par elle, il n'exiſte rien au-delà du grand tout dont il fait partie & dont il éprouve les influences; qu'ainſi les êtres qu'on ſuppoſe au-deſſus de la nature ou diſtingués d'elle-même, feront toujours des chimères.

Il ajoute enſuite : *Il ne nous ſera jamais poſſible de nous en former des idées véritables.* Mais comment peut-on ſe former une idée, ſoit fauſſe, ſoit véritable, d'une chimère, d'une choſe qui n'exiſte point? Ces paroles oiſeuſes n'ont point de ſens, & ne ſervent qu'à l'arrondiſſement d'une phraſe inutile.

Il ajoute encore *qu'on ne pourra jamais ſe former des idées véritables du lieu que ces chimères occupent, ni de leur façon d'agir.* Mais comment des chimères peuvent-elles occuper une place dans l'eſpace? comment peuvent-elles avoir des façons d'agir? quelle ferait la façon d'agir d'une chimère qui eſt le néant? Dès qu'on a dit *chimère* on a tout dit. *Omne ſuper vacuum pleno de pectore manat.*

Que l'homme apprenne les lois de la nature; (*b*) *qu'il ſe ſoumette à ces lois auxquelles rien ne peut le ſouſtraire; qu'il conſente à ignorer les cauſes entourées pour lui d'un voile impénétrable.*

Cette ſeconde phraſe n'eſt point du tout une ſuite de la première. Au contraire, elle ſemble la contredire viſiblement. Si l'homme apprend les lois de la nature, il connaîtra ce que nous entendons par les cauſes des phénomènes; elles ne ſont point pour lui entourées

(*a*) Page 1. (*b*) Page 2.

d'un voile impénétrable. Ce ſont des expreſſions triviales échappées à l'écrivain.

Qu'il ſubiſſe ſans murmurer les arrêts d'une force univerſelle qui ne peut revenir ſur ſes pas, ou qui ne peut jamais s'écarter des règles que ſon eſſence lui preſcrit.

Qu'eſt-ce qu'une force qui ne revient point ſur ſes pas? les pas d'une force! & non content de cette fauſſe image, il vous en propoſe une autre ſi vous l'aimez mieux; & cette autre eſt une règle preſcrite par une eſſence. Preſque tout le livre eſt malheureuſement écrit de ce ſtyle obſcur & diffus.

Tout ce que l'eſprit humain a ſucceſſivement inventé pour changer ou perfectionner ſa façon d'être, n'eſt qu'une conſéquence néceſſaire de l'eſſence propre de l'homme & de celle des êtres qui agiſſent ſur lui. Toutes nos inſtitutions, nos réflexions, nos connaiſſances, n'ont pour objet que de nous procurer un bonheur vers lequel notre propre nature nous force de tendre ſans ceſſe. Tout ce que nous feſons ou penſons, tout ce que nous ſommes & que nous ſerons, n'eſt jamais qu'une ſuite de ce que la nature nous a faits.

Je n'examine point ici le fond de cette métaphyſique; je ne recherche point comment nos inventions pour changer notre façon d'être &c. ſont les effets néceſſaires d'une eſſence qui ne change point. Je me borne au ſtyle. *Tout ce que nous ſerons n'eſt jamais;* quel ſolécìſme! *une ſuite de ce que la nature nous a faits;* quel autre ſolécìſme! il fallait dire : *ne ſera jamais qu'une ſuite des lois de la nature.* Mais il l'a déjà dit quatre fois en trois pages.

Il eſt très-difficile de ſe faire des idées nettes ſur DIEU & ſur la nature; il eſt peut-être auſſi difficile de ſe faire un bon ſtyle.

Voici un monument ſingulier de ſtyle dans un diſcours que nous entendîmes à Verſailles, en 1745.

Harangue au roi, prononcée par M. le Camus, premier préſident de la cour des aides.

SIRE,

LES conquêtes de V. M. ſont ſi rapides, qu'il s'agit de ménager la croyance des deſcendans, & d'adoucir la ſurpriſe des miracles, de peur que les héros ne ſe diſpenſent de les ſuivre, & les peuples de le croire.

Non, Sire, il n'eſt plus poſſible qu'ils en doutent lorſqu'ils liront dans l'hiſtoire, qu'on a vu V. M. à la tête de ſes troupes, les écrire elle-même au champ de Mars ſur un tambour; c'eſt les avoir gravés à toujours au temple de mémoire.

Les ſiècles les plus reculés ſauront que l'Anglais, cet ennemi fier & audacieux, cet ennemi jaloux de votre gloire, a été forcé de tourner autour de votre victoire; que leurs alliés ont été témoins de leur honte, & qu'ils n'ont tous accouru au combat que pour immortaliſer le triomphe du vainqueur.

Nous n'oſons dire à V. M. quelqu'amour qu'elle ait pour ſon peuple, qu'il n'y a plus qu'un ſecret d'augmenter notre bonheur, c'eſt de diminuer ſon courage, & que le ciel nous vendrait trop cher ſes prodiges s'il nous en coûtait vos dangers, ou ceux du jeune héros qui forme nos plus chères eſpérances.

SECTION II.

Sur la corruption du ſtyle.

ON ſe plaint généralement que l'éloquence eſt corrompue, quoique nous ayons des modèles preſqu'en tous les genres. Un des grands défauts de ce ſiècle, qui contribue le plus à cette décadence, c'eſt le mélange des ſtyles. Il me ſemble que nous autres auteurs nous n'imitons pas aſſez les peintres, qui ne joignent jamais des attitudes de *Calot* à des figures de *Raphaël.* Je vois qu'on affecte quelquefois dans des hiſtoires, d'ailleurs bien écrites, dans de bons ouvrages dogmatiques, le ton le plus familier de la converſation. Quelqu'un a dit autrefois, qu'il faut écrire comme on parle; le ſens de cette loi eſt qu'on écrive naturellement. On tolère dans une lettre l'irrégularité, la licence du ſtyle, l'incorrection, les plaiſanteries haſardées; parce que des lettres écrites ſans deſſein & ſans art ſont des entretiens négligés : mais quand on parle, ou qu'on écrit avec reſpect, on s'aſtreint alors à la bienſéance. Or, je demande à qui on doit plus de reſpect qu'au public?

Eſt-il permis de dire dans des ouvrages de mathématique, *qu'un géomètre qui veut faire ſon ſalut, doit monter au ciel en ligne perpendiculaire; que les quantités qui s'évanouiſſent donnent du nez en terre pour avoir voulu trop s'élever; qu'une ſemence qu'on a miſe le germe en bas, s'aperçoit du tour qu'on lui joue & ſe relève; que ſi Saturne périſſait, ce ſerait ſon cinquième ſatellite & non le premier*

qui prendrait ſa place, parce que les rois éloignent toujours d'eux leurs héritiers; qu'il n'y a de vide que dans la bourſe d'un homme ruiné; qu'Hercule était un phyſicien, & qu'on ne pouvait réſiſter à un philoſophe de cette force.

Des livres très-eſtimables ſont infectés de cette tache. La ſource d'un défaut ſi commun vient, me ſemble, du reproche de pédantiſme qu'on a fait long-temps & juſtement aux auteurs : *In vitium ducit culpæ fuga.* On a tant répété qu'on doit écrire du ton de la bonne compagnie, que les auteurs les plus ſérieux ſont devenus plaiſans, & pour être de *bonne compagnie* avec leurs lecteurs, ont dit des choſes de très-mauvaiſe compagnie.

On a voulu parler de ſcience comme *Voiture* parlait à mademoiſelle *Paulet* de galanterie, ſans ſonger que *Voiture* même n'avait pas ſaiſi le véritable goût de ce petit genre dans lequel il paſſa pour exceller; car ſouvent il prenait le faux pour le délicat, & le précieux pour le naturel. La plaiſanterie n'eſt jamais bonne dans le genre ſérieux, parce qu'elle ne porte jamais que ſur un côté des objets, qui n'eſt pas celui que l'on conſidère; elle roule preſque toujours ſur des rapports faux, ſur des équivoques : de-là vient que les plaiſans de profeſſion ont preſque tous l'eſprit faux autant que ſuperficiel.

Il me ſemble qu'en poëſie on ne doit pas plus mélanger les ſtyles qu'en proſe. Le ſtyle marotique a depuis quelque temps gâté un peu la poëſie, par cette bigarrure de termes bas & nobles, ſurannés & modernes; on entend dans quelques pièces de morale les ſons du ſifflet de *Rabelais* parmi ceux de la flûte d'*Horace*.

Il faut parler français : Boileau n'eut qu'un langage ;
Son efprit était jufte, & fon ftyle était fage.
Sers-toi de fes leçons : laiffe aux efprits mal-faits,
L'art de moralifer du ton de Rabelais.

J'avoue que je fuis révolté de voir dans une épître férieufe les expreffions fuivantes.

Des rimeurs difloqués, à qui le cerveau tinte,
Plus amers qu'aloès, & jus de coloquinte,
Vices portant méchef. Gens de tel acabit,
Chifoniers, Oftrogoths, marouftes que DIEU *fit.*

De tous ces termes bas l'entaffement facile
Déshonore à la fois le génie & le ftyle. (*)

SUICIDE OU HOMICIDE DE SOI-MEME.

IL y a quelques années (1) qu'un anglais, nommé *Bacon Morris*, ancien officier & homme de beaucoup d'efprit, me vint voir à Paris. Il était accablé d'une maladie cruelle dont il n'ofait efpérer la guérifon. Après quelques vifites, il entra un jour chez moi avec un fac & deux papiers à la main. L'un de ces deux papiers, me dit-il, eft mon teftament ; le fecond eft mon épitaphe ; & ce fac plein d'argent eft deftiné aux frais de mon enterrement. J'ai réfolu d'éprouver pendant quinze jours ce que pourront les remèdes & le régime pour me rendre la vie moins infupportable ; & fi je ne réuffis pas, j'ai réfolu de me tuer. Vous me

(*) Voyez *Genre de ftyle.*
(1) Ce fait fe trouve à l'art. *Caton*, mais avec moins de détail.

ferez enterrer où il vous plaira; mon épitaphe eſt courte. Il me la fit lire; il n'y avait que ces deux mots de *Pétrone* : *Valete curæ*, *adieu les ſoins*.

Heureuſement pour lui & pour moi qui l'aimais, il guérit & ne ſe tua point. Il l'aurait ſurement fait comme il le diſait. J'appris qu'avant ſon voyage en France, il avait paſſé à Rome dans le temps qu'on craignait, quoique ſans raiſon, quelque attentat de la part des Anglais ſur un prince reſpectable & infortuné; mon *Bacon Morris* fut ſoupçonné d'être venu dans la ville ſainte pour une fort mauvaiſe intention. Il y était depuis quinze jours quand le gouverneur l'envoya chercher, & lui dit qu'il fallait s'en retourner dans vingt-quatre heures. Ah! répondit l'anglais, je pars dans l'inſtant, car cet air-ci ne vaut rien pour un homme libre : mais pourquoi me chaſſez-vous? On vous prie de vouloir bien vous en retourner, reprit le gouverneur, parce qu'on craint que vous n'attentiez à la vie du prétendant. Nous pouvons combattre des princes, les vaincre, & les dépoſer, repartit l'anglais; mais nous ne ſommes point aſſaſſins pour l'ordinaire : or, monſieur le gouverneur, depuis quand croyez-vous que je ſois à Rome? Depuis quinze jours, dit le gouverneur. Il y a donc quinze jours que j'aurais tué la perſonne dont vous parlez, ſi j'étais venu pour cela; & voici comme je m'y ferais pris. J'aurais d'abord dreſſé un autel à *Mucius Scevola*; puis j'aurais frappé le prétendant du premier coup, entre vous & le pape, & je me ſerais tué du ſecond; mais nous ne tuons les gens que dans les combats. Adieu, monſieur le gouverneur. Et après avoir dit ces propres paroles, il retourna chez lui, & partit.

A Rome, qui eſt pourtant le pays de *Mucius Scævola*, cela paſſe pour férocité barbare, à Paris pour folie, à Londres pour grandeur d'ame.

Je ne ferai ici que très-peu de réflexions ſur l'homicide de ſoi-même ; je n'examinerai point ſi feu M. *Creech* eut raiſon d'écrire à la marge de ſon Lucrèce : *Nota bene, que quand j'aurai fini mon livre ſur Lucrèce il faut que je me tue ;* & s'il a bien fait d'exécuter cette réſolution. Je ne veux point éplucher les motifs de mon ancien préfet le père *Bienaſſés*, jéſuite, qui nous dit adieu le ſoir, & qui le lendemain matin, après avoir dit ſa meſſe & avoir cacheté quelques lettres, ſe précipita du troiſième étage. Chacun a ſes raiſons dans ſa conduite.

Tout ce que j'oſe dire avec aſſurance, c'eſt qu'il ne ſera jamais à craindre que cette folie de ſe tuer devienne une maladie épidémique, la nature y a trop bien pourvu ; l'eſpérance, la crainte ſont les reſſorts puiſſans dont elle ſe ſert pour arrêter preſque toujours la main du malheureux prêt à ſe frapper.

On a beau nous dire qu'il y a eu des pays où un conſeil était établi pour permettre aux citoyens de ſe tuer, quand ils en avaient des raiſons valables. Je réponds, ou que cela n'eſt pas, ou que ces magiſtrats avaient très-peu d'occupation.

Pourquoi donc *Caton*, *Brutus*, *Caſſius*, *Antoine*, *Othon*, & tant d'autres, ſe ſont-ils tués ſi réſolument, & que nos chefs de parti ſe ſont laiſſés pendre, ou bien ont laiſſé languir leur miſérable vieilleſſe dans une priſon ? Quelques beaux eſprits diſent que ces anciens n'avaient pas le véritable courage ; que *Caton* fit une action de poltron en ſe tuant, & qu'il y aurait

eu bien plus de grandeur d'ame à ramper fous *César*. Cela eft bon dans une ode, ou dans une figure de rhétorique. Il eft très-fûr que ce n'eft pas être fans courage que de fe procurer tranquillement une mort fauglante, qu'il faut quelque force pour furmonter ainfi l'inftinct le plus puiffant de la nature, & qu'enfin une telle action prouve plutôt de la férocité que de la faibleffe. Quand un malade eft en frénéfie, il ne faut pas dire qu'il n'a point de force; il faut dire que fa force eft celle d'un frénétique.

La religion païenne défendait l'homicide de foi-même, ainfi que la chrétienne; il y avait même des places dans les enfers pour ceux qui s'étaient tués. (*)

SUPERSTITION.

SECTION PREMIERE.

JE vous ai entendu dire quelquefois : Nous ne fommes plus fuperftitieux ; la réforme du feizième fiècle nous a rendus plus prudens; les proteftans nous ont appris à vivre.

Et qu'eft-ce donc que le fang d'un St *Janvier* que vous liquéfiez tous les ans quand vous l'approchez de fa tête? Ne vaudrait-il pas mieux faire gagner leur vie à dix mille gueux, en les occupant à des travaux utiles, que de faire bouillir le fang d'un faint pour les amufer? Songez plutôt à faire bouillir leur marmite.

(*) Voyez au tome II de ce Dictionnaire, pag. 400, *Des lois contre le fuicide*.

Pourquoi béniſſez-vous encore dans Rome les chevaux & les mulets à ſainte Marie majeure ?

Que veulent ces bandes de flagellans en Italie & en Eſpagne, qui vont chantant & ſe donnant la diſcipline en préſence des dames ? penſent-ils qu'on ne va en paradis qu'à coups de fouet ?

Ces morceaux de la vraie croix qui ſuffiraient à bâtir un vaiſſeau de cent pièces de canon, tant de reliques reconnues pour fauſſes, tant de faux miracles, ſont-ils des monumens d'une piété éclairée ?

La France ſe vante d'être moins ſuperſtitieuſe qu'on ne l'eſt devers St Jacques de Compoſtelle, & devers Notre-Dame de Lorette. Cependant que de ſacriſties où vous trouvez encore des pièces de la robe de la Vierge, des roquilles de ſon lait, des rognures de ſes cheveux ! & n'avez-vous pas encore dans l'égliſe du Puy-en-Velay le prépuce de ſon fils conſervé précieuſement ?

Vous connaiſſez tous l'abominable farce qui ſe joue depuis les premiers jours du quatorzième ſiècle dans la chapelle de St Louis, au palais de Paris, la nuit de chaque jeudi ſaint au vendredi. Les poſſédés du royaume ſe donnent rendez-vous dans cette égliſe ; les convulſions de St Médard n'approchent pas des horribles ſimagrées, des hurlemens épouvantables, des tours de force que font ces malheureux. On leur donne à baiſer un morceau de la vraie croix, enchâſſé dans trois pieds d'or & orné de pierreries. Alors les cris & les contorſions redoublent. On apaiſe le diable en donnant quelques ſous aux énergumènes : mais pour les mieux contenir, on a dans l'égliſe cinquante archers du guet, la baïonnette au bout du fuſil.

La même exécrable comédie se joue à St Maur. Je vous citerais vingt exemples semblables; rougissez, & corrigez-vous.

Il est des sages qui prétendent qu'on doit laisser au peuple ses superstitions, comme on lui laisse ses guinguettes &c.

Que de tout temps il a aimé les prodiges, les diseurs de bonne aventure, les pélerinages & les charlatans ; que dans l'antiquité la plus reculée on célébrait *Bacchus* sauvé des eaux, portant des cornes, fesant jaillir d'un coup de sa baguette une source de vin d'un rocher, passant la mer Rouge à pied sec avec tout son peuple, arrêtant le soleil & la lune &c.

Qu'à Lacédémone on conservait les deux œufs dont accoucha *Leda*, pendans à la voûte d'un temple; que dans quelques villes de la Grèce les prêtres montraient le couteau avec lequel on avait immolé *Iphigénie* &c.

Il est d'autres sages qui disent: Aucune de ces superstitions n'a produit du bien; plusieurs ont fait de grands maux. Il faut donc les abolir.

SECTION II.

JE vous prie, mon cher lecteur, de jeter un coup d'œil sur le miracle qui vient de s'opérer en Basse-Bretagne, dans l'année 1771 de notre ère vulgaire. Rien n'est plus authentique; cet imprimé est revêtu de toutes les formes légales. Lisez.

Récit surprenant sur l'apparition visible & miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST *au saint Sacrement de l'autel, qui s'est faite par la toute-puissance de* DIEU, *dans l'église paroissiale de Paimpole, près Tréguier en Basse-Bretagne, le jour des Rois.*

LE 6 janvier 1771, jour des Rois, pendant qu'on chantait le salut, on vit des rayons de lumière sortir du saint sacrement, & l'on aperçut à l'instant notre seigneur JESUS en figure naturelle, qui parut plus brillant que le soleil, & qui fut vu une demi-heure entière, pendant laquelle parut un arc-en-ciel sur le faîte de l'église. Les pieds de JESUS restèrent imprimés sur le tabernacle, où ils se voient encore, & il s'y opère tous les jours plusieurs miracles. A quatre heures du soir JESUS ayant disparu de dessus le tabernacle, le curé de ladite paroisse s'approcha de l'autel, & y trouva une lettre que JESUS y avait laissée : il voulut la prendre; mais il lui fut impossible de la pouvoir lever. Ce curé, ainsi que le vicaire, en furent avertir monseigneur l'évêque de Tréguier, qui ordonna dans toutes les églises de la ville les prières de quarante heures pendant huit jours, durant lequel temps le peuple allait en foule voir cette sainte lettre. Au bout de la huitaine, monseigneur l'évêque y vint en procession, accompagné de tout le clergé séculier & régulier de la ville, après trois jours de jeûne au pain & à l'eau. La procession étant entrée dans l'église, monseigneur l'évêque se mit à genoux sur les degrés de

l'autel; & après avoir demandé à DIEU la grâce de pouvoir lever cette lettre, il monta à l'autel, & la prit sans difficulté : s'étant ensuite tourné vers le peuple, il en fit la lecture à haute voix, & recommanda à tous ceux qui savaient lire de lire cette lettre tous les premiers vendredis de chaque mois; & à ceux qui ne savaient pas lire, de dire cinq *pater* & cinq *ave* en l'honneur des cinq plaies de JESUS-CHRIST, afin d'obtenir les grâces promises à ceux qui la liront dévotement, & la conservation des biens de la terre. Les femmes enceintes doivent dire, pour leur heureuse délivrance, neuf *pater* & neuf *ave* en faveur des ames du purgatoire, afin que leurs enfans aient le bonheur de recevoir le saint sacrement de baptême.

Tout le contenu en ce récit a été approuvé par monseigneur l'évêque, par monsieur le lieutenant-général de ladite ville de Treguier, & par plusieurs personnes de distinction, qui se sont trouvées présentes à ce miracle.

Copie de la lettre trouvée sur l'autel, lors de l'apparition miraculeuse de Notre Seigneur JESUS-CHRIST *au très-saint sacrement de l'autel, le jour des Rois* 1771.

» ÉTERNITÉ de vie, éternité de châtimens,
» éternelles délices; rien n'en peut dispenser: il faut
» choisir un parti, ou celui d'aller à la gloire, ou
» marcher au supplice. Le nombre d'années que les
» hommes passent sur la terre dans toutes sortes
» de plaisirs sensuels & de débauches excessives,

d'usurpations,

„ d'ufurpations, de luxe, d'homicides, de larcins, „ de médifances & d'impuretés, blafphémant & „ jurant mon faint nom en vain, & mille autres „ crimes, ne permettant pas de fouffrir plus long-„ temps que des créatures créées à mon image & „ reffemblance, rachetées par le prix de mon fang „ fur l'arbre de la croix, où j'ai enduré mort & „ paffion, m'offenfent continuellement, en tranf-„ greffant mes commandemens & abandonnant ma „ loi divine; je vous avertis que fi vous continuez „ à vivre dans le péché, & que je ne voie en vous „ ni remords, ni contrition, ni une fincère & véri-„ table confeffion & fatisfaction, je vous ferai fentir „ la pefanteur de mon bras divin. Si ce n'était les „ prières de ma chère mère, j'aurais déjà détruit la „ terre, pour les péchés que vous commettez les uns „ contre les autres. Je vous ai donné fix jours pour „ travailler, & le feptième pour vous repofer, pour „ fanctifier mon faint nom, pour entendre la fainte „ meffe, & employer le refte du jour au fervice de „ DIEU mon père. Au contraire, on ne voit que „ blafphèmes & ivrogneries; & le monde eft tellement „ débordé, qu'on n y voit que vanité & menfonges. „ Les chrétiens, au lieu d'avoir compaffion des „ pauvres qu'ils voient à leurs portes, & qui font „ mes membres pour parvenir au royaume célefte, „ ils aiment mieux mignarder des chiens & autres „ animaux, & laiffer mourir de faim & de foif ces „ objets, en s'abandonnant entièrement à *Satan*, par „ leur avarice, gourmandife, & autres vices : au lieu „ d'affifter les pauvres, ils aiment mieux facrifier tout „ à leurs plaifirs & débauches. C'eft ainfi qu'ils me

„ déclarent la guerre. Et vous, pères & mères pleins „ d'iniquités, vous souffrez vos enfans jurer & blasphémer mon saint nom : au lieu de leur donner „ une bonne éducation, vous leur amassez, par „ avarice, des biens qui sont dédiés à *Satan*. Je vous „ dis par la bouche de DIEU mon père, de ma chère „ mère, de tous les chérubins & séraphins, & par „ S[t] *Pierre* le chef de mon Eglise, que si vous ne „ vous amendez, je vous enverrai des maladies „ extraordinaires qui périra tout; vous ressentirez „ la juste colère de DIEU mon père; vous serez „ réduits à un tel état, que vous n'aurez connaissance „ des uns des autres. Ouvrez les yeux & contemplez „ ma croix, que je vous ai laissée pour arme contre „ l'ennemi du genre-humain, & pour vous servir „ de guide à la gloire éternelle : regardez mon chef „ couronné d'épines, mes pieds & mes mains percés „ de clous; j'ai répandu jusqu'à la dernière goutte „ de mon sang pour votre rédemption, par un pur „ amour de père pour des enfans ingrats. Faites des „ œuvres qui puissent vous attirer ma miséricorde; „ ne jurez pas mon saint nom; priez-moi dévotement; jeûnez souvent; & particulièrement faites „ l'aumône aux pauvres, qui sont mes membres; „ car c'est de toutes les bonnes œuvres celle qui m'est „ la plus agréable : ne méprisez ni la veuve ni l'orphelin; restituez ce qui ne vous appartient pas; „ fuyez toutes les occasions de pécher; gardez soigneusement mes commandemens; honorez *Marie*, ma „ très-chere mère.

„ Ceux ou celles qui ne profiteront pas des avertissemens que je leur donne, qui ne croiront pas

„ mes paroles, attireront par leur obſtination mon „ bras vengeur ſur leurs têtes; ils ſeront accablés de „ malheurs, qui ſeront les avant-coureurs de leur „ fin dernière & malheureuſe, après laquelle ils „ ſeront précipités dans les flammes éternelles, où „ ils ſouffriront des peines ſans fin, qui ſont le juſte „ châtiment réſervé à leurs crimes.

„ Au contraire, ceux ou celles qui feront un ſaint „ uſage des avertiſſemens de DIEU, qui leur ſont „ donnés par cette lettre, apaiſeront ſa colère, & „ obtiendront de lui, après une confeſſion ſincère de „ leurs fautes, la rémiſſion de leurs péchés, tant „ grands ſoient-ils. „

Il faut garder ſoigneuſement cette lettre, en l'honneur de Notre Seigneur JESUS-CHRIST.

Avec permiſſion. A Bourges, le 30 juillet 1771. DE BEAUVOIR, lieutenant-général de police.

N. B. Il faut remarquer que cette ſottiſe a été imprimée à Bourges, ſans qu'il y ait eu ni à Tréguier ni à Paimpole, le moindre prétexte qui pût donner lieu à une pareille impoſture. Cependant, ſuppoſons que dans les ſiècles à venir quelque cuiſtre à miracle veuille prouver un point de théologie par l'apparition de JESUS-CHRIST ſur l'autel de Paimpole, ne ſe croira-t-il pas en droit de citer la propre lettre de JESUS, imprimée à Bourges avec permiſſion? ne traitera-t-il pas d'impies ceux qui en douteront? ne prouvera-t-il pas par les faits que JESUS opérait par-tout des miracles dans notre ſiècle? Voilà un beau champ ouvert aux *Houtevilles* & aux *Abadies*.

SECTION III.

Nouvel exemple de la ſuperſtition la plus horrible.

ILS avaient communié à l'autel de la ſainte Vierge; ils avaient juré à la ſainte Vierge de maſſacrer leur roi, ces trente conjurés qui ſe jetèrent ſur le roi de Pologne, la nuit du 3 novembre de la préſente année 1771.

Apparemment quelqu'un des conjurés n'était pas entièrement en état de grâce, quand il reçut dans ſon eſtomac le corps du propre fils de la ſainte Vierge avec ſon ſang ſous les apparences du pain, & qu'il fit ſerment de tuer ſon roi ayant ſon DIEU dans ſa bouche; car il n'y eut que deux domeſtiques du roi de tués. Les fuſils & les piſtolets tirés contre ſa majeſté le manquèrent; il ne reçut qu'un léger coup de feu au viſage, & pluſieurs coups de ſabre qui ne furent pas mortels.

C'en était fait de ſa vie, ſi l'humanité n'avait pas enfin combattu la ſuperſtition dans le cœur d'un des aſſaſſins nommé *Koſinski*. Quel moment quand ce malheureux dit à ce prince tout ſanglant: *Vous êtes pourtant mon roi! Oui*, lui répondit Staniſlas-Auguſte, *& votre bon roi qui ne vous ai jamais fait de mal. Cela eſt vrai*, dit l'autre, *mais j'ai fait ſerment de vous tuer.*

Ils avaient juré devant l'image miraculeuſe de la Vierge à Czentoshova. Voici la formule de ce beau ſerment: „ Nous qui, excités par un zèle ſaint &

» religieux, avons résolu de venger la Divinité, la
» religion & la patrie outragées par *Staniſlas-Auguſte*,
» contempteur des lois divines & humaines &c.
» fauteur des athées & des hérétiques &c. jurons &
» promettons, devant l'image ſacrée & miraculeuſe
» de la mère de DIEU &c. d'extirper de la terre celui
» qui la déshonore en foulant aux pieds la religion &c.
» DIEU nous ſoit en aide! »

C'eſt ainſi que les aſſaſſins des *Sforce* & des *Médicis*, & que tant d'autres ſaints aſſaſſins feſaient dire des meſſes, ou la diſaient eux-mêmes pour l'heureux ſuccès de leur entrepriſe.

La lettre de Varſovie qui fait le détail de cet attentat, ajoute : *Les religieux qui emploient leur pieuſe ardeur à faire ruiſſeler le ſang & ravager la patrie, ont réuſſi en Pologne comme ailleurs, à inculquer à leurs affiliés qu'il eſt permis de tuer les rois.*

En effet, les aſſaſſins s'étaient cachés dans Varſovie pendant trois jours chez les révérends pères dominicains ; & quand on a demandé à ces moines complices, pourquoi ils avaient gardé chez eux trente hommes armés ſans en avertir le gouvernement, ils ont répondu que ces hommes étaient venus pour faire leurs dévotions & pour accomplir un vœu.

O temps des *Jean Châtel*, des *Guignard*, des *Ricodovis*, des *Poltrot*, des *Ravaillac*, des *Damiens*, des *Malagrida*, vous revenez donc encore! Sainte Vierge, & vous ſon digne fils, empêchez qu'on n'abuſe de vos ſacrés noms pour commettre le même crime!

M. *Jean-George le Franc*, évêque du Puy-en-Velay, dit, dans ſon immenſe paſtorale aux habitans du

Puy, pages 258 & 259, que ce font les philofophes qui font des féditieux. Et qui accufe-t-il de fédition? lecteurs, vous ferez étonnés; c'eft *Locke*, le fage *Locke* lui-même; il le rend *complice des pernicieux deffeins du comte de Shaftesbury, l'un des héros du parti philofophifte.*

Ah! M. *Jean-George*, combien de méprifes en peu de mots! premièrement vous prenez le petit-fils pour le grand-père. Le comte *Shaftesbury*, l'auteur des Caractériftiques & des Recherches fur la vertu; ce héros du parti philofophifte, mort en 1713, cultiva toute fa vie les lettres dans la plus profonde retraite. Secondement, le grand-chancelier *Shaftesbury* fon grand-père, à qui vous attribuez des forfaits, paffe en Angleterre pour avoir été un véritable patriote. Troifièmement, *Locke* eft révéré dans toute l'Europe comme un fage.

Je vous défie de me montrer un feul philofophe, depuis *Zoroaftre* jufqu'à *Locke*, qui ait jamais excité une fédition, qui ait trempé dans un attentat contre la vie des rois, qui ait troublé la fociété; & malheureufement je vous trouverai mille fuperftitieux, depuis *Aod* jufqu'à *Kofinski*, teints du fang des rois & de celui des peuples. La fuperftition met le monde entier en flammes; la philofophie les éteint.

Peut-être ces pauvres philofophes ne font-ils pas affez dévots à la fainte Vierge; mais ils le font à DIEU, à la raifon, à l'humanité.

Polonais, fi vous n'êtes pas philofophes, du moins ne vous égorgez pas. Français & Welches, réjouiffez vous, & ne vous querellez plus.

Espagnols, que les noms d'*inquisition* & de *sainte Hermandad* ne soient plus prononcés parmi vous. Turcs qui avez asservi la Grèce, moines qui l'avez abrutie, disparaissez de la terre.

SECTION IV.

Chapitre tiré de Cicéron, de Sénèque, & de Plutarque.

PRESQUE tout ce qui va au-delà de l'adoration d'un Etre suprême, & de la soumission du cœur à ses ordres éternels, est superstition. C'en est une très-dangereuse que le pardon des crimes attaché à certaines cérémonies.

Et nigras mactant pecudes, & Manibu' Divis,
In ferias mittunt.
O faciles nimiùm qui tristia crimina cædis,
Fluminea tolli posse putatis aquâ!

Vous pensez que DIEU oubliera votre homicide, si vous vous baignez dans un fleuve, si vous immolez une brebis noire, & si on prononce sur vous des paroles. Un second homicide vous sera donc pardonné au même prix, & ainsi un troisième, & cent meurtres ne vous coûteront que cent brebis noires & cent ablutions! Faites mieux, misérables humains, point de meurtres & point de brebis noires.

Quelle infame idée d'imaginer qu'un prêtre d'*Isis* & de *Cybèle*, en jouant des cimbales & des castagnettes, vous réconciliera avec la Divinité! Et qu'est-il

donc ce prêtre de *Cybèle*, cet eunuque errant qui vit de vos faibleſſes, pour s'établir médiateur entre le ciel & vous? Quelles patentes a-t-il reçues de DIEU? Il reçoit de l'argent de vous pour marmoter des paroles, & vous penſez que l'Etre des êtres ratifie les paroles de ce charlatan?

Il y a des ſuperſtitions innocentes; vous danſez les jours de fêtes en l'honneur de *Diane* ou de *Pomone*, ou de quelqu'un de ces dieux ſécondaires dont votre calendrier eſt rempli: à la bonne heure. La danſe eſt très-agréable, elle eſt utile au corps, elle réjouit l'ame, elle ne fait de mal à perſonne; mais n'allez pas croire que *Pomone* & *Vertumne* vous ſachent beaucoup de gré d'avoir ſauté en leur honneur, & qu'ils vous puniſſent d'y avoir manqué. Il n'y a d'autre *Pomone* ni d'autre *Vertumne* que la bèche & le hoyau du jardinier. Ne ſoyez pas aſſez imbécilles pour croire que votre jardin ſera grêlé, ſi vous avez manqué de danſer la *pirrique* ou la *cordace*.

Il y a peut-être une ſuperſtition pardonnable & même encourageante à la vertu; c'eſt celle de placer parmi les dieux les grands-hommes qui ont été les bienfaiteurs du genre-humain. Il ſerait mieux ſans doute de s'en tenir à les regarder ſimplement comme des hommes vénérables; & ſurtout de tâcher de les imiter. Vénérez ſans culte un *Solon*, un *Thalès*, un *Pythagore*; mais n'adorez pas un *Hercule* pour avoir nettoyé les écuries d'*Augias*, & pour avoir couché avec cinquante filles dans une nuit.

Gardez-vous ſurtout d'établir un culte pour des gredins qui n'ont eu d'autre mérite que l'ignorance, l'enthouſiaſme, & la craſſe; qui ſe ſont fait un devoir

& une gloire de l'oisiveté & de la gueuserie : ceux qui ont été au moins inutiles pendant leur vie, méritent-ils l'apothéose après leur mort?

Remarquez que les temps les plus superstitieux ont toujours été ceux des plus horribles crimes.

SECTION V.

LE superstitieux est au fripon ce que l'esclave est au tyran. Il y a plus encore; le superstitieux est gouverné par le fanatique & le devient. La superstition née dans le paganisme, adoptée par le judaïsme, infecta l'Eglise chrétienne dès les premiers temps. Tous les pères de l'Eglise, sans exception, crurent au pouvoir de la magie. L'Eglise condamna toujours la magie, mais elle y crut toujours : elle n'excommunia point les sorciers comme des fous qui étaient trompés, mais comme des hommes qui étaient réellement en commerce avec les diables.

Aujourd'hui la moitié de l'Europe croit que l'autre a été long-temps & est encore superstitieuse. Les protestans regardent les reliques, les indulgences, les macérations, les prières pour les morts, l'eau bénite, & presque tous les rites de l'Eglise romaine, comme une démence superstitieuse. La superstition, selon eux, consiste à prendre des pratiques inutiles pour des pratiques nécessaires. Parmi les catholiques romains il y en a de plus éclairés que leurs ancêtres, qui ont renoncé à beaucoup de ces usages autrefois sacrés; & ils se défendent sur les autres qu'ils ont conservés,

en disant : ils sont indifférens, & ce qui n'est qu'indifférent ne peut être un mal.

Il est difficile de marquer les bornes de la superstition. Un français voyageant en Italie trouve presque tout superstitieux ; & ne se trompe guère. L'archevêque de Cantorbéri prétend que l'archevêque de Paris est superstitieux; les presbytériens font le même reproche à M. de Cantorbéri, & sont à leur tour traités de superstitieux par les quakers, qui sont les plus superstitieux de tous aux yeux des autres chrétiens.

Personne ne convient donc chez les sociétés chrétiennes de ce que c'est que la superstition. La secte qui semble le moins attaquée de cette maladie de l'esprit, est celle qui a le moins de rites. Mais si avec peu de cérémonies elle est fortement attachée à une croyance absurde, cette croyance absurde équivaut, elle seule, à toutes les pratiques superstitieuses observées depuis *Simon le magicien* jusqu'au curé *Gauffrédi*.

Il est donc évident que c'est le fond de la religion d'une secte, qui passe pour superstition chez une autre secte.

Les musulmans en accusent toutes les sociétés chrétiennes, & en sont accusés. Qui jugera ce grand procès? Sera-ce la raison ? mais chaque secte prétend avoir la raison de son côté. Ce sera donc la force qui jugera, en attendant que la raison pénètre dans un assez grand nombre de têtes pour désarmer la force.

Par exemple, il a été un temps dans l'Europe chrétienne où il n'était pas permis à de nouveaux époux de jouir des droits du mariage, sans avoir acheté ce droit de l'évêque & du curé.

Quiconque dans ſon teſtament ne laiſſait pas une partie de ſon bien à l'Egliſe, était excommunié & privé de la ſépulture. Cela s'appelait mourir déconfès, c'eſt-à-dire, ne confeſſant pas la religion chrétienne. Et quand un chrétien mourait *inteſtat*, l'Egliſe relevait le mort de cette excommunication, en feſant un teſtament pour lui, en ſtipulant, & en ſe feſant payer le legs pieux que le défunt aurait dû faire.

C'eſt pourquoi le pape *Grégoire IX* & *St Louis* ordonnèrent, après le concile de Narbonne tenu en 1235, que tout teſtament auquel on n'aurait pas appelé un prêtre ſerait nul; & le pape décerna que le teſtateur & le notaire ſeraient excommuniés.

La taxe des péchés fut encore, s'il eſt poſſible, plus ſcandaleuſe. C'était la force qui ſoutenait toutes ces lois auxquelles ſe ſoumettait la ſuperſtition des peuples; & ce n'eſt qu'avec le temps que la raiſon fit abolir ces honteuſes vexations, dans le temps qu'elle en laiſſait ſubſiſter tant d'autres.

Juſqu'à quel point la politique permet-elle qu'on ruine la ſuperſtition? Cette queſtion eſt très-épineuſe; c'eſt demander juſqu'à quel point on doit faire la ponction à un hydropique, qui peut mourir dans l'opération. Cela dépend de la prudence du médecin.

Peut-il exiſter un peuple libre de tous préjugés ſuperſtitieux? C'eſt demander: Peut-il exiſter un peuple de philoſophes? On dit qu'il n'y a nulle ſuperſtition dans la magiſtrature de la Chine. Il eſt vraiſemblable qu'il n'en reſtera aucune dans la magiſtrature de quelques villes d'Europe.

Alors ces magiſtrats empêcheront que la ſuperſtition du peuple ne ſoit dangereuſe. L'exemple de ces

magiſtrats n'éclairera pas la canaille, mais les principaux bourgeois la contiendront. Il n'y a peut-être pas un ſeul tumulte, un ſeul attentat religieux, où les bourgeois n'aient autrefois trempé, parce que ces bourgeois alors étaient canaille; mais la raiſon & le temps les auront changés. Leurs mœurs adoucies adouciront celles de la plus vile & de la plus féroce populace; c'eſt de quoi nous avons des exemples frappans dans plus d'un pays. En un mot, moins de ſuperſtitions, moins de fanatiſme; & moins de fanatiſme, moins de malheurs.

SUPPLICES.

SECTION PREMIERE.

OUI, répétons, un pendu n'eſt bon à rien. Probablement quelque bourreau auſſi charlatan que cruel aura fait accroire aux imbécilles de ſon quartier que la graiſſe de pendu guériſſait de l'épilepſie.

Le cardinal de *Richelieu*, en allant à Lyon ſe donner le plaiſir de faire exécuter *Cinq-mars* & de *Thou*, apprit que le bourreau s'était caſſé la jambe: *Quel malheur*, dit-il au chancelier Seguier; *nous n'avons point de bourreau!* J'avoue que cela était bien triſte; c'était un fleuron qui manquait à ſa couronne. Mais enfin on trouva un vieux bon-homme qui abattit la tête de l'innocent & ſage de *Thou* en douze coups de ſabre. De quelle néceſſité était cette mort? quel bien pouvait faire l'aſſaſſinat juridique du maréchal de *Marillac*?

Je dirai plus ; ſi le duc *Maximilien de Sulli* n'avait pas forcé le bon *Henri IV* à faire exécuter le maréchal de *Biron* couvert de bleſſures reçues à ſon ſervice, peut-être *Henri* n'aurait-il pas été aſſaſſiné lui-même ; peut-être cet acte de clémence, ſi bien placé après la condamnation, aurait adouci l'eſprit de la ligue qui était encore très-violent ; peut-être n'aurait-on pas crié ſans ceſſe aux oreilles du peuple : le roi protège toujours les hérétiques, le roi maltraite les bons catholiques, le roi eſt un avare, le roi eſt un vieux débauché qui à l'âge de cinquante-ſept ans eſt amoureux de la jeune princeſſe de *Condé*, ce qui réduit ſon mari à s'enfuir du royaume avec ſa femme. Toutes ces flammes du mécontentement univerſel n'auraient pas mis le feu à la cervelle du fanatique feuillant *Ravaillac*.

Quant à ce qu'on appelle communément *la juſtice*, c'eſt-à-dire, l'uſage de tuer un homme parce qu'il aura volé un écu à ſon maître, ou de le brûler comme *Simon Morin*, pour avoir dit qu'il a eu des converſations avec le S[t] Eſprit, & comme on a brûlé un vieux fou de jéſuite nommé *Malagrida* pour avoir imprimé les entretiens que la ſainte Vierge *Marie* avait avec ſa mère *S[te] Anne* quand elle était dans ſon ventre &c. ; cet uſage, il en faut convenir. n'eſt ni humain, ni raiſonnable, & ne peut jamais être de la moindre utilité.

Nous avons déjà demandé, à l'article *Queſtion*, quel avantage pouvait réſulter pour l'Etat de la mort d'un pauvre homme connu ſous le nom du *fou de Verberie*, qui, dans un ſoupé chez des moines, avait proferé des paroles inſenſées, & qui fut pendu au lieu d'être purgé & ſaigné.

Nous avons demandé encore s'il était bien néceſſaire qu'un autre fou qui était dans les gardes du corps, & qui ſe fit quelques taillades légères avec un couteau à l'exemple des charlatans, pour obtenir quelque récompenſe, fût pendu auſſi par arrêt du parlement? était-ce là un grand crime? y avait-il un grand danger pour la ſociété de laiſſer vivre cet homme?

En quoi était-il néceſſaire qu'on coupât la main & la langue au chevalier de *la Barre*? qu'on l'appliquât à la torture ordinaire & extraordinaire, & qu'on le brûlât tout vif? telle fut ſa ſentence, prononcée par les *Solons* & les *Lycurgues* d'Abbeville. De quoi s'agiſſait-il? avait-il aſſaſſiné ſon père & ſa mère? craignait-on qu'il ne mît le feu à la ville? on l'accuſait de quelques irrévérences ſi ſecrètes que la ſentence même ne les articula pas. Il avait, diſait-on, chanté une vieille chanſon que perſonne ne connaît; il avait vu paſſer de loin une proceſſion de capucins ſans la ſaluer.

Il faut que chez certains peuples le plaiſir de tuer ſon prochain en cérémonie, comme dit *Boileau*, & de lui faire ſouffrir des tourmens épouvantables, ſoit un amuſement bien agréable. Ces peuples habitent le quarante-neuvième degré de latitude; c'eſt préciſément la poſition des Iroquois. Il faut eſpérer qu'on les civiliſera un jour.

Il y a toujours dans cette nation de barbares, deux ou trois mille perſonnes très-aimables, d'un goût délicat, & de très-bonne compagnie, qui à la fin poliront les autres.

Je demanderais volontiers à ceux qui aiment tant à élever des gibets, des échafauds, des bûchers, & à faire tirer des arquebufades dans la cervelle, s'ils font toujours en temps de famine, & s'ils tuent ainfi leurs femblables de peur d'avoir trop de monde à nourrir ?

Je fus effrayé un jour en voyant la lifte des déferteurs depuis huit années feulement ; on en comptait foixante mille. C'était foixante mille compatriotes auxquels il fallait caffer la tête au fon du tambour, & avec lefquels on aurait conquis une province s'ils avaient été bien nourris & bien conduits.

Je demanderais encore à quelques-uns de ces *Dracons* fubalternes, fi dans leur pays il n'y a pas de grandes routes, & des chemins de traverfe à conftruire, des terrains incultes à défricher, & fi les pendus & les arquebufés peuvent leur rendre ce fervice ?

Je ne leur parlerais pas d'humanité, mais d'utilité : malheureufement ils n'entendent quelquefois ni l'un ni l'autre. Et quand M. *Beccaria* fut applaudi de l'Europe pour avoir démontré que les peines doivent être proportionnées aux délits, il fe trouva bien vîte chez les Iroquois un avocat gagé par un prêtre, qui foutint que torturer, pendre, rouer, brûler, dans tous les cas, eft toujours le meilleur.

SECTION II.

C'EST en Angleterre, furtout, plus qu'en aucun pays, que s'eſt ſignalée la tranquille fureur d'égorger les hommes avec le glaive prétendu de la loi. Sans parler de ce nombre prodigieux de ſeigneurs du ſang royal, de pairs du royaume, d'illuſtres citoyens, péris ſur un échafaud en place publique, il ſuffirait de réfléchir ſur le ſupplice de la reine *Anne Boulen*, de la reine *Catherine Howard*, de la reine *Jeanne Gray*, de la reine *Marie Stuart*, du roi *Charles I*, pour juſtifier celui qui a dit que c'était au bourreau d'écrire l'hiſtoire d'Angleterre.

Après cette île, on prétend que la France eſt le pays où les ſupplices ont été les plus communs. Je ne dirai rien de celui de la reine *Brunehaut;* car je n'en crois rien. Je paſſe à travers mille échafauds, & je m'arrête à celui du comte de *Montécuculi*, qui fut écartelé en préſence de *François I* & de toute la cour, parce que le dauphin *François* était mort d'une pleuréſie.

Cet événement eſt de 1536. *Charles-Quint*, victorieux de tous les côtés en Europe & en Afrique, ravageait à la fois la Provence & la Picardie. Pendant cette campagne qui commençait pour lui avec avantage, le jeune dauphin âgé de dix-huit ans s'échauffe à jouer a la paume dans la petite ville de Tournon. Tout en ſueur il boit de l'eau glacée; il meurt de la pleuréſie le cinquième jour. Toute la cour, toute la France crie que l'empereur *Charles-Quint* a fait empoiſonner le dauphin de France. Cette accuſation

accufation auffi horrible qu'abfurde, eft répétée jufqu'à nos jours. *Malherbe* dit dans une de fes odes :

François, quand la Caftille inégale à fes armes
Lui vola fon dauphin,
Semblait d'un fi grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'euffent jamais fin.

Il n'eft pas queftion d'examiner fi l'empereur était inégal aux armes de *François I* parce qu'il fortit de Provence après l'avoir épuifée, ou fi c'eft voler un dauphin que de l'empoifonner, ou fi on jette des larmes d'un coup, lefquelles n'ont point fin. Ces mauvais vers font voir feulement que l'empoifonnement de *François* dauphin par *Charles-Quint*, paffa toujours en France pour une vérité inconteftable.

Daniel ne difculpe point l'empereur. *Hénault* dit dans fon abrégé, *François dauphin mort de poifon.*

Ainfi tous les écrivains fe copient les uns les autres. Enfin, l'auteur de l'hiftoire de *François I*, ofe, comme moi, difcuter le fait.

Il eft vrai que le comte *Montécuculi* qui était au fervice du dauphin, fut condamné par des commiffaires à être écartelé, comme coupable d'avoir empoifonné ce prince.

Les hiftoriens difent que ce *Montécuculi* était fon échanfon. Les dauphins n'en ont point. Mais je veux qu'ils en euffent alors ; comment ce gentilhomme eût-il mêlé fur le champ du poifon dans un verre d'eau fraîche ? avait-il toujours du poifon tout prêt dans fa poche pour le moment où fon maître demanderait à boire ? il n'était pas feul avec le dauphin qu'on effuyait au fortir du jeu-de-paume. Les chirurgiens

qui ouvrirent fon corps dirent (à ce qu'on prétend) que le prince avait pris de l'arfenic. Le prince en l'avalant aurait fenti dans le gofier des douleurs infupportables, l'eau aurait été colorée; on ne l'aurait pas traité d'une pleuréfie. Les chirurgiens étaient des ignorans qui difaient ce qu'on voulait qu'ils diffent: cela n'eft que trop commun.

Quel intérêt aurait eu cet officier à faire mourir fon maître? de qui pouvait-il efpérer plus de fortune?

Mais, dit-on, il avait auffi l'intention d'empoifonner le roi. Nouvelle difficulté, & nouvelle improbabilité.

Qui devait lui payer ce double crime? on répond que c'était *Charles-Quint*. Autre improbabilité non moins forte. Pourquoi commencer par un enfant de dix-huit ans & demi qui d'ailleurs avait deux frères? comment arriver au roi que *Montécuculi* ne fervait point à table?

Il n'y avait rien à gagner pour *Charles-Quint* en donnant la mort à ce jeune dauphin qui n'avait jamais tiré l'épée, & qui aurait eu des vengeurs. C'eût été un crime honteux & inutile. Il ne craignait pas le père qui était le plus brave chevalier de fa cour, & il aurait craint le fils qui fortait de l'enfance!

Mais on nous dit que ce *Montécuculi*, dans un voyage à Ferrare fa patrie, fut préfenté à l'empereur; que ce monarque lui demanda des nouvelles de la magnificence avec laquelle le roi était fervi à table, & de l'ordre qu'il tenait dans fa maifon. Voilà certes une belle preuve que cet Italien fut fuborné par *Charles-Quint* pour empoifonner la famille royale!

Oh ce ne fut pas l'empereur qui l'engagea lui-même dans ce crime; ce furent fes généraux, *Antoine de*

Lève & le marquis de *Gonzague*. Qui! *Antoine de Lève* âgé de quatre-vingts ans, & l'un des plus vertueux chevaliers de l'Europe! & ce vieillard eut la discrétion de lui proposer ces empoisonnemens conjointement avec un prince de *Gonzague!* d'autres nomment le marquis *del Vasto* que vous appelez *du Guast*. Accordez-vous donc, pauvres imposteurs. — Vous dites que *Montècuculi* l'avoua à ses juges. Avez-vous vu les pièces originales du procès?

Vous avouez que cet infortuné était chimiste. Voilà vos seules preuves; voilà les seules raisons pour lesquelles il subit le plus effroyable des supplices. Il était italien, il était chimiste, on haïssait *Charles-Quint;* on se vengeait bien honteusement de sa gloire. Quoi! votre cour fait écarteler un homme de qualité sur de simples soupçons, dans la vaine espérance de déshonorer un empereur trop puissant.

Quelque temps après, vos soupçons toujours légers accusent de cet empoisonnement *Catherine de Médicis*, épouse de *Henri II*, dauphin, depuis roi de France. Vous dites que pour régner elle fit empoisonner ce premier dauphin qui était entre le trône & son mari. Imposteurs! encore une fois, accordez-vous donc. Songez-vous que *Catherine de Médicis* n'était alors âgée que de dix-sept ans?

On a dit que ce fut *Charles-Quint* lui-même qui imputa cette mort à *Catherine*, & on cite l'historien *Vera*. On se trompe; voici ses paroles: (*a*)

En este año avia muerto en Paris el delfin de Francia con senales evidentes de veneno. Attribuyeronlo los Sujos a

(*a*) Page 166.

diligencia del marques de Basto, y Antonio de Leiva, y costò la vida al conde de Monte-cuculo, Francès, con quien se correspondian: indigna sospecha de tan generosos hombres, y inutil; puesto, que con matar al delfin, se grangeava poca, porque no era nada valeroso, ni sin hermanos que le sucediessen.

Brevemente se passò desta presuncion a otra mas fundada, que avia sido la muerte per orden de su hermano el duque de Orliens, a persuasion de Catalina de Medicis su muger, ambiciosa dellegar a ser reyna, como lo fue. Y nota bien un autor que la muerte desgraciada que tuvo despues este Enrico, la permitiò Dios en castigo de la alevosa que dio (si la dio) al inocente hermano: costumbre mas que medianamente introducida en principes, deshazerse a poca costa de los que por algun camino los embaraçan; pero siempre son visiblement castigados por Dios.

„En cette année mourut à Paris le dauphin de France avec des signes évidens de poison. Les siens l'attribuèrent aux ordres du marquis *del Vasto* & d'*Antoine de Lève*, ce qui coûta la vie au comte de *Montecuculo* Français, qui était en correspondance avec eux: indigne & inutile soupçon contre des hommes si généreux; puisqu'en tuant le dauphin on gagnait peu. Il n'était encore connu par sa valeur ni lui ni ses frères qui devaient lui succéder.

De cette présomption on passa à une autre; on prétendit que ce meurtre avait été commis par l'ordre du duc d'*Orléans* son frère, à la persuasion de *Catherine de Médicis* sa femme, qui avait l'ambition d'être reine, comme elle le fut en effet. Et un auteur remarque très-bien que la mort funeste de ce duc d'*Orléans*, depuis *Henri II*, fut une punition divine du poison

qu'il avait donné à fon frère; (fi pourtant il lui en fit donner) coutume trop ordinaire aux princes de fe défaire à peu de frais de ceux qui les embarraffent dans leur chemin, mais fouvent & vifiblement punie de DIEU. »

Le *feñor de Vera* n'eft pas, comme on voit, un *Tacite*. D'ailleurs, il prend *Montécuculi* ou *Montecuculo* pour un Français. Il dit que le dauphin mourut à Paris, & ce fut à Tournon. Il parle de marques évidentes de poifon fur le bruit public; mais il eft évident qu'il n'attribue qu'aux Français l'accufation contre *Catherine de Médicis*.

Cette accufation eft auffi injufte & auffi extravagante que celle qui chargea *Montécuculi*.

Il réfulte que cette légéreté particulière aux Français, a dans tous les temps produit des cataftrophes bien funeftes. A remonter du fupplice injufte de *Montécuculi* jufqu'à celui des templiers, c'eft une fuite de fupplices atroces, fondés fur les préfomptions les plus frivoles. Des ruiffeaux de fang ont coulé en France, parce que la nation eft fouvent peu réfléchiffante & très-prompte dans fes jugemens. Ainfi tout fert à perpétuer les malheurs de la terre.

Difons un mot de ce malheureux plaifir que les hommes, & furtout les efprits faibles, reffentent en fecret à parler de fupplices, comme ils en ont à parler de miracles & de fortiléges. Vous trouverez dans le dictionnaire de la bible de *Calmet*, plufieurs belles eftampes des fupplices ufités chez les Hébreux. Ces figures font frémir tout honnête homme. Prenons cette occafion de dire que jamais ni les Juifs, ni aucun autre peuple, ne s'avifèrent de crucifier avec

des clous, & qu'il n'y en a aucun exemple. C'eſt une fantaiſie de peintre qui s'eſt établie ſur une opinion aſſez erronée.

SECTION III.

HOMMES ſages répandus ſur la terre, (car il y en a) criez de toutes vos forces, avec le ſage *Beccaria*, qu'il faut proportionner les peines aux délits.

Que ſi on caſſe la tête d'un jeune homme de vingt ans, qui aura paſſé ſix mois auprès de ſa mère ou de ſa maîtreſſe au lieu de rejoindre le régiment, il ne pourra plus ſervir ſa patrie.

Que ſi vous pendez dans la place des Terreaux cette jeune ſervante qui a volé douze ſerviettes à ſa maîtreſſe, elle aurait pu donner à votre ville une douzaine d'enfans que vous étouffez ; (*b*) qu'il n'y a nulle proportion entre douze ſerviettes & la vie, & qu'enfin vous encouragez le vol domeſtique ; parce que nul maître ne ſera aſſez barbare pour faire pendre ſon cocher qui lui aura volé de l'avoine, & qu'il le ferait punir pour le corriger, ſi la peine était proportionnée.

Que les juges & les légiſlateurs ſont coupables de la mort de tous les enfans que de pauvres filles ſéduites abandonnent, ou laiſſent périr, ou étouffent par la même faibleſſe qui les a fait naître.

Et c'eſt ſur quoi je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une ſage & puiſſante république qui, toute ſage qu'elle eſt, a le malheur d'avoir conſervé quelques lois barbares de ces temps antiques

(*b*) Le cas eſt arrivé à Lyon en 1772.

& sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs. On trouve auprès de cette capitale un enfant nouveau né & mort ; on soupçonne une fille d'en être la mère ; on la met au cachot ; on l'interroge ; elle répond qu'elle ne peut avoir fait cet enfant, puisqu'elle est grosse. On la fait visiter par ce qu'on appelle si mal-à-propos des sages-femmes, des matrones. Ces imbécilles attestent qu'elle n'est point enceinte ; que ses vidanges retenues ont enflé son ventre. La malheureuse est menacée de la question ; la peur trouble son esprit ; elle avoue qu'elle a tué son enfant prétendu ; on la condamne à la mort ; elle accouche pendant qu'on lui lit sa sentence. Ses juges apprennent qu'il ne faut pas prononcer des arrêts de mort légèrement.

A l'égard de ce nombre innombrable de supplices, dans lesquels des fanatiques imbécilles ont fait périr tant d'autres fanatiques imbécilles, je n'en parlerai plus, quoiqu'on ne puisse trop en parler.

Il ne se commet guère de vols sur les grands chemins en Italie sans assassinats ; parce que la peine de mort est la même pour l'un & l'autre crime.

Sans doute que M. de *Beccaria* en parle dans son Traité des délits & des peines.

SYMBOLE, OU CREDO.

NOUS ne ressemblons point à mademoiselle *Duclos* cette célèbre comédienne, à qui on disait : Je parie, mademoiselle, que vous ne savez pas votre *Credo*. „ Ah, ah, dit-elle, je ne sais pas mon *Credo !* je vais „ vous le réciter. *Pater noster qui.* Aidez-moi, je ne

» me fouviens plus du refte. » Pour moi, je récite mon *Pater* & mon *Credo* tous les matins ; je ne fuis point comme *Brouffin* dont *Réminiac* difait :

Brouffin, dès l'âge le plus tendre,
Poffédа la fauce Robert,
Sans que fon précepteur lui pût jamais apprendre
Ni fon *Credo* ni fon *Pater*.

Le *fymbole* ou la *collation*, vient du mot *Symbolein*, & l'Eglife latine adopte ce mot comme elle a tout pris de l'Eglife grecque. Les théologiens un peu inftruits favent que ce fymbole qu'on nomme *des apôtres*, n'eft point du tout des apôtres.

On appelait *fymbole* chez les Grecs, les paroles, les fignes auxquels les initiés aux myftères de *Cérès*, de *Cybèle*, de *Mithra*, fe reconnaiffaient ; (*a*) les chrétiens avec le temps eurent leur fymbole. S'il avait exifté du temps des apôtres, il eft à croire que *St Luc* en aurait parlé.

On attribue à *St Auguftin* une hiftoire du fymbole dans fon fermon 115 ; on lui fait dire dans ce fermon, que *Pierre* avait commencé le fymbole en difant : *Je crois en* DIEU *père tout-puiffant ;* Jean ajouta : *Créateur du ciel & de la terre ;* Jacques ajouta : *Je crois en* JESUS-CHRIST *fon fils notre Seigneur ;* & ainfi du refte. On a retranché cette fable dans la dernière édition d'*Auguftin*. Je m'en rapporte aux révérends pères bénédictins, pour favoir au jufte s'il fallait retrancher ou non ce petit morceau qui eft curieux.

(*a*) *Arnobe*, liv. V, *Symbola quæ rogata facrorum &c.* Voyez auffi *Clement* d'Alexandrie dans fon fermon protreptique, ou *cohortatio ad gentes*.

Le fait eſt que perſonne n'entendit parler de ce *Credo* pendant plus de quatre cents années. Le peuple dit que Paris n'a pas été bâti en un jour ; le peuple a ſouvent raiſon dans ſes proverbes. Les apôtres eurent notre ſymbole dans le cœur, mais ils ne le mirent point par écrit. On en forma un du temps de *St Irénée*, qui ne reſſemble point à celui que nous récitons. Notre ſymbole, tel qu'il eſt aujourd'hui, eſt conſtamment du cinquième ſiècle. Il eſt poſtérieur à celui de Nicée. L'article qui dit que JESUS deſcendit aux enfers, celui qui parle de la communion des ſaints, ne ſe trouvent dans aucun des ſymboles qui précédèrent le nôtre. Et en effet, ni les évangiles, ni les actes des apôtres, ne diſent que JESUS deſcendit dans l'enfer. Mais c'était une opinion établie dès le troiſième ſiècle, que JESUS était deſcendu dans l'Hadès, dans le Tartare, mots que nous traduiſons par celui d'enfer. L'enfer, en ce ſens, n'eſt pas le mot hébreu *Scheol*, qui veut dire le ſouterrain, la foſſe. Et c'eſt pourquoi *ſaint Athanaſe* nous apprit depuis comment notre Sauveur était deſcendu dans les enfers. *Son humanité*, dit-il, *ne fut ni toute entière dans le ſépulcre, ni toute entière dans l'enfer. Elle fut dans le ſépulcre ſelon la chair, & dans l'enfer ſelon l'ame.*

St Thomas aſſure que les ſaints qui reſſuſcitèrent à la mort de JESUS-CHRIST moururent de nouveau pour reſſuſciter enſuite avec lui ; c'eſt le ſentiment le plus ſuivi. Toutes ces opinions ſont abſolument étrangères à la morale ; il faut être homme de bien, ſoit que les ſaints ſoient reſſuſcités deux fois, ſoit que DIEU ne les ait reſſuſcités qu'une. Notre ſymbole a été fait tard, je l'avoue ; mais la vertu eſt de toute éternité.

S'il eſt permis de citer des modernes dans une matière ſi grave, je rapporterai ici le *Credo* de l'abbé de *St Pierre*, tel qu'il eſt écrit de ſa main dans ſon livre ſur la pureté de la religion, lequel n'a point été imprimé, & que j'ai copié fidellement.

„ Je crois en un ſeul DIEU & je l'aime. Je crois „ qu'il illumine toute ame venant au monde, ainſi „ que le dit *St Jean*. J'entends par-là toute ame qui „ le cherche de bonne foi.

„ Je crois en un ſeul DIEU, parce qu'il ne peut y „ avoir qu'une ſeule ame du grand tout, un ſeul être „ vivifiant, un formateur unique.

„ Je crois en DIEU le père tout-puiſſant, parce qu'il „ eſt père commun de la nature, & de tous les „ hommes qui ſont également ſes enfans. Je crois „ que celui qui les fait tous naître également, qui „ arrangea les reſſorts de notre vie de la même „ manière, qui leur a donné les mêmes principes de „ morale, aperçue par eux dès qu'ils réfléchiſſent, „ n'a mis aucune différence entre ſes enfans que celle „ du crime & de la vertu.

„ Je crois que le Chinois juſte & bienfeſant eſt „ plus précieux devant lui qu'un docteur d'Europe „ pointilleux & arrogant.

„ Je crois que DIEU étant notre père commun, „ nous ſommes tenus de regarder tous les hommes „ comme nos frères.

„ Je crois que le perſécuteur eſt abominable, & „ qu'il marche immédiatement après l'empoiſonneur „ & le parricide.

„ Je crois que les diſputes théologiques ſont à la „ fois la farce la plus ridicule & le fléau le plus affreux

» de la terre, immédiatement après la guerre, la
» peste, la famine, & la vérole.

» Je crois que les ecclésiastiques doivent être payés & bien payés, comme serviteurs du public, précepteurs de morale, teneurs des régistres des enfans & des morts; mais qu'on ne doit leur donner ni les richesses des fermiers-généraux, ni le rang des princes, parce que l'un & l'autre corrompent l'ame; & que rien n'est plus révoltant que de voir des hommes si riches & si fiers, faire prêcher l'humilité & l'amour de la pauvreté par leurs commis, qui n'ont que cent écus de gages.

» Je crois que tous les prêtres qui desservent une paroisse, pourraient être mariés comme dans l'Eglise grecque; non-seulement pour avoir une femme honnête qui prenne soin de leur ménage, mais pour être meilleurs citoyens, donner de bons sujets à l'Etat, & pour avoir beaucoup d'enfans bien élevés.

» Je crois qu'il faut absolument rendre plusieurs moines à la société, que c'est servir la patrie & eux-mêmes. On dit que ce sont des hommes que *Circé* a changés en pourceaux; le sage *Ulysse* doit leur rendre la forme humaine. »

Paradis aux bienfesans !

Nous rapportons historiquement ce symbole de l'abbé de *St Pierre*, sans l'approuver. Nous ne le regardons que comme une singularité curieuse; & nous nous en tenons, avec la foi la plus respectueuse, au véritable symbole de l'Eglise.

SYSTEME.

Nous entendons par fyftème une fuppofition ; enfuite, quand cette fuppofition eft prouvée, ce n'eft plus un fyftème, c'eft une vérité. Cependant, nous difons encore par habitude le fyftème célefte, quoique nous entendions par-là la pofition réelle des aftres.

Je crois avoir cru autrefois que *Pythagore* avait appris chez les Chaldéens le vrai fyftème célefte ; mais je ne le crois plus. A mefure que j'avance en âge, je doute de tout.

Cependant, *Newton*, *Grégori*, & *Keil*, font honneur à *Pythagore* & à ces Chaldéens du fyftème de *Copernic* ; & en dernier lieu M. *le Monnier* eft de leur avis. J'ai l'impudence de n'en plus être. (1)

Une de mes raifons, c'eft que fi les Chaldéens en avaient tant fu, une fi belle & fi importante découverte

(1) Si nous ofions avoir une opinion fur ce fujet, nous dirions qu'il eft vraifemblable que ni les Egyptiens, ni les Chaldéens, ni les Indiens, n'ont jamais connu le véritable fyftème du monde ; que *Pythagore* a connu ce fyftème, parce qu'il l'a donné d'après les obfervations des Orientaux, alors beaucoup plus anciennes & plus complètes que celles des Grecs ; qu'il fuffit pour cela d'avoir une idee bien nette des lois du mouvement apparent, ce qui n'était pas impoffible pour un homme qui avait autant de génie que *Pythagore* ; que ce fyftème fut rejeté par les Grecs, parce qu'il etait trop contraire aux idées communes, & que d'ailleurs *Pythagore* ne pouvait l'appuyer fur d'affez fortes preuves ; mais que les Grecs en confervèrent un fouvenir vague qu'ils nous ont tranfmis. Le livre d'*Eufèbe* de Cefarée fourmille d'erreurs groffières fur l'aftronomie & la phyfique des anciens ; mais ce livre eft précieux, parce que fes abfurdités même peuvent conduire à retrouver les vérites qu'il défigure. Il en eft de même de *Plutarque*, d'ailleurs beaucoup meilleur homme, & plus inftructif qu'*Eufèbe* de Cefarée.

ne se serait jamais perdue; elle se serait transmise de siècle en siècle comme les belles démonstrations d'*Archimède.*

Une autre raison, c'est qu'il fallait être plus profondément instruit que ne l'étaient les Chaldéens, pour contredire les yeux de tous les hommes & toutes les apparences celestes; qu'il eût fallu non-seulement faire les expériences les plus fines, mais employer les mathématiques les plus profondes, avoir le secours indispensable des télescopes, sans lesquels il était impossible de découvrir les phases de Vénus qui démontrent son cours autour du soleil, & sans lesquels encore il était impossible de voir les taches du soleil qui démontrent sa rotation autour de son axe presqu'immobile.

Une raison non moins forte, c'est que de tous ceux qui ont attribué à *Pythagore* ces belles connaissances, aucun ne nous a dit positivement de quoi il s'agit.

Diogène de Laërce, qui vivait environ neuf cents ans après *Pythagore*, nous apprend que, selon ce grand philosophe, le nombre UN était le premier principe, & que de DEUX naissent tous les nombres; que les corps ont quatre élémens, le feu, l'eau, l'air, & la terre; que la lumière & les ténèbres, le froid & le chaud, l'humide & le sec, sont en égale quantité; qu'il ne faut point manger de fèves; que l'ame est divisée en trois parties; que *Pythagore* avait été autrefois *Aetalide*, puis *Euphorbe*, puis *Hermotime*, & que ce grand-homme étudia la magie à fond. Notre *Diogène* ne dit pas un mot du vrai système du monde, attribué à ce *Pythagore*: & il faut avouer qu'il y a loin de son aversion prétendue pour les fèves aux observations

& aux calculs qui démontrent aujourd'hui le cours des planètes & de la terre.

Le fameux arien *Eusèbe*, évêque de Césarée, dans sa Préparation évangélique, s'exprime ainsi: (*a*) *Tous les philosophes prononcent que la terre est en repos; mais Philolaus le péripatéticien pense qu'elle se meut autour du feu dans un cercle oblique, tout comme le soleil & la lune.*

Ce galimatias n'a rien de commun avec les sublimes vérités que nous ont enseignées *Copernic*, *Galilée*, *Képler*, & surtout *Newton*.

Quant au prétendu *Aristarque* de Samos, qu'on dit avoir développé les découvertes des Chaldéens sur le cours de la planète de la terre & des autres planètes, il est si obscur, que *Wallis* a été obligé de le commenter d'un bout à l'autre pour tâcher de le rendre intelligible.

Enfin il est fort douteux que le livre attribué à cet *Aristarque* de Samos soit de lui. On a fort soupçonné les ennemis de la nouvelle philosophie d'avoir fabriqué cette fausse pièce en faveur de leur mauvaise cause. Ce n'est pas seulement en fait de vieilles chartes que nous avons eu de pieux faussaires. Cet *Aristarque* de Samos est d'autant plus suspect, que *Plutarque* l'accuse d'avoir été un bigot, un méchant hypocrite, imbu de l'opinion contraire. Voici les paroles de *Plutarque* dans son fatras intitulé: *La face du rond de la lune.* *Aristarque* le Samien disait que les Grecs devaient *punir Cléanthe de Samos, lequel soupçonnait que le ciel est immobile, & que c'est la terre qui se meut autour du zodiaque, en tournant sur son axe.*

(*a*) Pag. 850, édition *in-fol.*

Mais, me dira-t-on, cela même prouve que le ſyſtème de *Copernic* était déjà dans la tête de ce *Cléanthe* & de bien d'autres. Qu'importe qu'*Ariſtarque* le Samien ait été de l'avis de *Cléanthe* le Samien, ou qu'il ait été ſon délateur, comme le jéſuite *Skeiner* a été depuis le délateur de *Galilée*? Il réſulte toujours évidemment que le vrai ſyſtème d'aujourd'hui était connu des anciens.

Je réponds que non; qu'une très-faible partie de ce ſyſtème fut vaguement ſoupçonnée par quelques têtes mieux organiſées que les autres. Je réponds qu'il ne fut jamais reçu, jamais enſeigné dans les écoles; que ce ne fut jamais un corps de doctrine. Liſez attentivement cette *face de la lune* de *Plutarque*, vous y trouverez, ſi vous voulez, la doctrine de la gravitation. Le véritable auteur d'un ſyſtème eſt celui qui le démontre.

N'envions point à *Copernic* l'honneur de la découverte. Trois ou quatre mots déterrés dans un vieil auteur, & qui peuvent avoir quelque rapport éloigné avec ſon ſyſtème, ne doivent pas lui enlever la gloire de l'invention.

Admirons la grande règle de *Képler*, que les quarrés des révolutions des planètes autour du ſoleil ſont proportionnels aux cubes de leurs diſtances.

Admirons encore davantage la profondeur, la juſteſſe, l'invention du grand *Newton*, qui ſeul a découvert les raiſons fondamentales de ces lois inconnues à toute l'antiquité, & qui a ouvert aux hommes un ciel nouveau.

Il ſe trouve toujours de petits compilateurs qui oſent être ennemis de leur ſiècle; ils entaſſent, entaſſent

des paſſages de *Plutarque* & d'*Athénée*, pour tâcher de nous prouver que nous n'avons nulle obligation aux *Newton*, aux *Halley*, aux *Bradley*. Ils ſe font les trompettes de la gloire des anciens. Ils prétendent que ces anciens ont tout dit; & ils ſont aſſez imbécilles pour croire partager leur gloire, parce qu'ils la publient. Ils tordent une phraſe d'*Hippocrate* pour faire accroire que les Grecs connaiſſaient la circulation du ſang mieux qu'*Harvey*. Que ne diſent-ils auſſi que les Grecs avaient de meilleurs fuſils, de plus gros canons que nous; qu'ils lançaient des bombes plus loin; qu'ils avaient des livres mieux imprimés, de plus belles eſtampes &c. &c.? qu'ils excellaient dans la peinture à l'huile; qu'ils avaient des miroirs de criſtal, des téleſcopes, des microſcopes, des thermomètres? Ne s'eſt-il pas trouvé des gens qui ont aſſuré que *Salomon*, qui ne poſſédait aucun port de mer, avait envoyé des flottes en Amérique? &c. &c.

Un des plus grands détracteurs de nos derniers ſiècles a été un nommé *Dutens*. Il a fini par faire un libelle auſſi infame qu'inſipide contre les philoſophes de nos jours. Ce libelle eſt intitulé *Le Tocſin;* mais il a eu beau ſonner ſa cloche, perſonne n'eſt venu à ſon ſecours, & il n'a fait que groſſir le nombre des *Zoïles*, qui, ne pouvant rien produire, ont répandu leur venin ſur ceux qui ont immortaliſé leur patrie, & ſervi le genre-humain par leurs productions.

T.

T.

Remarques sur cette lettre.

L'EUPHONIE, qui adoucit toujours le langage & qui l'emporte sur la grammaire, fait que dans la prononciation nous changeons souvent ce *t* en *c*. Nous prononçons *ambicieux*, *akcion*, *parcial;* car lorsque ce *t* est suivi d'un *i* & d'une autre voyelle, le son du *t* paraît un peu trop dur. Les Italiens ont changé même ce *t* en *z*. La même raison nous a insensiblement accoutumés à écrire & à prononcer un *t* à la fin de certains temps des verbes. *Il aima*, mais *aima-t-il* constamment? *il arriva*, mais à peine *arriva-t-il;* il s'éleva, mais *s'éleva-t-il* au-dessus des préjugés? *on raisonne*, mais *raisonne-t-on* conséquemment? &c. *il écrira*, mais *écrira-t-il* avec élégance; il joue, *joue-t-il* habilement?

Ainsi donc quand la troisième personne du présent, du prétérit, & du futur, se terminant en voyelle, est suivie d'un article ou de la particule *on* qui tient lieu d'article, l'usage a voulu qu'on plaçât toujours ce *t*. On étendait autrefois plus loin cet usage. On prononçait ce *t* à la fin de tous les prétérits en *a*; *il aima à aller*, on disait *il aima-t-à aller;* & cette prononciation s'est conservée dans quelques provinces. L'usage de Paris l'a rendue très-vicieuse.

Il n'est pas vrai que pour rendre la prononciation plus douce on change le *b* en *p* devant un *t* & qu'on

dise *optenir* pour *obtenir*. Ce ferait au contraire rendre la prononciation plus dure. Le *t* se met encore après l'impératif *va*, va-t-en.

Ta, pronom poss. féminin ; *ta mère*, *ta vie*, *ta haine*. La même euphonie qui adoucit toujours le langage a changé *ta* en *ton* devant toutes les voyelles ; *ton adresse*, *son adresse*, *mon adresse*, & non *ta*, *sa*, *ma adresse* ; *ton épée*, & non *ta épée* ; *ton industrie*, *ton ignorance*, non *ta industrie*, *ta ignorance* ; *ton ouverture*, non *ta ouverture*. La lettre *h* quand elle n'est point aspirée & qu'elle tient lieu de voyelle exige aussi le changement de *ta*, *ma*, *sa*, en *ton*, *mon*, *son* : *ton honnêteté*, & non *ta honnêteté*.

Ta ainsi que *ton* donne *tes* au pluriel ; *tes peines sont inutiles*.

Le redoublement du mot *ta*, signifie un reproche de trop de vîtesse ; *ta ta ta voilà bien instruire une affaire !* Mais ce n'est point un terme de la langue, c'est une espèce d'exclamation arbitraire. C'est ainsi que dans les salles d'armes on disait c'est un *tata* pour désigner un ferrailleur.

TABAC.

TABAC, subst. masc., mot étranger. On donna ce nom en 1560 à cette herbe découverte dans l'île de Tabago. Les naturels de la Floride la nommaient *petun* ; elle eut en France le nom de *nicotiane*, d'*herbe à la reine*, & divers autres noms. Il y a plusieurs espèces de tabac ; chacune prend son nom ou de l'endroit où

cette plante croît, ou de celui où elle eſt manufacturée, ou du port principal, ou du pays d'où part cette marchandiſe. Le petit peuple ayant commencé en France à prendre du tabac par le nez, ce fut d'abord une indécence aux femmes d'en faire uſage. Voilà pourquoi *Boileau* dit dans la ſatire des femmes :

Et fait à ſes amans, trop faibles d'eſtomac,
Redouter ſes baiſers pleins d'ail & de tabac.

On dit *fumer du tabac*, & on entend la même choſe par le mot ſeul de *fumer*.

TABARIN.

TABARIN, nom propre, devenu nom appellatif. *Tabarin*, valet de *Mondor*, charlatan ſur le pont-neuf du temps de *Henri IV*, fit donner ce nom aux bouffons groſſiers.

Et ſans honte à Térence allier Tabarin.

Tabarine n'eſt pas d'uſage & ne doit pas en être, parce que les femmes ſont toujours plus décentes que les hommes.

Tabarinage, & ſurtout *tabarinique* qu'on trouve dans le dictionnaire de Trévoux, ſont auſſi proſcrits.

TABIS.

TABIS, étoffe de ſoie unie & ondée, paſſée à la calendre ſous un cylindre qui imprime ſur l'étoffe ces inégalités onduleuſes gravées ſur le cylindre même.

C'eſt ce qu'on appelle improprement *moire* de deux mots anglais *mo hair*, poil de chèvre ſauvage. La véritable moire n'admet pas un ſeul fil de ſoie.

Où ſur l'ouate molle éclate le tabis.

BOILEAU.

Tabiſer, paſſer à la calendre. Taffetas, gros-de-tours *tabiſé*.

TABLE.

TABLE, ſ. f., terme très-étendu qui a pluſieurs ſignifications.

Table à manger, *table de jeu*, *table à écrire*. *Première table*, *ſeconde table*, *table du commun*. *Table de buffet*, *table d'hôte où l'on mange à tant par repas*, *bonne table*, *table réglée*, *table ouverte*, *être à table*, *ſe mettre à table*, *ſortir de table*. *Table briſée*, *table ronde*, *ovale*, *longue*, *carrée*. *Courir les tables* (en ſtyle familier) ſe dit des paraſites; *bénir la table*, c'eſt-à-dire, faire une prière avant le repas. *Tomber ſous la table*, dernier effet de l'ivreſſe. *Propos de table*, traits de gaieté & de familiarité qui échappent dans un repas.

Table de nuit, inventée en 1717. Meuble commode qu'on place auprès d'un lit & ſur lequel ſe placent pluſieurs uſtenſiles.

Table à tiroir, *mettre papiers ſur table*. *Table d'un inſtrument de muſique*, comme luth, clavecin; c'eſt là partie ſur laquelle poſent les cordes ou les touches.

Table de verre, ſignifie le verre plat qui n'a point été ſoufflé, & qui n'eſt pas encore employé.

Table de plomb, *de cuivre ;* plaque de plomb & de cuivre d'une étendue un peu considérable.

Tables de la loi, la loi des douze tables chez les Romains, les deux tables de la loi chez les Hébreux. On ne dit point *la loi des deux tables.*

Table d'autel, dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. *Sainte table*, c'est l'autel même sur lequel le prêtre prend les pains enchantés avec lesquels il va donner la communion. *Approcher de la sainte table*, communier. On ne dit pas *se mettre à la sainte table.*

Table isiaque ou *table du soleil.* C'est une grande plaque de cuivre qu'on regarde comme un des plus précieux monumens de l'ancienne Egypte; elle est couverte d'hiéroglyphes gravés. Ce monument, qui vient de la maison de *Gonzague*, est conservé à Turin.

Table ronde, (chevaliers de la table ronde) imaginée pour éviter les disputes pour la préséance, & dont les romans ont attribué l'invention à un roi fabuleux d'Angleterre nommé *Artus.*

Table pythagorique ou de multiplication des nombres les uns par les autres.

Table en mathématique, suite de nombres rangés suivant certain ordre propre à faire retrouver l'un de ces nombres dont on a besoin.

Table d'astronomie, ou calcul des mouvemens célestes.

On a les *tables Alsonsines*, les *tables Rodolphines*, ainsi nommées parce qu'on les a faites pour ces deux monarques.

Table des sinus, *des tangentes*, *des logarithmes.*

Tables généalogiques, plus communément nommées *arbres*.

La table d'un livre, c'eſt-à-dire, liſte alphabétique, ou des noms, ou des matières, ou des chapitres.

Table d'attente en architecture, c'eſt d'ordinaire un boſſage pour recevoir une inſcription.

Table de trictrac.

Toute table, jeu différent du trictrac ordinaire.

Table de diamant ; le diamant eſt taillé en table quand ſa ſurface eſt plate & les côtés à biſeaux.

Les deux parties oſſeuſes qui compoſent le crâne ſont appelées *tables*.

Les trumeaux, cartouches, paneaux en architecture, prennent auſſi le nom de *table*.

Table de crépi, *table en ſaillie*, *table couronnée*, *table fouillée*, *table ruſtique*.

Table de marbre. L'une des plus anciennes juriſdictions du royaume, partagée en trois tribunaux ; celui du connétable, à préſent des maréchaux de France ; celui de l'amiral ; & celui du grand-foreſtier qui eſt aujourd'hui repréſenté par le grand-maître des eaux & forêts : cette juriſdiction eſt ainſi nommée d'une longue table de marbre ſur laquelle les vaſſaux étaient tenus d'apporter leurs redevances ; chaque ſeigneur avait une table pareille, & les mots de *table*, *domaine*, *juſtice*, étaient preſque ſynonymes ; *réunir à ſa table*, était, réunir à ſon domaine.

Table raſe. Expreſſion empruntée de la toile des peintres avant qu'ils y aient appliqué leurs couleurs ; l'eſprit d'un enfant eſt une table raſe ſur laquelle les préjugés n'ont encore rien imprimé.

TABLER.

TABLER, v. n. Il vient du jeu de triſtrac. On diſait *tabler* quand on poſait deux dames ſur la même ligne; on dit aujourd'hui *caſer*, & le mot *tabler*, qui n'eſt plus d'uſage au propre, s'eſt conſervé au figuré. *Tabler ſur cet arrangement*, *tabler ſur cette nouvelle.* Il était d'uſage dans le ſiècle paſſé de dire *tabler* pour *tenir table.*

> Allez tabler juſqu'à demain.
> (Amphitrion de MOLIERE.)

TABOR OU THABOR.

MONTAGNE fameuſe dans la Judée; ce nom entre ſouvent dans le diſcours familier. Il eſt faux que cette montagne ait une lieue & demie d'élévation au-deſſus de la plaine, comme le diſent pluſieurs dictionnaires; il n'y a point de montagne de cette hauteur. Le tabor n'a pas plus de ſix cents pieds de haut, mais il paraît très-élevé parce qu'il eſt ſitué dans une vaſte plaine.

Le tabor de Bohème eſt encore célèbre par la réſiſtance de *Ziska* aux armées impériales; c'eſt de-là qu'on a donné le nom de *Tabor* aux retranchemens faits avec des chariots.

Les *taborites*, ſecte à peu près ſemblable à celle des huſſites, prirent auſſi leur nom de cette montagne

TACTIQUE.

TACTIQUE, f. f., fignifie proprement *ordre*, *arrangement*, mais ce mot eft confacré depuis long-temps à la fcience de la guerre. La tactique confifte à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à difpofer les troupes, à fe prévaloir avec avantage des machines de guerre. L'art de bien camper prend un autre nom qui eft celui de *cameftration* ; lorfqu'une fois la bataille eft engagée, & que le fuccès ne dépend plus que de la valeur des troupes & du coup d'œil du général, le terme de *tactique* n'eft plus convenable, parce qu'alors il ne s'agit plus ni d'ordre ni d'arrangement.

TAGE.

TAGE, f. m. Quoique ce ne foit que le nom propre d'une rivière, le fréquent ufage qu'on en fait, lui doit donner place dans le dictionnaire de l'Académie. Les tréfors du Pactole & du Tage font communs en poëfie; on a fuppofé que ces deux fleuves roulaient une grande quantité d'or dans leurs eaux, ce qui n'eft pas vrai.

TALISMAN.

TALISMAN, f. m., terme arabe francifé, proprement *confécration*. La même chofe que *telefma* ou *phylactère*, préfervatif, figure, caractère, dont la

ſuperſtition s'eſt ſervie dans tous les temps, & chez tous les peuples; c'eſt d'ordinaire une eſpèce de médaille fondue & frappée ſous certaines conſtellations; le fameux taliſman de *Catherine de Médicis* exiſte encore.

TALMUD.*

ANCIEN recueil des lois, des coutumes, des traditions, & des opinions des Juifs compilées par leurs docteurs. Il eſt diviſé en deux parties, la *gemare* & la *miſna*, poſtérieures de quelques ſiècles à notre ère vulgaire. Ce mot eſt devenu français parce qu'il eſt commun à toutes les nations.

Talmudiſte, attaché aux opinions du talmud.

Talmudique, docteur talmudique, peu en uſage.

TAMARIN.

TAMARIN, ſ. m., arbre des Indes & de l'Afrique, dont l'écorce reſſemble à celle du noyer, les feuilles à la fougère, & les fleurs à celle de l'oranger; ſon fruit eſt une petite gouſſe qui renferme une pulpe noire aſſez ſemblable à la caſſe, mais d'un goût un peu aigre. L'arbre & le fruit portent le nom de *tamarin*.

TAMARIS.

TAMARIS, ſ. m., arbriſſeau dont les fruits ont quelque reſſemblance à ceux du tamarin, mais qui ont une vertu plus déterſive & plus atténuante.

TAMBOUR.

TAMBOUR, f. m., terme imitatif qui exprime le fon de cet inftrument guerrier inconnu aux Romains, & qui nous eft venu des Arabes & des Maures. C'eft une caiffe ronde, exactement fermée en deffus & en deffous par un parchemin de mouton épais, tendu à force fur une corde à boyau. Le tambour ne fert parmi nous que pour l'infanterie; c'eft avec le tambour qu'on l'affemble, qu'on l'exerce, qu'on la conduit. *Battre le tambour, le tambour bat, il bat aux champs, il appelle, il rappelle, il bat la générale; la garnifon marche, fort tambour battant.*

TANT.

ADVERBE de quantité, qui devient quelquefois conjonction.

Il eft adverbe quand il eft attaché au verbe, quand il en modifie le fens. *Il aima tant la patrie. Vous connaiffez les coquettes? oh tant! Il a tant de fineffe dans l'efprit qu'il fe trompe prefque toujours.*

Tant eft une conjonction, quand il fignifie *tandis que; elle fera aimée tant qu'elle fera jolie;* c'eft-à-dire, tandis qu'elle fera jolie.

Tant, lorfqu'il eft fuivi de quelque mot dont il défigne la quantité, gouverne toujours le génitif; *tant d'amitié, tant de richeffes, tant de crimes.*

Il ne ſe joint jamais à un ſimple adjectif. On ne dit point *tant vertueux*, *tant méchant*, *tant libéral*, *tant avare ;* mais *ſi vertueux*, *ſi méchant*, *ſi libéral*, *ſi avare*.

Après le verbe actif ou neutre, ſans auxiliaire, il faut toujours mettre *tant ; il travaille tant*, *il pleut tant*. Quand le verbe auxiliaire ſe joint au verbe actif, vous placez le *tant* entre l'un & l'autre *; il a tant travaillé*, *il a tant plu ; ils ont tant écrit ;* & jamais on ne ſe ſert du *ſi ; il a ſi plu*, *ils ont ſi écrit :* ce ſerait un barbariſme. Mais avec un verbe paſſif, le *tant* eſt remplacé par le *ſi*, & voici dans quel cas. Lorſque vous avez à exprimer un ſentiment particulier par un verbe paſſif, comme *je ſuis ſi touché*, *ſi ému*, *ſi courroucé*, *ſi animé ;* vous ne pouvez dire, *je ſuis tant ému*, *tant touché*, *tant courroucé*, *tant animé ;* parce que ces mots tiennent lieu d'épithète : mais lorſqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot de *tant ; cette affaire fut tant débattue ; les accuſations furent tant renouvelées ; les juges tant ſollicités ; les témoins tant confrontés ;* & non pas *ſi confrontés*, *ſi ſollicités*, *ſi renouvelés*, *ſi débattus ;* la raiſon en eſt que ces participes expriment des faits, & ne peuvent être regardés comme des épithètes.

On ne dit point *cette femme tant belle*, parce que *belle* eſt épithète ; mais on peut dire ſurtout en vers, *cette femme autrefois tant aimée*, encore mieux que *ſi aimée ;* mais quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire *ſi aimée de vous*, *de lui*, & non *tant aimée de vous*, *de lui ;* parce qu'alors vous déſignez un ſentiment particulier. *Cette perſonne autrefois tant célébrée par vous ;* célébrer eſt un fait. *Cette perſonne autrefois ſi eſtimée par vous ;* c'eſt un ſentiment.

Eſt-ce là cette ardeur tant promiſe à ſa cendre?
Quel crime a donc commis ce fils tant condamné?

Condamné, *promis*, expriment des faits.

Tant peut être conſidéré comme une particule d'exclamation; *tant il eſt difficile de bien écrire! tant les oreilles ſont délicates!*

Tant ſe met pour *autant; tant plein que vide*, pour dire, autant plein que vide; *tant vaut l'homme tant vaut ſa terre*, pour, autant vaut l'homme autant vaut ſa terre. *Tant tenu, tant payé;* c'eſt-à-dire, il ſera payé autant qu'il aura ſervi.

On ne dit plus *tant plus, tant moins;* parce que *tant* eſt alors inutile. *Plus on la pare, moins elle eſt belle.* A quoi ſervirait, *tant plus on la pare, tant moins elle eſt belle?*

Il n'en eſt pas de même de *tant pis* & de *tant mieux*. *Pis* & *mieux* ne feraient pas ſeuls un ſens aſſez complet. *Il ſe croit ſûr de la victoire, tant pis; il ſe défie de ſa bonne fortune, tant mieux. Tant* alors ſignifie *d'autant, il fait d'autant mieux.*

Tant que ma vue peut s'étendre, pour, autant que ma vue peut s'étendre.

Tant & ſi peu qu'il vous plaira; au lieu de dire, autant & ſi peu qu'il vous plaira.

TAPISSERIE, TAPISSIER.

TAPISSERIE, f. f., ouvrage au métier ou à l'aiguille pour couvrir les murs d'un appartement. Les tapifferies au métier font de haute ou de baffe-liffe ; pour fabriquer celles de haute-liffe, l'ouvrier regarde le tableau placé à côté de lui ; mais pour la baffe-liffe le tableau eft fous le métier, & l'artifte le déroule à mefure qu'il en a befoin : l'un & l'autre travaillent avec la navette. Les tapifferies à l'aiguille s'appellent *tapifferies de point* à caufe des points d'aiguille. La tapifferie de gros point eft celle dont les points font plus écartés, plus groffiers ; celle de petit point au contraire. Les tapifferies des Gobelins, de Flandre, de Beauvais, font de haute-liffe. On y employait autrefois le fil d'or & la foie ; mais l'or fe blanchit, la foie fe ternit. Les couleurs durent plus long-temps fur la laine.

Les tapifferies de point de Hongrie font celles qui font à points lâches & à longues aiguillées qui forment des pointes de diverfes couleurs ; elle font communes & d'un bas prix.

Les tapifferies de verdure peuvent admettre quelques petits perfonnages & retiennent le nom de *verdure*. *Oudri* a donné la vogue aux tapifferies d'animaux. Celles à perfonnages font les plus eftimées. Les tapifferies des Gobelins font des chefs-d'œuvre d'après les plus grands-peintres. On diftingue les tapifferies par pièces, on les vend à la pièce, on les compte par aunes de cours. Plufieurs pièces qui tapiffent un appartement

s'appellent une *tenture*. On les tend, on les détend, on les cloue, on les décloue.

Les petites bordures font aujourd'hui plus eftimées que les grandes.

Toutes fortes d'étoffe peuvent fervir de tapifferie; le damas, le fatin, le velours, la ferge. On donne même au cuir doré le nom de *tapifferie*. Il fe fait de très-beaux fauteuils, de magnifiques canapés de tapifferies, foit de petit point, foit de haute ou baffe-liffe.

Tapiffier, f. m., c'eft le manufacturier même; il n'eft pas nommé autrement en Flandre. C'eft auffi l'ouvrier qui tend les tapifferies dans une maifon, qui garnit les fauteuils. Il y a des valets-de-chambre tapiffiers.

TAQUIN, TAQUINE.

TAQUIN, *ine*, adj., terme populaire qui fignifie avare dans les petites chofes, vilain dans fa dépenfe; quelques-uns s'en fervent auffi dans le ftyle familier pour fignifier un homme renfrogné & têtu, comme fuppofant qu'un avare doit toujours être de mauvaife humeur. Il eft peu en ufage.

TARIF.

TARIF, f. m., mot arabe devenu français & qui fignifie *rôle*, *table*, *catalogue*, *évaluation*. *Tarif du prix des denrées*, *tarif de la douane*, *tarif des monnaies*. L'édit

du tarif dans la minorité de *Louis XIV* fit révolter le parlement, & causa la guerre insensée de la fronde. On paya mille fois plus pour la guerre civile, que le tarif n'aurait coûté.

TARTARE.

TARTARE, s. & adj. m. & f., habitant de la Tartarie. On s'est servi souvent de ce mot pour signifier barbare.

Et ne voyez-vous pas par tant de cruautés,
La rigueur d'un Tartare à travers ses bontés ?

On a nommé *tartares* les valets militaires de la maison du roi, parce qu'ils pillaient pendant que leurs maîtres se battaient.

La langue tartare, les coutumes tartares.

Tartare, s. m., enfer des Grecs & des Romains, imité du Tartarot égyptien, qui signifiait *demeure éternelle*; ce mot entre très-souvent dans notre poësie, dans les odes, dans les opéra; *les peines du Tartare, les fleuves du Tartare.*

Qu'entends-je ? le Tartare s'ouvre.
Quels cris ! quels douloureux accens !
LAMOTTE.

TARTAREUX.

TARTAREUX, adj., mot employé en chimie; *sédiment tartareux, liqueur tartareuse*, c'est-à-dire, chargée de sel de tartre.

TARTRE.

TARTRE, ſ. m., ſel formé par la fermentation dans les vins fumeux, & qui s'attache aux tonneaux en criſtalliſation.

Le tartre calciné s'appelle *ſel de tartre*, c'eſt l'alcali fixe végétal ; il s'emploie dans les arts & dans la médecine. Il ſe réſout par l'humidité en une liqueur qu'on appelle *huile de tartre.*

Le *tartre vitriolé* eſt cette même huile mêlée avec l'eſprit de vitriol.

Criſtal ou *crême de tartre* ; c'eſt le tartre purifié & réduit en forme de criſtal. Il eſt formé d'un acide particulier & du ſel de tartre ou alcali fixe avec une abondance d'acide.

Le *tartre émétique* eſt une combinaiſon de verre d'antimoine avec la crême de tartre.

Le *tartre folié* eſt la combinaiſon du ſel de tartre avec le vinaigre.

TARTUFE, TARTUFERIE.

TARTUFE, ſ. m., nom inventé par *Molière* & adopté aujourd'hui dans toutes les langues de l'Europe pour ſignifier les hypocrites, les fripons, qui ſe ſervent du manteau de la religion ; *c'eſt un tartufe, c'eſt un vrai tartufe.*

Tartuferie, ſ. f., mot nouveau formé de celui de *tartufe*, action d'hypocrite, maintien d'hypocrite, friponnerie de faux dévot ; on s'en eſt ſervi ſouvent dans les diſputes ſur la bulle *Unigenitus.*

TAUPE.

TAUPE, petit quadrupède, un peu plus gros que la fouris, qui habite fous terre. La nature lui a donné des yeux extrêmement petits, enfoncés, & recouverts de petits poils afin que la terre ne les bleffe pas, & qu'il foit averti par un peu de lumière quand il eft expofé; l'organe de l'ouïe très-fin, les pattes de devant larges, armées d'ongles tranchans, & placées toutes deux en plan incliné afin de jeter à droite & à gauche la terre qu'il fouille & qu'il foulève pour fe faire un chemin & une habitation; il fe nourrit de la racine des herbes. Comme cet animal paffe pour aveugle, *la Fontaine* a eu raifon de dire :

Lynx envers nos pareils, & taupes envers nous.

Noir comme une taupe, trou de taupe, prendre des taupes. On fe fait d'affez jolies fourrures avec des peaux de taupes. Il eft allé au royaume des taupes, pour dire il eft mort, proverbialement & baffement.

TAUREAU.

TAUREAU, f. m., quadrupède armé de cornes ayant le pied fendu, les jambes fortes, la marche lente, le corps épais, la peau dure, la queue moins longue que celle du cheval, ayant quelques longs poils au bout. Son fang a paffé pour être un poifon, mais il ne l'eft pas plus que celui des autres animaux;

& les anciens qui ont écrit que *Thémiſtocle* & d'autres s'étaient empoiſonnés avec du ſang de taureau, falſifiaient à la fois l'hiſtoire & la nature. *Lucien*, qui reproche à *Jupiter* d'avoir placé les cornes du taureau au-deſſus de ſes yeux, lui fait un reproche très-injuſte; car le taureau ayant l'œil grand, rond, & ouvert, il voit très-bien où il frappe; & ſi ſes yeux avaient été placés ſur ſa tête, au-deſſus des cornes, il n'aurait pu voir l'herbe qu'il broute.

Taureau banal eſt celui qui appartient au ſeigneur, & auquel ſes vaſſaux ſont tenus d'amener toutes leurs vaches.

Taureau de Phalaris, ou *taureau d'airain*; c'eſt un taureau jeté en fonte, qu'on trouva en Sicile, & qu'on ſuppoſa avoir été employé par *Phalaris* pour y enfermer & faire brûler ceux qu'il voulait punir, eſpèce de cruauté qui n'eſt nullement vraiſemblable.

Les taureaux de Médée qui gardaient la toiſon d'or.

Le taureau de Marathon dompté par *Hercule*.

Le taureau qui porta Europe; le taureau de Mitras; le taureau d'Oſiris; le taureau ſigne du zodiaque; *l'œil du taureau*, étoile de la première grandeur. *Combats de taureaux*, communs en Eſpagne. *Taureau-cerf*, animal ſauvage d'Ethiopie. *Prune-taureau*, eſpèce de prune qui a la chair ſèche.

TAURICIDER.

TAURICIDER, v. n., combattre des taureaux; expreſſion familière qui ſe trouve ſouvent dans *Scarron*, dans *Buſſi*, & dans *Choiſy*.

TAUROBOLE.

TAUROBOLE, facrifice d'expiation, fort commun aux troifième & quatrième fiècles : on égorgeait un taureau fur une grande pierre un peu creufée & percée de plufieurs trous ; fous cette pierre était une foffe, dans laquelle l'expié recevait fur fon corps & fur fon vifage le fang de l'animal immolé. *Julien* le philofophe daigna fe foumettre à cette expiation, pour fe concilier les prêtres des gentils.

TAUROPHAGE.

TAUROPHAGE, f. m., mangeur de taureau, nom qu'on donnait à *Bacchus* & à *Silène*.

TAXE.

LE pape *Pie II* dans une épître à *Jean Peregal* (*a*) avoue que la cour romaine ne donne rien fans argent ; l'impofition même des mains & les dons du S[t] Efprit s'y vendent, & la rémiffion des péchés ne s'y accorde qu'aux riches.

Avant lui *S[t] Antonin*, archevêque de Florence, (*b*) avait obfervé que du temps de *Boniface IX* qui mourut l'an 1404, la cour romaine était fi infame par la tache de fimonie, que les bénéfices s'y conféraient moins

(*a*) Epît. 66. (*b*) Chronique, troifième partie, tit. 22.

au mérite qu'à ceux qui apportaient beaucoup d'argent. Il ajoute que ce pape remplit l'univers d'indulgences plénières, de forte que les petites églises dans leurs jours de fêtes les obtenaient à un prix modique.

Théodoric de Niem, (c) secrétaire de ce pontife, nous apprend en effet que *Boniface* envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence à ceux qui leur offraient autant d'argent qu'ils en auraient dépensé en chemin s'ils eussent fait pour cela le voyage de Rome; de forte qu'ils remettaient tous les péchés, même sans pénitence, à ceux qui se confessaient, & les dispensaient, moyennant de l'argent, de toutes sortes d'irrégularités, disant qu'ils avaient sur cela toute la puissance que le *Christ* avait accordée à *Pierre* de lier & de délier sur la terre. (*d*)

Et ce qui est plus singulier encore, le prix de chaque crime est taxé dans un ouvrage latin imprimé à Rome par ordre de *Léon X* le 18 novembre 1514, chez *Marcel Silber* dans le champ de Flore, sous le titre de *Taxes de la sacrée chancellerie & de la sacrée pénitencerie apostolique*.

Entre plusieurs autres éditions de ce livre, faites en différens pays, celle *in*-4°. de Paris de l'an 1520 chez *Toussaint Denis* rue saint Jacques à la croix de bois près S[t] Yves, avec privilége du roi pour trois ans, porte au frontispice les armes de France & celles de la maison de *Médicis* de laquelle était *Léon X*. Voilà ce qui aura trompé l'auteur du *Tableau des papes*, (*e*) qui attribue à *Léon X* l'établissement de

(*c*) Liv. I. du schisme, chap. LXVIII.
(*d*) *Matth.* chap. XVI, v. 19.
(*e*) Page 154.

ces taxes, quoique *Polidore Virgile* (*f*) & le cardinal d'*Offat* (*g*) s'accordent à placer l'invention de la taxe de la chancellerie fous *Jean XXII* vers l'an 1320, & le commencement de celle de la pénitencerie feize ans plus tard fous *Benoit XII*.

Pour nous faire une idée de ces taxes, copions ici quelques articles du chapitre des abfolutions.

L'abfolution (*h*) pour celui qui a connu charnellement fa mère, fa fœur &c. coûte 5 gros.

L'abfolution pour celui qui a défloré une vierge, 6 gros.

L'abfolution pour celui qui a révélé la confeffion d'un autre, 7 gros.

L'abfolution (*i*) pour celui qui a tué fon père, fa mère &c. 5 gros. Et ainfi des autres péchés, comme nous verrons bientôt; mais à la fin du livre les prix font évalués par ducats.

Il y eft auffi parlé d'une forte de lettres appelées *confeffionales*, par lefquelles le pape permet de choifir à l'article de la mort un confeffeur qui donne plein pardon de tout péché; auffi ces lettres ne s'accordent qu'aux princes & même avec grande difficulté. Ce détail fe trouve page 32 de l'édition de Paris.

La cour de Rome dans la fuite eut honte de ce livre qu'elle fupprima tant qu'il lui fut poffible; elle l'a même fait inférer dans l'indice expurgatoire du concile de Trente, fur la fauffe fuppofition que les hérétiques l'ont corrompu.

Il eft vrai qu'*Antoine du Pinet*, gentilhomme franc-comtois, en fit imprimer à Lyon, en 1564, un

(*f*) Liv. VIII, chap. II, des inventeurs des chofes.
(*g*) Lettre CCCIII. (*h*) Page 36. (*i*) Page 38.

extrait *in*-8o, dont voici le titre : *Taxes des parties casuelles de la boutique du pape, en latin & en français, avec annotations prinses des décrets, conciles, & canons tant vieux que modernes, pour la vérification de la discipline anciennement observée en l'Eglise ; par A. D. P.* Mais quoiqu'il n'avertisse point que son ouvrage n'est qu'un abrégé de l'autre, bien loin de corrompre son original, il en retranche au contraire quelques traits odieux, tels que celui qui se lit pag. 23, ligne 9, d'en bas dans l'édition de Paris : le voici. ›› Et remarquez soi- ›› gneusement que ces sortes de grâces & de dispenses ›› ne s'accordent point aux pauvres, parce que n'ayant ›› pas de quoi, ils ne peuvent être consolés. ››

Il est vrai encore que *du Pinet* évalue ses taxes par tournois, ducats, & carlins ; mais comme il observe, page 42, que les carlins & les gros sont de la même valeur, en substituant à la taxe de cinq, six, sept gros &c. qui est dans son original, celle d'un nombre égal de carlins, ce n'est point le falsifier. En voici la preuve dans les quatre articles déjà cités de l'original.

L'absolution, dit *du Pinet*, pour celui qui connaît charnellement sa mère, sa sœur, ou quelqu'autre parente ou alliée, ou sa commère de baptême, est taxée à cinq carlins.

L'absolution pour celui qui dépucelle une jeune fille, est taxée à six carlins.

L'absolution pour celui qui révèle la confession de quelque pénitent, est taxée à sept carlins.

L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur, sa femme, ou quelqu'autre parent ou allié, laïque néanmoins, est taxée à cinq

carlins : car ſi le mort était eccléſiaſtique, l'homicide ſerait obligé de viſiter les ſaints lieux.

Rapportons-en quelques autres.

L'abſolution, continue *du Pinet*, pour quelque acte de paillardiſe que ce ſoit, commis par un clerc, fut-ce avec une religieuſe dans le cloître ou dehors, ou avec ſes parentes & alliées, ou avec ſa fille ſpirituelle, (ſa filleule) ou avec quelques autres femmes que ce ſoit, coûte trente-ſix tournois, trois ducats.

L'abſolution pour un prêtre qui tient une concubine, vingt-un tournois, cinq ducats, ſix carlins.

L'abſolution d'un laïque pour toutes ſortes de péchés de la chair, ſe donne au for de la conſcience pour ſix tournois, deux ducats.

L'abſolution d'un laïque pour crime d'adultère, donnée au for de la conſcience, coûte quatre tournois; & s'il y a adultère & inceſte, il faut payer par tête ſix tournois. Si outre ces crimes on demande l'abſolution du péché contre nature ou de la beſtialité, il faut quatre-vingt-dix tournois, douze ducats, & ſix carlins ; mais ſi on demande ſeulement l'abſolution du crime contre nature ou de la beſtialité, il n'en coûtera que trente-ſix tournois & neuf ducats.

La femme qui aura pris un breuvage pour ſe faire avorter, ou le père qui le lui aura fait prendre, paiera quatre tournois, un ducat, & huit carlins ; & ſi c'eſt un étranger qui ait donné le breuvage pour la faire avorter, il paiera quatre tournois, un ducat, & cinq carlins.

Un père ou une mère ou quelqu'autre parent qui aura étouffé un enfant, paiera quatre tournois, un

ducat, huit carlins; & si le mari & la femme l'ont tué ensemble, ils paieront six tournois & deux ducats.

La taxe qu'accorde le dataire pour contracter mariage hors les temps permis, est de vingt carlins; & dans les temps permis, si les contractans sont au second ou troisième degré, elle est ordinairement de vingt-cinq ducats, & quatre pour l'expédition des bulles; & au quatrième degré, de sept tournois, un ducat, & six carlins.

La dispense du jeûne pour un laïque aux jours marqués par l'Eglise, & la permission de manger du fromage, sont taxées à vingt carlins. La permission de manger de la viande & des œufs aux jours défendus, est taxée à douze carlins; & celle de manger des laitages à six tournois pour une personne seule; & à douze tournois, trois ducats, & six carlins, pour toute une famille & pour plusieurs parens.

L'absolution d'un apostat & d'un vagabond qui veut revenir dans le giron de l'Eglise, coûte douze tournois, trois ducats, & six carlins.

L'absolution & la réhabilitation de celui qui est coupable de sacrilège, de vol, d'incendie, de rapine, de parjure, & semblables, est taxée à trente-six tournois & neuf ducats.

L'absolution pour un valet qui retient le bien de son maître trépassé pour le payement de ses gages, & qui étant averti n'en fait pas la restitution, pourvu que le bien qu'il retient n'excède pas la valeur de ses gages, est taxée seulement, dans le for de la conscience, à six tournois, deux ducats.

Pour changer les clauses d'un testament, la taxe ordinaire est de douze tournois, trois ducats, six carlins.

La permiſſion de changer ſon nom propre coûte neuf tournois, deux ducats, & neuf carlins; & pour changer le ſurnom & la manière de le ſigner, il faut payer ſix tournois & deux ducats.

La permiſſion d'avoir un autel portatif pour une ſeule perſonne, eſt taxée à dix carlins; & celle d'avoir une chapelle domeſtique, à cauſe de l'éloignement de l'égliſe paroiſſiale, & pour y établir des fonds baptiſmaux & des chapelains, trente carlins.

Enfin la permiſſion de tranſporter des marchandiſes une ou pluſieurs fois aux pays des infidelles, & généralement trafiquer & vendre ſa marchandiſe, ſans être obligé d'obtenir la permiſſion des ſeigneurs temporels de quelques lieux que ce ſoit, fuſſent-ils rois ou empereurs, avec toutes les clauſes dérogatoires très-amples, n'eſt taxée qu'à vingt-quatre tournois, ſix ducats.

Cette permiſſion qui ſupplée à celle des ſeigneurs temporels, eſt une nouvelle preuve des prétentions papales dont nous avons parlé à l'article *Bulle*. On ſait d'ailleurs que tous les reſcrits ou expéditions pour les bénéfices, ſe payent encore à Rome ſuivant la taxe; & cette charge retombe toujours ſur les laïques, par les impoſitions que le clergé ſubalterne en exige. Ne parlons ici que des droits pour les mariages & pour les ſépultures.

Un arrêt du parlement de Paris, du 19 mai 1409, rendu à la pourſuite des habitans & échevins d'Abbeville, porte que chacun pourra coucher avec ſa femme ſitôt après la célébration du mariage, ſans attendre le congé de l'évêque d'Amiens, & ſans payer le droit qu'exigeait ce prélat pour lever la défenſe qu'il avait

faite de consommer le mariage les trois premières nuits des noces. Les moines de S[t] Etienne de Nevers furent privés du même droit par un autre arrêt du 27 septembre 1591. Quelques théologiens ont prétendu que cela était fondé sur le quatrième concile de Carthage, qui l'avait ordonné pour la révérence de la bénédiction matrimoniale. Mais comme ce concile n'avait point ordonné d'éluder sa défense en payant, il est plus vraisemblable que cette taxe était une suite de la coutume infame qui donnait à certains seigneurs la première nuit des nouvelles mariées de leurs vassaux. *Buchanan* croit que cet usage avait commencé en Ecosse sous le roi *Even*.

Quoi qu'il en soit, les seigneurs de Prelley & de Parsanny en Piémont appelaient ce droit *carragio;* mais ayant refusé de le commuer en une prestation honnête, leurs vassaux révoltés se donnèrent à *Amédée VI*, quatorzième comte de Savoie.

On a conservé un procès-verbal fait par M. *Jean Fraguier*, auditeur en la chambre des comptes de Paris, en vertu d'arrêt d'icelle du 7 avril 1507, pour l'évaluation du comté d'Eu, tombé en la garde du roi par la minorité des enfans du comte de *Nevers* & de *Charlotte de Bourbon* sa femme. Au chapitre du revenu de la baronie de S[t] Martin-le-Gaillard, dépendant du comté d'Eu, il est dit : *Item*, a ledit seigneur audit lieu de S[t] Martin, droit de *cullage* quand on se marie.

Les seigneurs de Sonloire avaient autrefois un droit semblable, & l'ayant omis en l'aveu par eux rendu au seigneur de *Montlevrier* leur suzerain, l'aveu fut blâmé ; mais par acte du 15 décembre 1607

le ſieur de *Montlevrier* y renonça formellement, & ces droits honteux ont été par-tout convertis en des preſtations modiques appelées *marchetta*.

Or quand nos prélats eurent des fiefs, ſuivant la remarque du judicieux *Fleuri*, ils crurent avoir comme évêques ce qu'ils n'avaient que comme ſeigneurs; & les curés, comme leurs arrières-vaſſaux, imaginèrent la bénédiction du lit nuptial, qui leur valait un petit droit ſous le nom de *plats de noces;* c'eſt-à-dire, leur dîner en argent ou en eſpèce. Voici le quatrain qu'un curé de province mit en cette occaſion ſous le chevet d'un préſident fort âgé, qui épouſait une jeune demoiſelle du nom de *la Montagne;* il feſait alluſion aux cornes de *Moïſe*, dont il eſt parlé dans l'Exode. (*k*)

Le préſident à barbe griſe
Sur la montagne va monter;
Mais certes il peut bien compter
D'en deſcendre comme Moïſe.

Diſons auſſi deux mots ſur les droits qu'exige le clergé pour les ſépultures des laïques. Autrefois, au décès de chaque particulier les évêques ſe feſaient repréſenter les teſtamens, & défendaient de donner la ſépulture à ceux qui étaient morts *déconfés;* c'eſt-à-dire, qui n'avaient pas fait un legs à l'Egliſe; à moins que les parens n'allaſſent à l'official, qui commettait un prêtre ou quelqu'autre perſonne eccléſiaſtique pour réparer la faute du défunt, & faire ce legs en ſon nom. Les curés auſſi s'oppoſaient à la profeſſion

(*k*) Chap. XXXIV. verſ. 29.

de ceux qui voulaient ſe faire moines, juſqu'à ce qu'ils euſſent payé les droits de leur ſépulture; diſant que puiſqu'ils mouraient au monde, il était juſte qu'ils s'acquittaſſent de ce qu'ils auraient dû ſi on les avait enterrés.

Mais les débats fréquens, occaſionnés par ces vexations, obligèrent les magiſtrats de fixer la taxe de ces droits ſinguliers. Voici l'extrait d'un règlement à ce ſujet, porté par *François de Harlai de Chamvallon*, archevêque de Paris, le 30 mai 1693, & homologué en la cour de parlement le 10 juin ſuivant.

Mariages.

Pour la publication des bans . . .	1 l.	10 ſ.
Pour les fiançailles.	2	
Pour la célébration du mariage. . . .	6	
Pour le certificat de la publication des bans & la permiſſion donnée au futur époux d'aller ſe marier dans la paroiſſe de la future épouſe.	5	
Pour l'honoraire de la meſſe du mariage.	1	10
Pour le vicaire.	1	10
Pour le clerc des ſacremens.	1	
Pour la bénédiction du lit.	1	10

Convois.

DES enfans au-deſſous de ſept ans, lorſqu'on ne va point en corps de clergé.

Pour le curé.	1	10
Pour chaque prêtre.		10

Lorſqu'on ira en clergé.

Pour le droit curial.	4 l.		
Pour la préſence du curé.	2		
Pour chaque prêtre.		10 ſ.	
Pour le vicaire.	1		
Pour chaque enfant de chœur lorſqu'ils portent le corps.		8	
Et lorſqu'ils ne le portent pas.		5	

Et ainſi des jeunes gens au-deſſus de ſept ans juſqu'à douze.

Des perſonnes au-deſſus de douze ans.

Pour le droit curial.	6	
Pour l'aſſiſtance du curé.	4	
Pour le vicaire.	2	
Pour chaque prêtre.	1	
Pour chaque enfant de chœur.		10
Chacun des prêtres qui veillent le corps pendant la nuit, à boire &	3	
Et pendant le jour, à chacun	2	
Pour la célébration de la meſſe.	1	
Pour le ſervice extraordinaire, appelé le ſervice complet; c'eſt-à-dire les vigiles & les deux meſſes du ſaint Eſprit & de la ſainte Vierge.	4	10
Pour chacun des prêtres qui portent le corps.	1	
Pour le port de la haute croix.		10
Pour le porte-bénitier.		5
Pour le port de la petite croix.		5
Pour le clerc des convois.	1	

Pour le tranſport des corps d'une égliſe à une autre, ſera payé moitié plus des droits ci-deſſus.

Pour la réception des corps transportés.

Au curé.	6 l.	
Au vicaire.	1	10 f.
A chaque prêtre. (1)		15

TECHNIQUE.

TECHNIQUE, adj. m. f., artificiel; vers *techniques* qui renferment des préceptes. Vers *techniques* pour apprendre l'histoire. Les vers de *Despautère* sont *techniques*.

Mascula sunt pons, mons, fons.

Ce ne sont pas des vers dans le goût de *Virgile*.

(1) Cette taxe est fort augmentée; mais nous doutons que ces augmentations aient été homologuées. On a imaginé de faire jouer dans les enterremens le rôle de confesseur du mort, à un prêtre qui est dans un costume particulier, & auquel on donne un écu. Quand le malade est mort sans confession, quelquefois on accorde le confesseur pour éviter le scandale & gagner l'ecu; d'autrefois, l'Eglise aime mieux le scandale que l'écu. C'est un moyen de décrier une famille honnête auprès de la canaille de la paroisse, qui est dans la main des prêtres, parce que les laïques ont encore la bêtise de les charger de la distribution de leurs aumônes.

Il y a long-temps qu'on se plaint de cette avidité du clergé. *Baptiste Mantouan*, général des carmes, au quinzième siècle, dit dans ses poësies:

Venalia nobis
Templa, sacerdotes, altaria, sacra, coronæ,
Ignis, thura, preces, cælum est venale, Deusque.

Un poëte du siècle dernier a traduit ces vers de la manière suivante:

Chez nous tout est vénal; prêtres, temples, autels,
L'*oremus* à voix basse, & les chants solemnels;
La terre des tombeaux, l'hymen, & le baptême,
Et la parole sainte, & le ciel, & DIEU même.

TENIR.

Tenir, v. act. & quelquefois n. La signification naturelle & primordiale de *tenir* est d'avoir quelque chose entre ses mains ; *tenir un livre*, *une épée*, *les rênes des chevaux*, *le timon*, *le gouvernail d'un vaisseau ; tenir un enfant par les lisières ; tenir quelqu'un par le bras ; tenir fort ; tenir serré*, *ferme*, *faiblement ; tenir à brasse corps ; tenir à deux mains ; tenir à la gorge ; tenir le poignard sur la gorge* au propre, &c.

Par extension & au figuré il a plusieurs autres significations. *Tenir*, posséder. *Le roi d'Angleterre tient une principauté en Allemagne. On tient une terre en fief, un bénéfice en commende, une maison à loyer, à bail judiciaire &c. Les mahométans tiennent les plus beaux pays de l'Europe & de l'Asie. Les rois d'Angleterre ont tenu plusieurs provinces en France à foi & hommage de la couronne.*

Tenir dans le sens d'occuper. *Un officier tient une place pour le roi. On tient le jeu de quelqu'un, pour quelqu'un ; il tient, il occupe le premier étage ; il le tient à bail, à loyer ; tenir une ferme.*

Tenir pour exprimer l'ordre des personnes & des choses. *Les présidens dans leurs compagnies tiennent le premier rang. On tient son rang, sa place, son poste.* Et dans le discours familier *on tient son coin ; il a tenu le milieu entre ces deux extrémités. Les livres d'histoire tiennent le premier rang dans sa bibliothèque.*

Tenir pour *garder*. *Tenir son argent dans son cabinet, son vin à la cave, ses papiers sous la clef, sa femme dans un couvent.*

Tenir pour *contenir* au propre. *Cette grange tient tant de gerbes, ce muid tant de pintes ; cette forêt tient dix*

lieues de long; l'armée tenait quatre lieues de pays; cet homme, ce meuble tient trop de place; il ne peut tenir que vingt perſonnes à cette table.

Tenir pour *contenir* au figuré. *Il eſt ſi remuant, ſi vif qu'on ne le peut tenir; il ne peut tenir ſa langue, tenir en place, rien ne le peut tenir*, c'eſt-à-dire *contenir, réprimer. Vous ne pouvez vous tenir de jouer, de médire.* C'eſt dans ce ſens figuré qu'*on tient les peuples dans le devoir, les enfans dans le reſpect, les ennemis en échec, dans la crainte. On les contient* au figuré.

Il n'en eſt pas de même de *tenir la balance entre les puiſſances*, parce qu'on ne contient pas la balance. On eſt ſuppoſé tenir la balance dans ſa main, c'eſt une métaphore. *Tenir de court* eſt auſſi une métaphore priſe des rènes des chevaux & des leſſes des chiens.

Tenir, être proche, être joint, contigu, attaché, adhérer. *Le jardin tient à ma maiſon, la forêt au jardin. Ce tableau ne tient qu'à un clou; ce miroir tient mal*, il eſt mal attaché. De-là on dit au figuré *la vie ne tient qu'à un fil, ne tient à rien. Sa condamnation a tenu à peu de choſe. Je ne ſais qui me tient que je n'éclate! à quoi tient-il que vous ne ſollicitiez cette affaire? qu'à cela ne tienne. Il n'y a ni conſidération ni crédit qui tienne, il ſera condamné. S'il ne tient qu'à donner de l'argent, en voilà. Il n'a pas tenu à moi que vous ne fuſſiez heureux. Votre argent ne tient à rien. Cela tient comme de la glu*, proverbialement & baſſement.

Tenir, pour *avoir ſoin. Tenir ſa maiſon propre, ſes enfans bien vêtus, ſes affaires en ordre, ſes meubles en bon état, ſes portes fermées, ſes fenêtres ouvertes.*

Tenir pour exprimer les ſituations du corps. *Il tient les yeux ouverts, les yeux baiſſés, les mains jointes, la tête droite,*

droite, les pieds en dehors &c. Il se tient droit, debout, courbé, assis. Il se tient mal, il se tient bien. Il se tient sous les armes. On dit que Siméon Stylite se tint plusieurs années sur une jambe. Les grues se tiennent souvent sur une patte.

Et au figuré : *Il se tient à sa place*, c'est-à-dire, il est modeste, il ne se méconnaît pas, il ménage l orgueil des autres. *Il se tient en repos, il se tient à l'écart, il se tient clos & couvert*, il ne se mêle pas des affaires d'autrui, il ne s'expose pas. *Vous tiendrez-vous les bras croisés? vous tiendrez-vous à ne rien faire?*

Tenir pour exprimer les effets un peu durables de quelque chose. *Le lait tient le teint frais; les fruits fondans tiennent le ventre libre. La fourrure tient chaud; la société tient gai. Le régime me tient sain, l'exercice me tient dispos, la solitude me tient laborieux &c.*

Tenir, être redevable. *Je tiens tout de votre bonté; je tiens du roi ma terre, mes priviléges, ma fortune. S'il a quelque chose de bon, il le tient de vos exemples. Il tient la vie de la clémence du prince.*

Tu vois le jour. Cinna, mais ceux dont tu le tiens
Furent les ennemis de mon père & les miens.

CORNEILLE.

C'est à-peu-près en ce sens qu'on dit. *je tiens ce secret d'un charlatan. Je tiens cette nouvelle d'un homme instruit. Je tiens cette façon de travailler d'un grand maître. Je tiens de lui ma méthode, mes idées sur la métaphysique*. c'est à dire, je lui en suis redevable, je les ai puisées chez lui.

Tenir, ressembler, participer. *Il tient de son père & de sa mere; il a de qui tenir; il tient de race. Il tient sa*

valeur de son père & sa modestie de sa mère. Ce style tient du burlesque, il participe du burlesque ; cette architecture du gothique. *Le mulet tient de l'âne & du cheval.*

Tenir pour signifier l'exercice des emplois & des professions. *Un maître ès-arts peut tenir école & pension; il faut la permission du roi pour tenir manège. Tout négociant peut tenir banque ; il faut être maître pour tenir boutique. Ce n'est que par tolérance qu'on tient académie de jeu. Tout citoyen peut tenir des chambres garnies. Pour tenir auberge, cabaret, il faut permission.*

Tenir pour demeurer, être long-temps dans la même situation. *Ce général a tenu long-temps la campagne; ce malade tient la chambre, le lit. Ce débiteur tient prison. Ce vaisseau a tenu la mer six mois. Il m'a tenu, je me suis tenu long-temps au froid, à l'air, à la pluie.*

Tenir pour convoquer, assembler, présider. *Le pape tient concile, consistoire, chapelle. Le roi tient conseil, tient le sceau; on tient les états, la chambre des vacations, les grands jours &c. La foire se tient; le marché se tient.*

Tenir pour exprimer les maux du corps & de l'ame. *La goutte, la fièvre le tient. Son accès le tient; quand sa colère le tient, il n'est plus maître de lui; sa mauvaise humeur le tient, il n'en faut pas approcher. On voit bien ce qui le tient, c'est la peur. Qu'est-ce qui le tient? la mauvaise honte.*

Remarquez que quand ces affections de l'ame la maîtrisent alors elles gouvernent le verbe; car ce sont elles qui agissent. Mais quand on semble les faire durer, c'est la personne qui gouverne le verbe. *Il tint sa colère long-temps contre son rival. Il lui tint rancune. Il tient sa gravité, son quant-à-moi, son fier. Je tiens*

ma colère ne peut signifier, je retiens ma colère, mais au contraire, je la garde. On ne peut dire *tenir son courage*, *tenir son humeur*, parce que le courage est une qualité qui doit toujours dominer, & l'humeur une affection involontaire. Personne ne veut avoir d'humeur, mais on veut bien avoir de la colere contre les méchans, contre les hypocrites, *tenir sa colère contre eux*. C'est par la même raison qu'*on tient une conduite*, *un parti*, parce qu'on est censé les vouloir tenir. Vous tenez votre sérieux, & votre sérieux ne vous tient pas. On tient rigueur, la rigueur ne vous tient pas.

Tenir pour *résister*. *La citadelle a tenu plus long-temps que la ville. Les ennemis pourront à peine tenir cette année. Ce général a tenu dans Prague contre une armée de soixante & dix mille hommes. Tenir tête, tenir bon, tenir ferme. Il tient au vent, à la pluie, à toutes les fatigues.*

Tenir pour *avoir* & *entretenir*. *Il tient son fils au collége, à l'académie. Le roi tient des ambassadeurs dans plusieurs cours; il tient garnison dans les villes frontières. Ce ministre tient des émissaires, des espions, dans les cours étrangères.*

Tenir pour *croire*, *réputer*. *On ne tient plus dans les écoles les dogmes d'Aristote; les mahométans tiennent que* DIEU *est incommunicable; la plupart tiennent que l'Alcoran n'est pas de toute éternité. Les Indiens & les Chinois tiennent la métempsycose. Je me tiens heureux, je me tiens perdu*, c'est-à-dire, je me crois heureux, je me crois perdu. *On tient les opinions de Leibnitz pour chimériques, mais on tient ce philosophe pour un grand génie. Il a tenu ma visite à honneur, & mes réflexions à injure. Il se l'est tenu pour dit.* Remarquez que lorsque *tenir* signifie *réputer*, *avoir*

opinion, il s'emploie également avec l'accusatif, & avec la prépofition *pour.*

Il la tient pour fenfée & de bon jugement.

Les Plaideurs.

Ma foi, je le tiens fou de toutes les manières.

L'Ecole des femmes.

Tenir pour *exécuter*, *accomplir*, *garder*. *Un honnête homme tient fa promeffe; un roi fage tient fes traités. On eft obligé de tenir fes marchés; quand on a donné fa parole, il la faut tenir.*

Tenir au lieu de *fuivre*. *Ils tiennent le chemin de Lyon. Quelle route tiendrez-vous? Tenez les bords; tenez toujours le large, le bas, le haut, le milieu.*

Tenir, être contigu. *Cette maifon tient à la mienne; la galerie tient à fon appartement.*

Tenir pour fignifier les liaifons de parenté, d'affection. *Sa famille tient aux meilleures maifons du royaume. Il ne tient plus au monde que par habitude; vous ne tenez à cet homme que par fa place; il tient à cette femme par une inclination invincible.*

Tenir, fe fixer à quelque chofe. *Je m'en tiens aux découvertes de Newton fur la lumière. Il s'en tient à l'évangile, & rejette la tradition. Après avoir gagné cent mille francs il devait s'en tenir là. Il faut s'en tenir à la décifion des arbitres, & ne point plaider.* Remarquez que dans toutes ces acceptions la particule *en* eft néceffaire; elle emporte l'exclufion du contraire. *Je m'en tiens à l'opinion de Locke* fignifie, De toutes les opinions je m'en tiens à celle-là. Mais, *je me tiens aux opinions de Locke* fignifie feulement, Je les adopte, fans exprimer abfolument fi j'en ai examiné & rejeté d'autres.

Outre ces ſignifications générales du mot *tenir*, il en a beaucoup de particulières. *Tenir une terre par ſes mains*, c'eſt la faire valoir; *tenir le ſceptre*, c'eſt régner; *tenir la mer*, c'eſt être embarqué long-temps. *Une armée tient la campagne; un embarras tient toute une rue; l'eau glacée & l'eau bouillante tiennent plus de place que l'eau ordinaire. Ce ſable ne tient point, cette colle tiendra long-temps. Il s'eſt tenu au gros de l'arbre. Le gibier a tenu*, c'eſt-à-dire ne s'eſt pas écarté de la place où on l'a cherché. *Les gardes ſe ſont tenues à la porte; le marché, la foire tient ou ſe tient aujourd'hui; l'audience tient les matins; on tient la main à l'exécution des réglemens; le greffier tient la plume, le commis la caiſſe. Tout père de famille doit tenir un regiſtre, un livre de compte. On tient un enfant ſur les fonts de baptême. Tenir un homme ſur les fonts*, c'eſt parler de lui & diſcuter ſon caractère, répondre pour lui qu'il a telle inclination, comme au baptême on répond pour le filleul. *Une choſe tient lieu d'une autre; ce préſent tient lieu d'argent; ſon accueil tient lieu de récompenſe. On eſt tenu de rendre foi & hommage à ſon ſeigneur, d'aſſiſter aux états de ſa province, de marcher avec ſon régiment, de payer les dixmes &c.*

On tient table, on tient chapelle, on tient ſa partie dans la muſique, on tient ſur une note, on tient au jeu; l'un fait va tout, l'autre le tient; on tient les cartes, on tient le dé, on tient le haut bout, le haut du pavé, le milieu. On tient compte de l'argent, des faveurs qu'on a reçues. On va même juſqu'à dire que DIEU *nous tiendra compte d'une bonne action. On ſe tient ſûr, on tient pour quelqu'un. Les cordeliers tiennent pour Scot, & les dominicains pour St Thomas. On tient une choſe pour non advenue quand elle n'a eu aucune ſuite; on tient une faveur pour reçue quand on eſt ſûr de la*

bonne volonté; un bon vaisseau tient à tout vent. On tient des propos, des discours, un langage.

Quel propos vous tenez! (MOLIERE.)
Cessez de tenir ce langage. (RACINE.)

Les proverbes qui naissent de ce mot sont en très-grand nombre. *Il en tient*, c'est-à-dire, on l'a trompé, ou il a succombé dans une affaire, ou il a été condamné, ou il a été vaincu &c. *Il a vu cette femme, il en tient. Il a un peu trop bu, il en tient. Il tient le loup par les oreilles*, c'est-à-dire il se trouve dans une situation épineuse. *Cet accord tient à chaux & à ciment*, c'est-à-dire qu'il ne sera pas aisément changé. *Cette femme tient ses amans le bec dans l'eau*, pour dire elle les amuse, leur donne de fausses espérances. *Tenir l'épée dans les reins, le poignard sur la gorge* ou *à la gorge*, signifie presser vivement quelqu'un de conclure. *Tenir pied à boule*, être assidu, ne point abandonner une affaire. *Tenir quelqu'un dans sa manche*, être sûr de son consentement, de son opinion. *Tenir le dé dans la conversation*, parler trop, vouloir primer. *C'est un furieux, il faut le tenir à quatre. Se faire tenir à quatre*, faire le difficile. *Il tient bien sa partie*, c'est-à-dire il s'acquitte bien de son devoir. *Tenir quelqu'un sur le tapis*, parler beaucoup de lui. *Cet homme croyait réussir, il ne tient rien. Il n'a qu'à se bien tenir. Il a beau vouloir m'échapper, je le tiens. Il faut le tenir par les cordons ou les lisières*, c'est-à-dire le mener comme un enfant, un homme qui ne sait pas se conduire. *Rancune tenant. Tenir le bon bout par devers soi*, c'est avoir ses suretés dans une affaire, c'est être en possession de ce qui est contesté. *Croire tenir* DIEU *par les pieds*, expression populaire pour marquer sa joie d'un bonheur inespéré.

Un tien vaut mieux que deux tu l'auras, ancien proverbe. *Serrez la main, & dites que vous ne tenez rien ;* mauvais proverbe populaire. *Cet homme se tient mieux à table qu'à cheval ; il se tient droit comme un cierge. Le plus empêché est celui qui tient la queue de la poële*, tous proverbes du peuple.

TERELAS.

Terelas ou *Ptérélas*, ou *Ptérélaüs*, tout comme vous voudrez, était fils de *Taphus* ou *Taphius*. Que m'importe ? dites-vous. Doucement, vous allez voir. Ce *Térélas* avait un cheveu d'or, auquel était attaché le destin de sa ville de Taphe. Il y avait bien plus ; ce cheveu rendait *Térélas* immortel ; *Térélas* ne pouvait mourir tant que ce cheveu serait à sa tête ; aussi ne se peignait-il jamais, de peur de le faire tomber. Mais une immortalité qui ne tient qu'à un cheveu n'est pas chose fort assurée.

Amphitrion, général de la république de Thèbes, assiégea Taphe. La fille du roi *Térélas* devint éperdument amoureuse d'*Amphitrion* en le voyant passer près des remparts. Elle alla pendant la nuit couper le cheveu de son père, & en fit présent au général. Taphe fut prise, *Térélas* fut tué. Quelques savans assurent que ce fut la femme de *Térélas* qui lui joua ce tour. Ils se fondent sur de grandes autorités : ce serait le sujet d'une dissertation utile. J'avoue que j'aurais quelque penchant pour l'opinion de ces savans : il me semble qu'une femme est d'ordinaire moins timorée qu'une fille.

Même chose advint à *Nisus* roi de Mégare. *Minos* assiégeait cette ville. *Scylla* fille de *Nisus* devint folle

de *Minos*. Son père, à la vérité, n'avait point de cheveu d'or, mais il en avait un de pourpre, & l'on fait qu'à ce cheveu était attachée la durée de fa vie, & de l'empire mégarien. *Scylla*, pour obliger *Minos*, coupa ce cheveu fatal, & en fit préfent à fon amant.

Toute l'hiftoire de Minos eft vraie, dit le profond Banier, (*a*) *& elle eft atteftée par toute l'antiquité.* Je la crois auffi vraie que celle de *Térélas;* mais je fuis bien embarraffé entre le profond *Calmet* & le profond *Huet*. *Calmet* penfe que l'aventure du cheveu de *Nifus* préfenté à *Minos*, & du cheveu de *Térélas*, ou *Ptérélas*, offert à *Amphitrion*, eft vifiblement tirée de l'hiftoire véridique de *Samfon* juge d'Ifraël. D'un autre côté *Huet* le démontreur vous démontre que *Minos* eft vifiblement *Moïfe*, puifqu'un de ces noms eft vifiblement l'anagramme de l'autre en retranchant les lettres *n* & *e*.

Mais malgré la démonftration de *Huet*, je fuis entiérement pour le delicat dom *Calmet*, & pour ceux qui penfent que tout ce qui concerne les cheveux de *Térélas* & de *Nifus*, doit fe rapporter aux cheveux de *Samfon*. La plus convaincante de mes raifons victorieufes, eft que fans parler de la famille de *Térélas*, dont j'ignore la métamorphofe, il eft certain que *Scylla* fut changée en alouette, & que fon père *Nifus* fut changé en épervier. Or *Bochart* ayant cru qu'un épervier s'appelle *neis* en hébreu, j'en conclus que toute l'hiftoire de *Térélas*, d'*Amphitrion*, de *Nifus*, de *Minos*, eft une copie de l'hiftoire de *Samfon*.

(*a*) Mythol. de *Banier*, liv. II, pag. 151. Tom. III, édit. *in*-4°. Comment. littér. fur *Samfon*, chap. XVI.

Je ſais qu'il s'eſt déjà élevé de nos jours une ſecte abominable, en horreur à DIEU & aux hommes, qui oſe prétendre que les fables grecques ſont plus anciennes que l'hiſtoire juive; que les Grecs n'entendirent pas plus parler de *Samſon*, que d'*Adam*, d'*Eve*, d'*Abel*, de *Caïn*, &c. &c.; que ces noms ne ſont cités dans aucun auteur grec. Ils diſent, comme nous l'avons modeſtement inſinué à l'article *Bacchus* & à l'article *Juif*, que les Grecs n'ont pu rien prendre des Juifs, & que les Juifs ont pu prendre quelque choſe des Grecs.

Je réponds avec le docteur *Hayet*, le docteur *Gauchat*, l'ex-jéſuite *Patouillet*, l'ex-jéſuite *Nonotte*, & l'ex-jéſuite *Paulian*, que cette héréſie eſt la plus damnable opinion qui ſoit jamais ſortie de l'enfer; qu'elle fut anathématiſée autrefois en plein parlement par un réquiſitoire, & condamnée au rapport du ſieur *P.....*; que ſi on porte l'indulgence juſqu'à tolérer ceux qui débitent ces ſyſtèmes affreux, il n'y a plus de ſureté dans le monde, & que certainement l'antechriſt va venir, s'il n'eſt déjà venu.

TERRE.

TERRE, ſ. f. proprement le limon qui produit les plantes; qu'il ſoit pur ou mélangé, n'importe; on l'appelle *terre vierge* quand elle eſt dégagée, autant qu'il eſt poſſible, des corps hétérogènes: ſi elle eſt aiſée à rompre, peu mêlée de glaiſe & de ſable, c'eſt de la *terre franche*; ſi elle eſt tenace, viſqueuſe, c'eſt de la *terre glaiſe*.

Elle reçoit des dénominations différentes de tous les corps dont elle eſt plus ou moins remplie; *terre*

pierreuſe, *ſablonneuſe*, *graveleuſe*, *aqueuſe*, *ferrugineuſe*, *minérale &c.*

Elle prend ſes noms de ſes qualités diverſes ; *terre graſſe*, *maigre*, *fertile*, *ſtérile*, *humide*, *ſèche*, *brûlante*, *froide*, *mouvante*, *ferme*, *légère*, *compacte*, *friable*, *meuble*, *argilleuſe*, *marécageuſe*. *Terre neuve*, c'eſt-à-dire qui n'a pas encore été poſée à l'air, qui n'a pas encore produit ; *terre uſée &c.*

Des façons qu'elle reçoit ; *cultivée*, *remuée*, *fouillée*, *creuſée*, *fumée*, *rapportée*, *ameublie*, *améliorée*, *criblée &c.*

Des uſages où elle eſt miſe ; *terre à pot* ou *à potier*, terre glaiſe, blanchâtre, compacte, molle, qui ſe cuit dans des fourneaux, & dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. *Terre à foulon*, eſpèce de glaiſe onctueuſe au toucher, qui ſert à préparer les draps. *Terre ſigillée*, terre rouge de Lemnos miſe en paſtilles, gravées d'un cachet arabe ; on fait croire que c'eſt un antidote.

Terre d'ombre, eſpèce de craie brune qu'on tire du Levant. *Terre verniſſée*, c'eſt celle qui en ſortant de la roue du potier reçoit une couche de plomb calciné ; vaiſſelle de terre verniſſée.

Dans cette ſignification au propre du nom *terre*, aucun autre corps, quoique terreſtre, ne peut être compris. Qu'on tienne dans ſa main de l'or, ou du ſel, ou un diamant, ou une fleur, on ne dira pas, *je tiens de la terre ;* ſi on eſt ſur un rocher, ſur un arbre, on ne dira pas, *je ſuis ſur un morceau de terre.*

Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner ſi la terre eſt un élément ou non ; il faudrait ſavoir d'abord ce que c'eſt qu'un élément.

Le nom de *terre* s'eſt donné par extenſion à des parties du globe, à des étendues de pays; *les terres du turc, du mogol; terre étrangère, terre ennemie, les terres auſtrales, les terres arctiques. Terre-neuve* île du Canada; *terre des Papous* près des Moluques; *terres de la compagnie*, c'eſt-à-dire de la compagnie des Indes orientales de Hollande, au nord du Japon; *terre d'Harnem, de Yeſſo; terre de Labrador*, au nord de l'Amérique, près de la baie de Hudſon, ainſi nommée parce que le labour y eſt ingrat; *terre de Labour*, près de Gaïette, ainſi nommée par une raiſon contraire, c'eſt *la campania felice. Terre ſainte*, partie de la Paleſtine où JESUS-CHRIST opéra ſes miracles, & par extenſion toute la Paleſtine. *La terre de promiſſion*, c'eſt cette Paleſtine même, petit pays ſur les confins de l'Arabie pétrée & de la Syrie, que DIEU promit à *Abraham* né dans le beau pays de la Chaldée.

Terre, domaine particulier. *Terre ſeigneuriale, terre titrée, terre en mouvance, terre démembrée, terre en fief, en arrière-fief.* Le mot de *terre* en ce ſens ne convient pas aux domaines en roture, ils ſont appelés *domaine, métairie, fonds, héritage, campagne :* on y cultive la terre, on y afferme une pièce de terre; mais il n'eſt pas permis de dire d'un tel fonds, *ma terre, mes terres*, ſous peine de ridicule, à moins qu'on n'entende le terrain, le ſol; *ma terre eſt ſablonneuſe, marécageuſe &c. Terre vague*, que perſonne ne réclame. *Terres abandonnées*, qui peuvent être réclamées, mais qu'on a laiſſées ſans culture, & que le ſeigneur alors a droit de faire cultiver à ſon profit.

Terres novales, qui ont été nouvellement défrichées.

Terre par extenſion, le globe terreſtre ou le globe terraqué. *La terre*, petite planète qui fait ſa révolution

annuelle autour du ſoleil en trois cents ſoixante-cinq jours, ſix heures & quelques minutes, & qui tourne ſur elle-même en vingt-quatre heures. C'eſt dans cette acception qu'on dit *meſurer la terre*, quand on a ſeulement meſuré un degré en longitude ou en latitude. *Diamètre de la terre, circonférence de la terre, en degrés, en lieues, en milles, & en toiſes.*

Les climats de la terre, la gravitation de la terre ſur le ſoleil & les autres planètes; l'attraction de la terre, ſon parallèliſme, ſon axe, ſes pôles.

La terre ferme, partie du globe diſtinguée des eaux, ſoit continent, ſoit île. *Terre ferme* en géographie eſt oppoſé à *île*, & cet abus eſt devenu uſage.

On entend auſſi par *terre ferme*, la Caſtille noire, grand pays de l'Amérique méridionale; & les Eſpagnols ont encore donné le nom de *terre ferme* particulière au gouvernement de Panama.

Magellan entreprit le premier le tour de la terre, c'eſt-à-dire, du globe.

Une partie du globe ſe prend au figuré pour toute la terre; on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en poſſédaſſent pas la vingtième partie.

C'eſt dans ce ſens figuré, & par la plus grande hyperbole, qu'un homme connu dans deux ou trois pays, eſt réputé célèbre dans toute la terre; *toute la terre parle de vous*, ne veut ſouvent dire autre choſe, ſinon, quelques bourgeois de cette ville parlent de vous.

Ce monſieur de la Serre,
Si bien connu de vous & de toute la terre.

REGNARD, *comédie du Joueur.*

La terre & l'onde, expreſſion trop commune en poëſie, pour ſignifier l'empire de la terre & de la mer.

Cet empire abſolu que j'ai ſur tout le monde,
Ce pouvoir ſouverain ſur la terre & ſur l'onde.

Le ciel & la terre, expreſſion vague par laquelle le peuple entend la terre & l'air; & au figuré, *négliger le ciel pour la terre; les biens de la terre ſont mépriſables, il ne faut ſonger qu'à ceux du ciel.*

Vent de terre, c'eſt-à-dire, qui ſoufle de la terre & non de la mer.

Toucher la terre. Un vaiſſeau qui touche la terre échoue, ou court riſque de ſe briſer.

Prendre terre, aborder. *Perdre terre*, s'éloigner ou ne pouvoir toucher le fond dans l'eau; & figurément, ne pouvoir plus ſuivre ſes idées, s'égarer dans ſes raiſonnemens.

Raſer la terre, voguer près du rivage; les barques peuvent aiſément raſer la terre, les oiſeaux raſent la terre quand ils s'en approchent en volant; & au figuré, un auteur raſe la terre quand il manque d'élévation. *Aller terre à terre*, ne guère s'éloigner des côtes; & au figuré, ne ſe pas haſarder. *Marcher terre à terre*, ne point chercher à s'élever, être ſans ambition. *Cet auteur ne s'élève jamais de terre.*

En terre, pieu enfoncé en terre; *porter en terre*, c'eſt-à-dire, à la ſépulture.

Sous terre; il y a long-temps qu'il eſt ſous terre, qu'il eſt enſeveli. *Chemin ſous terre;* & au figuré, *travailler ſous terre*, *agir ſous terre;* c'eſt-à-dire, former des intrigues ſourdes, cabaler ſecrètement.

Ce mot *terre* a produit beaucoup de formules & de proverbes.

Que la terre te ſoit légère, ancienne formule pour les ſépultures des Grecs & des Romains.

Point de terre ſans ſeigneur, maxime de droit féodal. *Qui terre a, guerre a. C'eſt une terre de promiſſion*, proverbe pris de l'opinion que la Paleſtine était très-fertile. *Tant vaut l'homme, tant vaut ſa terre. Cette parole n'eſt pas tombée par terre* ou *à terre*.

Il va tant que terre peut le porter. Quitter une terre pour le cens, c'eſt abandonner une choſe plus onéreuſe que profitable. *Faire perdre terre à quelqu'un*, l'embarraſſer dans la diſpute. *Faire de la terre le foſſé*; c'eſt-à-dire, ſe ſervir d'une choſe pour en faire une autre. *Il fait nuit, on ne voit ni ciel ni terre. Bonne terre, méchant chemin. Baiſer la terre; donner du nez en terre. Il ne ſaurait s'élever de terre. Il voudrait être vingt pieds, cent pieds ſous terre*; c'eſt-à-dire, il voudrait ſe cacher de honte, ou il eſt dégoûté de la vie. *Le faible qui s'attaque au puiſſant, eſt pot de terre contre pot de fer. Cet homme vaudrait mieux en terre qu'en pré*; proverbe bas & odieux, pour ſouhaiter la mort à quelqu'un. *Entre deux ſelles le cul à terre*; autre proverbe très-bas, pour ſignifier deux avantages perdus à la fois, deux occaſions manquées. Un homme qui s'était brouillé avec deux rois, écrivait plaiſamment : *Je me trouve entre deux rois le cul à terre.*

TESTICULES.

SECTION PREMIERE.

CE mot eſt ſcientifique & un peu obſcène, il ſignifie *petit témoin*. Voyez dans le grand dictionnaire encyclopédique les conditions d'un bon teſticule, ſes maladies, ſes traitemens. *Sixte-Quint*, cordelier devenu pape, déclara en 1587 par ſa lettre du 25 juin à ſon nonce en Eſpagne, qu'il fallait démarier tous ceux qui n'avaient pas de teſticules. Il ſemble par cet ordre, lequel fut exécuté par *Philippe II*, qu'il y avait en Eſpagne pluſieurs maris privés de ces deux organes. Mais comment un homme qui avait été cordelier, pouvait-il ignorer que ſouvent des hommes ont leurs teſticules cachés dans l'abdomen, & n'en ſont que plus propres à l'action conjugale? Nous avons vu en France trois frères de la plus grande naiſſance, dont l'un en poſſédait trois, l'autre n'en avait qu'un ſeul, & le troiſième n'en avait point d'apparens; ce dernier était le plus vigoureux des frères.

Le docteur angélique, qui n'était que jacobin, décide (*a*) que deux teſticules ſont *de eſſentiâ matrimonii*, de l'eſſence du mariage; en quoi il eſt ſuivi par *Richardus*, *Scotus*, *Durandus*, & *Sylvius*.

Si vous ne pouvez parvenir à voir le plaidoyer de l'avocat *Sébaſtien Rouillard* en 1600 pour les teſticules de ſa partie enfoncés dans ſon épigaſtre, conſultez du moins le dictionnaire de *Bayle* à l'article *Quellenec;*

(*a*) IV. Diſt. XXXIV. queſt.

vous y verrez que la méchante femme du client de *Sébaſtien Rouillard*, voulait faire déclarer ſon mariage nul, ſur ce que la partie ne montrait point de teſticules. La partie diſait avoir fait parfaitement ſon devoir. Il articulait intromiſſion & éjaculation; il offrait de recommencer en préſence des chambres aſſemblées. La coquine répondait que cette épreuve alarmait trop ſa fierté pudique, que cette tentative était ſuperflue, puiſque les teſticules manquaient évidemment à l'intimé, & que meſſieurs ſavaient très-bien que les teſticules ſont néceſſaires pour éjaculer.

J'ignore quel fut l'événement du procès; j'oſerais ſoupçonner que le mari fut débouté de ſa requête & qu'il perdit ſa cauſe, quoiqu'avec de très-bonnes pièces, pour n'avoir pu les montrer toutes.

Ce qui me fait pencher à le croire, c'eſt que le même parlement de Paris, le 8 janvier 1665, rendit arrêt ſur la néceſſité de deux teſticules apparens, & déclara que ſans eux on ne pouvait contracter mariage. Cela fait voir qu'alors il n'y avait aucun membre de ce corps qui eût ſes deux témoins dans le ventre, ou qui fût réduit à un témoin; il aurait montré à la compagnie qu'elle jugeait ſans connaiſſance de cauſe.

Vous pouvez conſulter *Ponta*s ſur les teſticules comme ſur bien d'autres objets; c'était un ſous pénitencier qui décidait de tous les cas: il approche quelquefois de *Sanchez*.

SECTION

SECTION II.

Et par occasion, des hermaphrodites.

IL s'est glissé depuis long-temps un préjugé dans l'Eglise latine, qu'il n'est pas permis de dire la messe sans testicules, & qu'il faut au moins les avoir dans sa poche. Cette ancienne idée était fondée sur le concile de Nicée, (*b*) qui défend qu'on ordonne ceux qui se sont fait mutiler eux-mêmes. L'exemple d'*Origène* & de quelques enthousiastes attira cette défense. Elle fut confirmée au second concile d'Arles.

L'Eglise grecque n'exclut jamais de l'autel ceux à qui on avait fait l'opération d'*Origène* sans leur consentement.

Les patriarches de Constantinople, *Nicetas*, *Ignace*, *Photius*, *Méthodius*, étaient eunuques. Aujourd'hui ce point de discipline a semblé demeurer indécis dans l'Eglise latine. Cependant l'opinion la plus commune est que si un eunuque reconnu se présentait pour être ordonné prêtre, il aurait besoin d'une dispense.

Le bannissement des eunuques du service des autels, paraît contraire à l'esprit même de pureté & de chasteté que ce service exige. Il semble surtout que des eunuques, qui confesseraient de beaux garçons & de belles filles, seraient moins exposés aux tentations : mais d'autres raisons de convenance & de bienséance ont déterminé ceux qui ont fait les lois.

(*b*) Canon IV.

Dans le Lévitique on exclut de l'autel tous les défauts corporels, les aveugles, les bossus, les manchots, les boiteux, les borgnes, les galeux, les teigneux, les nez trop longs, les nez camus. Il n'est point parlé des eunuques; il n'y en avait point chez les Juifs. Ceux qui servirent d'eunuques dans les férails de leurs rois, étaient des étrangers.

On demande si un animal, un homme par exemple peut avoir à la fois des testicules & des ovaires, ou ces glandes prises pour des ovaires, une verge & un clitoris, un prépuce & un vagin; en un mot si la nature peut faire de véritables hermaphrodites; & si un hermaphrodite peut faire un enfant à une fille & être engrossé par un garçon? Je réponds, à mon ordinaire, que je n'en sais rien; & que je ne connais pas la cent-millième partie des choses que la nature peut opérer. Je crois bien qu'on n'a jamais vu naître dans notre Europe de véritables hermaphrodites. Aussi n'a-t-elle jamais produit ni éléphans, ni zèbres, ni girafes, ni autruches, ni aucun de ces animaux dont l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, sont peuplées. Il est bien hardi de dire: Nous n'avons jamais vu ce phénomène; donc il est impossible qu'il existe.

Consultez l'anatomie de *Chefelden*, page 34, vous y verrez la figure très-bien dessinée d'un animal homme & femme, nègre & négresse d'Angola, amené à Londres dans son enfance, & très-soigneusement examiné par ce célébre chirurgien aussi connu par sa probité que par ses lumières. L'estampe qu'il dessina est intitulée: *Parties d'un hermaphrodite nègre, âgé de vingt-six ans, qui avait les deux sexes.* Ils n'étaient pas absolument parfaits; mais c'était un mélange étonnant de l'un & de l'autre.

Chefelden m'attefta plufieurs fois la vérité de ce prodige, qui n'en eft peut-être pas un dans certains cantons de l'Afrique. Les deux fexes n'étaient pas complets en tout dans cet animal : mais qui m'affurera que d'autres nègres, ou des jaunes, ou des rouges, ne font pas quelquefois entièrement mâles & femelles ? J'aimerais autant dire qu'on ne peut faire de ftatues parfaites, parce que nous n'en aurions vu que de défectueufes. Il y a des infectes qui ont les deux fexes : pourquoi ne ferait-il pas une race d'hommes qui les aurait auffi ? Je n'affirme rien. DIEU m'en préferve ! Je doute.

Que de chofes dans l'animal homme, dont il faut douter ; depuis fa glande pinéale jufqu'à fa rate, dont l'ufage eft inconnu ; & depuis le principe de fa penfée & de fes fenfations jufqu'aux efprits animaux dont tout le monde parle, & que perfonne ne vit jamais !

THEISME.

LE théifme eft une religion répandue dans toutes les religions ; c'eft un métal qui s'allie avec tous les autres, & dont les veines s'étendent fous terre aux quatre coins du monde. Cette mine eft plus à découvert, plus travaillée à la Chine ; par-tout ailleurs elle eft cachée, & le fecret n'eft que dans les mains des adeptes.

Il n'y a point de pays où il y ait plus de ces adeptes qu'en Angleterre. Il y avait au dernier fiècle beaucoup d'athées en ce pays-là, comme en France & en Italie. Ce que le chancelier *Bacon* avait dit fe trouve

vrai à la lettre, qu'un peu de philoſophie rend un homme athée, & que beaucoup de philoſophie mène à la connaiſſance d'un DIEU. Lorſqu'on croyait avec *Epicure* que le haſard fait tout; ou avec *Ariſtote*, & même avec pluſieurs anciens théologiens, que rien ne naît que par corruption, & qu'avec de la matière & du mouvement le monde va tout ſeul; alors on pouvait ne pas croire à la Providence. Mais depuis qu'on entrevoit la nature que les anciens ne voyaient point du tout; depuis qu'on s'eſt aperçu que tout eſt organiſé, que tout a ſon germe; depuis qu'on a bien ſu qu'un champignon eſt l'ouvrage d'une ſageſſe infinie, auſſi-bien que tous les mondes; alors ceux qui penſent ont adoré, là où leurs devanciers avaient blaſphémé. Les phyſiciens ſont devenus les hérauts de la Providence : un catéchiſte annonce DIEU à des enfans, & un *Newton* le démontre aux ſages.

Bien des gens demandent ſi le théiſme, conſidéré à part, & ſans aucune autre cérémonie religieuſe, eſt en effet une religion? La réponſe eſt aiſée; celui qui ne reconnaît qu'un DIEU créateur, celui qui ne conſidère en DIEU qu'un être infiniment puiſſant, & qui ne voit dans ſes créatures que des machines admirables, n'eſt pas plus religieux envers lui qu'un Européen qui admirerait le roi de la Chine, n'eſt pour cela ſujet de ce prince. Mais celui qui penſe que DIEU a daigné mettre un rapport entre lui & les hommes, qu'il les a faits libres, capables du bien & du mal, & qu'il leur a donné à tous ce bon ſens qui eſt l'inſtinct de l'homme, & ſur lequel eſt fondée la loi naturelle, celui-là ſans doute a une religion, & une religion beaucoup meilleure que toutes les ſectes qui ſont hors de notre Egliſe;

car toutes ces ſectes ſont fauſſes, & la loi naturelle eſt vraie. Notre religion révélée n'eſt même, & ne pouvait être que cette loi naturelle perfectionnée. Ainſi le théiſme eſt le bon ſens qui n'eſt pas encore inſtruit de la révélation, & les autres religions ſont le bon ſens perverti par la ſuperſtition.

Toutes les ſectes ſont différentes, parce qu'elles viennent des hommes; la morale eſt par-tout la même, parce qu'elle vient de DIEU.

On demande pourquoi de cinq ou ſix cents ſectes il n'y en a guère eu qui n'ait fait répandre du ſang, & que les théiſtes, qui ſont par-tout ſi nombreux, n'ont jamais cauſé le moindre tumulte? c'eſt que ce ſont des philoſophes. Or des philoſophes peuvent faire de mauvais raiſonnemens, mais ils ne font jamais d'intrigues. Auſſi ceux qui perſécutent un philoſophe, ſous prétexte que ſes opinions peuvent être dangereuſes au public, ſont auſſi abſurdes que ceux qui craindraient que l'étude de l'algèbre ne fît enchérir le pain au marché; il faut plaindre un être penſant qui s'égare; le perſécuteur eſt inſenſé & horrible. Nous ſommes tous frères; ſi quelqu'un de mes frères, plein du reſpect & de l'amour filial, animé de la charité la plus fraternelle, ne ſalue pas notre père commun avec les mêmes cérémonies que moi, dois-je l'égorger & lui arracher le cœur?

Qu'eſt-ce qu'un vrai théiſte? C'eſt celui qui dit à DIEU: *Je vous adore & je vous ſers*: c'eſt celui qui dit au Turc, au Chinois, à l'Indien, & au Ruſſe: *Je vous aime.*

Il doute peut-être que *Mahomet* ait voyagé dans la lune, & en ait mis la moitié dans ſa manche; il ne

veut pas qu'après sa mort sa femme se brûle par dévotion; il est quelquefois tenté de ne pas croire à l'histoire des onze mille vierges, & à celle de *St Amable*, dont le chapeau & les gants furent portés par un rayon du soleil, d'Auvergne jusqu'à Rome. Mais à cela près c'est un homme juste. *Noé* l'aurait mis dans son arche, *Numa Pompilius* dans ses conseils; il aurait monté sur le char de *Zoroastre;* il aurait philosophé avec les *Platons*, les *Aristippes*, les *Cicérons*, les *Atticus:* mais n'aurait-il point bu de la ciguë avec *Socrate*?

THEISTE.

Le théiste est un homme fermement persuadé de l'existence d'un être suprême aussi bon que puissant, qui a formé tous les êtres étendus, végétans, sentans, & réfléchissans; qui perpétue leur espèce, qui punit sans cruauté les crimes, & récompense avec bonté les actions vertueuses.

Le théiste ne sait pas comment Dieu punit, comment il favorise, comment il pardonne, car il n'est pas assez téméraire pour se flatter de connaître comment Dieu agit; mais il sait que Dieu agit & qu'il est juste. Les difficultés contre la Providence ne l'ébranlent point dans sa foi, parce qu'elles ne sont que de grandes difficultés & non pas des preuves; il est soumis à cette Providence, quoiqu'il n'en aperçoive que quelques effets & quelques dehors; & jugeant des choses qu'il ne voit pas par les choses qu'il voit, il pense que cette Providence s'étend dans tous les lieux & dans tous les siècles.

Réuni dans ce principe avec le reſte de l'univers, il n'embraſſe aucune des ſectes qui toutes ſe contredisent ; ſa religion eſt la plus ancienne & la plus étendue ; car l'adoration ſimple d'un DIEU a précédé tous les ſyſtêmes du monde. Il parle une langue que tous les peuples entendent, pendant qu'ils ne s'entendent pas entr'eux. Il a des frères depuis Pekin juſqu'à la Cayenne, & il compte tous les ſages pour ſes frères. Il croit que la religion ne conſiſte ni dans des opinions d'une métaphyſique inintelligible, ni dans de vains appareils, mais dans l'adoration & dans la juſtice. Faire le bien, voilà ſon culte ; être ſoumis à DIEU, voilà ſa doctrine. Le mahométan lui crie : Prends garde à toi ſi tu ne fais pas le pélerinage de la Mecque. Malheur à toi, lui dit un récollet, ſi tu ne fais pas un voyage à notre Dame de Lorette. Il rit de Lorette & de la Mecque, mais il ſecourt l'indigent & il défend l'opprimé.

THEOCRATIE.

Gouvernement de DIEU *ou des dieux.*

IL m'arrive tous les jours de me tromper ; mais je ſoupçonne que les peuples qui ont cultivé les arts ont été tous ſous une théocratie. J'excepte toujours les Chinois, qui paraiſſent ſages dès qu'ils forment une nation. Ils ſont ſans ſuperſtition ſitôt que la Chine eſt un royaume. C'eſt bien dommage qu'ayant été d'abord élevés ſi haut, ils ſoient demeurés au degré où ils ſont depuis ſi long-temps dans les

fciences. Il femble qu'ils aient reçu de la nature une grande mefure de bon fens, & une affez petite d'induftrie. Mais auffi leur induftrie s'eft déployée bien plutôt que la nôtre.

Les Japonais leurs voifins, dont on ne connaît point du tout l'origine, (car quelle origine connaît-on ?) furent inconteftablement gouvernés par une théocratie. Leurs premiers fouverains bien reconnus étaient les daïris, les grands-prêtres de leurs dieux ; cette théocratie eft très avérée. Ces prêtres régnèrent defpotiquement environ dix-huit cents ans. Il arriva au milieu de notre douzième fiècle qu'un capitaine, un imperator, un feogon partagea leur autorité ; & dans notre feizième fiècle les capitaines la prirent toute entière, & l'ont confervée. Les daïris font reftés les chefs de la religion ; ils étaient rois, ils ne font plus que faints ; ils règlent les fêtes, ils confèrent des titres facrés, mais ils ne peuvent donner une compagnie d'infanterie.

Les brachmanes dans l'Inde ont eu long-temps le pouvoir théocratique ; c'eft-à-dire qu'ils ont eu le pouvoir fouverain au nom de *Brama* fils de DIEU ; & dans l'abaiffement où ils font aujourd'hui, ils croient encore ce caractère indélébile. Voilà les deux grandes théocraties les plus certaines.

Les prêtres de Chaldée, de Perfe, de Syrie, de Phénicie, d'Egypte, étaient fi puiffans, avaient une fi grande part au gouvernement, fefaient prévaloir fi hautement l'encenfoir fur le fceptre, qu'on peut dire que l'empire chez tous ces peuples était partagé entre la théocratie & la royauté.

Le gouvernement de *Numa Pompilius* fut visiblement théocratique. Quand on dit je vous donne des lois de la part des dieux, ce n'est pas moi, c'est un Dieu qui vous parle ; alors c'est DIEU qui est roi ; celui qui parle ainsi est son lieutenant-général.

Chez tous les Celtes qui n'avaient que des chefs éligibles & point de rois, les druides & leurs sorcières gouvernaient tout. Mais je n'ose appeler du nom de *théocratie* l'anarchie de ces sauvages.

La petite nation juive ne mérite ici d'être considérée politiquement, que par la prodigieuse révolution arrivée dans le monde, dont elle fut la cause très-obscure & très-ignorante.

Ne considérons que l'historique de cet étrange peuple. Il a un conducteur qui doit le guider au nom de son Dieu dans la Phénicie qu'il appelle *le Canaan.* Le chemin était droit & uni depuis le pays de Gossen jusqu'à Tyr, sud & nord ; & il n'y avait aucun danger pour six cents trente mille combattans, ayant à leur tête un général tel que *Moïse*, qui, selon *Flavien Josephe*, (*a*) avait déjà vaincu une armée d'Ethiopiens, & même une armée de serpens.

Au lieu de prendre ce chemin aisé & court, il les conduit de Ramesès à Baal-Sephon tout à l'opposite, tout au milieu de l'Egypte en tirant droit au sud. Il passe la mer, il marche pendant quarante ans dans des solitudes affreuses, où il n'y a pas une fontaine d'eau, pas un arbre, pas un champ cultivé ; ce ne sont que des sables & des rochers affreux. Il est évident qu'un DIEU seul pouvait faire prendre aux

(*a*) *Josephe*, liv. II, chap. V.

Juifs cette route par miracle, & les y foutenir par des miracles continuels.

Le gouvernement juif fut donc alors une véritable théocratie. Cependant *Moïfe* n'était point pontife, & *Aaron* qui l'était ne fut point chef & légiflateur.

Depuis ce temps on ne voit aucun pontife régner: *Jofué*, *Jephté*, *Samfon*, & les autres chefs du peuple, excepté *Hélie* & *Samuel*, ne furent point prêtres. La république juive, réduite fi fouvent en fervitude, était anarchique bien plutôt que théocratique.

Sous les rois de Juda & d'Ifraël, ce ne fut qu'une longue fuite d'affaffinats & de guerres civiles. Ces horreurs ne furent interrompues que par l'extinction entière de dix tribus, enfuite par l'efclavage de deux autres, & par la ruine de la ville, au milieu de la famine & de la pefte. Ce n'était pas là un gouvernement divin.

Quand les efclaves juifs revinrent à Jérufalem, ils furent foumis aux rois de Perfe, au conquérant *Alexandre*, & à fes fucceffeurs. Il paraît qu'alors DIEU ne régnait pas immédiatement fur ce peuple, puifqu'un peu avant l'invafion d'*Alexandre*, le pontife *Jean* affaffina le prêtre *Jefu* fon frère dans le temple de Jérufalem, comme *Salomon* avait affaffiné fon frère *Adonias* fur l'autel.

L'adminiftration était encore moins théocratique quand *Antiochus Epiphane* roi de Syrie fe fervit de plufieurs juifs pour punir ceux qu'il regardait comme rebelles. (*b*) Il leur défendit à tous de circoncire leurs enfans fous peine de mort; (*c*) il fit

(*b*) Liv. VII. (*c*) Liv. XI.

facrifier des porcs dans leur temple, brûler les portes, détruire l'autel; & les épines remplirent toute l'enceinte.

Matathias fe mit contre lui à la tête de quelques citoyens, mais il ne fut pas roi. Son fils *Judas Machabée*, traité de *Meffie*, périt après des efforts glorieux.

A ces guerres fanglantes fuccédèrent des guerres civiles. Les Jérofolimites détruifirent Samarie, que les Romains rebâtirent enfuite fous le nom de *Sebafte*.

Dans ce chaos de révolutions, *Ariftobule* de la race des Machabées, fils d'un grand-prêtre, fe fit roi, plus de cinq cents ans après la ruine de Jérufalem. Il fignala fon règne comme quelques fultans turcs, en égorgeant fon frère, & en fefant périr fa mère. Ses fucceffeurs l'imitèrent jufqu'au temps où les Romains punirent tous ces barbares. Rien de tout cela n'eft théocratique.

Si quelque chofe donne une idée de la théocratie, il faut convenir que c'eft le pontificat de Rome; (*d*) il ne s'explique jamais qu'au nom de DIEU, & fes fujets vivent en paix. Depuis long-temps le Thibet jouit des mêmes avantages fous le grand-lama; mais c'eft l'erreur groffière qui cherche à imiter la vérité fublime.

(*d*) Rome encore aujourd'hui confacrant ces maximes,
Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes.

Jean-George le Franc, évêque du Puy-en-Velay, prétend que c'eft mal raifonner; il eft vrai qu'on pourrait nier *les nœuds légitimes*. Mais il pourrait bien raifonner lui-même fort mal. Il ne voit pas que le pape ne devint fouverain qu'en abufant de fon titre de *pafteur*, qu'en changeant fa houlette en fceptre; ou plutôt il ne veut pas le voir. A l'égard de la paix des Romains modernes, c'eft la tranquillité de l'apoplexie.

Les premiers incas, en se disant descendans en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se sesait au nom du soleil.

La théocratie devrait être par-tout; car tout homme ou prince, ou batelier, doit obéir aux lois naturelles & éternelles que DIEU lui a données.

THEODOSE.

TOUT prince qui se met à la tête d'un parti & qui réussit, est sûr d'être loué pendant toute l'éternité, si le parti dure ce temps-là; & ses adversaires peuvent compter qu'ils seront traités par les orateurs, par les poëtes, & par les prédicateurs, comme des titans révoltés contre les dieux. C'est ce qui arriva à *Octave-Auguste*, quand sa bonne fortune l'eut défait de *Brutus*, de *Cassius*, & d'*Antoine*.

Ce fut le sort de *Constantin*, quand *Maxence*, légitime empereur élu par le sénat & le peuple romain, fut tombé dans l'eau & se fut noyé.

Théodose eut le même avantage. Malheur aux vaincus: bénis soient les victorieux! voilà la devise du genre-humain.

Théodose était un officier espagnol, fils d'un soldat de fortune espagnol. Dès qu'il fut empereur, il persécuta les anti-consubstantiels. Jugez que d'applaudissemens, de bénédictions, d'éloges pompeux, de la part des consubstantiels! Leurs adversaires ne subsistent presque plus; leurs plaintes, leurs clameurs contre la tyrannie de *Théodose* ont péri avec eux; & le parti dominant prodigue encore à ce prince les

noms de pieux, de juste, de clément, de sage, & de grand.

Un jour ce prince pieux & clément, qui aimait l'argent à la fureur, s'avisa de mettre un impôt très-rude sur la ville d'Antioche, la plus belle alors de l'Asie mineure; le peuple désespéré ayant demandé une diminution légère, & n'ayant pu l'obtenir, s'emporta jusqu'à briser quelques statues, parmi lesquelles il s'en trouva une du soldat père de l'empereur. *St Jean Chrysostome*, ou bouche d'or, prédicateur & un peu flatteur de *Théodose*, ne manqua pas d'appeler cette action un détestable sacrilège, attendu que *Théodose* était l'image de DIEU & que son père était presque aussi sacré que lui. Mais si cet espagnol ressemblait à DIEU, il devait songer que les Antiochiens lui ressemblaient aussi; & qu'il y eut des hommes avant qu'il y eût des empereurs.

Finxit in effigiem moderantum cuncta Deorum.

Théodose envoie incontinent une lettre de cachet au gouverneur, avec ordre d'appliquer à la torture les principales images de DIEU qui avaient eu part à cette sédition passagère, de les faire périr sous des coups de cordes armées de balles de plomb, d'en faire brûler quelques-uns, & de livrer les autres au glaive. Cela fut exécuté avec la ponctualité de tout gouverneur qui sait son devoir de chrétien, qui sait bien sa cour & qui veut faire son chemin. L'Oronte ne porta que des cadavres à la mer pendant plusieurs jours; après quoi sa gracieuse majesté impériale pardonna aux Antiochiens avec sa clémence ordinaire, & doubla l'impôt.

Qu'avait fait l'empereur *Julien* dans la même ville, dont il avait reçu un outrage plus personnel & plus injurieux ? Ce n'était pas une méchante statue de son père qu'on avait abattue ; c'était à lui-même que les Antiochiens s'étaient adressés ; ils avaient fait contre lui les satires les plus violentes. L'empereur philosophe leur répondit par une satire légère & ingénieuse. Il ne leur ôta ni la vie ni la bourse. Il se contenta d'avoir plus d'esprit qu'eux. C'est-là cet homme que *St Grégoire* de Nazianze & *Théodoret*, qui n'étaient pas de sa communion, osèrent calomnier jusqu'à dire qu'il sacrifiait à la lune des femmes & des enfans ; tandis que ceux qui étaient de la communion de *Théodose* ont persisté jusqu'à nos jours, en se copiant les uns les autres, à redire en cent façons que *Théodose* fut le plus vertueux des hommes, & à vouloir en faire un saint.

On sait assez quelle fut la douceur de ce saint dans le massacre de quinze mille de ses sujets à Thessalonique. Ses panégyristes réduisent le nombre des assassinés à sept ou huit mille ; c'est peu de chose pour eux. Mais ils élèvent jusqu'au ciel la tendre piété de ce bon prince qui se priva de la messe, ainsi que son complice le détestable *Rufin*. J'avoue encore une fois que c'est une belle expiation, un grand acte de dévotion de ne point aller à la messe : mais enfin cela ne rend point la vie à quinze mille innocens égorgés de sang-froid par une perfidie abominable. Si un hérétique s'était souillé d'un pareil crime, avec quelle complaisance tous les historiens déploiraient contre lui leur bavarderie ! avec quelles couleurs le peindrait-on dans les chaires & dans les déclamations de collége !

Je ſuppoſe que le prince de Parme fût entré dans Paris, après avoir forcé notre cher *Henri IV* à lever le ſiége ; je ſuppoſe que *Philippe II* eût donné le trône de la France à ſa fille catholique & au jeune duc de *Guiſe* catholique, alors que de plumes & que de voix qui auraient anathématiſé à jamais *Henri IV* & la loi ſalique ! Ils feraient tous deux oubliés ; & les *Guiſes* feraient les héros de l'Etat & de la religion.

Et cole felices, miſeros fuge.

Que *Hugues-Capet* dépoſſède l'héritier légitime de *Charlemagne*, il devient la tige d'une race de héros. Qu'il ſuccombe, il peut être traité comme le frère de *St Louis* traita depuis *Conradin* & le duc d'Autriche, & à bien plus juſte titre.

Pepin rebelle détrône la race Mérovingienne, & enferme ſon roi dans un cloître ; mais s'il ne réuſſit pas, il monte ſur l'échafaud.

Si *Clovis*, premier roi chrétien dans la Gaule belgique, eſt battu dans ſon invaſion, il court riſque d'être condamné aux bêtes comme le fut un de ſes ancêtres par *Conſtantin*. Ainſi va le monde ſous l'empire de la fortune, qui n'eſt autre choſe que la néceſſité, la fatalité inſurmontable. *Fortuna ſævo læta negotio.* Elle nous fait jouer en aveugles à ſon jeu terrible ; & nous ne voyons jamais le deſſous des cartes.

THEOLOGIE.

C'EST l'étude & non la science de DIEU & des choses divines : il y eut des théologiens chez tous les prêtres de l'antiquité, c'est-à-dire des philosophes qui abandonnant aux yeux & aux esprits du vulgaire tout l'extérieur de la religion, pensaient d'une manière plus sublime sur la Divinité & sur l'origine des fêtes & des mystères ; ils gardaient ces secrets pour eux & pour les initiés. Ainsi dans les fêtes secrètes des mystères d'*Eleusine* on représentait le cahos & la formation de l'univers, & l'hiérophante chantait cette hymne. ,, Ecartez les préjugés qui vous ,, détourneraient du chemin de la vie immortelle où ,, vous aspirez ; élevez vos pensées vers la nature ,, divine ; songez que vous marchez devant le maître ,, de l'univers, devant le seul être qui soit par lui ,, même. ,, Ainsi dans la fête de l'autopsie, on ne reconnaissait qu'un seul DIEU.

Ainsi tout était mystérieux dans les cérémonies de l'Egypte ; & le peuple content de l'extérieur d'un appareil imposant, ne se croyait pas fait pour percer le voile qui lui cachait ce qui lui était d'autant plus vénérable.

Cette coutume naturellement introduite dans toute la terre ne laissa point d'alimens à l'esprit de dispute. Les théologiens du paganisme n'eurent point d'opinions à faire valoir dans le public, puisque le mérite de leurs opinions était d'être cachées ; & toutes les religions furent paisibles.

Si

Si les théologiens chrétiens en avaient usé ainsi, ils se seraient concilié plus de respect. Le peuple n'est pas fait pour savoir si le verbe engendré est consubstantiel avec son générateur ; s'il est une personne avec deux natures, ou une nature avec deux personnes, ou une personne & une nature ; s'il est descendu dans l'enfer *per effectum*, & aux limbes *per essentiam ;* si on mange son corps avec les accidens seuls du pain, ou avec la matière du pain ; si sa grâce est versatile, suffisante, concomitante, nécessitante dans le sens composé ou dans le sens divisé. Neuf parts des hommes, qui sur dix gagnent leur vie de leurs mains, entendent peu ces questions ; les théologiens qui ne les entendent pas davantage, puisqu'ils les épuisent depuis tant d'années, sans être d'accord, & qu'ils disputeront encore, auraient mieux fait sans doute de mettre un voile entre eux & les profanes.

Moins de théologie & plus de morale les eût rendus vénérables aux peuples & aux rois ; mais en rendant leurs disputes publiques ils se sont fait des maîtres de ces peuples mêmes qu'ils voulaient conduire. Car qu'est-il arrivé ? que ces malheureuses querelles ayant partagé les chrétiens, l'intérêt & la politique s'en sont nécessairement mêlées. Chaque Etat (même dans des temps d'ignorance) ayant ses intérêts à part, aucune Eglise ne pense précisément comme une autre & plusieurs sont diamétralement opposées. Ainsi un docteur de Stockholm ne doit point penser comme un docteur de Genève ; l'anglican doit dans Oxford différer de l'un & de l'autre ; il n'est pas permis à celui qui reçoit le bonnet à Paris de soutenir

certaines opinions que le docteur de Rome ne peut abandonner. Les ordres réligieux jaloux les uns des autres se sont divisés. Un cordelier doit croire l'immaculée conception : un dominicain est obligé de la rejeter, & il passe aux yeux du cordelier pour un hérétique. L'esprit géométrique qui s'est tant répandu en Europe a achevé d'avilir la théologie. Les vrais philosophes n'ont pu s'empêcher de montrer le plus profond mépris pour des disputes chimériques dans lesquelles on n'a jamais défini les termes, & qui roulent sur des mots aussi inintelligibles que le fond. Parmi les docteurs mêmes il s'en trouve beaucoup de véritablement doctes qui ont pitié de leur profession ; ils sont comme les augures dont *Cicéron* dit qu'ils ne pouvaient s'aborder sans rire.

THEOLOGIEN.

SECTION PREMIERE.

LE théologien sait parfaitement que, selon *St Thomas*, les anges sont corporels par rapport à DIEU, que l'ame reçoit son être dans le corps, que l'homme a l'ame végétative, sensitive, & intellective.

Que l'ame est toute en tout, & toute en chaque partie.

Qu'elle est la cause efficiente & formelle du corps.

Qu'elle est la dernière dans la noblesse des formes.

Que l'appétit est une puissance passive.

Que les archanges tiennent le milieu entre les anges & les principautés.

Que le baptême régénère par soi-même & par accident.

Que le catéchisme n'est pas sacrement, mais sacramental.

Que la certitude vient de la cause & du sujet.

Que la concupiscence est l'appétit de la délectation sensitive.

Que la conscience est un acte, & non pas une puissance.

L'ange de l'école a écrit environ quatre mille belles pages dans ce goût. Un jeune homme tondu passe trois années à se mettre dans la cervelle ces sublimes connaissances, après quoi il reçoit le bonnet de docteur en sorbonne, & non pas aux petites-maisons !

S'il est homme de condition, ou fils d'un homme riche, ou intrigant & heureux, il devient évêque, archevêque, cardinal, pape.

S'il est pauvre & sans crédit, il devient le théologien d'un de ces gens-là ; c'est lui qui argumente pour eux, qui relit *St Thomas* & *Scot* pour eux, qui fait des mandemens pour eux, qui dans un concile décide pour eux.

Le titre de théologien est si grand, que les pères du concile de Trente le donnèrent à leurs cuisiniers, *Cuoco celeste, gran theologo.* Leur science est la première des sciences, leur condition la première des conditions, & eux les premiers des hommes : tant la véritable doctrine a d'empire ; tant la raison gouverne le genre-humain !

Quand un théologien est devenu, grâce à ses argumens, ou prince du St Empire, ou archevêque

de Tolède, ou l'un des soixante & dix princes vêtus de rouge successeurs des humbles apôtres, alors les successeurs de *Galien* & d'*Hippocrate* sont à ses gages. Ils étaient ses égaux quand ils étudiaient dans la même université, qu'ils avaient les mêmes degrés, qu'ils recevaient le même bonnet fourré. La fortune change tout; & ceux qui ont découvert la circulation du sang, les veines lactées, le canal thorachique, sont les valets de ceux qui ont appris ce que c'est que la grâce concomitante, & qui l'ont oublié.

SECTION II.

J'AI connu un vrai théologien; il possédait les langues de l'Orient, & était instruit des anciens rites des nations autant qu'on peut l'être. Les Brachmanes, les Chaldéens, les Ignicoles, les Sabéens, les Syriens, les Egyptiens, lui étaient aussi connus que les Juifs; les diverses leçons de la Bible lui étaient familières; il avait pendant trente années essayé de concilier les Evangiles, & tâché d'accorder ensemble les pères. Il chercha dans quel temps précisément on rédigea le symbole attribué aux apôtres, & celui qu'on met sous le nom d'Athanase; comment on institua les sacremens les uns après les autres; quelle fut la différence entre la synaxe & la messe; comment l'Eglise chrétienne fut divisée depuis sa naissance en différens partis, & comment la société dominante traita toutes les autres d'hérétiques. Il sonda les profondeurs de la politique qui se mêla toujours de ces querelles; & il distingua entre la

politique & la sageſſe, entre l'orgueil qui veut ſubjuguer les eſprits & le déſir de s'éclairer ſoi-même, entre le zèle & le fanatiſme.

La difficulté d'arranger dans ſa tête tant de choſes dont la nature eſt d'être confondue, & de jeter un peu de lumière ſur tant de nuages, le rebuta ſouvent; mais comme ces recherches étaient le devoir de ſon état, il s'y conſacra malgré ſes dégoûts. Il parvint enfin à des connaiſſances ignorées de la plupart de ſes confrères. Plus il fut véritablement ſavant, plus il ſe défia de tout ce qu'il ſavait. Tandis qu'il vécut, il fut indulgent; & à ſa mort il avoua qu'il avait conſumé inutilement ſa vie.

TOLERANCE.

SECTION PREMIERE.

QU'EST-CE que la tolérance? c'eſt l'apanage de l'humanité. Nous ſommes tous pétris de faibleſſe & d'erreurs; pardonnons-nous réciproquement nos ſottiſes, c'eſt la première loi de la nature.

Qu'à la bourſe d'Amſterdam, de Londres, ou de Surate, ou de Baſſora, le guèbre, le banian, le juif, le mahométan, le déicole chinois, le bramin, le chrétien grec, le chrétien romain, le chrétien proteſtant, le chrétien quaker, trafiquent enſemble, ils ne leveront pas le poignard les uns ſur les autres pour gagner des ames à leur religion. Pourquoi donc nous ſommes-nous égorgés preſque ſans interruption depuis le premier concile de Nicée?

Constantin commença par donner un édit qui permettait toutes les religions ; il finit par persécuter. Avant lui on ne s'éleva contre les chrétiens que parce qu'ils commençaient à faire un parti dans l'Etat. Les Romains permettaient tous les cultes, jusqu'à celui des Juifs, jusqu'à celui des Egyptiens, pour lesquels ils avaient tant de mépris. Pourquoi Rome tolérait-elle ces cultes ? C'est que ni les Egyptiens, ni même les Juifs ne cherchaient à exterminer l'ancienne religion de l'empire, ne couraient point la terre & les mers pour faire des prosélytes ; ils ne songeaient qu'à gagner de l'argent ; mais il est incontestable que les chrétiens voulaient que leur religion fût la dominante. Les Juifs ne voulaient pas que la statue de *Jupiter* fût à Jérusalem ; mais les chrétiens ne voulaient pas qu'elle fût au Capitole. *St Thomas* a la bonne foi d'avouer que si les chrétiens ne détrônèrent pas les empereurs, c'est qu'ils ne le pouvaient pas. Leur opinion était que toute la terre doit être chrétienne. Ils étaient donc nécessairement ennemis de toute la terre, jusqu'à ce qu'elle fût convertie.

Ils étaient entr'eux ennemis les uns des autres sur tous les points de leur controverse. Faut-il d'abord regarder JESUS-CHRIST comme DIEU ? ceux qui le nient sont anathématisés sous le nom d'ébionites, qui anathématisent les adorateurs de JESUS.

Quelques-uns d'entr'eux veulent-ils que tous les biens soient communs, comme on prétend qu'ils l'étaient du temps des apôtres ? leurs adversaires les appellent nicolaïtes, & les accusent des crimes les plus infames. D'autres prétendent-ils à une dévotion mystique ? on les appelle gnostiques, & on s'élève

contre eux avec fureur. *Marcion* dispute-t-il sur la Trinité ? on le traite d'idolâtre.

Tertullien, *Praxéas*, *Origène*, *Novat*, *Novatien*, *Sabellius*, *Donat*, sont tous persécutés par leurs frères avant *Constantin* ; & à peine *Constantin* a-t-il fait régner la religion chrétienne, que les athanasiens & les eusébiens se déchirent : & depuis ce temps l'Eglise chrétienne est inondée de sang jusqu'à nos jours.

Le peuple juif était, je l'avoue, un peuple bien barbare. Il égorgeait sans pitié tous les habitans d'un malheureux petit pays sur lequel il n'avait pas plus de droit qu'il n'en a sur Paris & sur Londres. Cependant quand *Naaman* est guéri de sa lèpre pour s'être plongé sept fois dans le Jourdain, quand pour témoigner sa gratitude à *Elisée* qui lui a enseigné ce secret, il lui dit qu'il adorera le Dieu des Juifs par reconnaissance, il se réserve la liberté d'adorer aussi le Dieu de son roi ; il en demande permission à *Elisée*, & le prophète n'hésite pas à la lui donner. Les Juifs adoraient leur Dieu ; mais ils n'étaient jamais étonnés que chaque peuple eût le sien. Ils trouvaient bon que *Chamos* eût donné un certain district aux Moabites, pourvu que leur Dieu leur en donnât aussi un. *Jacob* n'hésita pas à épouser les filles d'un idolâtre. *Laban* avait son Dieu, comme *Jacob* avait le sien. Voilà des exemples de tolérance chez le peuple le plus intolérant & le plus cruel de toute l'antiquité ; nous l'avons imité dans ses fureurs absurdes, & non dans son indulgence.

Il est clair que tout particulier qui persécute un homme, son frère, parce qu'il n'est pas de son opinion, est un monstre. Cela ne souffre pas de difficulté. Mais le gouvernement ! mais les magistrats ! mais les princes !

comment en uferont-ils envers ceux qui ont un autre culte que le leur ? Si ce font des étrangers puiffans, il eft certain qu'un prince fera alliance avec eux. *François I* très-chrétien s'unira avec les mufulmans contre *Charles-Quint* très-catholique. *François I* donnera de l'argent aux luthériens d'Allemagne pour les foutenir dans leur révolte contre l'empereur ; mais il commencera, felon l'ufage, par faire brûler les luthériens chez lui. Il les paye en Saxe par politique ; il les brûle par politique à Paris. Mais qu'arrivera-t-il ? Les perfécutions font des profélytes. Bientôt la France fera pleine de nouveaux proteftans. D'abord ils fe laifferont pendre, & puis ils pendront à leur tour. Il y aura des guerres civiles : puis viendra la St Barthelemi, & ce coin du monde fera pire que tout ce que les anciens & les modernes ont jamais dit de l'enfer.

Infenfés ! qui n'avez jamais pu rendre un culte pur au DIEU qui vous a faits ! Malheureux que l'exemple des noachides, des lettrés chinois, des parfis, & de tous les fages n'a jamais pu conduire ! Monftres qui avez befoin de fuperftitions comme le géfier des corbeaux a befoin de charognes ! On vous l'a déjà dit & on n'a autre chofe à vous dire ; fi vous avez deux religions chez vous, elles fe couperont la gorge ; fi vous en avez trente, elles vivront en paix. Voyez le grand-turc, il gouverne des guèbres, des banians, des chrétiens grecs, des neftoriens, des romains. Le premier qui veut exciter du tumulte eft empalé ; & tout le monde eft tranquille.

SECTION II.

De toutes les religions la chrétienne eſt ſans doute celle qui doit inſpirer le plus de tolérance, quoique juſqu'ici les chrétiens aient été les plus intolérans de tous les hommes.

JESUS ayant daigné naître dans la pauvreté & dans la baſſeſſe, ainſi que ſes frères, ne daigna jamais pratiquer l'art d'écrire. Les Juifs avaient une loi écrite avec le plus grand détail, & nous n'avons pas une ſeule ligne de la main de JESUS. Les apôtres ſe diviſèrent ſur pluſieurs points. *St Pierre* & *St Barnabé* mangeaient des viandes défendues avec les nouveaux chrétiens étrangers, & s'en abſtenaient avec les chrétiens-juifs. *St Paul* lui reprochait cette conduite, & ce même *St Paul* phariſien, diſciple du phariſien *Gamaliel*, ce même *St Paul* qui avait perſécuté les chrétiens avec fureur, & qui ayant rompu avec *Gamaliel* ſe fit chrétien lui-même, alla pourtant enſuite ſacrifier dans le temple de Jéruſalem, dans le temps de ſon apoſtolat. Il obſerva publiquement pendant huit jours toutes les cérémonies de la loi judaïque à laquelle il avait renoncé; il y ajouta même des dévotions, des purifications qui étaient la ſurabondance; il judaïſa entiérement. Le plus grand apôtre des chrétiens fit pendant huit jours les mêmes choſes pour leſquelles on condamne les hommes au bûcher chez une grande partie des peuples chrétiens.

Theudas, *Judas*, s'étaient dit *meſſies* avant JESUS. *Doſithée*, *Simon*, *Ménandre*, ſe dirent *meſſies* après JESUS.

Il y eut dès le premier siècle de l'Eglise, & avant même que le nom de chrétien fût connu, une vingtaine de sectes dans la Judée.

Les gnostiques contemplatifs, les dosithéens, les cerinthiens, existaient avant que les disciples de JESUS eussent pris le nom de chrétiens. Il y eut bientôt trente évangiles, dont chacun appartenait à une société différente; & dès la fin du premier siècle on peut compter trente sectes de chrétiens dans l'Asie mineure, dans la Syrie, dans Alexandrie, & même dans Rome.

Toutes ces sectes méprisées du gouvernement romain, & cachées dans leur obscurité, se persécutaient cependant les unes les autres dans les souterrains où elles rampaient; c'est-à-dire, elles se disaient des injures. C'est tout ce qu'elles pouvaient faire dans leur abjection. Elles n'étaient presque toutes composées que de gens de la lie du peuple.

Lorsqu'enfin quelques chrétiens eurent embrassé les dogmes de *Platon*, & mêlé un peu de philosophie à leur religion qu'ils séparèrent de la juive, ils devinrent insensiblement plus considérables, mais toujours divisés en plusieurs sectes, sans que jamais il y ait eu un seul temps où l'Eglise chrétienne ait été réunie. Elle a pris sa naissance au milieu des divisions des Juifs, des Samaritains, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des judaïtes, des disciples de *Jean*, des thérapeutes. Elle a été divisée dans son berceau, elle l'a été dans les persécutions mêmes qu'elle essuya quelquefois sous les premiers empereurs. Souvent le martyr était regardé comme un apostat par ses frères, & le chrétien carpocratien expirait sous le glaive

des bourreaux romains, excommunié par le chrétien ébionite, lequel ébionite était anathématifé par le fabellien.

Cette horrible difcorde, qui dure depuis tant de fiècles, eft une leçon bien frappante que nous devons mutuellement nous pardonner nos erreurs; la difcorde eft le grand mal du genre-humain, & la tolérance en eft le feul remède.

Il n'y a perfonne qui ne convienne de cette vérité, foit qu'il médite de fang-froid dans fon cabinet, foit qu'il examine paifiblement la vérité avec fes amis. Pourquoi donc les mêmes hommes qui admettent en particulier l'indulgence, la bienfefance, la juftice, s'élèvent-ils en public avec tant de fureur contre ces vertus? pourquoi? c'eft que leur intérêt eft leur Dieu, c'eft qu'ils facrifient tout à ce monftre qu'ils adorent.

Je poffède une dignité & une puiffance que l'ignorance & la crédulité ont fondée; je marche fur les têtes des hommes profternés à mes pieds : s'ils fe relèvent & me regardent en face, je fuis perdu ; il faut donc les tenir attachés à la terre avec des chaînes de fer.

Ainfi ont raifonné des hommes que des fiècles de fanatifme ont rendus puiffans. Ils ont d'autres puiffans fous eux, & ceux-ci en ont d'autres encore, qui tous s'enrichiffent des dépouilles du pauvre, s'engraiffent de fon fang, & rient de fon imbécillité. Ils déteftent tous la tolérance comme des partifans enrichis aux dépens du public craignent de rendre leurs comptes, & comme des tyrans redoutent le mot de liberté. Pour comble, enfin, ils foudoient

des fanatiques qui crient à haute voix : Refpectez les abfurdités de mon maître, tremblez, payez, & taifez-vous.

C'eft ainfi qu'on en ufa long-temps dans une grande partie de la terre ; mais aujourd'hui que tant de fectes fe balancent par leur pouvoir, quel parti prendre avec elles ? toute fecte, comme on fait, eft un titre d'erreur ; il n'y a point de fecte de géomètres, d'algébriftes, d'arithméticiens, parce que toutes les propofitions de géométrie, d'algèbre, d'arithmétique, font vraies. Dans toutes les autres fciences on peut fe tromper. Quel théologien thomifte ou fcotifte oferait dire férieufement qu'il eft fûr de fon fait ?

S'il eft une fecte qui rappelle les temps des premiers chrétiens, c'eft fans contredit celle des quakers. Rien ne reffemble plus aux apôtres. Les apôtres recevaient l'efprit, & les quakers reçoivent l'efprit. Les apôtres & les difciples parlaient trois ou quatre à la fois dans l'affemblée au troifième étage, les quakers en font autant au rez-de-chauffée. Il était permis, felon *St Paul*, aux femmes de prêcher, & felon le même *St Paul* il leur était défendu ; les quakereffes prêchent en vertu de la première permiffion.

Les apôtres & les difciples juraient par oui & par non, les quakers ne jurent pas autrement.

Point de dignité, point de parure différente parmi les difciples & les apôtres ; les quakers ont des manches fans boutons, & font tous vêtus de la même manière.

JESUS-CHRIST ne baptifa aucun de fes apôtres, les quakers ne font point baptifés.

Il ſerait aiſé de pouſſer plus loin le parallèle ; il ſerait encore plus aiſé de faire voir combien la religion chrétienne d'aujourd'hui diffère de la religion que JESUS a pratiquée. JESUS était juif, & nous ne ſommes point juifs. JESUS s'abſtenait de porc parce qu'il eſt immonde, & du lapin parce qu'il rumine & qu'il n'a point le pied fendu ; nous mangeons hardiment du porc parce qu'il n'eſt point pour nous immonde, & nous mangeons du lapin qui a le pied fendu, & qui ne rumine pas.

JESUS était circoncis, & nous gardons notre prépuce. JESUS mangeait l'agneau paſcal avec des laitues, il célébrait la fête des tabernacles ; & nous n'en feſons rien. Il obſervait le ſabbat, & nous l'avons changé ; il ſacrifiait, & nous ne ſacrifions point.

JESUS cacha toujours le myſtère de ſon incarnation & de ſa dignité, il ne dit point qu'il était égal à DIEU. *St Paul* dit expreſſément dans ſon épître aux Hébreux que DIEU a créé JESUS inférieur aux anges ; & malgré toutes les paroles de *St Paul* JESUS a été reconnu DIEU au concile de Nicée.

JESUS n'a donné au pape ni la marche d'Ancone, ni le duché de Spolette ; & cependant le pape les poſſède de droit divin.

JESUS n'a point fait un ſacrement du mariage ni du diaconat, & chez nous le diaconat & le mariage ſont des ſacremens.

Si l'on veut bien y faire attention, la religion catholique, apoſtolique, & romaine, eſt dans toutes ſes cérémonies & dans tous ſes dogmes, l'oppoſé de la religion de JESUS.

Mais quoi ! faudra-t-il que nous judaïſions tous parce que JESUS a judaïſé toute ſa vie ?

S'il était permis de raiſonner conſéquemment en fait de religion, il eſt clair que nous devrions tous nous faire juifs, puiſque JESUS-CHRIST notre Sauveur eſt né juif, a vécu juif, eſt mort juif, & qu'il a dit expreſſément qu'il accompliſſait, qu'il rempliſſait la religion juive. Mais il eſt plus clair encore que nous devons nous tolérer mutuellement parce que nous ſommes tous faibles, inconſéquens, ſujets à la mutabilité, à l'erreur : un roſeau couché par le vent dans la fange, dira-t-il au roſeau voiſin couché dans un ſens contraire : *Rampe à ma façon, miſérable, ou je préſenterai requête pour qu'on t'arrache & qu'on te brûle ?*

SECTION III.

MES amis, quand nous avons prêché la tolérance en proſe, en vers, dans quelques chaires, & dans toutes nos ſociétés ; quand nous avons fait retentir ces véritables voix humaines (*a*) dans les orgues de nos égliſes ; nous avons ſervi la nature, nous avons rétabli l'humanité dans ſes droits ; & il n'y a pas aujourd'hui un ex-jéſuite, ou un ex-janſéniſte, qui oſe dire, je ſuis intolérant.

Il y aura toujours des barbares & des fourbes qui fomenteront l'intolérance ; mais ils ne l'avoueront pas ; & c'eſt avoir gagné beaucoup.

(*a*) Il y a un jeu d'orgues qu'on appelle *voix humaines*, & qui ſe combine avec les jeux de flûtes.

. Souvenons-nous toujours, mes amis, répétons, (car il faut répéter de peur qu'on n'oublie) répétons les paroles de l'évêque de Soiſſons, non pas *Languet*, mais *Fitzjames-Stuart*, dans ſon mandement de 1757 : *Nous devons regarder les Turcs comme nos frères.*

Songeons que, dans toute l'Amérique anglaiſe, ce qui fait à-peu-près le quart du monde connu, la liberté entière de conſcience eſt établie ; & pourvu qu'on y croie un Dieu, toute religion eſt bien reçue, moyennant quoi le commerce fleurit & la population augmente.

Réfléchiſſons toujours que la première loi de l'empire de Ruſſie, plus grand que l'empire romain, eſt la tolérance de toute ſecte.

L'empire turc & le perſan uſèrent toujours de la même indulgence. *Mahomet II*, en prenant Conſtantinople, ne força point les Grecs à quitter leur religion, quoiqu'il les regardât comme des idolâtres. Chaque père de famille grec en fut quitte pour cinq ou ſix écus par an. On leur conſerva pluſieurs prébendes & pluſieurs évêchés ; & même encore aujourd'hui le ſultan turc fait des chanoines & des évêques, ſans que le pape ait jamais fait un iman ou un mollah.

Mes amis, il n'y a que quelques moines, & quelques proteſtans auſſi ſots & auſſi barbares que ces moines, qui ſoient encore intolérans.

Nous avons été ſi infectés de cette fureur, que dans nos voyages de long cours, nous l'avons portée à la Chine, au Tunquin, au Japon. Nous avons empeſté ces beaux climats. Les plus indulgens des hommes ont appris de nous à être les plus inflexibles.

Nous leur avons dit d'abord pour prix de leur bon accueil : Sachez que nous sommes sur la terre les seuls qui aient raison, & que nous devons être partout les maîtres. Alors on nous a chassés pour jamais; il en a coûté des flots de sang : cette leçon a dû nous corriger.

SECTION IV.

L'AUTEUR de l'article précédent est un bon homme qui voulait souper avec un quaker, un anabaptiste, un socinien, un musulman &c. Je veux pousser plus loin l'honnêteté, je dirai à mon frère le turc : Mangeons ensemble une bonne poule au riz en invoquant *Allah* ; ta religion me paraît très-respectable, tu n'adores qu'un DIEU, tu es obligé de donner en aumônes tous les ans le denier quarante de ton revenu, & de te réconcilier avec tes ennemis le jour du bairam. Nos bigots qui calomnient la terre, ont dit mille fois que ta religion n'a réussi que parce qu'elle est toute sensuelle. Ils en ont menti les pauvres gens, ta religion est très-austère ; elle ordonne la prière cinq fois par jour, elle impose le jeûne le plus rigoureux, elle te défend le vin & les liqueurs que nos directeurs savourent ; & si elle ne permet que quatre femmes à ceux qui peuvent les nourrir, (ce qui est bien rare) elle condamne par cette contrainte l'incontinence juive qui permettait dix-huit femmes à l'homicide *David*, & sept cents à *Salomon*, l'assassin de son frère, sans compter les concubines.

Je dirai à mon frère le chinois : Soupons ensemble sans cérémonies, car je n'aime pas les simagrées ; mais

mais j'aime ta loi, la plus ſage de toutes, & peut-être la plus ancienne. J'en dirai à-peu-près autant à mon frère l'indien.

Mais que dirai-je à mon frère le juif? lui donnerai-je à ſouper? oui, pourvu que pendant le repas l'âne de *Balaam* ne s'aviſe pas de braire; qu'*Ezéchiel* ne mêle pas ſon déjeûner avec notre ſouper; qu'un poiſſon ne vienne pas avaler quelqu'un des convives, & le garder trois jours dans ſon ventre; qu'un ſerpent ne ſe mêle pas de la converſation pour ſéduire ma femme; qu'un prophète ne s'aviſe pas de coucher avec elle après ſouper, comme fit le bon-homme *Ozée* pour quinze francs & un boiſſeau d'orge; ſurtout qu'aucun juif ne faſſe le tour de ma maiſon en ſonnant de la trompette, ne faſſe tomber les murs & ne m'égorge, moi, mon père, ma mère, ma femme, mes enfans, mon chat, & mon chien, ſelon l'ancien uſage des Juifs. Allons, mes amis, la paix; diſons notre *benedicite.*

TONNERRE.

SECTION PREMIERE.

Vidi & crudeles dantem Salmonea pœnas
Dum flammas Jovis & sonitus imitatur Olympi &c.

VIRGILE, *Enéide*, *l. VI.*

A d'éternels tourmens je te vis condamnée,
Superbe impiété du tyran Salmonée.
Rival de Jupiter il crut lui ressembler,
Il imita la foudre & ne put l'égaler;
De la foudre des dieux il fut frappé lui-même &c.

CEUX qui ont inventé & perfectionné l'artillerie font bien d'autres *Salmonées*. Un canon de vingt-quatre livres de balle peut faire, & a fait souvent plus de ravage que cent coups de tonnerre; cependant aucun canonnier n'a été jusqu'à présent foudroyé par *Jupiter* pour avoir voulu imiter ce qui se passe dans l'atmosphère.

Nous avons vu que *Polyphême*, dans une pièce d'*Euripide*, se vante de faire plus de bruit que le tonnerre de *Jupiter* quand il a bien soupé.

Boileau, plus honnête que *Polyphême*, dit dans sa première satire :

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne.

Je ne sais pourquoi il est si étonné de l'autre monde, puisque toute l'antiquité y avait cru. *Etonne* n'était pas le mot propre, c'était *alarme*. Il croit que c'est

DIEU qui tonne; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie & le beau temps, comme il opère tout, comme il fait tout; ce n'eſt point parce qu'il eſt fâché qu'il envoie le tonnerre & la pluie. Les anciens peignaient *Jupiter* prenant le tonnerre compoſé de trois flèches brûlantes dans la patte de ſon aigle, & le lançant ſur ceux à qui il en voulait. La ſaine raiſon n'eſt pas d'accord avec ces idées poëtiques.

Le tonnerre eſt, comme tout le reſte, l'effet néceſſaire des lois de la nature, preſcrites par ſon auteur. Il n'eſt qu'un grand phénomène électrique; *Franklin* le force à deſcendre tranquillement ſur la terre; il tombe ſur le profeſſeur *Richman* comme ſur les rochers & ſur les égliſes; & s'il foudroya *Ajax Oilée*, ce n'eſt pas aſſurément parce que *Minerve* était irritée contre lui.

S'il était tombé ſur *Cartouche* ou ſur l'abbé *Desfontaines*, on n'aurait pas manqué de dire : Voilà comme DIEU punit les voleurs & les ſodomites. Mais c'eſt un préjugé utile de faire craindre le ciel aux pervers.

Auſſi tous nos poëtes tragiques, quand ils veulent rimer à *poudre* ou à *réſoudre*, ſe ſervent-ils immanquablement de la *foudre*, & font gronder le *tonnerre*, s'il s'agit de rimer à *terre*.

Théſée dans Phèdre dit à ſon fils :

Monſtre qu'a trop long-temps épargné le tonnerre,
Reſte impur des brigands dont j'ai purgé la terre.

Sévère dans Polyeucte, ſans même avoir beſoin de rimer, dès qu'il apprend que ſa maîtreſſe eſt mariée, dit à ſon ami *Fabian :*

Soutiens-moi, Fabian, ce coup de foudre eſt grand.

Pour diminuer l'horrible idée d'un coup de tonnerre

qui n'a nulle reſſemblance à une nouvelle mariée, il ajoute que ce coup de tonnerre

> Le frappe d'autant plus que plus il le ſurprend.

Il dit ailleurs au même *Fabian :*

> Qu'eſt ceci, Fabian, quel nouveau coup de foudre
> Tombe ſur mon eſpoir & le réduit en poudre ?

Un *eſpoir réduit en poudre* devait étonner le parterre.

Luſignan dans Zaïre prie DIEU

> Que la foudre en éclats ne tombe que ſur lui.

Agenor, en parlant de ſa ſœur, commence par dire que

> Pour lui livrer la guerre
> Sa vertu lui ſuffit au défaut du tonnerre.

L'*Atrée* du même auteur dit, en parlant de ſon frère :

> Mon cœur qui ſans pitié lui déclare la guerre
> Ne cherche à le punir qu'au défaut du tonnerre.

Si *Thieſte* fait un ſonge, il vous dit que

> Ce ſonge a fini par un coup de tonnerre.

Si *Tidée* conſulte les Dieux dans l'antre d'un temple, l'antre ne lui répond qu'à grands coups de tonnerre.

> Enfin j'ai vu par-tout le tonnerre & la foudre
> Mettre les vers en cendre & les rimes en poudre.

Il faudrait tâcher de tonner moins ſouvent.

Je n'ai jamais bien compris la fable de *Jupiter* & des tonnerres dans *la Fontaine*.

Vulcain remplit ſes fourneaux
De deux ſortes de carreaux.
L'un jamais ne ſe fourvoye,
Et c'eſt celui que toujours
L'Olympe en corps nous envoie.
L'autre s'écarte en ſon cours,
Ce n'eſt qu'aux monts qu'il en coûte ;
Bien ſouvent même il ſe perd,
Et ce dernier en ſa route
Nous vient du ſeul Jupiter.

Avait-on donné à *la Fontaine* le ſujet de cette mauvaiſe fable qu'il mit en mauvais vers ſi éloignés de ſon genre ? voulait-on dire que les miniſtres de *Louis XIV* étaient inflexibles, & que le roi pardonnait ? (1)

Crébillon, dans ſes diſcours académiques en vers étranges, dit que le cardinal de *Fleuri* eſt un ſage dépoſitaire,

Uſant en citoyen du pouvoir arbitraire,
Aigle de Jupiter, mais ami de la paix,
Il gouverne la foudre & ne tonne jamais.

Il dit que le maréchal de *Villars*

Fit voir qu'à Malplaquet il n'avait ſurvécu
Que pour rendre à Denain ſa valeur plus célébre,
Et qu'un foudre, du moins, Eugène était vaincu.

Ainſi l'aigle *Fleuri* gouvernait le tonnerre ſans tonner, & *Eugène* le tonnerre était vaincu ; voilà bien des tonnerres.

(1) Cette fable vient des anciens Etruſques. Voyez *Senèque*, Queſtions naturelles, liv. II, chap. XLI, XLVI.

SECTION II.

HORACE, tantôt le débauché & tantôt le moral, a dit :

> *Cœlum ipſum petimus ſtultitiâ.*
> Nous portons juſqu'au ciel notre folie.

On peut dire aujourd'hui : Nous portons juſqu'au ciel notre ſageſſe, ſi pourtant il eſt permis d'appeler *ciel* cet amas bleu & blanc d'exhalaiſons qui forme les vents, la pluie, la neige, la grêle, & le tonnerre. Nous avons décompoſé la foudre, comme *Newton* a détiſſu la lumière. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de *Jupiter*, ne ſont en effet que du feu électrique ; qu'enfin on peut ſoutirer le tonnerre, le conduire, le diviſer, s'en rendre le maître, comme nous feſons paſſer les rayons de lumière par un priſme, comme nous donnons cours aux eaux qui tombent du ciel, c'eſt-à-dire de la hauteur d'une demi-lieue de notre atmoſphère. On plante un haut ſapin ébranché, dont la cime eſt revêtue d'un cône de fer. Les nuées qui forment le tonnerre, ſont électriques ; leur électricité ſe communique à ce cône, & un fil d'archal qui lui eſt attaché conduit la matière du tonnerre où l'on veut. Un phyſicien ingénieux appelle cette expérience l'*inoculation du tonnerre*.

Il eſt vrai que l'inoculation de la petite vérole, qui a conſervé tant de mortels, en a fait périr quelques-uns auxquels on avait donné la petite vérole inconſidérément ; de même l'inoculation du tonnerre mal faite ferait dangereuſe. Il y a des grands ſeigneurs dont il

ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions. Le tonnerre eſt de ce nombre. On ſait que le profeſſeur de mathématique *Richman* fut tué à Pétersbourg, en 1753, par la foudre qu'il avait attirée dans ſa chambre; *arte ſuâ periit.* Comme il était philoſophe, un profeſſeur théologien ne manqua pas d'imprimer qu'il avait été foudroyé comme *Salmonée* pour avoir uſurpé les droits de DIEU, & pour avoir voulu lancer le tonnerre.

Mais ſi le phyſicien avait dirigé le fil d'archal hors de la maiſon, & non pas dans ſa chambre bien fermée, il n'aurait point eu le ſort de *Salmonée*, d'*Ajax Oïlée*, de l'empereur *Carus*, du fils d'un miniſtre d'Etat en France, & de pluſieurs moines dans les Pyrenées.

Placez votre *conducteur* à quelque diſtance de la maiſon, jamais dans votre chambre, & vous n'avez rien à craindre.

Mais dans une ville les maiſons ſe touchent; choiſiſſez les places, les carrefours, les jardins, les parvis des égliſes, les cimetières, ſuppoſé que vous ayez conſervé l'abominable uſage d'avoir des charniers dans vos villes.

TOPHET.

TOPHET était & eſt encore un précipice auprès de Jéruſalem, dans la vallée d'Hennon. Cette vallée eſt un lieu affreux où il n'y a que des cailloux. C'eſt dans cette ſolitude horrible que les Juifs immolèrent leurs enfans à leur Dieu qu'ils appelaient alors *Moloc;* car nous avons remarqué qu'ils ne donnèrent jamais à DIEU que des noms étrangers. *Shadaï* était ſyrien;

Adonaï phénicien, *Jeova* était auſſi phénicien; *Eloi*, *Eloim*, *Eloa* chaldéen, ainſi que tous les noms de leurs anges furent chaldéens ou perſans. C'eſt ce que nous avons obſervé avec attention.

Tous ces noms différens ſignifiaient également le Seigneur dans le jargon des petites nations devers la Paleſtine. Le mot de *Moloc* vient évidemment de *Melk*. C'eſt la même choſe que *Melcom* ou *Millcon* qui était la divinité des mille femmes du ſérail de *Salomon*, ſavoir ſept cents femmes & trois cents concubines. Tous ces noms-là ſignifiaient *ſeigneur*, & chaque village avait ſon ſeigneur.

Des doctes prétendent que *Moloc* était particuliérement le ſeigneur du feu, & que pour cette raiſon les Juifs brûlaient leurs enfans dans le creux de l'idole même de *Moloc*. C'était une grande ſtatue de cuivre auſſi hideuſe que les Juifs la pouvaient faire. Ils ſeſaient rougir cette ſtatue à un grand feu, quoiqu'ils euſſent très-peu de bois; & ils jetaient leurs petits enfans dans le ventre de ce dieu, comme nos cuiſiniers jettent des écreviſſes vivantes dans l'eau toute bouillante de leurs chaudières.

Tels étaient les anciens Welches & les anciens Tudeſques quand ils brûlaient des enfans & des femmes en l'honneur de *Teutatès* & d'*Irminſul* : telle la vertu gauloiſe & la franchiſe germanique.

Jérémie voulut en vain détourner le peuple juif de ce culte diabolique, en vain il leur reprocha d'avoir bâti une eſpèce de temple à *Moloc* dans cette abominable vallée. *Aedificaverunt excelſa Tophet quæ eſt in valle filiorum Hennon, ut incenderent filios ſuos & filias ſuas*

igni. (*a*) ›› Ils ont édifié des hauteurs dans Tophet ›› qui eſt dans la vallée des enfans d'Hennon, pour y ›› brûler leurs fils & leurs filles par le feu. ››

Les Juifs eurent d'autant moins d'égards aux remontrances de *Jérémie*, qu'ils lui reprochaient hautement de s'être vendu au roi de Babylone, d'avoir toujours prêché en ſa faveur, d'avoir trahi ſa patrie ; & en effet il fut puni de la mort des traîtres, il fut lapidé.

Le livre des Rois nous apprend que *Salomon* bâtit un temple à *Moloc*, mais il ne nous dit pas que ce fût dans la vallée de Tophet. Ce fut dans le voiſinage, ſur la montagne des Oliviers. (*b*) La ſituation était plus belle, ſi pourtant il peut y avoir quelque bel aſpect dans le territoire affreux de Jéruſalem.

Des commentateurs prétendent qu'*Achas* roi de Juda fit brûler ſon fils à l'honneur de *Moloc*, & que le roi *Manaſſé* fut coupable de la même barbarie. (*c*) D'autres commentateurs prétendent (*d*) que ces rois du peuple de DIEU ſe contentèrent de jeter leurs enfans dans les flammes, mais qu'ils ne les brûlèrent pas tout-à-fait. Je le ſouhaite ; mais il eſt bien difficile qu'un enfant ne ſoit pas brûlé quand on le met ſur un bûcher enflammé.

Cette vallée de Tophet était le *clamar* de Paris ; c'était là qu'on jetait toutes les immondices, toutes les charognes de la ville. C'était dans cette vallée qu'on précipitait le bouc émiſſaire ; c'était la voierie où l'on laiſſait pourrir les charognes des ſuppliciés. Ce fut là qu'on jeta les corps des deux voleurs qui furent ſuppliciés avec le fils de DIEU lui-même. Mais notre

(*a*) *Jérémie*, chap. VII.
(*b*) Liv. III, chap. II.
(*c*) Liv. IV, chap. XVI, v. 3.
(*d*) Chap. XXI, v. 6.

Sauveur ne permit pas que ſon corps, ſur lequel il avait donné puiſſance aux bourreaux, fût jeté à la voierie de Tophet ſelon l'uſage. Il eſt vrai qu'il pouvait reſſuſciter auſſi-bien dans Tophet que dans le Calvaire; mais un bon juif nommé *Joſeph*, natif d'Arimathie, qui s'était préparé un ſépulcre pour lui-même ſur le mont Calvaire, y mit le corps du Sauveur, ſelon le témoignage de *S[t] Matthieu*. Il n'était pas permis d'enterrer perſonne dans les villes; le tombeau même de *David* n'était pas dans Jéruſalem.

Joſeph d'Arimathie était riche, *quidam homo dives ab Arimathiâ*, afin que cette prophétie d'*Iſaïe* fût accomplie : *Il donnera* (*e*) *les méchans pour ſa ſépulture, & les riches pour ſa mort.*

TORTURE.

QUOIQU'IL y ait peu d'articles de juriſprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la *torture*, autrement nommée *queſtion*. C'eſt une étrange manière de queſtionner les hommes. Ce ne ſont pourtant pas de ſimples curieux qui l'ont inventée; toutes les apparences ſont que cette partie de notre légiſlation doit ſa première origine à un voleur de grand chemin. La plupart de ces meſſieurs ſont encore dans l'uſage de ſerrer

(*e*) Le fameux rabbin *Iſaac*, dans ſon Rempart de la foi, au ch. XXIII, entend toutes les prophéties, & ſurtout celle-là, d'une manière toute contraire à la façon dont nous les entendons. Mais qui ne voit que les Juifs ſont ſéduits par l'intérêt qu'ils ont de ſe tromper? en vain répondent-ils qu'ils ſont auſſi intéreſſés que nous à chercher la vérité, qu'il y va de leur ſalut pour eux comme pour nous; qu'ils ſeraient plus heureux dans cette vie & dans l'autre s'ils trouvaient cette vérité; que s'ils entendent

les pouces, de brûler les pieds, & de questionner par d'autres tourmens ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent.

Les conquérans ayant succédé à ces voleurs trouvèrent l'invention fort utile à leurs intérêts, ils la mirent en usage quand ils soupçonnèrent qu'on avait contre eux quelques mauvais desseins, comme, par exemple, celui d'être libre; c'était un crime de lèse-majesté divine & humaine. Il fallait connaître les complices; & pour y parvenir on fesait souffrir mille morts à ceux qu'on soupçonnait, parce que selon la jurisprudence de ces premiers héros, quiconque était soupçonné d'avoir eu seulement contre eux quelque pensée peu respectueuse, était digne de mort. Dès qu'on a mérité ainsi la mort, il importe peu qu'on y ajoute des tourmens épouvantables de plusieurs jours, & même de plusieurs semaines; cela même tient je ne sais quoi de la Divinité. La Providence nous met quelquefois à la torture en y employant la pierre, la gravelle, la goutte, le scorbut, la lèpre, la vérole grande ou petite, le déchirement d'entrailles, les convulsions de nerfs, & autres exécuteurs des vengeances de la Providence.

leurs propres écritures différemment de nous, c'est qu'elles sont dans leur propre langue très-anciennes, & non dans nos idiomes très-nouveaux; qu'un hébreu doit mieux savoir la langue hébraïque qu'un basque ou un poitevin; que leur religion a deux mille ans d'antiquité plus que la nôtre, que toute leur Bible annonce les promesses de DIEU faites avec serment de ne changer jamais rien à la loi; qu'elle fait des menaces terribles contre quiconque osera jamais en altérer une seule parole; qu'elle veut même qu'on mette à mort tout prophète qui prouverait par des miracles une autre religion; qu'enfin ils sont les enfans de la maison, & nous des étrangers qui avons ravi leurs dépouilles. On sent bien que ce sont-là de très-mauvaises raisons qui ne méritent pas d'être réfutées.

Or, comme les premiers defpotes, furent de l'aveu de tous leurs courtifans, des images de la Divinité, ils l'imitèrent tant qu'ils purent.

Ce qui eft très-fingulier, c'eft qu'il n'eft jamais parlé de queftion, de torture dans les livres juifs. C'eft bien dommage qu'une nation fi douce, fi honnête, fi compatiffante n'ait pas connu cette façon de favoir la vérité. La raifon en eft, à mon avis, qu'ils n'en avaient pas befoin, DIEU la leur fefait toujours connaître comme à fon peuple chéri. Tantôt on jouait la vérité aux dés, & le coupable qu'on foupçonnait avait toujours rafle de fix. Tantôt on allait au grand-prêtre qui confultait DIEU fur le champ par l'*urim* & le *thummim*. Tantôt on s'adreffait au voyant, au prophète; & vous croyez bien que le voyant & le prophète découvrait tout auffi-bien les chofes les plus cachées que l'*urim* & le *thummim* du grand-prêtre. Le peuple de DIEU n'était pas réduit comme nous à interroger, à conjecturer; ainfi la torture ne put être chez lui en ufage. Ce fut la feule chofe qui manquât aux mœurs du peuple faint. Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux efclaves, mais les efclaves n'étaient pas comptés pour des hommes. Il n'y a pas d'apparence non plus, qu'un confeiller de la tournelle regarde comme un de fes femblables un homme qu'on lui amène have, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue & fale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot. Il fe donne le plaifir de l'appliquer à la grande & à la petite torture en préfence d'un chirurgien qui lui tâte le pouls, jufqu'à ce qu'il foit en danger de mort, après quoi on recommence; & comme dit très-bien la comédie

des Plaideurs, *cela fait toujours passer une heure ou deux.*

Le grave magistrat qui a acheté pour quelqu'argent le droit de faire ces expériences sur son prochain, va conter à dîner à sa femme ce qui s'est passé le matin. La première fois madame en a été révoltée, à la seconde elle y a pris goût, parce qu'après tout les femmes sont curieuses; & ensuite la première chose qu'elle lui dit lorsqu'il rentre en robe chez lui: Mon petit cœur, n'avez-vous fait donner aujourd'hui la question à personne?

Les Français qui passent, je ne sais pourquoi, pour un peuple fort humain, s'étonnent que les Anglais qui ont eu l'inhumanité de nous prendre tout le Canada, aient renoncé au plaisir de donner la question.

Lorsque le chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant-général des armées, jeune homme de beaucoup d'esprit & d'une grande espérance, mais ayant toute l'étourderie d'une jeunesse effrénée; fut convaincu d'avoir chanté des chansons impies, & même d'avoir passé devant une procession de capucins sans avoir ôté son chapeau; les juges d'Abbeville, gens comparables aux sénateurs romains, ordonnèrent non-seulement qu'on lui arrachât la langue, qu'on lui coupât la main & qu'on brulât son corps à petit feu; mais ils l'appliquèrent encore à la torture pour savoir précisément combien de chansons il avait chanté, & combien de processions il avait vu passer le chapeau sur la tête.

Ce n'est pas dans le treizième ou dans le quatorzième siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le dix-huitième. Les nations étrangères jugent de la

France par les ſpectacles, par les romans, par les jolis vers, par les filles d'opéra qui ont les mœurs fort douces, par nos danſeurs d'opéra qui ont de la grâce, par mademoiſelle *Clairon* qui déclame des vers à ravir. Elles ne ſavent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la françaiſe.

Les Ruſſes paſſaient pour des barbares en 1700, nous ne ſommes qu'en 1769; une impératrice vient de donner à ce vaſte Etat des lois qui auraient fait honneur à *Minos*, à *Numa*, & à *Solon*, s'ils avaient eu aſſez d'eſprit pour les inventer. La plus remarquable eſt la tolérance univerſelle; la ſeconde eſt l'abolition de la torture. La juſtice & l'humanité ont conduit ſa plume; elle a tout réformé. Malheur à une nation qui étant depuis long-temps civiliſée, eſt encore conduite par d'anciens uſages atroces! Pourquoi changerions-nous notre juriſprudence? dit-elle; l'Europe ſe ſert de nos cuiſiniers, de nos tailleurs, de nos perruquiers; donc nos lois ſont bonnes. (*)

TRANSSUBSTANTIATION.

LES proteſtans, & ſurtout les philoſophes proteſtans, regardent la tranſſubſtantiation comme le dernier terme de l'impudence des moines, & de l'imbécillité des laïques. Ils ne gardent aucune meſure ſur cette croyance qu'ils appellent monſtrueuſe; ils ne penſent pas même qu'il y ait un ſeul homme de bon ſens, qui, après avoir réfléchi, ait pu l'embraſſer ſérieuſement. Elle eſt, diſent-ils, ſi abſurde, ſi contraire à

(*) Voyez *Queſtion*.

toutes les lois de la phyſique, ſi contradictoire, que DIEU même ne pourrait pas faire cette opération; parce que c'eſt en effet anéantir DIEU que de ſuppoſer qu'il fait les contradictoires. Non-ſeulement un dieu dans un pain, mais un dieu à la place du pain; cent mille miettes de pain, devenues en un inſtant autant de dieux; cette foule innombrable de dieux ne feſant qu'un ſeul dieu; de la blancheur, ſans un corps blanc; de la rondeur, ſans un corps rond; du vin changé en ſang, & qui a le goût du vin; du pain qui eſt changé en chair & en fibres, & qui a le goût du pain: tout cela inſpire tant d'horreur & de mépris aux ennemis de la religion catholique, apoſtolique, & romaine, que cet excès d'horreur & de mépris s'eſt quelquefois changé en fureur.

Leur horreur augmente, quand on leur dit qu'on voit tous les jours dans les pays catholiques, des prêtres, des moines qui, ſortant d'un lit inceſtueux, & n'ayant pas encore lavé leurs mains ſouillées d'impuretés, vont faire des dieux par centaines; mangent & boivent leur dieu; chient & piſſent leur dieu. Mais quand ils réfléchiſſent que cette ſuperſtition, cent fois plus abſurde & plus ſacrilége que toutes celles des Egyptiens, a valu à un prêtre italien quinze à vingt millions de rente, & la domination d'un pays de cent milles d'étendue en long & en large, ils voudraient tous aller, à main armée, chaſſer ce prêtre qui s'eſt emparé du palais des Céſars. Je ne fais ſi je ſerai du voyage, car j'aime la paix; mais quand ils ſeront établis à Rome, j'irai ſurement leur rendre viſite.

Par M. Guillaume, miniſtre proteſtant.

TRINITÉ.

LE premier qui parla de la Trinité parmi les Occidentaux, fut *Timée* de Locres dans fon Ame du monde.

Il y a d'abord l'idée, l'exemplaire perpétuel de toutes chofes engendrées; c'eft le premier verbe, le verbe interne & intelligible.

Enfuite la matière informe, fecond verbe ou verbe proféré.

Puis le fils ou le monde fenfible, ou l'efprit du monde.

Ces trois qualités conftituent le monde entier, lequel monde eft le fils de DIEU, *Monogenes*. Il a une ame, il a de la raifon, il eft *empfukos*, *logikos*.

DIEU ayant voulu faire un Dieu très-beau, a fait un Dieu engendré: *Touton epoie theon genaton*.

Il eft difficile de bien comprendre ce fyftème de *Timée*, qui peut-être le tenait des Egyptiens, peut-être des brachmanes. Je ne fais fi on l'entendait bien de fon temps. Ce font de ces médailles fruftes & couvertes de rouille, dont la légende eft effacée. On a pu la lire autrefois, on la devine aujourd'hui comme on peut.

Il ne paraît pas que ce fublime galimatias ait fait beaucoup de fortune jufqu'à *Platon*. Il fut enfeveli dans l'oubli, & *Platon* le reffufcita. Il conftruifit fon édifice en l'air, mais fur le modèle de *Timée*.

Il admit trois effences divines, le père, le fuprême, le producteur; le père des autres dieux eft la première effence.

Le

La seconde est le Dieu visible, ministre du DIEU invisible, le verbe, l'entendement, le grand démon.

La troisième est le monde.

Il est vrai que *Platon* dit souvent des choses toutes différentes & même toutes contraires ; c'est le privilége des philosophes grecs : & *Platon* s'est servi de son droit plus qu'aucun des anciens & des modernes.

Un vent grec poussa ces nuages philosophiques d'Athènes dans Alexandrie, ville prodigieusement entêtée de deux choses, d'argent & de chimères. Il y avait dans Alexandrie des juifs qui ayant fait fortune se mirent à philosopher.

La métaphysique a cela de bon, qu'elle ne demande pas des études préliminaires bien gênantes. C'est-là qu'on peut savoir tout sans avoir jamais rien appris ; & pour peu qu'on ait l'esprit un peu subtil & bien faux, on peut être sûr d'aller loin.

Philon le juif fut un philosophe de cette espèce ; il était contemporain de JESUS-CHRIST ; mais il eut le malheur de ne le pas connaître, non plus que *Josephe* l'historien. Ces deux hommes considérables, employés dans le chaos des affaires d'Etat, furent trop éloignés de la lumière naissante. Ce *Philon* était une tête toute métaphysique, toute allégorique, toute mystique. C'est lui qui dit que DIEU devait former le monde en six jours, comme il le forma selon *Zoroastre* en six temps, (*a*) *parce que trois est la moitié de six, & que deux en est le tiers, & que ce nombre est mâle & femelle.*

Ce même homme entêté des idées de *Platon*, dit, en parlant de l'ivrognerie, que DIEU & la sagesse se

(*a*) Page 4, édition 1719.

marièrent, & que la sageſſe accoucha d'un fils bien-aimé ; ce fils eſt le monde.

Il appelle les anges les verbes de DIEU, & le monde verbe de DIEU, *logon tou Theou.*

Pour *Flavien Joſephe*, c'était un homme de guerre qui n'avait jamais entendu parler du *Logos*, & qui s'en tenait aux dogmes des phariſiens, uniquement attachés à leurs traditions.

Cette philoſophie platonicienne perça des Juifs d'Alexandrie juſqu'à ceux de Jéruſalem. Bientôt toute l'école d'Alexandrie, qui était la ſeule ſavante, fut platonicienne ; & les chrétiens qui philoſophaient ne parlèrent plus que du *Logos.*

On ſait qu'il en était des diſputes de ces temps-là comme de celles de ce temps-ci. On couſait à un paſſage mal entendu un paſſage inintelligible qui n'y avait aucun rapport. On en ſuppoſait un ſecond, on en falſifiait un troiſième ; on fabriquait des livres entiers qu'on attribuait à des auteurs reſpectés par le troupeau. Nous en avons vu cent exemples au mot *Apocryphe.*

Cher lecteur, jetez les yeux, de grâce, ſur ce paſſage de *Clément Alexandrin :* (*b*) *Lorſque Platon dit qu'il eſt difficile de connaître le père de l'univers, non-ſeulement il fait voir par-là que le monde a été engendré, mais qu'il a été engendré comme fils de* DIEU. Entendez-vous ces logomachies, ces équivoques ? voyez-vous la moindre lumière dans ce chaos d'expreſſions obſcures ?

O *Locke*, *Locke !* venez, définiſſez les termes. Je ne crois pas que de tous ces diſputeurs platoniciens il

(*b*) Strom. liv. V.

y en eût un ſeul qui s'entendît. On diſtingua deux verbes; le *Logos endiathétos*, le verbe en la penſée; & le verbe produit, *Logos prophorikos.* On eut l'éternité d'un verbe, & la prolation, l'émanation d'un autre verbe.

Le livre des *Conſtitutions apoſtoliques*, (*c*) ancien monument de fraude, mais auſſi ancien dépôt des dogmes informes de ces temps obſcurs, s'exprime ainſi:

Le père qui eſt antérieur à toute génération, à tout commencement, ayant tout créé par ſon fils unique, a engendré ſans intermède ce fils par ſa volonté & ſa puiſſance.

Enſuite *Origène* avança (*d*) que le S^t Eſprit a été créé par le fils, par le verbe.

Puis vint *Euſèbe* de Céſarée qui enſeigna (*e*) que l'eſprit, paraclet, n'eſt ni Dieu ni fils.

L'avocat *Lactance* fleurit en ce temps-là. (*f*) *Le fils de* DIEU, dit-il, *eſt le verbe, comme les autres anges ſont les eſprits de* DIEU. *Le verbe eſt un eſprit proféré par une voix ſignificative, l'eſprit procédant du nez, & la parole de la bouche. Il s'enſuit qu'il y a différence entre le fils de* DIEU *& les autres anges, ceux-ci étant émanés comme eſprits tacites & muets. Mais le fils étant eſprit eſt ſorti de la bouche avec ſon & voix pour prêcher le peuple.*

On conviendra que l'avocat *Lactance* plaidait ſa cauſe d'une étrange manière. C'était raiſonner à la *Platon;* c'était puiſſamment raiſonner.

Ce fut environ ce temps-là que, parmi les diſputes violentes ſur la Trinité, on inféra dans la première

(*c*) Liv. VIII, chap. XLII.
(*d*) I. partie ſur *ſaint Jean.*
(*e*) Theol. liv. II, chap. VI.
(*f*) Liv. IV, chap. VIII.

épître de *St Jean* ce fameux verset : *Il y en a trois qui rendent témoignage en terre, l'esprit ou le vent, l'eau, & le sang; & ces trois sont un.* Ceux qui prétendent que ce verset est véritablement de *St Jean* sont bien plus embarrassés que ceux qui le nient, car il faut qu'ils l'expliquent.

St Augustin dit que le vent signifie le Père, l'eau le St Esprit, & que le sang veut dire le Verbe. Cette explication est belle, mais elle laisse toujours un peu d'embarras.

St Irénée va bien plus loin; il dit (*g*) que *Rahab* la prostituée de Jéricho, en cachant chez elle trois espions du peuple de DIEU, cacha le Père, le Fils, & le St Esprit; cela est fort, mais cela n'est pas net.

D'un autre côté, le grand, le savant *Origène* nous confond d'une autre manière. Voici un de ses passages parmi bien d'autres : (*h*) *Le Fils est autant au-dessous du Père, que lui & le St Esprit sont au-dessus des plus nobles créatures.*

Après cela que dire? comment ne pas convenir avec douleur que personne ne s'entendait? comment ne pas avouer que depuis les premiers chrétiens ébionites, ces hommes si mortifiés & si pieux, qui révérèrent toujours JESUS quoiqu'ils le crussent fils de *Joseph*, jusqu'à la grande dispute d'*Athanase*, le platonisme de la Trinité ne fut jamais qu'un sujet de querelles. Il fallait absolument un juge suprême qui décidât; on le trouva enfin dans le concile de Nicée; encore ce concile produisit-il de nouvelles factions & des guerres.

(*g*) Liv. IV, chap. XXXVII. (*h*) Liv. XXIV, sur *saint Jean.*

Explication de la Trinité suivant Abauzit.

» L'ON ne peut parler avec exactitude de la maniere
» dont se fait l'union de DIEU avec JESUS-CHRIST,
» qu'en rapportant les trois sentimens qu'il y a sur
» ce sujet, & qu'en fesant des réflexions sur chacun
» d'eux. »

Sentiment des orthodoxes.

» LE premier sentiment est celui des orthodoxes.
» Ils y établissent, 1°. une distinction de trois per-
» sonnes dans l'essence divine avant la venue de
» JESUS-CHRIST au monde. 2°. Que la seconde de
» ces personnes s'est unie à la nature humaine de
» JESUS-CHRIST. 3°. Que cette union est si étroite,
» que par-là JESUS-CHRIST est Dieu ; qu'on peut
» lui attribuer la création du monde, & toutes les
» perfections divines, & qu'on peut l'adorer d'un
» culte suprême. »

Sentiment des unitaires.

» LE second est celui des unitaires. Ne concevant
» point la distinction des personnes dans la Divinité,
» ils établissent, 1°. Que la divinité s'est unie à la
» nature humaine de JESUS-CHRIST. 2°. Que cette
» union est telle que l'on peut dire que JESUS-CHRIST
» est Dieu ; que l'on peut lui attribuer la création &
» toutes les perfections divines, & l'adorer d'un culte
» suprême. »

Sentiment des sociniens.

„ Le troisième sentiment est celui des sociniens, „ qui, de même que les unitaires, ne concevant „ point de distinction de personnes dans la Divinité, „ établissent, 1°. Que la Divinité s'est unie à la „ nature humaine de JESUS-CHRIST. 2°. Que cette „ union est fort étroite. 3°. Qu'elle n'est pas telle „ que l'on puisse appeler JESUS-CHRIST Dieu, ni lui „ attribuer les perfections divines & la création, ni „ l'adorer d'un culte suprême; & ils pensent pouvoir „ expliquer tous les passages de l'Ecriture sans être „ obligés d'admettre aucune de ces choses.

Réflexions sur le premier sentiment.

„ Dans la distinction qu'on fait des trois personnes „ dans la Divinité, ou on retient l'idée ordinaire des „ personnes, ou on ne la retient pas. Si on retient „ l'idée ordinaire des personnes, on établit trois „ Dieux; cela est certain. Si l'on ne retient pas l'idée „ ordinaire des trois personnes, ce n'est plus alors „ qu'une distinction de propriétés, ce qui revient au „ second sentiment. Ou, si on ne veut pas dire que „ ce n'est pas une distinction des personnes propre- „ ment dites, ni une distinction de propriétés, on „ établit une distinction dont on n'a aucune idée. Et „ il n'y a point d'apparence que pour faire soupçonner „ en DIEU une distinction dont on ne peut avoir „ aucune idée, l'Ecriture veuille mettre les hommes „ en danger de devenir idolâtres en multipliant la

» Divinité. Il eſt d'ailleurs ſurprenant que cette diſ-
» tinction de perſonnes ayant toujours été, ce ne ſoit
» que depuis la venue de JESUS-CHRIST qu'elle a
» été révélée, & qu'il ſoit néceſſaire de les connaître. »

Réflexions ſur le ſecond ſentiment.

» IL n'y a pas à la vérité un ſi grand danger de jeter
» les hommes dans l'idolâtrie dans le ſecond ſenti-
» ment que dans le premier ; mais il faut avouer
» pourtant qu'il n'en eſt pas entièrement exempt. En
» effet, comme par la nature de l'union qu'il établit
» entre la Divinité & la nature humaine de JESUS-
» CHRIST, on peut appeler JESUS-CHRIST Dieu, &
» l'adorer : voilà deux objets d'adoration, JESUS-
» CHRIST & DIEU. J'avoue qu'on dit que ce n'eſt
» que DIEU qu'on doit adorer en JESUS-CHRIST :
» mais qui ne ſait l'extrême penchant que les hommes
» ont de changer les objets inviſibles du culte en des
» objets qui tombent ſous les ſens, ou du moins ſous
» l'imagination ; penchant qu'ils ſuivront ici avec
» d'autant moins de ſcrupule, qu'on dit que la Divi-
» nité eſt perſonnellement unie à l'humanité de
» JESUS-CHRIST. »

Réflexions ſur le troiſième ſentiment.

» LE troiſième ſentiment, outre qu'il eſt très-ſimple
» & conforme aux idées de la raiſon, n'eſt ſujet à
» aucun ſemblable danger de jeter les hommes dans
» l'idolâtrie : quoique par ce ſentiment JESUS-CHRIST
» ne ſoit qu'un ſimple homme, il ne faut pas craindre

›› que par-là il ſoit confondu avec les prophètes ou ›› les ſaints du premier ordre. Il reſte toujours dans ›› ce ſentiment une différence entr'eux & lui. Comme ›› on peut imaginer preſqu'à l'infini des degrés ›› d'union de la Divinité avec un homme, ainſi on ›› peut concevoir qu'en particulier l'union de la Divi- ›› nité avec JESUS-CHRIST a un ſi haut degré de ›› connaiſſance, de puiſſance, de félicité, de perfec- ›› tion, de dignité, qu'il y a toujours eu une diſtance ›› immenſe entre lui & les plus grands prophètes. Il ›› ne s'agit que de voir ſi ce ſentiment peut s'accorder ›› avec l'Ecriture, & s'il eſt vrai que le titre de Dieu, ›› que les perfections divines, que la création, que le ›› culte ſuprême ne ſoient jamais attribués à JESUS- ›› CHRIST dans les évangiles. ››

C'était au philoſophe *Abauzit* à voir tout cela. Pour moi, je me ſoumets de cœur, de bouche, & de plume à tout ce que l'Egliſe catholique a décidé, & à tout ce qu'elle décidera ſur quelque dogme que ce puiſſe être. Je n'ajouterai qu'un mot ſur la Trinité; c'eſt que nous avons une déciſion de *Calvin* ſur ce myſtère. La voici :

›› En cas que quelqu'un ſoit hétérodoxe, & qu'il ›› ſe faſſe ſcrupule de ſe ſervir des mots Trinité & ›› Perſonne, nous ne croyons pas que ce ſoit une ›› raiſon pour rejeter cet homme ; nous devons le ›› ſupporter ſans le chaſſer de l'Egliſe, & ſans l'expoſer ›› à aucune cenſure comme un hérétique. ››

C'eſt après une déclaration auſſi ſolemnelle que *Jean Chauvin*, dit *Calvin*, fils d'un tonnelier de Noyon, fit brûler dans Genève, à petit feu avec des fagots verds, *Michel Servet* de Villa-Nueva. Cela n'eſt pas bien.

TYRAN.

Tyrannos ſignifiait autrefois celui qui avait ſu s'attirer la principale autorité ; comme roi, *Bazileus*, ſignifiait celui qui était chargé de rapporter les affaires au ſénat.

Les acceptions des mots changent avec le temps. *Idiotès* ne voulait dire d'abord qu'un ſolitaire, un homme iſolé : avec le temps il devint le ſynonyme de ſot.

On donne aujourd'hui le nom de tyran à un uſurpateur, ou à un roi qui fait des actions violentes & injuſtes.

Cromwell était un tyran ſous ces deux aſpects. Un bourgeois qui uſurpe l'autorité ſuprême, qui, malgré toutes les lois, ſupprime la chambre des pairs, eſt ſans doute un tyran uſurpateur. Un général qui fait couper le cou à ſon roi priſonnier de guerre, viole à la fois & ce qu'on appelle les lois de la guerre, & les lois des nations, & celles de l'humanité. Il eſt tyran, il eſt aſſaſſin & parricide.

Charles I n'était point tyran, quoique la faction victorieuſe lui donnât ce nom : il était, à ce qu'on dit, opiniâtre, faible, & mal conſeillé. Je ne l'aſſurerai pas ; car je ne l'ai pas connu, mais j'aſſure qu'il fut très-malheureux.

Henri VIII était tyran dans ſon gouvernement, comme dans ſa famille, & couvert du ſang de deux épouſes innocentes, comme de celui des plus vertueux citoyens : il mérite l'exécration de la poſtérité.

Cependant il ne fut point puni ; & *Charles I* mourut fur un échafaud.

Elifabeth fit une action de tyrannie, & fon parlement une de lâcheté infame, en fefant affaffiner par un bourreau la reine *Marie Stuart*. Mais dans le refte de fon gouvernement elle ne fut point tyrannique ; elle fut adroite & comédienne, mais prudente & forte.

Richard III fut un tyran barbare ; mais il fut puni.

Le pape *Alexandre VI* fut un tyran plus exécrable que tous ceux-là ; & il fut heureux dans toutes fes entreprifes.

Chrifliern II fut un tyran auffi méchant qu'*Alexandre VI*, & fut châtié ; mais il ne le fut point affez.

Si on veut compter les tyrans turcs, les tyrans grecs, les tyrans romains, on en trouvera autant d'heureux que de malheureux. Quand je dis heureux, je parle felon le préjugé vulgaire, felon l'acception ordinaire du mot, felon les apparences; car qu'ils aient été heureux réellement, que leur ame ait été contente & tranquille, c'eft ce qui me paraît impoffible.

Conftantin le grand fut évidemment un tyran à double titre. Il ufurpa dans le nord de l'Angleterre la couronne de l'empire romain, à la tête de quelques légions étrangères, malgré toutes les lois, malgré le fénat & le peuple qui élurent légitimement *Maxence*. Il paffa toute fa vie dans le crime, dans les voluptés, dans les fraudes & dans les impoftures. Il ne fut point puni ; mais fut-il heureux? DIEU le fait. Et je fais que fes fujets ne le furent pas.

Le grand *Théodofe* était le plus abominable des tyrans quand, fous prétexte de donner une fête, il

fesait égorger dans le cirque quinze mille citoyens romains, plus ou moins, avec leurs femmes & leurs enfans; & qu'il ajoutait à cette horreur la facétie de passer quelques mois sans aller s'ennuyer à la grand'messe. On a presque mis ce *Théodose* au rang des bienheureux ; mais je serais bien fâché qu'il eût été heureux sur la terre. En tout cas, il sera toujours bon d'assurer aux tyrans qu'ils ne seront jamais heureux dans ce monde, comme il est bon de faire accroire à nos maîtres-d'hôtel & à nos cuisiniers qu'ils seront damnés éternellement s'ils nous volent.

Les tyrans du bas empire grec furent presque tous détrônés, assassinés les uns par les autres. Tous ces grands coupables furent tour à tour les exécuteurs de la vengeance divine & humaine.

Parmi les tyrans turcs on en voit autant de déposés que de morts sur leur trône.

A l'égard des tyrans subalternes, de ces monstres en sous-ordre, qui ont fait remonter jusque sur leur maître l'exécration publique, dont ils ont été chargés, le nombre de ces *Amans*, de ces *Séjans* est un infini du premier ordre.

TYRANNIE.

ON appelle tyran le souverain qui ne connaît de lois que son caprice, qui prend le bien de ses sujets, & qui ensuite les enrôle pour aller prendre celui de ses voisins. Il n'y a point de ces tyrans-là en Europe.

On distingue la tyrannie d'un seul & celle de plusieurs. Cette tyrannie de plusieurs serait celle d'un

corps qui envahirait les droits des autres corps, & qui exercerait le despotisme à la faveur des lois corrompues par lui. Il n'y a pas non plus de cette espèce de tyrans en Europe.

Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? Sous aucune; mais s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs. Un despote a toujours quelques bons momens; une assemblée de despotes n'en a jamais. Si un tyran me fait une injustice, je peux le désarmer par sa maîtresse, par son confesseur, ou par son page; mais une compagnie de graves tyrans est inaccessible à toutes les séductions. Quand elle n'est pas injuste, elle est au moins dure, & jamais elle ne répand de grâces.

Si je n'ai qu'un despote, j'en suis quitte pour me ranger contre un mur lorsque je le vois passer, ou pour me prosterner, ou pour frapper la terre de mon front, selon la coutume du pays; mais s'il y a une compagnie de cent despotes, je suis exposé à répéter cette cerémonie cent fois par jour, ce qui est très-ennuyeux à la longue quand on n'a pas les jarrets souples. Si j'ai une métairie dans le voisinage de l'un de nos seigneurs, je suis écrasé; si je plaide contre un parent des parens d'un de nos seigneurs, je suis ruiné. Comment faire? J'ai peur que dans ce monde on ne soit réduit à être enclume ou marteau; heureux qui échappe à cette alternative!

U.

UNIVERSITÉ.

Du *Boulai*, dans fon *Hiſtoire de l'univerſité de Paris*, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuſes, qui en font remonter l'origine juſqu'au temps de *Charlemagne*. Il eſt vrai que telle eſt l'opinion de *Gaguin* & de *Gilles* de Beauvais ; mais outre que les auteurs contemporains, comme *Eginard*, *Almon*, *Reginon*, & *Sigebert*, ne font aucune mention de cet établiſſement, *Paſquier* & du *Tillet* aſſurent expreſſément qu'il commença dans le douzième ſiècle, ſous les règnes de *Louis le jeune* & de *Philippe-Auguſte*.

D'ailleurs les premiers *ſtatuts* de l'univerſité ne furent dreſſés par *Robert de Corcéon*, légat du S[t] Siége, que l'an 1215 ; & ce qui prouve qu'elle eut d'abord la même forme qu'aujourd'hui, c'eſt qu'une bulle de *Grégoire IX*, de l'an 1231, fait mention des maîtres en théologie, des maîtres en droit, des phyſiciens, (on appelait alors ainſi les médecins) & enfin des artiſtes. Le nom d'univerſité vient de la ſuppoſition que ces quatre corps que l'on nomme facultés feſaient l'univerſité des études, c'eſt-à-dire comprenaient toutes celles que l'on peut faire.

Les papes, au moyen de ces établiſſemens dont ils jugeaient les déciſions, devinrent les maîtres de l'inſtruction des peuples ; & le même eſprit qui feſait regarder comme une faveur la permiſſion accordée

aux membres du parlement de Paris de fe faire enterrer en habit de cordelier, comme nous l'avons vu à l'article *Quête*, dicta les arrêts donnés par cette cour fouveraine contre ceux qui oférent s'élever contre une fcolaftique inintelligible, laquelle, de l'aveu de l'abbé *Trithème*, n'était qu'une fauffe fcience qui avait gâté la religion. En effet, ce que *Conftantin* n'avait fait qu'infinuer touchant la fibylle de Cumes, a été dit expreffément d'*Ariftote*. Le cardinal *Pallavicini* relève la maxime de je ne fais quel moine *Paul*, qui difait plaifamment que, fans *Ariftote*, l'Eglife aurait manqué de quelques-uns de fes articles de foi.

Auffi le célèbre *Ramus*, ayant publié deux ouvrages dans lefquels il combattait la doctrine d'*Ariftote* enfeignée par l'univerfité, aurait été immolé à la fureur de fes ignorans rivaux, fi le roi *François I* n'eût évoqué à foi le procès qui pendait au parlement de Paris entre *Ramus* & *Antoine Govea*. L'un des principaux griefs contre *Ramus* était la manière dont il fefait prononcer la lettre Q à fes difciples.

Ramus ne fut pas feul perfécuté pour ces graves billevefées. L'an 1624, le parlement de Paris bannit de fon reffort trois hommes qui avaient voulu foutenir publiquement des thèfes contre la doctrine d'*Ariftote;* défendit à toute perfonne de publier, vendre & débiter les propofitions contenues dans ces thèfes, à peine de punition corporelle, & d'enfeigner aucunes maximes contre les anciens auteurs & approuvés, à peine de la vie.

Les remontrances de la forbonne fur lefquelles le même parlement donna un arrêt contre les chimiftes,

l'an 1629, portaient qu'on ne pouvait choquer les principes de la philofophie d'*Ariftote* fans choquer ceux de la théologie fcolaftique reçue dans l'Eglife. Cependant la faculté ayant fait, en 1566, un décret pour défendre l'ufage de l'antimoine, & le parlement ayant confirmé ce décret, *Paumier* de Caen, grand chimifte & célébre médecin de Paris, pour ne s'être pas conformé au décret de la faculté & à l'arrêt du parlement, fut feulement dégradé l'an 1609. Enfin, l'antimoine ayant été inféré depuis dans le livre des médicamens compofé par ordre de la faculté, l'an 1637, la faculté en permit l'ufage l'an 1666, un fiècle après l'avoir défendu ; & le parlement autorifa de même ce nouveau décret. Ainfi l'univerfité a fuivi l'exemple de l'Eglife qui fit profcrire, fous peine de mort, la doctrine d'*Arius*, & qui approuva le mot *confubftantiel* qu'elle avait auparavant condamné, comme nous l'avons vu à l'article *Concile*.

Ce que nous venons de dire, touchant l'univerfité de Paris, peut nous donner une idée des autres univerfités dont elle eft regardée comme le modèle. En effet quatre-vingts univerfités, à fon imitation, ont fait un décret que la forbonne fit dès le quatorzième fiècle : c'eft que quand on donne le bonnet à un docteur, on lui fait jurer qu'il foutiendra l'immaculée conception de la Vierge. Elle ne la regarde cependant point comme un article de foi, mais comme une opinion pieufe & catholique.

USAGES.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

IL y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages & par les superstitions populaires. Je suppose que *César* après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arsinoé, par la mer Rouge, & par l'Océan indien. L'empereur *Yventi*, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très-sage & très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de *César* avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrétement par ses interprètes des usages, des sciences & de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient. Il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde, que le soleil est déjà entré dans les signes célestes du printemps lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer & où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui sortit de terre en Toscane.

Ces

Ces peuples adorent un Dieu fuprême & unique qu'ils appellent toujours Dieu très-grand & très-bon. Cependant ils ont bâti un temple à une courtifane nommée *Flora ;* & les bonnes femmes de Rome ont prefque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces. Une de ces petites divinités eft la déeffe des tetons ; l'autre celle des feffes. Il y a un pénate qu'on appelle le dieu *Pet.* L'empereur *Yventi* fe met à rire : les tribunaux de Nanquin penfent d'abord avec lui que les ambaffadeurs romains font des fous ou des impofteurs qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine ; mais comme l'empereur eft auffi jufte que poli, il a des converfations particulières avec les ambaffadeurs. Il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans, mais que *Céfar* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie ; qu'on a laiffé fubfifter cette inftitution ridicule, devenue chere à un peuple long-temps groffier ; que tous les honnêtes gens fe moquent des augures ; que *Céfar* ne les a jamais confultes ; qu'au rapport d'un très-grand homme nommé *Caton*, jamais augure n'a pu parler à fon camarade fans rire ; & qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur & le meilleur philofophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé *de la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les arufpices, toutes les prédictions, & tous les fortiléges dont la terre eft infatuée. L'empereur de la Chine a la curiofité de lire ce livre de *Cicéron*, les interprètes le traduifent ; il admire le livre & la république romaine.

V.

VAMPIRES.

Quoi! c'eſt dans notre dix-huitième ſiècle qu'il y a eu des vampires! c'eſt après le règne des *Locke*, des *Shaftesbury*, des *Tranchard*, des *Colins;* c'eſt ſous le règne des d'*Alembert*, des *Diderot*, des *St Lambert*, des *Duclos*, qu'on a cru aux vampires; & que le révérend père dom *Auguſtin Calmet*, prêtre, bénédictin de la congrégation de St Vannes & de St Hidulphe, abbé de Sénone, abbaye de cent mille livres de rentes, voiſine de deux autres abbayes du même revenu, a imprimé & réimprimé l'hiſtoire des vampires avec l'approbation de la ſorbonne, ſignée *Marcilli!*

Ces vampires étaient des morts qui ſortaient la nuit de leurs cimetières pour venir ſucer le ſang des vivans ſoit à la gorge ou au ventre, après quoi ils allaient ſe remettre dans leurs foſſes. Les vivans ſucés maigriſſaient, pâliſſaient, tombaient en conſomption, & les morts ſuceurs engraiſſaient, prenaient des couleurs vermeilles, étaient tout-à-fait appétiſſans. C'était en Pologne, en Hongrie, en Siléſie, en Moravie, en Autriche, en Lorraine, que les morts feſaient cette bonne chère. On n'entendait point parler de vampires à Londres, ni même à Paris. J'avoue que dans ces deux villes il y eut des agioteurs, des traitans, des gens d'affaires, qui ſucèrent en plein jour le ſang du peuple, mais ils n'étaient point morts quoique

corrompus. Ces ſuceurs véritables ne demeuraient pas dans des cimetières, mais dans des palais fort agréables.

Qui croirait que la mode des vampires nous vint de la Grèce ? Ce n'eſt pas de la Grèce d'*Alexandre*, d'*Ariſtote*, de *Platon*, d'*Epicure*, de *Démoſthène*, mais de la Grèce chrétienne, malheureuſement ſchiſmatique.

Depuis long-temps les chrétiens du rite grec s'imaginent que les corps des chrétiens du rite latin, enterrés en Grèce, ne pourriſſent point; parce qu'ils ſont excommuniés. C'eſt préciſément le contraire de nous autres chrétiens du rite latin. Nous croyons que les corps qui ne ſe corrompent point, ſont marqués du ſceau de la béatitude éternelle. Et dès qu'on a payé cent mille écus à Rome pour leur faire donner un brevet de ſaints, nous les adorons de l'adoration de dulie.

Les Grecs ſont perſuadés que ces morts ſont ſorciers; ils les appellent *broucolacas* ou *vroucolacas*, ſelon qu'ils prononcent la ſeconde lettre de l'alphabet. Ces morts grecs vont dans les maiſons ſucer le ſang des petits enfans, manger le ſouper des pères & mères, boire leur vin, & caſſer tous les meubles. On ne peut les mettre à la raiſon qu'en les brûlant, quand on les attrape. Mais il faut avoir la précaution de ne les mettre au feu qu'après leur avoir arraché le cœur que l'on brûle à part.

Le célèbre *Tournefort*, envoyé dans le Levant par *Louis XIV*, ainſi que tant d'autres virtuoſes, (*a*) fut

(*a*) *Tournefort*, tom. I, pag. 155 & ſuiv.

témoin de tous les tours attribués à un de ces broucolacas, & de cette cérémonie.

Après la médifance rien ne fe communique plus promptement que la fuperftition, le fanatifme, le fortilége, & les contes des revenans. Il y eut des broucolacas en Valachie, en Moldavie, & bientôt chez les Polonais, lefquels font du rite romain. Cette fuperftition leur manquait; elle alla dans tout l'orient de l'Allemagne. On n'entendit plus parler que de vampires depuis 1730 jufqu'en 1735; on les guetta, on leur arracha le cœur, & on les brûla: ils reffemblaient aux anciens martyrs; plus on en brûlait, plus il s'en trouvait.

Calmet enfin devint leur hiftoriographe, & traita les vampires comme il avait traité l'ancien & le nouveau teftament, en rapportant fidellement tout ce qui avait été dit avant lui.

C'eft une chofe à mon gré très-curieufe, que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étaient fortis de leurs tombeaux pour venir fucer les petits garçons & les petites filles de leur voifinage. *Calmet* rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur *Charles VI*, affiftés du bailli du lieu & du bourreau, allèrent faire enquête d'un vampire, mort depuis fix femaines, qui fuçait tout le voifinage. On le trouva dans fa bière frais, gaillard, les yeux ouverts, & demandant à manger. Le bailli rendit fa fentence. Le bourreau arracha le cœur au vampire & le brûla; après quoi le vampire ne mangea plus.

Qu'on ofe douter après cela des morts reffufcités, dont nos anciennes legendes font remplies, & de tous

les miracles rapportés par *Bollandus*, & par le fincère & révérend dom *Ruinart!*

Vous trouvez des hiftoires de vampires jufque dans les lettres juives de ce d'*Argens* que les jéfuites, auteurs du journal de Trévoux, ont accufé de ne rien croire. Il faut voir comme ils triomphèrent de l'hiftoire du vampire de Hongrie; comme ils remerciaient DIEU & la Vierge d'avoir enfin converti ce pauvre d'*Argens*, chambellan d'un roi qui ne croyait point aux vampires.

Voilà donc, difaient-ils, ce fameux incrédule qui a ofé jeter des doutes fur l'apparition de l'ange à la Ste Vierge; fur l'étoile qui conduifit les mages; fur la guérifon des poffédés; fur la fubmerfion de deux mille cochons dans un lac; fur une éclipfe de foleil en pleine lune; fur la réfurrection des morts qui fe promenèrent dans Jérufalem: fon cœur s'eft amolli, fon efprit s'eft éclairé, il croit aux vampires.

Il ne fut plus queftion alors d'examiner fi tous ces morts étaient reffufcités par leur propre vertu, ou par la puiffance de DIEU, ou par celle du diable. Plufieurs grands théologiens de Lorraine, de Moravie, & de Hongrie étalèrent leurs opinions & leur fcience. On rapporta tout ce que *St Auguftin*, *St Ambroife*, & tant d'autres faints, avaient dit de plus inintelligible fur les vivans & fur les morts. On rapporta tous les miracles de *St Etienne* qu'on trouve au feptième livre des œuvres de *St Auguftin;* voici un des plus curieux. Un jeune homme fut écrafé dans la ville d'Aubzal en Afrique fous les ruines d'une muraille; la veuve alla fur le champ invoquer *St Etienne*, à qui elle était très-dévote. *St Etienne* le reffufcita. On lui

demanda ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Meſſieurs, dit-il, quand mon ame eut quitté mon corps, elle rencontra une infinité d'ames qui lui feſaient plus de queſtions ſur ce monde-ci que vous ne m'en faites ſur l'autre. J'allais je ne ſais où, lorſque j'ai rencontré *St Etienne* qui m'a dit : rendez ce que vous avez reçu. Je lui ai répondu : que voulez-vous que je vous rende, vous ne m'avez jamais rien donné ? Il m'a répété trois fois : rendez ce que vous avez reçu. Alors j'ai compris qu'il voulait parler du *credo*. Je lui ai récité mon *credo*, & ſoudain il m'a reſſuſcité.

On cita ſurtout les hiſtoires rapportées par *Sulpice Sévère* dans la vie de *St Martin*. On prouva que *St Martin* avait entr'autres reſſuſcité un damné.

Mais toutes ces hiſtoires, quelque vraies qu'elles puiſſent être, n'avaient rien de commun avec les vampires qui allaient ſucer le ſang de leurs voiſins, & venaient enſuite ſe replacer dans leurs bières. On chercha ſi on ne trouverait pas dans l'ancien Teſtament ou dans la mythologie quelque vampire qu'on pût donner pour exemple ; on n'en trouva point. Mais il fut prouvé que les morts buvaient & mangeaient, puiſque chez tant de nations anciennes on mettait des vivres ſur leurs tombeaux.

La difficulté était de ſavoir ſi c'était l'ame ou le corps du mort qui mangeait. Il fut décidé que c'était l'un & l'autre. Les mets délicats & peu ſubſtantiels, comme les méringues, la crême fouettée, & les fruits fondans, étaient pour l'ame ; les roſt-bif étaient pour le corps.

Les rois de Perse furent, dit-on, les premiers qui se firent servir à manger après leur mort. Presque tous les rois d'aujourd'hui les imitent ; mais ce sont les moines qui mangent leur dîner & leur souper, & qui boivent le vin. Ainsi les rois ne sont pas à proprement parler des vampires. Les vrais vampires sont les moines qui mangent aux dépens des rois & des peuples.

Il est bien vrai que *St Stanislas* qui avait acheté une terre considérable d'un gentilhomme polonais, & qui ne l'avait point payée, étant poursuivi devant le roi *Boleslas* par les héritiers, ressuscita le gentilhomme ; mais ce fut uniquement pour se faire donner quittance. Et il n'est point dit qu'il ait donné seulement un pot de vin au vendeur, lequel s'en retourna dans l'autre monde sans avoir ni bu ni mangé.

On agite ensuite la grande question, si l'on peut absoudre un vampire qui est mort excommunié. Cela va plus au fait.

Je ne suis pas assez profond dans la théologie pour dire mon avis sur cet article ; mais je serais volontiers pour l'absolution ; parce que dans toutes les affaires douteuses, il faut toujours prendre le parti le plus doux.

Odia restringenda, favores ampliandi.

Le résultat de tout ceci est qu'une grande partie de l'Europe a été infestée de vampires pendant cinq ou six ans, & qu'il n'y en a plus ; que nous avons eu des convulsionnaires en France pendant plus de vingt ans, & qu'il n'y en a plus ; que nous avons eu des possédés pendant dix-sept cents ans, & qu'il n'y

en a plus ; qu'on a toujours reffufcité des morts depuis *Hippolite*, & qu'on n'en reffufcite plus ; que nous avons eu des jéfuites en Efpagne, en Portugal, en France, dans les deux Siciles, & que nous n'en avons plus.

VELETRI OU VELITRI,

Petite ville d'Ombrie, à neuf lieues de Rome ; & par occafion de la divinité d'Augufte.

CEUX qui aiment l'hiftoire font bien aifes de favoir à quel titre un bourgeois de Veletri, gouverna un empire qui s'étendait du mont Taurus au mont Atlas, & de l'Euphrate à l'Océan occidental. Ce ne fut point comme dictateur perpétuel; ce titre avait été trop funefte à *Jules-Céfar*. *Augufte* ne le porta que onze jours. La crainte de périr comme fon prédéceffeur, & les confeils d'*Agrippa*, lui firent prendre d'autres mefures. Il accumula infenfiblement fur fa tête toutes les dignités de la république : treize confulats, le tribunat renouvelé en fa faveur de dix en dix ans, le nom de prince du fénat, celui d'*empereur*, qui d'abord ne fignifiait que *général d'armée*, mais auquel il fut donner une dénomination plus étendue; ce font-là les titres qui femblèrent legitimer fa puiffance.

Le fénat ne perdit rien de fes honneurs; il conferva même toujours de très-grands droits. *Augufte* partagea avec lui toutes les provinces de l'empire, mais il retint pour lui les principales. Enfin, maître de l'argent & des troupes, il fut en effet fouverain.

Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que *Jules-Céſar* ayant été mis au rang des dieux après ſa mort, *Auguſte* fut dieu de ſon vivant. Il eſt vrai qu'il n'était pas tout-à- fait dieu à Rome, mais il l'était dans les provinces : il y avait des temples & des prêtres. L'abbaye d'Ainay à Lyon était un beau temple d'*Auguſte*. *Horace* lui dit :

Jurandaſque tuum per nomen ponimus aras.

Cela veut dire qu'il y avait chez les Romains même d'aſſez bons courtiſans pour avoir dans leurs maiſons de petits autels qu'ils dédiaient à *Auguſte*. Il fut donc canoniſé de ſon vivant ; & le nom de dieu devint le titre ou le ſobriquet de tous les empereurs ſuivans. *Caligula* ſe fit dieu ſans difficulté ; il ſe fit adorer dans le temple de *Caſtor* & de *Pollux*. Sa ſtatue était poſée entre ces deux gémeaux; on lui immolait des paons, des faiſans, des poules de Numidie; juſqu'à ce qu'enfin on l'immola lui-même. *Néron* eut le nom de dieu avant qu'il fût condamné par le ſénat à mourir par le ſupplice des eſclaves.

Ne nous imaginons pas que ce nom de *dieu* ſignifiât chez ces monſtres ce qu'il ſignifie parmi nous : le blaſphème ne pouvait être porté juſque-là. *Divus* voulait dire préciſément *ſanctus*. De la liſte des proſcriptions, & de l'épigramme ordurière contre *Fulvie*, il y a loin juſqu'à la divinité.

Il y eut onze conſpirations contre ce dieu, ſi l'on compte la prétendue conjuration de *Cinna ;* mais aucune ne réuſſit : & de tous ces miſérables qui uſurpèrent les honneurs divins, *Auguſte* fut ſans doute le plus fortuné. Il fut véritablement celui par lequel la

république romaine périt; car *César* n'avait été dictateur que dix mois, & *Auguste* régna plus de quarante années. Ce fut dans cet espace de temps que les mœurs changèrent avec le gouvernement. Les armées, composées autrefois de légions romaines & des peuples d'Italie, furent dans la suite formées de tous les peuples barbares. Elles mirent sur le trône des empereurs de leurs pays.

Dès le troisième siècle, il s'éleva trente tyrans presqu'à la fois, dont les uns étaient de la Transilvanie, les autres des Gaules, d'Angleterre, ou d'Allemagne. *Dioclétien* était le fils d'un esclave de Dalmatie; *Maximien-Hercule* était un villageois de Sirmik; *Théodose* était d'Espagne qui n'était pas alors un pays fort policé.

On sait assez comment l'empire romain fut enfin détruit, comment les Turcs en ont subjugué la moitié, & comment le nom de l'autre moitié subsiste encore sur les rives du Danube, chez les Marcomans. Mais la plus singulière de toutes les révolutions, & le plus étonnant de tous les spectacles, c'est de voir par qui le capitole est habité aujourd'hui.

VENALITÉ.

CE fauffaire dont nous avons tant parlé, qui fit le teftament du cardinal de *Richelieu*, dit au chapitre IV, *qu'il vaut mieux laiffer la vénalité & le droit annuel, que d'abolir ces deux établiffemens difficiles à changer tout d'un coup fans ébranler l'Etat.*

Toute la France répétait, & croyait répéter après le cardinal de *Richelieu*, que la vénalité des offices de judicature etait très-avantageufe.

L'abbé de *St Pierre* fut le premier qui croyant encore que le prétendu teftament était du cardinal, ofa dire dans fes obfervations fur le chapitre IV : *Le cardinal s'eft engagé dans un mauvais pas, en foutenant que quant à préfent la vénalité des charges peut être avantageufe à l'Etat. Il eft vrai qu'il n'eft pas poffible de rembourfer toutes les charges.*

Ainfi non-feulement cet abus paraiffait à tout le monde irréformable, mais utile : on était fi accoutumé à cet opprobre qu'on ne le fentait pas ; il femblait éternel ; un feul homme en peu de mois l'a fu anéantir.

Répétons donc qu'on peut tout faire, tout corriger ; que le grand défaut de prefque tous ceux qui gouvernent eft de n'avoir que des demi-volontés & des demi-moyens. Si *Pierre le grand* n'avait pas voulu fortement, deux mille lieues de pays feraient encore barbares.

Comment donner de l'eau dans Paris à trente mille maifons qui en manquent ? comment payer les dettes

de l'Etat ? comment fe fouftraire à la tyrannie révérée d'une puiffance étrangère qui n'eft pas une puiffance, & à laquelle on paye en tribut les premiers fruits? Ofez-le vouloir, & vous en viendrez à bout plus aifément que vous n'avez extirpé les jéfuites, & purgé le théâtre de petits-maîtres.

VENISE,

Et par occafion de la liberté.

NULLE puiffance ne peut reprocher aux Vénitiens d'avoir acquis leur liberté par la révolte ; nulle ne peut leur dire : Je vous ai affranchis, voilà le diplôme de votre manumiffion.

Ils n'ont point ufurpé leurs droits comme les *Céfars* ufurpèrent l'empire, comme tant d'évêques, à commencer par celui de Rome, ont ufurpé les droits régaliens ; ils font feigneurs de Venife (fi l'on ofe fe fervir de cette audacieufe comparaifon) comme DIEU eft feigneur de la terre, parce qu'il l'a fondée.

Attila, qui ne prit jamais le titre de *fléau de Dieu*, va ravageant l'Italie. Il en avait autant de droit qu'en eurent depuis *Charlemagne* l'auftrafien, & *Arnould le bâtard* carinthien, & *Gui* duc de Spolète, & *Bérenger* marquis de Frioul, & les évêques qui voulaient fe faire fouverains.

Dans ce temps de brigandages militaires & eccléfiaftiques, *Attila* paffe comme un vautour, & les Vénitiens fe fauvent dans la mer comme des alcions. Nul ne les protège qu'eux-mêmes ; ils font leur nid

au milieu des eaux; ils l'agrandiſſent; ils le peuplent; ils le défendent; ils l'enrichiſſent. Je demande s'il eſt poſſible d'imaginer une poſſeſſion plus juſte? Notre père *Adam*, qu'on ſuppoſe avoir vécu dans le beau pays de la Méſopotamie, n'était pas à plus juſte titre ſeigneur & jardinier du paradis terreſtre.

J'ai lu le *Squittinio della libertà di Venezia*, & j'en ai été indigné.

Quoi! Veniſe ne ſerait pas originairement libre, parce que les empereurs grecs, ſuperſtitieux, & méchans, & faibles, & barbares, diſent: Cette nouvelle ville a été bâtie ſur notre ancien territoire; & parce que des allemands, ayant le titre d'*empereur d'Occident*, diſent: Cette ville étant dans l'Occident, eſt de notre domaine?

Il me ſemble voir un poiſſon volant, pourſuivi à la fois par un faucon & par un requin, & qui échappe à l'un & à l'autre.

Sannazar avait bien raiſon de dire, en comparant Rome & Veniſe:

Illam homines dicas, hanc poſuiſſe Deos.

Rome perdit par *Céſar*, au bout de cinq cents ans, ſa liberté acquiſe par *Brutus*. Veniſe a conſervé la ſienne pendant onze ſiècles, & je me flatte qu'elle la conſervera toujours.

Gènes, pourquoi fais-tu gloire de montrer un diplôme d'un *Bérenger* qui te donna des privilèges en l'an 958? On ſait que des conceſſions de privilèges ne ſont que des titres de ſervitude. Et puis voilà un

beau titre qu'une charte d'un tyran paſſager qui ne fut jamais bien reconnu en Italie, & qui fut chaſſé deux ans après la date de cette charte !

La véritable charte de la liberté eſt l'indépendance ſoutenue par la force. C'eſt avec la pointe de l'épée qu'on ſigne les diplômes qui aſſurent cette prérogative naturelle. Tu perdis plus d'une fois ton privilège & ton coffrefort. Garde l'un & l'autre depuis 1748.

Heureuſe Helvétie ! à quelle pancarte dois-tu ta liberté ? à ton courage, à ta fermeté, à tes montagnes. — Mais je ſuis ton empereur. — Mais je ne veux plus que tu le ſois. — Mais tes pères ont été eſclaves de mon père. — C'eſt pour cela même que leurs enfans ne veulent point te ſervir. — Mais j'avais le droit attaché à ma dignité. — Et nous nous avons le droit de la nature.

Quand les ſept Provinces-Unies eurent-elles ce droit inconteſtable? au moment même où elles furent unies; & dès-lors ce fut *Philippe II* qui fut le rebelle. Quel grand-homme que ce *Guillaume* prince d'Orange! il trouva des eſclaves, & il en fit des hommes libres.

Pourquoi la liberté eſt-elle ſi rare ?

Parce qu'elle eſt le premier des biens.

VENTRES PARESSEUX.

SAINT *Paul* a dit que les Crétois ſont toujours *menteurs*, *de méchantes bêtes*, *& des ventres pareſſeux*. Le médecin *Hequet* entendait par *ventres pareſſeux*, que les Crétois allaient rarement à la ſelle ; & qu'ainſi la matière fécale refluant dans leur ſang, les rendait de mauvaiſe humeur & en feſait de méchantes bêtes. Il eſt très-vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pouſſer ſa ſelle, ſera plus ſujet à la colère qu'un autre ; ſa bile ne coule pas, elle eſt recuite, ſon ſang eſt aduſte.

Quand vous avez le matin une grâce à demander à un miniſtre ou à un premier commis de miniſtre, informez-vous adroitement s'il a le ventre libre. Il faut toujours prendre *mollia fandi tempora*.

Perſonne n'ignore que notre caractère & notre tour d'eſprit dépendent abſolument de la garde-robe. Le cardinal de *Richelieu* n'était ſanguinaire que parce qu'il avait des hémorrhoïdes internes qui occupaient ſon inteſtin rectum, & qui durciſſaient ſes matières. La reine *Anne d'Autriche* l'appelait toujours *cu pourri*. Ce ſobriquet redoubla l'aigreur de ſa bile, & coûta probablement la vie au maréchal de *Marillac*, & la liberté au maréchal de *Baſſompierre*. Mais je ne vois pas pourquoi les gens conſtipés feraient plus menteurs que d'autres ; il n'y a nulle analogie entre le ſphincter de l'anus & le menſonge, comme il y en a une très-ſenſible entre les inteſtins & nos paſſions, notre manière de penſer, notre conduite.

Je ſuis donc bien fondé à croire que *St Paul* entendait par *ventres pareſſeux*, des gens voluptueux, des eſpèces de prieurs, de chanoines, d'abbés commendataires, de prélats fort riches, qui reſtaient au lit tout le matin pour ſe refaire des débauches de la veille, comme dit *Marot:*

Un gras prieur ſon petit-fils baiſait
Et mignardait au matin dans ſa couche,
Tandis rôtir la perdrix on feſait &c. &c.

Mais on peut fort bien paſſer le matin au lit, & n'être ni menteur, ni méchante bête. Au contraire, les voluptueux indolens ſont pour la plupart très-doux dans la ſociété, & du meilleur commerce du monde.

Quoi qu'il en ſoit, je ſuis très-fâché que *St Paul* injurie toute une nation : il n'y a dans ce paſſage (humainement parlant) ni politeſſe, ni habileté, ni vérité. On ne gagne point les hommes en leur diſant qu'ils ſont de méchantes bêtes ; & ſurement il aurait trouvé en Crète des hommes de mérite. Pourquoi outrager ainſi la patrie de *Minos*, dont l'archevêque *Fénélon* (bien plus poli que *St Paul*) fait un ſi pompeux éloge dans ſon Télémaque.

St Paul n'était-il pas difficile à vivre ? d'une humeur bruſque, d'un eſprit fier, d'un caractère dur & impérieux ? Si j'avais été l'un des apôtres, ou ſeulement diſciple, je me ferais infailliblement brouillé avec lui. Il me ſemble que tout le tort était de ſon côté, dans ſa querelle avec *Pierre Simon Barjone*. Il avait la fureur de la domination ; il ſe vante toujours d'être apôtre,

&

& d'être plus apôtre que ses confrères ; lui qui avait servi à lapider *St Etienne !* lui qui avait été un valet persécuteur sous *Gamaliel*, & qui aurait dû pleurer ces crimes, bien plus long-temps que *St Pierre* ne pleura sa faiblesse, (toujours humainement parlant.)

Il se vante d'être citoyen romain né à Tharsis ; & *St Jérôme* prétend qu'il était un pauvre juif de province né à Giscale dans la Galilée. (*a*) Dans ses lettres au petit troupeau de ses frères, il parle toujours en maître très-dur. *Je viendrai*, écrit-il à quelques corinthiens, *je viendrai à vous, je jugerai tout par deux ou trois témoins ; je ne pardonnerai ni à ceux qui ont péché, ni aux autres.* Ce *ni aux autres* est un peu dur.

Bien des gens prendraient aujourd'hui le parti de *St Pierre* contre *St Paul*, n'était l'épisode d'*Ananie* & de *Saphire*, qui a intimidé les ames enclines à faire l'aumône.

Je reviens à mon texte des Crétois menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux ; & je conseille à tous les missionnaires de ne jamais débuter avec aucun peuple par lui dire des injures.

Ce n'est pas que je regarde les Crétois comme les plus justes & les plus respectables des hommes, ainsi que le dit la fabuleuse Grèce. Je ne prétends point concilier leur prétendue vertu avec leur prétendu taureau dont la belle *Pasiphaë* fut si amoureuse, ni avec l'art dont le fondeur *Dédale* fit une vache d'airain, dans laquelle *Pasiphaë* se posta si habilement, que son tendre amant lui fit un minotaure, auquel le pieux

(*a*) Nous l'avons déjà dit ailleurs, & nous le répétons ici. Pourquoi ? parce que les jeunes welches, pour l'édification de qui nous écrivons, lisent en courant & oublient tout ce qu'ils lisent.

& équitable *Minos* facrifiait tous les ans, (& non pas tous les neuf ans) fept grands garçons & fept grandes filles d'Athènes.

Ce n'eft pas que je croie aux cent grandes villes de Crète ; paffe pour cent mauvais villages établis fur ce rocher long & étroit avec deux ou trois villes. On eft toujours fâché que *Rollin*, dans fa compilation élégante de l'Hiftoire ancienne, ait répété tant d'anciennes fables fur l'île de Crète & fur *Minos* comme fur le refte.

A l'égard des pauvres grecs & des pauvres juifs qui habitent aujourd'hui les montagnes efcarpées de cette île, fous le gouvernement d'un bacha, il fe peut qu'ils foient des menteurs & de méchantes bêtes. J'ignore s'ils ont le ventre pareffeux, & je fouhaite qu'ils aient à manger.

VERGE,

Baguette divinatoire.

Les theurgites, les anciens fages, avaient tous une verge avec laquelle ils opéraient.

Mercure paffe pour le premier dont la verge ait fait des prodiges. On tient que *Zoroaftre* avait une grande verge. La verge de l'antique *Bacchus* était fon thyrfe, avec lequel il fépara les eaux de l'Oronte, de l'Hydafpe, & de la mer Rouge. La verge d'*Hercule* était fon bâton, fa maffue. *Pythagore* fut toujours repréfenté avec fa verge. On dit qu'elle était d'or ; il n'eft pas étonnant

qu'ayant une cuiſſe d'or, il eût une verge du même métal.

Abaris, prêtre d'*Apollon* hyperboréen, qu'on prétend avoir été contemporain de *Pythagore*, fut bien plus fameux par ſa verge; elle n'était que de bois; mais il traverſait les airs à califourchon ſur elle. *Porphyre* & *Jamblique* affirment que ces deux grands theurgites, *Abaris* & *Pythagore*, ſe montrèrent amicalement leur verge.

La verge fut en tout temps l'inſtrument des ſages & le ſigne de leur ſupériorité. Les conſeillers ſorciers de *Pharaon* firent d'abord autant de preſtiges avec leur verge, que *Moïſe* fit de prodiges avec la ſienne. Le judicieux *Calmet* nous apprend dans ſa diſſertation ſur l'Exode, *que les opérations de ces mages n'étaient pas des miracles proprement dits, mais une métamorphoſe fort ſinguliere & fort difficile, qui néanmoins n'eſt ni contre, ni au-deſſus des lois de la nature.* La verge de *Moïſe* eut la ſupériorité qu'elle devait avoir ſur celle de ces chotim d'Egypte.

Non-ſeulement la verge d'*Aaron* partagea l'honneur des prodiges de ſon frère *Moïſe;* mais elle en fit en ſon particulier de très-admirables. Perſonne n'ignore comment de treize verges celle d'*Aaron* fut la ſeule qui fleurit, qui pouſſa des boutons, des fleurs, & des amandes.

Le diable, qui, comme on ſait, eſt un mauvais ſinge des œuvres des ſaints, voulut avoir auſſi ſa verge, ſa baguette, dont il gratifia tous les ſorciers. *Médée* & *Circé* furent toujours armées de cet inſtrument myſtérieux. De-là vient que jamais magicienne

ne paraît à l'opéra fans cette verge, & qu'on appelle ces rôles *des rôles à baguette.*

Aucun joueur de gobelets ne fait fes tours de paffe-paffe fans fa verge, fans fa baguette.

On trouve les fources d'eau, les tréfors, au moyen d'une verge, d'une baguette de coudrier, qui ne manque pas de forcer un peu la main à un imbécille qui la ferre trop, & qui tourne aifément dans celle d'un fripon. M. *Formey*, fecrétaire de l'académie de Berlin, explique ce phénomène par celui de l'aimant dans le grand Dictionnaire encyclopédique. Tous les forciers du fiècle paffé croyaient aller au fabbat fur une verge magique, ou fur un manche à balai qui en tenait lieu; & les juges, qui n'étaient pas forciers, les brûlaient.

Les verges de bouleau font une poignée de fcions dont on frappe les malfaiteurs fur le dos. Il eft honteux & abominable qu'on inflige un pareil châtiment fur les feffes à de jeunes garçons & à de jeunes filles. C'était autrefois le fupplice des efclaves. J'ai vu dans des collèges, des barbares qui fefaient dépouiller des enfans prefqu'entièrement; une efpèce de bourreau, fouvent ivre, les déchirait avec de longues verges, qui mettaient en fang leurs aines & les fefaient enfler démefurément. D'autres les fefaient frapper avec douceur, & il en naiffait un autre inconvénient. Les deux nerfs qui vont du fphincter au pubis étant irrités, caufaient des pollutions; c'eft ce qui eft arrivé fouvent à de jeunes filles.

Par une police incompréhenfible, les jéfuites du Paraguai fouettaient les pères & les mères de famille

fur leurs feffes nues. (*a*) Quand il n'y aurait eu que cette raifon pour chaffer les jéfuites, elle aurait fuffi. (1)

VERITÉ.

„ PILATE lui dit alors : Vous êtes donc roi ? JESUS „ lui répondit : Vous dites que je fuis roi, c'eft pour „ cela que je fuis né & que je fuis venu au monde, „ afin de rendre témoignage à la vérité ; tout homme „ qui eft de vérité écoute ma voix.

„ *Pilate* lui dit : Qu'eft-ce que vérité ? & ayant dit „ cela il fortit &c. „ (*Jean*, chap. XVIII.)

Il eft trifte pour le genre-humain que *Pilate* fortît fans attendre la réponfe ; nous faurions ce que c'eft que la vérité. *Pilate* était bien peu curieux. L'accufé amené devant lui dit qu'il eft roi, qu'il eft né pour être roi ; & il ne s'informe pas comment cela peut être. Il eft juge fuprême au nom de *Céfar ;* il a la puiffance du glaive ; fon devoir était d'approfondir le fens de ces paroles. Il devait dire : Apprenez-moi ce que vous entendez par être roi ? comment êtes-vous né pour être roi & pour rendre témoignage à la

(*a*) Voyez le Voyage de M. le colonel de *Bougainville*, & les Lettres fur le Paraguai.

(1) Dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, les religieufes chez qui l'on enfermait les filles arrachées des bras de leurs parens, ne manquaient pas de les fouetter vigoureufement lorfqu'elles ne voulaient pas affifter à la meffe le dimanche : quand les religieufes n'etaient pas affez fortes, elles demandaient du fecours à la garnifon ; & l'execution fe fefait par des grenadiers, en préfence d'un officier-major. Voyez l'hiftoire de la révocation de l'edit de Nantes.

vérité? on prétend qu'elle ne parvient que difficilement à l'oreille des rois. Moi qui suis juge, j'ai toujours eu une peine extrême à la découvrir. Instruisez-moi pendant que vos ennemis crient là dehors contre vous; vous me rendrez le plus grand service qu'on ait jamais rendu à un juge; & j'aime bien mieux apprendre à connaître le vrai que de condescendre à la demande tumultueuse des Juifs qui veulent que je vous fasse pendre.

Nous n'oserons pas sans doute rechercher ce que l'auteur de toute vérité aurait pu dire à *Pilate*.

Aurait-il dit : *La vérité est un mot abstrait que la plupart des hommes emploient indifféremment dans leurs livres & dans leurs jugemens, pour erreur & mensonge.* Cette définition aurait merveilleusement convenu à tous les fesseurs de systèmes. Ainsi le mot *sagesse* est pris souvent pour folie, & *esprit* pour sottise.

Humainement parlant, définissons la vérité, en attendant mieux, *ce qui est énoncé tel qu'il est.*

Je suppose qu'on eût mis seulement six mois à enseigner à *Pilate* les vérités de la logique, il eût fait sans doute ce syllogisme concluant. On ne doit point ôter la vie à un homme qui n'a prêché qu'une bonne morale; or, celui qu'on m'a déféré, a de l'avis de ses ennemis même prêché souvent une morale excellente; donc on ne doit point le punir de mort.

Il aurait pu encore tirer cet autre argument.

Mon devoir est de dissiper les attroupemens d'un peuple séditieux qui demande la mort d'un homme, sans raison & sans forme juridique; or, tels sont les Juifs dans cette occasion; donc je dois les renvoyer & rompre leur assemblée.

Nous ſuppoſons que *Pilate* ſavait l'arithmétique, ainſi nous ne parlerons pas de ces eſpèces de vérités.

Pour les vérités mathématiques, je crois qu'il aurait fallu trois ans pour le moins, avant qu'il pût être au fait de la géométrie tranſcendante. Les vérités de la phyſique, combinées avec celles de la géométrie, auraient exigé plus de quatre ans. Nous en conſumons ſix, d'ordinaire, à étudier la théologie; j'en demande douze pour *Pilate*, attendu qu'il était païen, & que ſix ans n'auraient pas été trop pour déraciner toutes ſes vieilles erreurs, & ſix autres années pour le mettre en état de recevoir le bonnet de docteur.

Si *Pilate* avait eu une tête bien organiſée, je n'aurais demandé que deux ans pour lui apprendre les vérités métaphyſiques; & comme ces vérités ſont néceſſairement liées avec celles de la morale, je me flatte qu'en moins de neuf ans *Pilate* ſerait devenu un vrai ſavant & parfaitement honnête-homme.

Vérités hiſtoriques.

J'AURAIS dit enſuite à *Pilate:* Les vérités hiſtoriques ne ſont que des probabilités. Si vous avez combattu à la bataille de Philippes, c'eſt pour vous une vérité que vous connaiſſez par intuition, par ſentiment. Mais pour nous qui habitons tout auprès du déſert de Syrie, ce n'eſt qu'une choſe très-probable, que nous connaiſſons par ouï-dire. Combien faut-il de ouï-dire pour former une perſuaſion égale à celle d'un homme qui, ayant vu la choſe, peut ſe vanter d'avoir une eſpèce de certitude?

Celui qui a entendu dire la chofe à douze mille témoins oculaires, n'a que douze mille probabilités égales à une forte probabilité, laquelle n'eſt pas égale à la certitude.

Si vous ne tenez la chofe que d'un feul des témoins, vous ne favez rien; vous devez douter. Si le témoin eſt mort, vous devez douter encore plus, car vous ne pouvez plus vous éclaircir. Si de plufieurs témoins morts; vous êtes dans le même cas.

Si de ceux à qui les témoins ont parlé; le doute doit encore augmenter.

De génération en génération le doute augmente, & la probabilité diminue; & bientôt la probabilité eſt réduite à zéro.

Des degrés de vérité fuivant lefquels on juge les accufés.

On peut être traduit en juſtice ou pour des faits, ou pour des paroles.

Si pour des faits, il faut qu'ils foient auſſi certains que le fera le fupplice auquel vous condamnerez le coupable : car fi vous n'avez, par exemple, que vingt probabilités contre lui, ces vingt probabilités ne peuvent équivaloir à la certitude de fa mort. Si vous voulez avoir autant de probabilités qu'il vous en faut pour être fûr que vous ne répandez point le fang innocent, il faut qu'elles naiſſent de témoignages unanimes de dépofans qui n'aient aucun intérêt à dépofer. De ce concours de probabilités, il fe formera une opinion très-forte qui pourra fervir à excufer votre jugement. Mais comme vous n'aurez jamais de

certitude entière, vous ne pourrez vous flatter de connaître parfaitement la vérité. Par conféquent vous devez toujours pencher vers la clémence plus que vers la rigueur.

S'il ne s'agit que de faits dont il n'ait réfulté ni mort d'homme, ni mutilation, il eft évident que vous ne devez faire mourir ni mutiler l'accufé.

S'il n'eft queftion que de paroles, il eft encore plus évident que vous ne devez point faire pendre un de vos femblables, pour la manière dont il a remué la langue; car toutes les paroles du monde n'étant que de l'air battu, à moins que ces paroles n'aient excité au meurtre, il eft ridicule de condamner un homme à mourir pour avoir battu l'air. Mettez dans une balance toutes les paroles oifeufes qu'on ait jamais dites, & dans l'autre balance le fang d'un homme, ce fang l'emportera. Or celui qu'on a traduit devant vous n'étant accufé que de quelques paroles que fes ennemis ont prifes en un certain fens, tout ce que vous pourriez faire ferait auffi de lui dire des paroles qu'il prendra dans le fens qu'il voudra : mais livrer un innocent au plus cruel & au plus ignominieux fupplice, pour des mots que fes ennemis ne comprennent pas, cela eft trop barbare. Vous ne faites pas plus de cas de la vie d'un homme que de celle d'un lézard, & trop de juges vous reffemblent.

VERS ET POESIE.

IL eſt aiſé d'être proſateur, très-difficile & très-rare d'être poëte. Plus d'un proſateur a fait ſemblant de mépriſer la poëſie. Il faut leur rappeler ſouvent le mot de *Montagne : Nous ne pouvons y atteindre, vengeons-nous par en médire.*

Nous avons déjà remarqué que *Monteſquieu* n'ayant pu réuſſir en vers, s'aviſa dans ſes Lettres perſanes, de n'admettre nul mérite dans *Virgile* & dans *Horace.* L'éloquent *Boſſuet* tenta de faire quelques vers & les fit déteſtables ; mais il ſe garda bien de déclamer contre les grands poëtes.

Fénelon ne fit guère de meilleurs vers que *Boſſuet;* mais il ſavait par cœur preſque toutes les belles poëſies de l'antiquité; ſon eſprit en eſt plein ; il les cite ſouvent dans ſes lettres.

Il me ſemble qu'il n'y a jamais eu d'homme véritablement éloquent qui n'ait aimé la poëſie. Je n'en citerai pour exemples que *Céſar* & *Cicéron*. L'un fit la tragédie d'Oedipe. Nous avons de l'autre des morceaux de poëſie qui pouvaient paſſer pour les meilleurs avant que *Lucrèce*, *Virgile*, & *Horace* paruſſent.

Rien n'eſt plus aiſé que de faire de mauvais vers en français ; rien de plus difficile que d'en faire de bons. Trois choſes rendent cette difficulté preſque inſurmontable : la gêne de la rime ; le trop petit nombre de rimes nobles & heureuſes ; la privation de ces inverſions dont le grec & le latin abondent. Auſſi nous avons très-peu de poëtes qui ſoient toujours

élégans & toujours corrects. Il n'y a peut-être en France que *Racine* & *Boileau* qui aient une élégance continue. Mais remarquez que les beaux morceaux de *Corneille* sont toujours bien écrits, à quelques petites fautes près. On en peut dire autant des meilleures scènes en vers de *Molière*, des opéra de *Quinault*, des bonnes fables de *la Fontaine*. Ce sont-là les seuls génies qui ont illustré la poësie en France dans le grand siècle. Presque tous les autres ont manqué de naturel, de variété, d'éloquence, d'élégance, de justesse, de cette logique secrète qui doit guider toutes les pensées sans jamais paraître; presque tous ont péché contre la langue.

Quelquefois au théâtre on est ébloui d'une tirade de vers pompeux, récités avec emphase. L'homme sans discernement applaudit, l'homme de goût condamne. Mais comment l'homme de goût fera-t-il comprendre à l'autre que les vers applaudis par lui ne valent rien? Si je ne me trompe, voici la méthode la plus sure.

Dépouillez les vers de la cadence & de la rime, sans y rien changer d'ailleurs. Alors la faiblesse & la fausseté de la pensée, ou l'impropriété des termes, ou le solécisme, ou le barbarisme, ou l'ampoulé se manifeste dans toute sa turpitude.

Faites cette expérience sur tous les vers de la tragédie d'Iphigénie, ou d'Armide, & sur ceux de l'Art poëtique; vous n'y trouverez aucun de ces défauts, pas un mot vicieux, pas un mot hors de sa place. Vous verrez que l'auteur a toujours exprimé heureusement sa pensée, & que la gêne de la rime n'a rien coûté au sens.

Prenez au hafard toute autre pièce de vers; par exemple, la tragédie de Didon qui me tombe actuellement fous la main. Voici le difcours que tient *Iarbe* à la première fcène.

» Tous mes ambaffadeurs irrités & confus
» Trop fouvent de la reine ont fubi les refus.
» Voifin de fes Etats, faibles dans leur naiffance,
» Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance,
» Se réfoudrait fans peine à l'hymen glorieux
» D'un monarque puiffant, fils du maître des dieux.
» Je contiens cependant la fureur qui m'anime;
» Et déguifant encor mon dépit légitime,
» Pour la dernière fois en proie à fes hauteurs,
» Je viens, fous le faux nom de mes ambaffadeurs,
» Au milieu de la cour d'une reine étrangère,
» D'un refus obftiné pénétrer le myftère;
» Que fais-je!... n'écouter qu'un tranfport amoureux,
» Me découvrir moi-même, & déclarer mes feux. »

Otez la rime, & vous ferez révolté de voir *fubir des refus;* parce qu'on effuie un refus, & qu'on fubit une peine. *Subir un refus* eft un barbarifme.

Je croyais que Didon, redoutant ma vengeance, fe réfoudrait fans peine. Si elle ne fe réfolvait que par crainte de la vengeance, il eft bien clair qu'alors elle ne fe réfoudrait pas fans peine, mais avec beaucoup de peine & de douleur. Elle fe réfoudrait malgré elle; elle prendrait un parti forcé. *Iarbe*, en parlant ainfi, fait un contre-fens.

Il dit *qu'il eft en proie aux hauteurs de la reine.* On peut être expofé à des hauteurs, mais on ne peut y être

en proie, comme on l'eſt à la colère, à la vengeance, à la cruauté. Pourquoi? c'eſt que la cruauté, la vengeance, la colère, pourſuivent en effet l'objet de leur reſſentiment; & cet objet eſt regardé comme leur proie: mais des hauteurs ne pourſuivent perſonne; les hauteurs n'ont point de proie.

· *Il vient ſous le faux nom de ſes ambaſſadeurs. Tous ſes ambaſſadeurs ont ſubi des refus.* Il eſt impoſſible qu'il vienne ſous le nom de tant d'ambaſſadeurs à la fois. Un homme ne peut porter qu'un nom; & s'il prend le nom d'un ambaſſadeur, il ne peut prendre le faux nom de cet ambaſſadeur, il prend le véritable nom de ce miniſtre. *Iarbe* dit donc tout le contraire de ce qu'il veut dire, & ce qu'il dit ne forme aucun ſens.

Il veut pénétrer le myſtère d'un refus. Mais s'il a été refuſé avec tant de hauteur, il n'y a nul myſtère à ce refus. Il veut dire qu'il cherche à en pénétrer les raiſons. Mais il y a grande différence entre raiſon & myſtère. Sans le mot propre, on n'exprime jamais bien ce qu'on penſe.

Que ſais-je! .... n'écouter qu'un tranſport amoureux, me découvrir moi-même, & déclarer mes feux.

Ces mots *que ſais-je!* font attendre que *Iarbe* va ſe livrer à la fureur de ſa paſſion. Point du tout : il dit qu'il parlera peut-être d'amour à ſa maîtreſſe; ce qui n'eſt aſſurément ni extraordinaire, ni dangereux, ni tragique, & ce qu'il devrait avoir déjà fait. Obſervez encore que s'il ſe découvre, il faut bien qu'il ſe découvre lui-même : ce *lui-même* eſt un pléonaſme.

Ce n'eſt pas ainſi que dans l'Andromaque, *Racine* fait parler *Oreſte*, qui ſe trouve à-peu-près dans la même ſituation.

Il dit :

» Je me livre en aveugle au tranſport qui m'entraine.
» J'aime, je viens chercher Hermione en ces lieux,
» La fléchir, l'enlever, ou mourir à ſes yeux. »

Voilà comme devait s'exprimer un caractère fougueux & paſſionné tel qu'on peint *Iarbe*.

Que de fautes dans ce peu de vers dès la première ſcène ! preſque chaque mot eſt un défaut. Et ſi on voulait examiner ainſi tous nos ouvrages dramatiques, y en a-t-il un ſeul qui pût tenir contre une critique ſévère ?

L'Inès de *la Motte* eſt certainement une pièce touchante ; on ne peut voir le dernier acte ſans verſer des larmes. L'auteur avait infiniment d'eſprit ; il l'avait juſte, éclairé, délicat, & fécond ; mais dès le commencement de la pièce, quelle verſification faible, languiſſante, découſue, obſcure, & quelle impropriété de termes !

» Mon fils ne me fuit point : il a craint, je le vois,
» D'être ici le témoin du bruit de ſes exploits.
» Vous, Rodrigue, le ſang vous attache à ſa gloire ;
» Votre valeur, Henrique, eut part à ſa victoire.
» Reſſentez avec moi ſa nouvelle grandeur.
» Reine, de Ferdinand voici l'ambaſſadeur. »

D'abord, on ne ſait quel eſt le perſonnage qui parle, ni à qui il s'adreſſe, ni dans quel lieu il eſt, ni de quelle victoire il s'agit. Et c'eſt pécher contre la grande règle de *Boileau* & du bon ſens.

» Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué :
» Que le lieu de la scène y soit fixe & marqué ;
. . . .
. . . .
» Que dès les premiers vers l'action préparée
» Sans peine du sujet applanisse l'entrée. »

Ensuite, remarquez qu'on n'est point témoin d'un bruit d'exploits. Cette expression est vicieuse. L'auteur entend que peut-être ce fils trop modeste craint de jouir de sa renommée; qu'il veut se dérober aux honneurs qu'on s'empresse à lui rendre. Ces expressions seraient plus justes & plus nobles. Il s'agit d'une ambassade envoyée pour féliciter le prince. Ce n'est pas là un bruit d'exploits.

Vous, Rodrigue. — Vous, Henrique. Il semble que le roi aille donner ses ordres à ce *Rodrigue* & à ce *Henrique :* point du tout; il ne leur ordonne rien, il ne leur apprend rien. Il s'interrompt pour leur dire seulement, *ressentez avec moi la nouvelle grandeur de mon fils.* On ne ressent point une grandeur. Ce terme est absolument impropre; c'est une espèce de barbarisme. L'auteur aurait pu dire : *Partagez son triomphe, ainsi que son bonheur.*

Le roi s'interrompt encore pour dire : *Reine, de Ferdinand voici l'ambassadeur*, sans apprendre au public quel est ce *Ferdinand*, & de quel pays cet ambassadeur est venu. Aussitôt l'ambassadeur arrive. On apprend qu'il vient de Castille ; que le personnage qui vient de parler est roi de Portugal, & qu'il vient le complimenter sur les victoires de l'infant son fils. Le roi de Portugal répond au compliment de cet ambassadeur

de Castille, qu'il va enfin marier son fils à la sœur de *Ferdinand* roi de Castille.

» Allez; de mes desseins instruisez la Castille;
» Faites savoir au roi cet hymen triomphant
» Dont je vais couronner les exploits de l'infant. »

Faire savoir un hymen est sec & sans élégance. *Un hymen triomphant* est très-impropre & très-vicieux, parce que cet hymen ne triomphe pas.

Couronner les exploits d'un hymen est trop trivial & n'est point à sa place ; parce que ce mariage était conclu avant les triomphes de l'infant. Une plus grande faute, est celle de dire séchement à l'ambassadeur, *allez-vous-en*, comme si on parlait à un courrier. C'est manquer à la bienséance. Quand *Pyrrhus* donne audience à *Oreste* dans l'Andromaque, & lorsqu'il refuse ses propositions, il lui dit :

» Vous pouvez cependant voir la fille d'Hélène.
» Du sang qui vous unit je sais l'étroite chaine.
» Après cela, Seigneur, je ne vous retiens plus. »

Toutes les bienséances sont observées dans le discours de *Pyrrhus ;* c'est une règle qu'il ne faut jamais violer.

Quand l'ambassadeur a été congédié, le roi de Portugal dit à sa femme :

» . . . Mon fils est enfin digne que la princesse
» Lui donne avec sa main l'estime & la tendresse. »

Voilà un solécisme intolérable, ou plutôt un barbarisme. On ne donne point l'estime & la tendresse comme on donne le bon jour. Le pronom était absolument nécessaire ; les esprits les plus grossiers sentent

cette

cette néceſſité. Jamais le bourgeois le plus mal élevé n'a dit à ſa maîtreſſe, accordez-moi l'eſtime, mais votre eſtime. La raiſon en eſt que tous nos ſentimens nous appartiennent. Vous excitez *ma* colère, & non pas la colère; *mon* indignation, & non pas l'indignation, à moins qu'on n'entende l'indignation, la colère du public. On dit, vous avez l'eſtime & l'amour du peuple; vous avez mon amour & mon eſtime. Le vers de *la Motte* n'eſt pas français; & rien n'eſt peut-être plus rare que de parler français dans notre poëſie.

Mais, me dira-t-on, malgré cette mauvaiſe verſification, Inès réuſſit : oui; elle réuſſirait cent fois davantage, ſi elle était bien écrite. Elle ſerait au rang des pièces de *Racine*, dont le ſtyle eſt ſans contredit le principal mérite.

Il n'y a de vraie réputation que celle qui eſt formée à la longue par le ſuffrage unanime des connaiſſeurs ſévères. Je ne parle ici que d'après eux; je ne critique aucun mot, aucune phraſe, ſans en rendre une raiſon évidente. Je me garde bien d'en uſer comme ces regrattiers inſolens de la littérature, ces feſeurs d'obſervations à tant la feuille, qui uſurpent le nom de journaliſtes; qui croient flatter la malignité du public en diſant : Cela eſt ridicule, cela eſt pitoyable, ſans rien diſcuter, ſans rien prouver. Ils débitent pour toute raiſon des injures, des ſarcaſmes, des calomnies. Ils tiennent bureau ouvert de médiſance, au lieu d'ouvrir une école où l'on puiſſe s'inſtruire.

Celui qui dit librement ſon avis, ſans outrage & ſans raillerie amère; qui raiſonne avec ſon lecteur; qui cherche ſérieuſement à épurer la langue & le goût, mérite au moins l'indulgence de ſes concitoyens. Il

y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers, & peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment. Je dis donc qu'un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre, & le son. Le poids, c'est la pensée ; le titre, c'est la pureté élégante du style ; le son, c'est l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque, le vers ne vaut rien.

J'avance hardiment, sans crainte d'être démenti par quiconque a du goût, qu'il y a plusieurs pièces de *Corneille* où l'on ne trouvera pas six vers irrépréhensibles de suite. Je mets de ce nombre Théodore, dom Sanche, Attila, Bérénice, Agésilas ; & je pourrais augmenter beaucoup cette liste. Je ne parle pas ainsi pour dépriser le mâle & puissant génie de *Corneille ;* mais pour faire voir combien la versification française est difficile, & plutôt pour excuser ceux qui l'ont imité dans ses défauts que pour les condamner. Si vous lisez le Cid, les Horaces, Cinna, Pompée, Polyeucte, avec le même esprit de critique ; vous y trouverez souvent douze vers de suite, je ne dis pas seulement bien faits, mais admirables.

Tous les gens de lettres savent que lorsqu'on apporta au sévère *Boileau* la tragédie de Rhadamiste, il n'en put achever la lecture, & qu'il jeta le livre à la moitié du second acte. *Les Pradons*, dit-il, *dont nous nous sommes tant moqués, étaient des soleils en comparaison de ces gens-ci.* L'abbé *Fraguier* & l'abbé *Gédouin* étaient présens avec *le Verrier*, qui lisait la pièce. Je les entendis plus d'une fois raconter cette anecdote ; & *Racine* le fils en fait mention dans la vie de son père. L'abbé *Gédouin* nous disait que ce qui les avait d'abord révoltés tous, était l'obscurité de l'exposition

faite en mauvais vers. En effet, difait-il, nous ne pûmes jamais comprendre ces vers de *Zénobie*.

» A peine je touchais à mon troifième luftre,
» Lorfque tout fut conclu pour cet hymen illuftre.
» Rhadamifte déjà s'en croyait affuré;
» Quand fon père cruel, contre nous conjuré,
» Entra dans nos Etats fuivi de Tyridate,
» Qui brûlait de s'unir au fang de Mithridate.
» Et ce Parthe indigné qu'on lui ravît ma foi,
» Sema par-tout l'horreur, le défordre & l'effroi.
» Mithridate accablé par fon perfide frère,
» Fit tomber fur le fils les cruautés du père. »

Nous fentîmes tous, dit l'abbé *Gédouin*, que l'*hymen illuftre* n'était que pour rimer à *troifième luftre :* Que *le père cruel contre nous conjuré*, & *entrant dans nos Etats fuivi de Tyridate, qui brûlait de s'unir au fang de Mithridate*, était inintelligible à des auditeurs qui ne favaient encore ni qui était ce *Tyridate*, ni qui était ce *Mithridate :* Que *ce Parthe, femant par-tout l'horreur, le défordre & l'effroi*, font des expreffions vagues, rebattues, qui n'apprennent rien de pofitif: Que *les cruautés du père, tombant fur le fils*, font une équivoque; qu'on ne fait fi c'eft le père qui pourfuit le fils, ou fi c'eft *Mitrhidate* qui fe venge fur le fils des cruautés du père.

Le refte de l'expofition n'eft guère plus clair. Ce défaut devait choquer étrangement *Boileau* & fes élèves, *Boileau* furtout qui avait dit dans fa Poëtique:

» Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
» De ce qu'il veut d'abord ne fait pas m'informer.

„ Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,
„ D'un divertiſſement me fait une fatigue.

L'abbé *Gédouin* ajoutait que *Boileau* avait arraché la pièce des mains de *le Verrier*, & l'avait jetée par terre à ces vers.

„ Eh ! que fais-je, Hiéron ? furieux, incertain,
„ Criminel ſans penchant, vertueux ſans deſſein,
„ Jouet infortuné de ma douleur extrême,
„ Dans l'état où je ſuis me connais-je moi-même?
„ De mille ſoins divers ſans ceſſe combattu,
„ Ennemi du forfait, ſans aimer la vertu &c. „

Ces antithèſes en effet ne forment qu'un contre-ſens inintelligible. Que ſignifie *criminel ſans penchant*? Il fallait au moins dire, ſans penchant au crime. Il fallait joûter contre ces beaux vers de *Quinault*.

„ Le deſtin de Médée eſt d'être criminelle;
„ Mais ſon cœur était fait pour aimer la vertu. „

Vertueux ſans deſſein, ſans quel deſſein? Eſt-ce ſans deſſein d'être vertueux? Il eſt impoſſible de tirer de ces vers un ſens raiſonnable.

Comment le même homme, qui vient de dire qu'il eſt vertueux, quoique ſans deſſein, peut-il dire qu'il n'aime point la vertu? Avouons que tout cela eſt un étrange galimatias, & que *Boileau* avait raiſon.

„ Par un don de Céſar je ſuis roi d'Arménie,
„ Parce qu'il croit par moi détruire l'Ibérie. „

Boileau avait dit:

„ Fuyez des mauvais ſons le concours odieux.

Certes, ce vers : *Parce qu'il croit par moi*, devait révolter ſon oreille.

Le dégoût & l'impatience de ce grand critique étaient donc très-excuſables. Mais s'il avait entendu le reſte de la pièce il y aurait trouvé des beautés, de l'intérêt, du pathétique, du neuf, & pluſieurs vers dignes de *Corneille*.

Il eſt vrai que dans un ouvrage de longue haleine on doit pardonner à quelques vers mal faits, à quelques fautes contre la langue ; mais en général un ſtyle pur & châtié eſt abſolument néceſſaire. Ne nous laſſons point de citer l'Art poëtique ; il eſt le code, non-ſeulement des poëtes, mais même des proſateurs.

" Mon eſprit n'admet point un pompeux barbariſme,
" Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux ſolécifme.
" Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
" Eſt toujours, quoi qu'il faſſe, un méchant écrivain.

On peut être ſans doute très-ennuyeux en écrivant bien ; mais on l'eſt bien davantage en écrivant mal.

N'oublions pas de dire qu'un ſtyle froid, languiſſant, découſu, ſans grâces & ſans force, dépourvu de génie & de variété, eſt encore pire que mille ſolécifmes. Voilà pourquoi ſur cent poëtes il s'en trouve à peine un qu'on puiſſe lire. Songez à toutes les pièces de vers dont nos mercures ſont ſurchargés depuis cent ans, & voyez ſi de dix mille il y en a deux dont on ſe ſouvienne. Nous avons environ quatre mille pièces de théâtre : combien peu ſont échappées à un éternel oubli !

Eſt-il poſſible qu'après les vers de *Racine*, des barbares aient oſé forger des vers tels que ceux-ci !

,, Le lac, où vous avez cent barques toutes prêtes,
,, Lavant le pied des murs du palais où vous êtes,
,, Vous peut faire aiſément regagner Tetſuco;
,, Ses ports nous ſont ouverts d'ailleurs à Tabaſco.
,, Vous le ſavez, Seigneur; l'ardeur étant nouvelle,
,, Et d'un premier butin l'eſpérance étant belle....
,, Ne les bravons donc point, riſquons moins, & que Charle
,, En maître déſormais ſe préſente & lui parle. —
,, Ce prêtre d'un grand deuil menace Tlaſcala,
,, Eſt-ce aſſez? Sa fureur n'en demeure pas là.
,, Nous ſaurons les ſerrer. Mais dans un temps plus calme
,, Le myrte ne ſe doit cueillir qu'après la palme.
,, Il apprit que le trône eſt l'autel éminent
,, D'où part du roi des rois l'oracle dominant.
,, Que le ſceptre eſt la verge &c. ,,

Eſt-ce ſur le théâtre d'Iphigénie & de Phèdre; eſt-ce chez les Hurons, chez les Illinois, qu'on a fait ronfler ces vers & qu'on les a imprimés ?

Il y a quelquefois des vers qui paraiſſent d'abord moins ridicules, mais qui le ſont encore plus, pour peu qu'il ſoient examinés par un ſage critique.

CATILINA.

,, Quoi ! Madame, aux autels vous devancez l'aurore !
,, Hé ! quel ſoin ſi preſſant vous y conduit encore ?
,, Qu'il m'eſt doux cependant de revoir vos beaux yeux
,, Et de pouvoir ici raſſembler tous mes dieux !

TULLIE.

» Si ce font-là les dieux à qui tu facrifies,
» Apprends qu'ils ont toujours abhorré lès impies ;
» Et que fi leur pouvoir égalait leur courroux,
» La foudre deviendrait le moindre de leurs coups.

CATILINA.

» Tullie, expliquez-moi ce que je viens d'entendre.

Il a bien raifon de demander à *Tullie* l'explication de tout ce galimatias.

Une femme qui dévance l'aurore aux autels,
Et qu'un foin preffant y conduit encore.
Ses beaux yeux qui s'y raffemblent avec tous les dieux,
Ces beaux yeux qui abhorrent les impies,
Ces yeux dont la foudre deviendrait le moindre coup,
Si leur pouvoir égalait le courroux de ces yeux &c.

De telles tirades (& qui font en très-grand nombre) font encore pires que le lac qui peut faire aifément regagner Tetfuco, & dont les ports font ouverts d'ailleurs à Tabafco. Et que pouvons-nous dire d'un fiècle qui a vu repréfenter des tragédies écrites toutes entières dans ce ftyle barbare?

Je le répète; je mets ces exemples fous les yeux, pour faire voir aux jeunes gens dans quels excès incroyables on peut tomber quand on fe livre à la fureur de rimer fans demander confeil. Je dois exhorter les artiftes à fe nourrir du ftyle de *Racine* & de *Boileau*, pour empêcher le fiècle de tomber dans la plus ignominieufe barbarie.

On dira, fi l'on veut, que je fuis jaloux des beaux yeux raffemblés avec les dieux, & d nt la foudre eft

le moindre coup. Je répondrai que j'ai les mauvais vers en horreur. & que je ſuis en droit de le dire.

Un abbé *Trublet* a imprimé qu'il ne pouvait lire un poëme tout de ſuite. Hé! M. l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire long-temps & tout de ſuite?

VERTU.

SECTION PREMIERE.

ON dit de *Marcus Brutus*, qu'avant de ſe tuer il prononça ces paroles : O vertu! j'ai cru que tu étais quelque choſe; mais tu n'es qu'un vain fantôme!

Tu avais raiſon, *Brutus*, ſi tu mettais la vertu à être chef de parti & l'aſſaſſin de ton bienfaiteur, de ton père *Jules-Céſar;* mais ſi tu avais fait conſiſter la vertu à ne faire que du bien à ceux qui dépendaient de toi, tu ne l'aurais pas appelée *fantôme*, & tu ne te ſerais pas tué de déſeſpoir.

Je ſuis très-vertueux, dit cet excrément de théologie, car j'ai les quatre vertus cardinales, & les trois théologales. Un honnête homme lui demande: Qu'eſt-ce que vertu cardinale? l'autre répond : C'eſt force, prudence, tempérance, & juſtice.

L'HONNETE HOMME.

Si tu es juſte, tu as tout dit; ta force, ta prudence, ta tempérance, ſont des qualités utiles. Si tu les as, tant mieux pour toi; mais ſi tu es juſte, tant mieux pour les autres. Ce n'eſt pas encore aſſez d'être juſte,

il faut être bienfesant; voilà ce qui est véritablement cardinal. Et tes théologales, qui sont-elles?

L'EXCREMENT.

Foi, espérance, charité.

L'HONNETE HOMME.

Est-ce vertu de croire? ou ce que tu crois te semble vrai, & en ce cas il n'y a nul mérite à le croire; ou il te semble faux, & alors il est impossible que tu le croies.

L'espérance ne saurait être plus vertu que la crainte; on craint & on espère, selon qu'on nous promet ou qu'on nous menace. Pour la charité, n'est-ce pas ce que les Grecs & les Romains entendaient par humanité, amour du prochain? cet amour n'est rien s'il n'est agissant; la bienfesance est donc la seule vraie vertu.

L'EXCREMENT.

Quelque sot! vraiment oui, j'irai me donner bien du tourment pour servir les hommes, & il ne m'en reviendrait rien! chaque peine mérite salaire. Je ne prétends pas faire la moindre action honnête, à moins que je ne sois sûr du paradis.

Quis enim virtutem amplectitur ipsam
Præmia si tollas?
Qui pourra suivre la vertu
Si vous ôtez la récompense?

L'HONNETE HOMME.

Ah! maître, c'est-à-dire que si vous n'espériez pas le paradis, & si vous ne redoutiez pas l'enfer, vous

ne feriez jamais aucune bonne œuvre. Vous me citez des vers de *Juvénal* pour me prouver que vous n'avez que votre intérêt en vue. En voici de *Racine*, qui pourront vous faire voir au moins qu'on peut trouver dès ce monde sa récompense en attendant mieux.

» Quel plaisir de penser & de dire en vous-même :
» Par-tout en ce moment on me bénit, on m'aime !
» On ne voit point le peuple à mon nom s'allarmer ;
» Le ciel dans leurs chagrins ne m'entend point nommer.
» Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage,
» Je vois voler par-tout les cœurs à mon passage !
» Tels étaient vos plaisirs. »

Croyez-moi, maître, il y a deux choses qui méritent d'être aimées pour elles mêmes, DIEU & la vertu.

L'EXCREMENT.

Ah ! Monsieur, vous êtes fénelonïste.

L'HONNETE HOMME.

Oui, maître.

L'EXCREMENT.

J'irai vous dénoncer à l'official de Meaux.

L'HONNETE HOMME.

Va, dénonce.

SECTION II.

QU'EST-CE que vertu ? Bienfesance envers le prochain. Puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien ? Je suis indigent, tu es libéral. Je suis en danger, tu me secours. On me trompe, tu me

dis la vérité. On me néglige, tu me consoles. Je suis ignorant, tu m'instruis. Je t'appelerai sans difficulté vertueux. Mais que deviendront les vertus cardinales & théologales ? Quelques-unes resteront dans les écoles.

Que m'importe que tu sois tempérant ? c'est un précepte de santé que tu observes ; tu t'en porteras mieux, & je t'en félicite. Tu as la foi & l'espérance, je t'en félicite encore davantage ; elles te procureront la vie éternelle. Tes vertus théologales sont des dons célestes ; tes cardinales sont d'excellentes qualités qui servent à te conduire : mais elles ne sont point vertus par rapport à ton prochain. Le prudent se fait du bien, le vertueux en fait aux hommes. *St Paul* a eu raison de te dire que la charité l'emporte sur la foi, sur l'espérance.

Mais quoi, n'admettra-t-on de vertus que celles qui sont utiles au prochain ! Hé comment puis-je en admettre d'autres ? Nous vivons en société ; il n'y a donc de véritablement bon pour nous que ce qui fait le bien de la société. Un solitaire sera sobre, pieux ; il sera revêtu d'un cilice ; hé bien, il sera saint : mais je ne l'appelerai vertueux que quand il aura fait quelque acte de vertu dont les autres hommes auront profité. Tant qu'il est seul, il n'est ni bienfesant ni malfesant ; il n'est rien pour nous. Si *St Bruno* a mis la paix dans les familles, s'il a secouru l'indigence, il a été vertueux ; s'il a jeûné, prié dans la solitude, il a été un saint. La vertu entre les hommes est un commerce de bienfaits ; celui qui n'a nulle part à ce commerce ne doit point être compté. Si ce saint était dans le monde, il ferait du bien sans doute ; mais tant qu'il

n'y fera pas, le monde aura raifon de ne lui pas donner le nom de vertueux; il fera bon pour lui, & non pour nous.

Mais, me dites-vous, fi un folitaire eft gourmand, ivrogne, livré à une débauche fecrète avec lui-même; il eft vicieux; il eft donc vertueux s'il a les qualités contraires. C'eft de quoi je ne peux convenir: c'eft un très-vilain homme s'il a les défauts dont vous parlez; mais il n'eft point vicieux, méchant, puniffable par rapport à la fociété à qui fes infamies ne font aucun mal. Il eft à préfumer que s'il rentre dans la fociété il y fera du mal, qu'il y fera très-vicieux; & il eft même bien plus probable que ce fera un méchant homme, qu'il n'eft fûr que l'autre folitaire tempérant & chafte fera un homme de bien; car dans la fociété les défauts augmentent, & les bonnes qualités diminuent.

On fait une objection bien plus forte; *Néron*, le pape *Alexandre VI*, & d'autres monftres de cette efpèce, ont répandu des bienfaits; je réponds hardiment qu'ils furent vertueux ce jour-là.

Quelques théologiens difent que le divin empereur *Antonin* n'était pas vertueux; que c'était un ftoïcien entêté, qui non content de commander aux hommes voulait encore être eftimé d'eux; qu'il rapportait à lui-même le bien qu'il fefait au genre-humain; qu'il fut toute fa vie jufte, laborieux, bienfefant, par vanité, & qu'il ne fit que tromper les hommes par fes vertus; je m'écrie alors: Mon DIEU, donnez-nous fouvent de pareils fripons!

VIANDE, VIANDE DEFENDUE, VIANDE DANGEREUSE.

Court examen des préceptes juifs & chrétiens, & de ceux des anciens philosophes.

VIANDE vient sans doute de *victus*, ce qui nourrit, ce qui soutient la vie ; de *victus* on fit *viventia*, de *viventia* viande. Ce mot devrait s'appliquer à tout ce qui se mange ; mais par la bizarrerie de toutes les langues, l'usage a prévalu de refuser cette dénomination au pain, au laitage, au riz, aux légumes, aux fruits, au poisson, & de ne le donner qu'aux animaux terrestres. Cela semble contre toute raison, mais c'est l'apanage de toutes les langues & de ceux qui les ont faites.

Quelques premiers chrétiens se firent un scrupule de manger de ce qui avait été offert aux Dieux, de quelque nature qu'il fût. *St Paul* n'approuva pas ce scrupule. Il écrit aux Corinthiens : (*a*) *Ce qu'on mange n'est pas ce qui nous rend agréables à* DIEU. *Si nous mangeons, nous n'aurons rien de plus devant lui, ni rien de moins si nous ne mangeons pas.* Il exhorte seulement à ne point se nourrir de viandes immolées aux Dieux, devant ceux des frères qui pourraient en être scandalisés. On ne voit pas après cela pourquoi il traite si mal *St Pierre*, & le reprend d'avoir mangé des viandes défendues avec les gentils. On voit d'ailleurs dans

(*a*) Chap. VIII.

les Actes des apôtres que *Simon-Pierre* était autorisé à manger de tout indifféremment. Car il vit un jour le ciel ouvert, & une grande nappe descendant par les quatre coins du ciel en terre; elle était couverte de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds, de toutes les espèces d'oiseaux & de reptiles, (ou animaux qui nagent) & une voix lui cria : Tue & mange. (*b*)

Vous remarquerez qu'alors le carême & les jours de jeûne n'étaient point institués. Rien ne s'est jamais fait que par degrés. Nous pouvons dire ici, pour la consolation des faibles, que la querelle de *St Pierre* & de *St Paul* ne doit point nous effrayer. Les saints sont hommes. *Paul* avait commencé par être le geolier & même le bourreau des disciples de JESUS. *Pierre* avait renié JESUS, & nous avons vu que l'Eglise naissante, souffrante, militante, triomphante, a toujours été divisée depuis les ébionites jusqu'aux jésuites.

Je pense bien que les brachmanes, si antérieurs aux Juifs, pourraient bien avoir été divisés aussi; mais enfin ils furent les premiers qui s'imposèrent la loi de ne manger d'aucun animal. Comme ils croyaient que les ames passaient & repassaient des corps humains dans ceux des bêtes, ils ne voulaient point manger leurs parens. Peut-être leur meilleure raison était la crainte d'accoutumer les hommes au carnage, & de leur inspirer des mœurs féroces.

On sait que *Pythagore*, qui étudia chez eux la géométrie & la morale, embrassa cette doctrine humaine & la porta en Italie. Ses disciples la suivirent très-long-temps: les célèbres philosophes *Plotin*, *Jamblique*,

(*b*) Actes, chap. X.

& *Porphyre* la recommandèrent, & même la pratiquèrent, quoiqu'il ſoit aſſez rare de faire ce qu'on prêche. L'ouvrage de *Porphyre* ſur l'abſtinence des viandes écrit au milieu de notre troiſième ſiècle, très-bien traduit en notre langue par M. de *Burigni*, eſt fort eſtimé des ſavans ; mais il n'a pas fait plus de diſciples parmi nous que le livre du médecin *Héquet*. C'eſt en vain que *Porphyre* propoſe pour modèles les brachmanes & les mages perſans de la première claſſe, qui avaient en horreur la coutume d'engloutir dans nos entrailles les entrailles des autres créatures; il n'eſt ſuivi aujourd'hui que par les pères de la Trappe. L'écrit de *Porphyre* eſt adreſſé à un de ſes anciens diſciples nommé *Firmus*, qui ſe fit, dit-on, chrétien pour avoir la liberté de manger de la viande & de boire du vin.

Il remontre à *Firmus* qu'en s'abſtenant de la viande & des liqueurs fortes, on conſerve la ſanté de l'ame & du corps ; qu'on vit plus long-temps & avec plus d'innocence. Toutes ſes réflexions ſont d'un théologien ſcrupuleux, d'un philoſophe rigide, & d'une ame douce & ſenſible. On croirait, en le liſant, que ce grand ennemi de l'Egliſe eſt un père de l'Egliſe.

Il ne parle point de métempſycoſe, mais il regarde les animaux comme nos frères, parce qu'ils ſont animés comme nous, qu'ils ont les mêmes principes de vie, qu'ils ont ainſi que nous des idées, du ſentiment, de la mémoire, de l'induſtrie. Il ne leur manque que la parole ; s'ils l'avaient, oſerions-nous les tuer & les manger ? oſerions-nous commettre ces fratricides? Quel eſt le barbare qui pourrait faire rôtir un agneau, ſi cet agneau nous conjurait par un

difcours attendriffant de n'être point à la fois affaffin & anthropophage ?

Ce livre prouve du moins qu'il y eut chez les gentils des philofophes de la plus auftère vertu ; mais ils ne purent prévaloir contre les bouchers & les gourmands.

Il eft à remarquer que *Porphyre* fait un très-bel éloge des efféniens. Il eft rempli de vénération pour eux, quoiqu'ils mangeaffent quelquefois de la viande. C'était alors à qui ferait le plus vertueux des efféniens, des pythagoriciens, des ftoïciens & des chrétiens. Quand les fectes ne forment qu'un petit troupeau, leurs mœurs font pures ; elles dégénèrent dès qu'elles deviennent puiffantes.

La gola, il dado e l'otiofe piume
Hanno dal' mondo ogni virtù sbandita.

V I E.

ON trouve ces paroles dans le *Syftème de la nature*, page 84, édition de Londres : *Il faudrait définir la vie avant de raifonner de l'ame, mais c'eft ce que j'eftime impoffible.*

C'eft ce que j'ofe eftimer très-poffible. La vie eft organifation avec capacité de fentir. Ainfi on dit que tous les animaux font en vie. On ne le dit des plantes que par extenfion, par une efpèce de métaphore ou de catachrèfe. Elles font organifées, elles végètent ; mais n'étant point capables de fentiment, elles n'ont point proprement la vie.

On

On peut être en vie ſans avoir un ſentiment actuel ; car on ne ſent rien dans une apoplexie complète, dans une léthargie, dans un ſommeil plein & ſans rêves, mais on a encore le pouvoir de ſentir. Pluſieurs perſonnes, comme on ne le ſait que trop, ont été enterrées vives comme des veſtales, & c'eſt ce qui arrive dans tous les champs de bataille, ſurtout dans les pays froids; un ſoldat eſt ſans mouvement & ſans haleine ; s'il était ſecouru, il les reprendrait; mais pour avoir plutôt fait, on l'enterre.

Qu'eſt-ce que cette capacité de ſenſation ? autrefois vie & ame c'était même choſe, & l'une n'eſt pas plus connue que l'autre ; le fond en eſt-il mieux connu aujourd'hui ?

Dans les livres ſacrés juifs, ame eſt toujours employée pour vie.

(*a*) *Dixit etiam Deus, producant aquæ reptile animæ viventis.*

Et DIEU dit, que les eaux produiſent des reptiles d'ame vivante.

Creavit Deus cete grandia & omnem animam viventem atque motabilem quam produxerant aquæ.

Il créa auſſi de grands dragons, (tannitim) tout animal ayant vie & mouvement, que les eaux avaient produit.

Il eſt difficile d'expliquer comment DIEU créa ces dragons produits par les eaux; mais la choſe eſt ainſi, & c'eſt à nous de nous ſoumettre.

(*b*) *Producat terra animam viventem in genere ſuo, jumenta & reptilia.*

(*a*) Genèſe, chap. XX. (*b*) Chap. XXIV.

Que la terre produise ame vivante en son genre, des behemoths & des reptiles.

(*c*) *Et in quibus est anima vivens, ad vescendum.*

Et à toute ame vivante pour se nourrir.

Et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, & factus est homo in animam viventem.

(*d*) Et il souffla dans ses narines souffle de vie, & l'homme eut souffle de vie. (selon l'hébreu)

Sanguinem enim animarum vestrarum requiram de manu cunctarum bestiarum, & de manu hominis &c.

Je redemanderai vos ames aux mains des bêtes & des hommes. *Ames* signifie ici *vies* évidemment. Le texte sacré ne peut entendre que les bêtes auront avalé l'ame des hommes, mais leur sang qui est leur vie. Quant aux mains que ce texte donne aux bêtes, il entend leurs griffes.

En un mot, il y a plus de deux cents passages où l'ame est prise pour la vie des bêtes ou des hommes; mais il n'en est aucun qui vous dise ce que c'est que la vie & l'ame.

Si c'est la faculté de la sensation, d'où vient cette faculté? A cette question tous les docteurs répondent par des systèmes, & ces systèmes sont détruits les uns par les autres. Mais pourquoi voulez-vous savoir d'où vient la sensation? Il est aussi difficile de concevoir la cause qui fait tendre tous les corps à leur commun centre, que de concevoir la cause qui rend l'animal sensible. La direction de l'aimant vers le pôle arctique, les routes des comètes, mille autres phénomènes sont aussi incompréhensibles.

(*c*) Chap. XXX. (*d*) Chap. II, v. 7.

Il y a des propriétés évidentes de la matière, dont le principe ne fera jamais connu de nous. Celui de la fenfation, fans laquelle il n'y a point de vie, eft & fera ignoré comme tant d'autres.

Peut-on vivre fans éprouver des fenfations? non. Suppofez un enfant qui meurt après avoir été toujours en léthargie ; il a exifté, mais il n'a point vécu.

Mais fuppofez un imbécille qui n'ait jamais eu d'idées complexes, & qui ait eu du fentiment ; certainement il a vécu fans penfer ; il n'a eu que les idées fimples de fes fenfations.

La penfée eft-elle néceffaire à la vie ? non, puifque cet imbécille n'a point penfé, & a vécu.

De-là quelques penfeurs penfent que la penfée n'eft point l'effence de l'homme ; ils difent qu'il y a beaucoup d'idiots non-penfans qui font hommes, & fi bien hommes qu'ils font des hommes fans pouvoir jamais faire un raifonnement.

Les docteurs qui croient penfer répondent que ces idiots ont des idées fournies par leurs fenfations.

Les hardis penfeurs leur répliquent qu'un chien de chaffe qui a bien appris fon métier, a des idées beaucoup plus fuivies, & qu'il eft fort fupérieur à ces idiots. De-là naît une grande difpute fur l'ame. Nous n'en parlerons pas ; nous n'en avons que trop parlé à l'article *Ame*.

VISION.

QUAND je parle de vision, je n'entends pas la manière admirable dont nos yeux aperçoivent les objets, & dont les tableaux de tout ce que nous voyons se peignent dans la rètine : peinture divine, dessinée suivant toutes les lois des mathématiques, & qui par conséquent est, ainsi que tout le reste, de la main de l'éternel géomètre, en dépit de ceux qui font les entendus, & qui feignent de croire que l'œil n'est pas destiné à voir, l'oreille à entendre, & le pied à marcher. Cette matière a été traitée si savamment par tant de grands génies, qu'il n'y a plus de grains à ramasser après leurs moissons.

Je ne prétends point parler de l'hérésie dont fut accusé le pape *Jean XXII*, qui prétendait que les saints ne jouiraient de la vision béatifique qu'après le jugement dernier. Je laisse là cette vision.

Mon objet est cette multitude innombrable de visions dont tant de saints personnages ont été favorisés ou tourmentés, que tant d'imbécilles ont cru avoir, & avec lesquelles tant de fripons & de friponnes ont attrapé le monde, soit pour se faire une réputation de béats, de béates, ce qui est très-flatteur; soit pour gagner de l'argent, ce qui est encore plus flatteur pour tous les charlatans.

Calmet & *Langlet* ont fait d'amples recueils de ces visions. La plus intéressante à mon gré, celle qui a produit les plus grands effets, puisqu'elle a servi à la réforme des trois quarts de la Suisse, est celle de ce

jeune jacobin *Yetzer*, dont j'ai déjà entretenu mon cher lecteur. Cet *Yetzer* vit, comme vous savez, plusieurs fois la Ste Vierge & *Ste Barbe* qui lui imprimèrent les stigmates de JESUS-CHRIST. Vous n'ignorez pas comment il reçut d'un prieur jacobin une hostie saupoudrée d'arsenic, & comment l'évêque de Lausanne voulut le faire brûler, pour s'être plaint d'avoir été empoisonné. Vous avez vu que ces abominations furent une des causes du malheur qu'eurent les Bernois de cesser d'être catholiques, apostoliques, & romains.

Je suis fâché de n'avoir point à vous parler de visions de cette force.

Cependant vous m'avouerez que la vision des révérends pères cordeliers d'Orléans, en 1534, est celle qui en approche le plus, quoique de fort loin. Le procès criminel qu'elle occasionna est encore en manuscrit dans la bibliothèque du roi de France, nº 1770.

L'illustre maison de *Saint-Mémin* avait fait de grands biens au couvent des cordeliers, & avait sa sépulture dans leur église. La femme d'un seigneur de *Saint-Mémin*, prévôt d'Orléans, étant morte, son mari croyant que ses ancêtres s'étaient assez appauvris en donnant aux moines, fit un présent à ces frères qui ne leur parut pas assez considérable. Ces bons franciscains s'avisèrent de vouloir déterrer la défunte, pour forcer le veuf à faire réenterrer sa femme en leur terre sainte, en les payant mieux. Le projet n'était pas sensé; car le seigneur de St *Mémin* n'aurait pas manqué de la faire inhumer ailleurs. Mais il entre souvent de la folie dans la friponnerie.

D'abord l'ame de la dame de *Saint-Mémin* n'apparut qu'à deux frères. Elle leur dit : (*a*) *Je ſuis damnée comme Judas, parce que mon mari n'a pas donné aſſez.* Les deux petits coquins qui rapportèrent ces paroles ne s'aperçurent pas qu'elles devaient nuire au couvent plutôt que lui profiter. Le but du couvent était d'extorquer de l'argent du ſeigneur de *Saint-Mémin*, pour le repos de l'ame de ſa femme. Or, ſi madame de *Saint-Mémin* était damnée, tout l'argent du monde ne pouvait la ſauver ; on n'avait rien à donner ; les cordeliers perdaient leur rétribution.

Il y avait dans ce temps-là très-peu de bon ſens en France. La nation avait été abrutie par l'invaſion des Francs, & enſuite par l'invaſion de la théologie ſcolaſtique ; mais il ſe trouva dans Orléans quelques perſonnes qui raiſonnèrent. Elles ſe doutèrent que ſi le grand Etre avait permis que l'ame de madame de *Saint-Mémin* apparût à deux franciſcains, il n'était pas naturel que cette ame ſe fût déclarée *damnée comme Judas*. Cette comparaiſon leur parut hors d'œuvre. Cette dame n'avait point vendu notre Seigneur JESUS-CHRIST trente deniers ; elle ne s'était point pendue ; ſes inteſtins ne lui étaient point ſortis du ventre : il n'y avait aucun prétexte pour la comparer à *Judas*.

Cela donna du ſoupçon ; & la rumeur fut d'autant plus grande dans Orléans, qu'il y avait déjà des hérétiques qui ne croyaient pas à certaines viſions, & qui, en admettant des principes abſurdes, ne laiſſaient

(*a*) Tiré d'un manuſcrit de la bibliothèque de l'évêque de Blois, *Caumartin*.

pas pourtant d'en tirer d'affez bonnes conclufions. Les cordeliers changèrent donc de batterie, & mirent la dame en purgatoire.

Elle apparut donc encore, & déclara que le purgatoire était fon partage ; mais elle demanda d'être déterrée. Ce n'était pas l'ufage qu'on exhumât les purgatoriés, mais on efpérait que M. de *Saint-Mémin* préviendrait cet affront extraordinaire en donnant quelque argent. Cette demande d'être jetée hors de l'églife augmenta les foupçons. On favait bien que les ames apparaiffaient fouvent, mais elles ne demandent point qu'on les déterre.

L'ame, depuis ce temps, ne parla plus; mais elle lutina tout le monde dans le couvent & dans l'églife. Les frères cordeliers l'exorcifèrent. Frère *Pierre* d'Arras s'y prit, pour la conjurer, d'une manière qui n'était pas adroite. Il lui difait : Si tu es l'ame de feue madame de *Saint-Mémin*, frappe quatre coups ; & on entendit les quatre coups. Si tu es damnée, frappe fix coups ; & les fix coups furent frappés. Si tu es encore plus tourmentée en enfer parce que ton corps eft enterré en terre fainte, frappe fix autres coups ; & ces fix autres coups furent entendus encore plus diftinctement. (*b*) Si nous déterrons ton corps, & fi nous ceffons de prier DIEU pour toi, feras-tu moins damnée? frappe cinq coups pour nous le certifier; & l'ame le certifia par cinq coups.

Cet interrogatoire de l'ame, fait par *Pierre* d'Arras, fut figné par vingt-deux cordeliers, à la tête defquels était le révérend père provincial. Ce père provincial

(*b*) Toutes ces particularités font détaillées dans l'hiftoire des apparitions & vifions de l'abbé *Langlet*.

lui fit le lendemain les mêmes queſtions, & il lui fut répondu de même.

On dira que l'ame ayant déclaré qu'elle était en purgatoire, les cordeliers ne devaient pas la ſuppoſer en enfer; mais ce n'eſt pas ma faute ſi des théologiens ſe contrediſent.

Le ſeigneur de *Saint-Mémin* préſenta requête au roi contre les pères cordeliers. Ils préſentèrent requête de leur côté; le roi délégua des juges, à la tête deſquels était *Adrien Fumée* maître des requêtes.

Le procureur-général de la commiſſion requit que leſdits cordeliers fuſſent brûlés; mais l'arrêt ne les condamna qu'à faire tous amende honorable la torche au poing, & à être bannis du royaume. Cet arrêt eſt du 18 février 1534.

Après une telle viſion, il eſt inutile d'en rapporter d'autres: elles ſont toutes ou du genre de la friponnerie, ou du genre de la folie. Les viſions du premier genre ſont du reſſort de la juſtice; celles du ſecond genre ſont ou des viſions de fous malades, ou des viſions de fous en bonne ſanté. Les premières appartiennent à la médecine, & les ſecondes aux petites-maiſons.

VISION DE CONSTANTIN.

DE graves théologiens n'ont pas manqué d'alléguer des raiſons ſpécieuſes pour ſoutenir la vérité de l'apparition de la croix au ciel; mais nous allons voir que leurs argumens ne ſont point aſſez convaincans pour exclure le doute; les témoignages qu'ils citent

en leur faveur n'étant d'ailleurs ni perfuafifs ni d'accord entr'eux.

Premièrement, on ne produit d'autres témoins que des chrétiens dont la dépofition peut être fufpecte, dans ce cas où il s'agit d'un fait qui prouverait la divinité de leur religion. Comment aucun auteur païen n'a-t-il fait mention de cette merveille que toute l'armée de *Conftantin* avait également aperçue ? Que *Zofime*, qui femble avoir pris à tâche de diminuer la gloire de *Conftantin*, n'en ait rien dit, cela n'eft pas furprenant ; mais ce qui paraît étrange eft le filence de l'auteur du panégyrique de *Conftantin*, prononcé en fa préfence à Trèves, dans lequel ce panégyrifte s'exprime en termes magnifiques fur toute la guerre contre *Maxence*, que cet empereur avait vaincu.

Nafaire autre rhéteur, qui dans fon panégyrique differte fi éloquemment fur la guerre contre *Maxence*, fur la clémence dont ufa *Conftantin* après la victoire, & fur la délivrance de Rome, ne dit pas un mot de cette apparition, tandis qu'il affure que par toutes les Gaules on avait vu des armées céleftes qui prétendaient être envoyées pour fecourir *Conftantin*.

Non-feulement cette vifion furprenante a été inconnue aux auteurs païens, mais à trois écrivains chrétiens qui avaient la plus belle occafion d'en parler. *Optatien Porphyre* fait mention plus d'une fois du monogramme de Chrift, qu'il appelle le figne célefte, dans le panégyrique de *Conftantin* qu'il écrivit en vers latins ; mais on n'y trouve pas un mot fur l'apparition de la croix au ciel.

Lactance n'en dit rien dans fon *Traité de la mort des perfécuteurs*, qu'il compofa vers l'an 314, deux ans

après la vision dont il s'agit. Il devait cependant être parfaitement instruit de tout ce qui regarde *Constantin*, ayant été précepteur de *Crispus* fils de ce prince. Il rapporte seulement (*a*) que *Constantin* fut averti en songe de mettre sur les boucliers de ses soldats la divine image de la croix, & de livrer bataille ; mais en racontant un songe dont la vérité n'avait d'autre appui que le témoignage de l'empereur, il passe sous silence un prodige qui avait eu toute l'armée pour témoin.

Il y a plus ; *Eusèbe* de Césarée lui-même, qui a donné le ton à tous les autres historiens chrétiens sur ce sujet, ne parle point de cette merveille dans tout le cours de son Histoire ecclésiastique, quoiqu'il s'y étende fort au long sur les exploits de *Constantin* contre *Maxence*. Ce n'est que dans la vie de cet empereur qu'il s'exprime en ces termes : (*b*) » *Constantin*, » résolu d'adorer le dieu de *Constance* son père, implora » la protection de ce dieu contre *Maxence*. Pendant » qu'il lui fesait sa prière, il eut une vision merveilleuse » & qui paraîtrait peut-être incroyable si elle était » rapportée par un autre ; mais puisque ce victorieux » empereur nous l'a racontée lui-même, à nous qui » écrivons cette histoire long-temps après, lorsque » nous avons été connus de ce prince, & que nous » avons eu part à ses bonnes grâces, confirmant ce » qu'il disait par serment ; qui pourrait en douter ? » surtout l'événement en ayant confirmé la vérité.

» Il assurait qu'il avait vu dans l'après-midi, lorsque » le soleil baissait, une croix lumineuse au-dessus du » soleil, avec cette inscription en grec : *Vainquez par*

(*a*) Chap. 44. (*b*) Liv. I, chap. 28, 31 & 32.

» *ce signe;* que ce spectacle l'avait extrêmement étonné, » de même que tous les soldats qui le suivaient, qui » furent témoins du miracle; que tandis qu'il avait » l'esprit tout occupé de cette vision & qu'il cherchait » à en pénétrer le sens, la nuit étant survenue, JESUS-» CHRIST lui était apparu pendant son sommeil, avec » le même signe qu'il lui avait montré le jour dans » l'air, & lui avait commandé de faire un étendard » de la même forme, & de le porter dans les combats » pour se garantir du danger. *Constantin* s'étant levé » dès la pointe du jour, raconta à ses amis le songe » qu'il avait eu; & ayant fait venir des orfèvres & » des lapidaires, il s'assit au milieu, leur expliqua la » figure du signe qu'il avait vu, & leur commanda » d'en faire un semblable d'or & de pierreries: & » nous nous souvenons de l'avoir vu quelquefois. »

Eusèbe ajoute ensuite que *Constantin*, étonné d'une si admirable vision, fit venir les prêtres chrétiens; & qu'instruit par eux, il s'appliqua à la lecture de nos livres sacrés, & conclut qu'il devait adorer avec un profond respect le Dieu qui lui était apparu.

Comment concevoir qu'une vision si admirable, vue de tant de milliers de personnes, & si propre à justifier la vérité de la religion chrétienne, ait été inconnue à *Eusèbe*, historien si soigneux de rechercher tout ce qui pouvait contribuer à faire honneur au christianisme, jusqu'à citer à faux des monumens profanes, comme nous l'avons vu à l'article *Eclipse*? & comment se persuader qu'il n'en ait été informé que plusieurs années après, par le seul témoignage de *Constantin*? N'y avait-il donc point de chrétiens dans l'armée qui fissent gloire publiquement d'avoir

vu un pareil prodige? auraient-ils eu ſi peu d'intérêt à leur cauſe que de garder le ſilence ſur un ſi grand miracle? Doit-on après cela s'étonner que *Gelaſe de Ciſique*, un des ſucceſſeurs d'*Euſébe* dans le ſiége de Céſarée au cinquième ſiècle, ait dit que bien des gens ſoupçonnaient que ce n'était-là qu'une fable inventée en faveur de la religion chrétienne? (*c*)

Ce ſoupçon ſera bien plus fort, ſi l'on fait attention combien peu les témoins ſont d'accord entr'eux ſur les circonſtances de cette merveilleuſe apparition. Preſque tous aſſurent que la croix fut vue de *Conſtantin* & de toute ſon armée; & *Gelaſe* ne parle que de *Conſtantin* ſeul. Ils diffèrent ſur le temps de la viſion. *Philoſtorge*, dans ſonHiſtoire eccléſiaſtique, dont *Photius* nous a conſervé l'extrait, dit (*d*) que ce fut lorſque *Conſtantin* remporta la victoire ſur *Maxence*; d'autres prétendent que ce fut auparavant, lorſque *Conſtantin* feſait des préparatifs pour attaquer le tyran & qu'il était en marche avec ſon armée. *Arthémius*, cité par *Métaphraſte* & *Surius*, ſur le 20 octobre, dit que c'était à midi; d'autres l'après midi lorſque le ſoleil baiſſait.

Les auteurs ne s'accordent pas davantage ſur la viſion même, le plus grand nombre n'en reconnaiſſant qu'une & encore en ſonge; il n'y a qu'*Euſébe* ſuivi par *Philoſtorge* & *Socrate* (*e*) qui parlent de deux; l'une que *Conſtantin* vit de jour, & l'autre qu'il vit en ſonge, ſervant à confirmer la première; *Nicéphore Calliſte* (*f*) en compte trois.

(*c*) Hiſt. des act. du conc. de Nicée, chap. IV.

(*d*) Liv. I, chap. VI.

(*e*) Hiſt. eccl. liv. I, chap. II.

( ) Hiſt. eccl. liv. VIII, chap.

L'inscription offre de nouvelles différences. *Eusèbe* dit qu'elle était en grec, d'autres ne parlent point d'inscription. Selon *Philostorge* & *Nicéphore*, elle était en caractères latins ; les autres n'en disent rien & semblent par leur récit supposer que les caractères étaient grecs. *Philostorge* assure que l'inscription était formée par un assemblage d'étoiles ; *Arthémius* dit que les lettres étaient dorées. L'auteur cité par *Photius* (*g*) les représente composées de la même matière lumineuse que la croix ; & selon *Sosomène*, (*h*) il n'y avait point d'inscription ; & ce furent les anges qui dirent à *Constantin : Remportez la victoire par ce signe.*

Enfin le rapport des historiens est opposé sur les suites de cette vision. Si l'on s'en tient à *Eusèbe*, *Constantin*, aidé du secours de DIEU, remporta sans peine la victoire sur *Maxence*. Mais selon *Lactance*, la victoire fut fort disputée. Il dit même que les troupes de *Maxence* eurent quelqu'avantage avant que *Constantin* eût fait approcher son armée des portes de Rome. Si l'on en croit *Eusèbe* & *Sosomène*, depuis cette époque, *Constantin* fut toujours victorieux, & opposa le signe salutaire de la croix à ses ennemis, comme un rempart impénétrable. Cependant un auteur chrétien, dont M. de *Valois* a rassemblé des fragmens à la suite d'*Ammien Marcellin*, (*i*) rapporte que dans les deux batailles livrées à *Licinius* par *Constantin*, la victoire fut douteuse, & que *Constantin* fut même blessé légèrement à la cuisse ; & *Nicéphore* (*k*) dit que depuis la première apparition, il combattit deux fois les Bisantins sans leur opposer la croix, & ne s'en ferait

(*g*) Bibl. cayer 256.

(*h*) Hist. eccl. liv. I, c. III.

(*i*) Pag. 473 & 475.

(*k*) Liv. VII, chap. XLVII.

pas même souvenu, s'il n'eût perdu neuf mille hommes, & s'il n'eût eu encore deux fois la même vision. Dans la première, les étoiles étaient arrangées de façon qu'elles formaient ces mots d'un pseaume : (*l*) *Invoque-moi au jour de ta détresse, je t'en délivrerai & tu m'honoreras ;* & l'inscription de la dernière, beaucoup plus claire & plus nette encore, portait : *Par ce signe tu vaincras tous tes ennemis.*

Philostorge assure que la vision de la croix, & la victoire remportée sur *Maxence*, déterminèrent *Constantin* à embrasser la foi chrétienne ; mais *Rufin*, qui a traduit en latin l'Histoire ecclésiastique d'*Eusèbe*, dit qu'il favorisait déjà le christianisme & honorait le vrai DIEU. L'on sait cependant qu'il ne reçut le baptême que peu de jours avant de mourir, comme le disent expressément *Philostorge*, (*m*) *St Athanase*, (*n*) *saint Ambroise*, (*o*) *St Jérôme*, (*p*) *Socrate*, (*q*) *Théodoret*, (*r*) & l'auteur de la chronique d'Alexandrie. (*s*) Cet usage, commun alors, était fondé sur la croyance que le baptême effaçant tous les péchés de celui qui le reçoit, on mourait assuré de son salut.

Nous pourrions nous borner à ces réflexions générales ; mais par surabondance de droit, discutons l'autorité d'*Eusèbe* comme historien ; & celle de *Constantin* & d'*Arthémius* comme témoins oculaires.

Pour *Arthémius*, nous ne pensons pas qu'on doive le mettre au rang des témoins oculaires, son discours

(*l*) Ps. XLIX, v. 16.
(*m*) Liv. VI, chap. VI.
(*n*) Pag. 917, sur le synode.
(*o*) Oraison sur la mort de *Théodose*.
(*p*) Chronic. année 337.
(*q*) Liv. II, chap. XLVII.
(*r*) Chap XXXII.
(*s*) Page 684.

n'étant fondé que fur fes Actes, rapportés par *Métaphrafte* auteur fabuleux, Actes que *Baronius* prétend à tort de pouvoir défendre, en même temps qu'il avoue qu'on les a interpolés.

Quant au difcours de *Conftantin* rapporté par *Eufébe*, c'eft fans contredit une chofe étonnante que cet empereur ait craint de n'en être pas cru à moins qu'il ne fît ferment, & qu'*Eufébe* n'ait appuyé fon témoignage par celui d'aucun des officiers ou des foldats de l'armée. Mais fans adopter ici l'opinion de quelques favans, qui doutent qu'*Eufébe* foit l'auteur de la vie de *Conftantin*, n'eft-ce pas un témoin qui dans cet ouvrage revêt par-tout le caractère de panégyrifte plutôt que celui d'hiftorien? N'eft-ce pas un écrivain qui a fupprimé foigneufement tout ce qui pouvait être défavantageux & peu honorable à fon héros? En un mot, ne montre-t-il pas fa partialité, quand il dit dans fon Hiftoire eccléfiaftique, (*t*) en parlant de *Maxence*, qu'ayant ufurpé à Rome la puiffance fouveraine, il feignit d'abord, pour flatter le peuple, de faire profeffion de la religion chrétienne; comme s'il eût été impoffible à *Conftantin* de fe fervir d'une feinte pareille, & de fuppofer cette vifion, de même que *Licinius* quelque temps après, pour encourager fes foldats contre *Maximin*, fuppofa qu'un ange lui avait dicté en fonge une prière qu'il devait réciter avec fon armée?

Comment en effet *Eufébe* a-t-il le front de donner pour chrétien un prince qui fit rebâtir à fes dépens le temple de la Concorde, comme il eft prouvé par

(*t*) Liv. VIII, chap. XIV.

une inſcription qui ſe liſait du temps de *Lélio Giraldi* dans la baſilique de Latran? Un prince qui fit périr *Criſpus* ſon fils, déjà décoré du titre de céſar, ſur un léger ſoupçon d'avoir commerce avec *Fauſta* ſa belle-mère; qui fit étouffer, dans un bain trop chauffé, cette même *Fauſta* ſon épouſe, à laquelle il était redevable de la conſervation de ſes jours; qui fit étrangler l'empereur *Maximien Herculius* ſon père adoptif; qui ôta la vie au jeune *Licinius* ſon neveu, qui feſait paraître de fort bonnes qualités; qui enfin s'eſt déshonoré par tant de meurtres, que le conſul *Ablavius* appelait ces temps-là néroniens? On pourrait ajouter qu'il y a d'autant moins de fond à faire ſur le ferment de *Conſtantin*, qu'il n'eut pas le moindre ſcrupule de ſe parjurer, en feſant étrangler *Licinius* à qui il avait promis la vie par ferment. *Euſèbe* paſſe ſous ſilence toutes ces actions de *Conſtantin* qui ſont rapportées par *Eutrope*, (*u*) *Zoſime*, (*x*) *Oroſe*, (*y*) *St Jérôme*, (*z*) & *Aurélius Victor*. (*a*)

N'a-t-on pas lieu de penſer après cela que l'apparition prétendue de la croix dans le ciel, n'eſt qu'une fraude que *Conſtantin* imagina pour favoriſer le ſuccès de ſes entrepriſes ambitieuſes? Les médailles de ce prince & de ſa famille, que l'on trouve dans *Banduri* & dans l'ouvrage intitulé *Numiſmata imperatorum romanorum*, l'arc de triomphe dont parle *Baronius*, (*b*) dans l'inſcription duquel le ſénat & le peuple romain diſaient que *Conſtantin*, par l'inſtinct de la Divinité, avait vengé la république du tyran *Maxence* & de toute

(*u*) Liv. X, chap. IV.
(*x*) Liv. II, chap. XXIX.
(*y*) Liv. VII, chap. XXVIII.
(*z*) Chron. année 321.
(*a*) Epitome, chap. L.
(*b*) Tome III, pag. 296.

ſa

sa faction ; enfin, la statue que *Constantin* lui-même se fit ériger à Rome, tenant une lance terminée par un travers en forme de croix, avec cette inscription que rapporte *Eusèbe*, (*c*) *Par ce signe salutaire, j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie ;* tout cela, dis-je, ne prouve que l'orgueil immodéré de ce prince artificieux, qui voulait répandre par-tout le bruit de son prétendu songe, & en perpétuer la mémoire.

Cependant, pour excuser *Eusèbe*, il faut lui comparer un évêque du dix-septième siècle que *la Bruyère* n'hésitait pas d'appeler un père de l'Eglise. *Bossuet*, *en même temps* qu'il s'élevait avec un acharnement si impitoyable contre les visions de l'élégant & sensible *Fénélon*, commentait lui-même, dans l'*oraison funèbre* d'*Anne de Gonzague* de Clèves, les deux visions qui avaient opéré la conversion de cette princesse Palatine. Ce fut un songe admirable, dit ce prélat ; elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge. Elle comprit qu'il manque un sens aux incrédules comme à l'aveugle ; & *en même temps*, au milieu d'un songe si mystérieux, elle fit l'application de la belle comparaison de l'aveugle aux vérités de la religion & de l'autre vie.

Dans la seconde vision, DIEU continua de l'instruire comme il a fait *Joseph* & *Salomon ;* & durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'évangile. Elle voit paraître ce que JESUS-CHRIST n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse ; (*d*) une poule devenue mère, empressée autour

(*c*) Liv. I, chap. IV. (*d*) *Matt.* chap. XXIII, v. 37.

des petits qu'elle conduiſait. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. *En même temps* on lui crie d'un autre côté qu'il le fallait rendre au raviſſeur. Non, dit-elle, je ne le rendrai jamais. En ce moment elle s'éveilla, & l'application de la figure qui lui avait été montrée ſe fit en un inſtant dans ſon eſprit.

VOEUX.

FAIRE un vœu pour toute ſa vie, c'eſt ſe faire eſclave. Comment peut-on ſouffrir le pire de tous les eſclavages dans un pays où l'eſclavage eſt proſcrit?

Promettre à DIEU par ſerment qu'on ſera, depuis l'âge de quinze ans juſqu'à ſa mort, jacobin, jéſuite, ou capucin, c'eſt affirmer qu'on penſera toujours en capucin, en jacobin, ou en jéſuite. Il eſt plaiſant de promettre pour toute ſa vie ce que nul homme n'eſt ſûr de tenir du ſoir au matin.

Comment les gouvernemens ont-ils été aſſez ennemis d'eux-mêmes, aſſez abſurdes, pour autoriſer les citoyens à faire l'aliénation de leur liberté dans un âge où il n'eſt pas permis de diſpoſer de la moindre partie de ſa fortune? Comment tous les magiſtrats étant convaincus de l'excès de cette ſottiſe n'y mettent-ils pas ordre?

N'eſt-on pas épouvanté quand on fait réflexion qu'on a plus de moines que de ſoldats?

N'eſt-on pas attendri quand on découvre les ſecrets des cloîtres, les turpitudes, les horreurs, les tourmens auxquels ſe ſont ſoumis de malheureux enfans qui déteſtent leur état de forçat quand ils ſont hommes, & qui ſe débattent avec un déſeſpoir inutile contre les chaînes dont leur folie les a chargés?

J'ai connu un jeune homme que ſes parens engagèrent à ſe faire capucin à quinze ans & demi ; il aimait éperdument une fille à-peu-près de cet âge. Dès que ce malheureux eut fait ſes vœux à *François d'Aſſiſe*, le diable le fit ſouvenir de ceux qu'il avait faits à ſa maîtreſſe, à qui il avait ſigné une promeſſe de mariage. Enfin le diable étant plus fort que *ſaint François*, le jeune capucin ſort de ſon cloître, & court à la maiſon de ſa maîtreſſe; on lui dit qu'elle s'eſt jetée dans un couvent, & qu'elle a fait profeſſion.

Il vole au couvent, il demande à la voir, il apprend qu'elle eſt morte de déſeſpoir. Cette nouvelle lui ôte l'uſage de ſes ſens, il tombe preſque ſans vie. On le tranſporte dans un couvent d'hommes voiſin, non pour lui donner les ſecours néceſſaires qui ne peuvent tout au plus que ſauver le corps, mais pour lui procurer la douceur de recevoir avant ſa mort l'extrême-onction qui ſauve infailliblement l'ame.

Cette maiſon où l'on porta ce pauvre garçon évanoui, était juſtement un couvent de capucins. Ils le laiſſèrent charitablement à leur porte pendant plus de trois heures; mais enfin il fut heureuſement reconnu par un des révérends pères, qui l'avait vu dans le monaſtère d'où il était ſorti. Il fut porté dans une cellule, &

l'on y eut quelque foin de fa vie, dans le deffein de la fanctifier par une falutaire pénitence.

Dès qu'il eut recouvré fes forces, il fut conduit bien garrotté à fon couvent, & voici très-exactement comme il y fut traité. D'abord on le defcendit dans une foffe profonde, au bas de laquelle eft une pierre très-groffe, à laquelle une chaîne de fer eft fcellée. Il fut attaché à cette chaîne par un pied ; on mit auprès de lui un pain d'orge & une cruche d'eau ; après quoi on referma la foffe, qui fe bouche avec un large plateau de grais, & qui ferme l'ouverture par laquelle on l'avait defcendu.

Au bout de trois jours on le tira de fa foffe pour le faire comparaître devant la tournelle des capucins. Il fallait favoir s'il avait des complices de fon évafion ; & pour l'engager à les révéler, on l'appliqua à la queftion ufitée dans le couvent. Cette queftion préparatoire eft infligée avec des cordes qui ferrent les membres du patient, & qui lui font fouffrir une efpèce d'eftrapade.

Quand il eut fubi ces tourmens, il fut condamné à être enfermé pendant deux ans dans fon cachot, & à en fortir trois fois par femaine pour recevoir fur fon corps entièrement nu la difcipline avec des chaînes de fer.

Son tempérament réfifta feize mois entiers à ce fupplice. Il fut enfin affez heureux pour fe fauver, à la faveur d'une querelle arrivée entre les capucins. Ils fe battirent les uns contre les autres, & le prifonnier échappa pendant la mêlée.

S'étant caché pendant quelques heures dans des brouffailles, il fe hafarda de fe mettre en chemin au

déclin du jour, preſſé par la faim, & pouvant à peine ſe ſoutenir. Un ſamaritain qui paſſait eut pitié de ce ſpectre ; il le conduiſit dans ſa maiſon, & lui donna du ſecours. C'eſt cet infortuné lui-même qui m'a conté ſon aventure en préſence de ſon libérateur. Voilà donc ce que les vœux produiſent !

C'eſt une queſtion fort curieuſe de ſavoir ſi les horreurs qui ſe commettent tous les jours chez les moines mendians ſont plus révoltantes que les richeſſes pernicieuſes des autres moines qui réduiſent tant de familles à l'état de mendians.

Tous ont fait vœu de vivre à nos dépens, d'être un fardeau à leur patrie, de nuire à la population, de trahir leurs contemporains & la poſtérité. Et nous le ſouffrons !

Autre queſtion intéreſſante pour les officiers.

On demande pourquoi on permet à des moines de reprendre un de leurs moines qui s'eſt fait ſoldat, & pourquoi un capitaine ne peut reprendre un déſerteur qui s'eſt fait moine ?

VOLONTÉ.

DES grecs fort ſubtils conſultaient autrefois le pape *Honorius I*, pour ſavoir ſi JESUS, lorſqu'il était au monde, avait eu une volonté ou deux volontés lorſqu'il ſe déterminait à quelque action ; par exemple, lorſqu'il voulait dormir ou veiller, manger ou aller à la garde-robe, marcher ou s'aſſeoir.

Que vous importe ? leur répondait le très-fage évêque de Rome, *Honorius*. Il a certainement aujourd'hui la volonté que vous foyez gens de bien, cela vous doit fuffire ; il n'a nulle volonté que vous foyez des fophiftes babillards, qui vous battez continuellement pour la chappe à l'évêque, & pour l'ombre de l'âne. Je vous confeille de vivre en paix, & de ne point perdre en difputes inutiles un temps que vous pourriez employer en bonnes œuvres.

St Père, vous avez beau dire ; c'eft ici la plus importante affaire du monde. Nous avons déjà mis l'Europe, l'Afie, & l'Afrique en feu, pour favoir fi JESUS *avait deux perfonnes &, une nature, ou une nature & deux perfonnes, ou bien deux perfonnes & deux natures, ou bien une perfonne & une nature.*

Mes chers frères, vous avez très-mal fait : il fallait donner du bouillon aux malades, du pain aux pauvres.

Il s'agit bien de fecourir les pauvres ! voilà-t-il pas le patriarche Sergius qui vient de faire décider dans un concile à Conftantinople, que JESUS *avait deux natures & une volonté ! & l'empereur qui n'y entend rien eft de cet avis.*

Hé bien, foyez-en auffi ; & furtout défendez-vous mieux contre les mahométans qui vous donnent tous les jours fur les oreilles, & qui ont une très-mauvaife volonté contre vous.

C'eft bien dit ; mais voilà les évêques de Tunis, de Tripoli, d'Alger, de Maroc, qui tiennent fermement pour les deux volontés. Il faut avoir une opinion ; quelle eft la vôtre ?

Mon opinion eft que vous êtes des fous qui perdrez la religion chrétienne que nous avons établie avec

tant de peine. Vous ferez tant, par vos sottises, que Tunis, Tripoli, Alger, Maroc, dont vous me parlez, deviendront musulmans, & qu'il n'y aura pas une chapelle chrétienne en Afrique. En attendant je suis pour l'empereur & le concile, jusqu'à ce que vous ayez pour vous un autre concile & un autre empereur.

Ce n'est pas nous satisfaire. Croyez-vous deux volontés ou une?

Ecoutez; si ces deux volontés sont semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'une seule; si elles sont contraires, celui qui aura deux volontés à la fois fera deux choses contraires à la fois, ce qui est absurde: par conséquent je suis pour une seule volonté.

Ah! St Père, vous êtes monothélite. A l'hérésie! à l'hérésie! au diable! à l'excommunication, à la déposition; un concile, vîte un autre concile; un autre empereur, un autre évêque de Rome, un autre patriarche.

Mon DIEU! que ces pauvres Grecs sont fous avec toutes leurs vaines & interminables disputes, & que mes successeurs seront bien de songer à être puissans & riches!

A peine *Honorius* avait proféré ces paroles, qu'il apprit que l'empereur *Héraclius* était mort après avoir été bien battu par les mahométans. Sa veuve *Martine* empoisonna son beau-fils; le sénat fit couper la langue à *Martine* & le nez à un autre fils de l'empereur. Tout l'empire grec nagea dans le sang.

N'eût-il pas mieux valu ne point disputer sur les deux volontés? Et ce pape *Honorius*, contre lequel les jansénistes ont tant écrit, n'était-il pas un homme très-sensé?

VOYAGE DE SAINT PIERRE A ROME.

LA fameuſe diſpute ſi *Pierre* fit le voyage de Rome, n'eſt-elle pas au fond auſſi frivole que la plupart des autres grandes diſputes? Les revenus de l'abbaye de St Denis en France, ne dépendent ni de la vérité du voyage de *St Denis* l'aréopagite d'Athènes au milieu des Gaules, ni de ſon martyre à Montmartre, ni de l'autre voyage qu'il fit après ſa mort, de Montmartre à St Denis, en portant ſa tête entre ſes bras, & en la baiſant à chaque pauſe.

Les chartreux ont de très-grands biens, ſans qu'il y ait la moindre vérité dans l'hiſtoire du chanoine de Magdebourg, qui ſe leva de ſa bière à trois jours conſécutifs, pour apprendre aux aſſiſtans qu'il était damné.

De même, il eſt bien ſûr que les revenus & les droits du pontife romain peuvent ſubſiſter, ſoit que *Simon Barjone*, ſurnommé *Céphas*, ait été à Rome, ſoit qu'il n'y ait pas été. Tous les droits des métropolitains de Rome & de Conſtantinople furent établis au concile de Chalcédoine, en 451 de notre ère vulgaire, & il ne fut queſtion dans ce concile d'aucun voyage fait par un apôtre à Bizance ou à Rome.

Les patriarches d'Alexandrie & de Conſtantinople ſuivirent le ſort de leurs provinces. Les chefs eccléſiaſtiques des deux villes impériales & de l'opulente Egypte, devaient avoir naturellement plus de priviléges, d'autorité, de richeſſes, que les évêques des petites villes.

Si la réſidence d'un apôtre dans une ville avait décidé de tant de droits, l'évêque de Jéruſalem aurait

ſans contredit été le premier évêque de la chrétienté. Il était évidemment le ſucceſſeur de *S*[t] *Jacques* frère de JESUS-CHRIST, reconnu pour fondateur de cette Egliſe, & appelé depuis le premier de tous les évêques. Nous ajouterions que par le même raiſonnement, tous les patriarches de Jéruſalem devaient être circoncis, puiſque les quinze premiers évêques de Jéruſalem, berceau du chriſtianiſme & tombeau de JESUS-CHRIST, avaient tous reçu la circonciſion. (*a*)

Il eſt indubitable que les premières largeſſes faites à l'Egliſe de Rome par *Conſtantin*, n'ont pas le moindre rapport au voyage de *S*[t] *Pierre*.

1°. La première égliſe élevée à Rome fut celle de *S*[t] *Jean* : elle en eſt encore la véritable cathédrale. Il eſt ſûr qu'elle aurait été dédiée à *S*[t] *Pierre* s'il en avait été le premier évêque ; c'eſt la plus forte de toutes les préſomptions ; elle ſeule aurait pu finir la diſpute.

2°. A cette puiſſante conjecture, ſe joignent des preuves négatives convaincantes. Si *Pierre* avait été à Rome avec *Paul*, les Actes des apôtres en auraient parlé, & ils n'en diſent pas un mot.

3°. Si *S*[t] *Pierre* était allé prêcher l'Evangile à Rome, *S*[t] *Paul* n'aurait pas dit dans ſon épître aux Galates : *Quand ils virent que l'évangile du prépuce m'avait été confié, & à Pierre celui de la circonciſion, ils me donnèrent les mains à moi & à Barnabé ; ils conſentirent que nous allaſſions chez les gentils & Pierre chez les circoncis.*

„ (*a*) Il fallut que quinze évêques de Jéruſalem fuſſent circoncis, & „ que tout le monde penſât comme eux, coopérât avec eux. „ *Saint Epiphane*, Héreſ. LXX.

„ J'ai appris par les monumens des anciens, que juſqu'au ſiége de „ Jéruſalem par *Adrien*, il y eut quinze évêques de ſuite natifs de cette „ ville. „ *Euſebe*, liv. IV.

4°. Dans les lettres que *Paul* écrit de Rome, il ne parle jamais de *Pierre;* donc il eſt évident que *Pierre* n'y était pas.

5°. Dans les lettres que *Paul* écrit à ſes frères de Rome, pas le moindre compliment à *Pierre*, pas la moindre mention de lui; donc *Pierre* ne fit un voyage à Rome, ni quand *Paul* était en priſon dans cette capitale, ni quand il en était dehors.

6°. On n'a jamais connu aucune lettre de *St Pierre* datée de Rome.

7°. Quelques-uns, comme *Paul-Oroſe*, eſpagnol du cinquième ſiècle, veulent qu'il ait été à Rome les premières années de *Claude;* & les Actes des apôtres diſent qu'il était alors à Jéruſalem, & les épîtres de *Paul* diſent qu'il était à Antioche.

8°. Je ne prétends point apporter en preuve, qu'à parler humainement & ſelon les règles de la critique profane, *Pierre* ne pouvait guère aller de Jéruſalem à Rome, ne ſachant ni la langue latine, ni même la langue grecque, laquelle *St Paul* parlait, quoiqu'aſſez mal. Il eſt dit que les apôtres parlaient toutes les langues de l'univers, ainſi je me tais.

9°. Enfin, la première notion qu'on ait jamais eue du voyage de *St Pierre* à Rome, vient d'un nommé *Papias* qui vivait environ cent ans après *St Pierre.* Ce *Papias* était phrygien; il écrivait dans la Phrygie, & il prétendit que *St Pierre* était allé à Rome, ſur ce que dans une de ſes lettres il parle de Babylone. Nous avons en effet une lettre attribuée à *St Pierre* écrite en ces temps ténébreux, dans laquelle il eſt dit: *L'Egliſe qui eſt à Babylone, ma femme & mon fils Marc vous ſaluent.* Il a plu à quelques tranſlateurs de traduire

le mot qui veut dire ma femme, par la conchoisie, Babylone la conchoisie; c'est traduire avec un grand sens.

Papias, qui était (il faut l'avouer) un des grands visionnaires de ces siècles, s'imagina que Babylone voulait dire Rome. Il était pourtant tout naturel que *Pierre* fût parti d'Antioche pour aller visiter les frères de Babylone. Il y eut toujours des Juifs à Babylone; ils y firent continuellement le métier de courtiers & de porte-balles; il est bien à croire que plusieurs disciples s'y réfugièrent, & que *Pierre* alla les encourager. Il n'y a pas plus de raison à imaginer que Babylone signifie Rome, qu'à supposer que Rome signifie Babylone. Quelle idée extravagante de supposer que *Pierre* écrivait une exhortation à ses camarades, comme on écrit aujourd'hui en chiffre! craignait-il qu'on ouvrît sa lettre à la poste? pourquoi *Pierre* aurait-il craint qu'on eût connaissance de ses lettres juives, si inutiles selon le monde, & auxquelles il eût été impossible que les Romains eussent fait la moindre attention? qui l'engageait à mentir si vainement? dans quel rêve a-t-on pu songer que lorsqu'on écrivait Babylone cela signifiait Rome?

C'est d'après ces preuves assez concluantes, que le judicieux *Calmet* conclut que le voyage de *St Pierre* à Rome est prouvé par *St Pierre* lui-même, qui marque expressément qu'il a écrit sa lettre de Babylone; c'est-à-dire de Rome, comme nous l'expliquons avec les anciens. Encore une fois, c'est puissamment raisonner; il a probablement appris cette logique chez les vampires.

Le savant archevêque de Paris *Marca*, *Dupin*, *Blondel*, *Spanheim*, ne sont pas de cet avis; mais enfin

c'était celui de *Papias* qui raifonnait comme *Calmet*, & qui fut fuivi d'une foule d'écrivains fi attachés à la fublimité de leurs principes, qu'ils négligèrent quelquefois la faine critique & la raifon.

C'eft une très-mauvaife défaite des partifans du voyage, de dire que les Actes des apôtres font deftinés à l'hiftoire de *Paul* & non pas de *Pierre*, & que s'ils paffent fous filence le féjour de *Simon Barjone* à Rome, c'eft que *les faits & geftes* de *Paul* étaient l'unique objet de l'écrivain.

Les Actes parlent beaucoup de *Simon Barjone* furnommé *Pierre;* c'eft lui qui propofe de donner un fucceffeur à *Judas*. On le voit frapper de mort fubite *Ananie* & fa femme qui lui avaient donné leur bien, mais qui malheureufement n'avaient pas tout donné. On le voit reffufciter fa couturière *Dorcas* chez le corroyeur *Simon* à Joppé. Il a une querelle dans Samarie avec *Simon* furnommé le magicien; il va à Lippa, à Céfarée, à Jérufalem; que coûtait-il de le faire aller à Rome?

Il eft bien difficile que *Pierre* foit allé à Rome, foit fous *Tibère*, foit fous *Caligula*, ou fous *Claude*, ou fous *Néron*. Le voyage du temps de *Tibère* n'eft fondé que fur de prétendus faftes de Sicile apocryphes. (*b*)

Un autre apocryphe, intitulé Catalogues d'évêques, fait au plus vîte *Pierre* évêque de Rome, immédiatement après la mort de fon maître.

Je ne fais quel conte arabe l'envoie à Rome fous *Caligula*. *Eufèbe*, trois cents ans après, le fait conduire à Rome fous *Claude* par une main divine, fans dire en quelle année.

(*b*) Voyez Spanheim, *facræ antiq. lib. III.*

Lactance, qui écrivait du temps de *Conſtantin*, eſt le premier auteur bien avéré, qui ait dit que *Pierre* alla à Rome ſous *Néron*, & qu'il y fut crucifié.

On avouera que ſi dans un procès une partie ne produiſait que de pareils titres, elle ne gagnerait pas ſa cauſe; on lui conſeillerait de s'en tenir à la preſcription, à l'*uti poſſidetis;* & c'eſt le parti que Rome a pris.

Mais, dit-on, avant *Euſébe*, avant *Lactance*, l'exact *Papias* avait déjà conté l'aventure de *Pierre* & de *Simon* vertu de Dieu, qui ſe paſſa en préſence de *Néron;* le parent de *Néron* à moitié reſſuſcité par *Simon* vertu-Dieu, & entièrement reſſuſcité par *Pierre;* les complimens de leurs chiens; le pain donné par *Pierre* aux chiens de *Simon;* le magicien qui vole dans les airs; le chrétien qui le fait tomber par un ſigne de croix, & qui lui caſſe les jambes; *Néron* qui fait couper la tête à *Pierre* pour payer les jambes de ſon magicien &c. &c. Le grave *Marcel* répète cette hiſtoire authentique, & le grave *Hégéſippe* la répète encore, & d'autres la répètent après eux; & moi je vous répète que ſi jamais vous plaidez pour un pré, fût-ce devant le juge de Vaugirard, vous ne gagnerez jamais votre procès ſur de pareilles pièces.

Je ne doute pas que le fauteuil épiſcopal de *ſaint Pierre* ne ſoit encore à Rome dans la belle égliſe. Je ne doute pas que *St Pierre* n'ait joui de l'évêché de Rome vingt-cinq ans, un mois & neuf jours, comme on le rapporte. Mais j'oſe dire que cela n'eſt pas prouvé démonſtrativement, & j'ajoute qu'il eſt à croire que les évêques romains d'aujourd'hui ſont plus à leur aiſe que ceux de ces temps paſſés, temps un peu obſcurs qu'il eſt fort difficile de bien débrouiller.

X.

XAVIER.

SAINT *Xavier*, furnommé l'apôtre des Indes, fut un des premiers difciples de *S[t] Ignace de Lojola.*

Quelques écrivains modernes, trompés par l'équivoque du nom, fe font imaginés que les apôtres *S[t] Barthelemi* & *S[t] Thomas* avaient prêché aux Indes orientales. Mais *Abdias* (*a*) remarque très-bien que les anciens font mention de trois Indes; la première fituée vers l'Ethiopie, la feconde proche des Médes, & la troifiéme à l'extrémité du continent.

Les Indiens à qui *S[t] Barthelemi* prêcha font les Arabes de l'Hyémen, qui font nommés par *Philoftorge* (*b*) les Indiens intérieurs, & par *Sophronius* (*c*) les Indiens fortunés. Ce font les habitans de l'Arabie heureufe.

L'Inde qui eft proche des Mèdes eft évidemment la Perfe & les provinces voifines, qui furent d'abord foumifes aux Parthes. Or c'eft dans ce pays-là, dans l'empire des Parthes, que les hiftoriens eccléfiaftiques (*d*) témoignent que *S[t] Thomas* alla prêcher l'Evangile. Auffi le métropolitain de Perfe fe vante-t-il depuis plufieurs fiécles d'être le fucceffeur de *S[t] Thomas.* L'auteur des voyages de cet apôtre, & celui de l'hif-

(*a*) L. VIII, art. I.
(*b*) Hift. eccl. liv. II, ch. VI.
(*c*) *Saint Jérôme*, dans le catalog.
(*d*) *Eufèbe*, liv. III, ch. I; & Recognitions, liv. IX, art. I.

toire d'*Abdias*, s'accordent là-dessus avec nos autres écrivains.

Enfin la troisième Inde, à l'extrémité du continent, comprend les côtes de Coromandel & de Malabar, & c'est celle dont *Xavier* fut l'apôtre. Il arriva à Goa, l'an 1542, sous la protection de *Jean III* roi de Portugal; & malgré les miracles qu'il y opéra, il prétendait, de l'aveu du missionnaire dominicain *Navarette*, (*e*) qu'on n'établirait jamais aucun christianisme de durée parmi les païens, à moins que les auditeurs ne fussent à la portée d'un mousquet. Le jésuite *Tellez*, dans son *Histoire d'Ethiopie*, (*f*) fait le même aveu. Ç'a toujours été, dit-il, le sentiment que nos religieux ont formé concernant la religion catholique, qu'elle ne pourrait être d'aucune durée en Ethiopie, à moins qu'elle ne fût appuyée par les armes.

L'expérience, en effet, vient à l'appui de cette opinion. Ce fut par les armes que l'on convertit l'Amérique; & *Barthelemi de las Casas*, moine & évêque de Chiapa, écrivit en langue castillane l'*Histoire admirable des horribles insolences, cruautés, & tyrannies exercées par les Espagnols aux Indes occidentales*. Ce témoin oculaire affirme (*g*) que, dans les îles & sur la terre ferme, ils firent mourir en quarante ans plus de douze millions d'ames. Ils fesaient certains gibets longs & bas, de manière que les pieds touchaient quasi à la terre, chacun pour treize, à l'honneur & révérence de notre Rédempteur & de ses douze apôtres, comme ils disaient; & y mettant le feu, brûlaient ainsi tout

(*e*) Traité VI, pag. 436, col. 6.

(*f*) Liv. IV, ch. III.

(*g*) Pag. 6 & 10 de la traduction française de *Jacques de Miggrode*.

vifs ceux qui y étaient attachés. Ils prenaient les petites créatures par les pieds, les arrachant des mamelles de leurs mères, & leur froissaient la tête contre les rochers. *Las Casas* oublie de remarquer que le psalmiste (*h*) appelle heureux celui qui pourra traiter ainsi les petits enfans.

Au reste il faut redire ici comme à l'article *Reliques*: JESUS n'a condamné que l'hypocrisie des Juifs, en disant : (*i*) Malheur à vous, scribes & pharisiens hypocrites, parce que vous courez la mer & la terre pour faire un prosélyte; & quand il l'est devenu, vous le rendez digne de la géhenne deux fois plus que vous.

XENOPHANES.

BAYLE a pris le prétexte de l'article *Xénophanes* pour faire le panégyrique du diable, comme autrefois *Simonide*, à l'occasion d'un lutteur qui avait remporté le prix à coups de poing aux jeux olympiques, chanta dans une belle ode les louanges de *Castor* & de *Pollux*. Mais au fond, que nous importent les rêveries de *Xénophanes !* Que saurons-nous en apprenant qu'il regardait la nature comme un être infini, immobile, composé d'une infinité de petits corpuscules, de petites monades douces, d'une force motrice, de petites molécules organiques; qu'il pensait d'ailleurs à peu-près comme pensa depuis *Spinosa*, ou que plutôt il cherchait à penser, & qu'il se contredit plusieurs fois, ce qui était le propre des anciens philosophes?

(*h*) Ps. CXXXVI, v.° 12.

(*i*) *Matth.* ch. XXIII, v. 15.

Si

Si *Anaximène* enseigna que l'atmosphère était DIEU; si *Thalès* attribua à l'eau la formation de toutes choses, parce que l'Egypte était fécondée par ses inondations; si *Phérécide* & *Héraclite* donnèrent au feu tout ce que *Thalès* donnait à l'eau, quel bien nous revient-il de toutes ces imaginations chimériques?

Je veux que *Pythagore* ait exprimé par des nombres des rapports très-mal connus, & qu'il ait cru que la nature avait bâti le monde par des règles d'arithmétique. Je consens qu'*Ocellus Lucanus* & *Empédocle* aient tout arrangé par des forces motrices antagonistes, quel fruit en recueillerai-je? quelle notion claire sera entrée dans mon faible esprit?

Venez, divin *Platon*, avec vos idées archétypes, vos androgynes, & votre verbe; établissez ces belles connaissances en prose poëtique dans votre république nouvelle, où je ne prétends pas plus avoir une maison que dans la Salente du Télémaque; mais au lieu d'être un de vos citoyens, je vous enverrai, pour bâtir votre ville, toute la matière subtile de *Descartes*, toute sa matière globuleuse & toute sa rameuse que je vous ferai porter par *Cyrano de Bergerac*. (*a*)

Bayle a pourtant exercé toute la sagacité de sa dialectique sur vos antiques billevesées; mais c'est qu'il en tirait toujours parti pour rire des sottises qui leur succédèrent.

O philosophes! les expériences de physique bien constatées, les arts & métiers, voilà la vraie philosophie. Mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé,

(*a*) Plaisant assez mauvais & un peu fou.

le verse dans la trémie, le moud également, & fournit à moi & aux miens une nourriture aisée. Mon sage est celui qui, avec la navette, couvre mes murs de tableaux de laine ou de soie, brillans des plus riches couleurs; ou bien celui qui met dans ma poche la mesure du temps en cuivre & en or. Mon sage est l'investigateur de l'*Histoire naturelle*. On apprend plus dans les seules expériences de l'abbé *Nollet*, que dans tous les livres de l'antiquité.

XENOPHON,

Et la retraite des dix mille.

QUAND *Xénophon* n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr *Socrate*, il serait un homme recommandable; mais il était guerrier, philosophe, poëte, historien, agriculteur, aimable dans la société; & il y eut beaucoup de grecs qui réunirent tous ces mérites.

Mais pourquoi cet homme libre eut-il une compagnie grecque à la solde du jeune *Cosrou*, nommé *Cyrus* par les Grecs? Ce *Cyrus* était frère puîné & sujet de l'empereur de Perse *Artaxerxe Mnemon*, dont on a dit qu'il n'avait jamais rien oublié que les injures. *Cyrus* avait déjà voulu assassiner son frère dans le temple même où l'on fesait la cérémonie de son sacre, (car les rois de Perse furent les premiers qui furent sacrés) non-seulement *Artaxerxe* eut la clémence de pardonner à ce scélérat, mais il eut la faiblesse de lui laisser le gouvernement absolu d'une grande partie de l'Asie

mineure qu'il tenait de leur père, & dont il méritait au moins d'être depouillé.

Pour prix d'une ſi étonnante clémence, dès qu'il put ſe ſoulever dans ſa ſatrapie contre ſon frère, il ajouta ce ſecond crime au premier. Il déclara par un manifeſte, *qu'il était plus digne du trône de Perſe que ſon frère, parce qu'il était meilleur magicien, & qu'il buvait plus de vin que lui.*

Je ne crois pas que ce fuſſent ces raiſons qui lui donnèrent pour alliés les Grecs. Il en prit à ſa ſolde treize mille, parmi leſquels ſe trouva le jeune *Xénophon*, qui n'était alors qu'un aventurier. Chaque ſoldat eut d'abord une darique de paye par mois. La darique valait environ une guinée ou un louis d'or de notre temps, comme le dit très-bien M. le chevalier de *Jaucourt*, & non pas dix francs, comme le dit *Rollin.*

Quand *Cyrus* leur propoſa de ſe mettre en marche avec ſes autres troupes, pour aller combattre ſon frère vers l'Euphrate, ils demandèrent une darique & demie, & il fallut bien la leur accorder. C'était trente-ſix livres par mois, & par conſéquent la plus forte paye qu'on ait jamais donnée. Les ſoldats de *Céſar* & de *Pompée* n'eurent que vingt ſous par jour dans la guerre civile. Outre cette ſolde exorbitante, dont ils ſe firent payer quatre mois d'avance, *Cyrus* leur fourniſſait quatre cents chariots chargés de farine & de vin.

Les Grecs étaient donc préciſément ce que ſont aujourd'hui les Helvétiens, qui louent leur ſervice & leur courage aux princes leurs voiſins, mais pour une ſomme trois fois plus modique que n'était la ſolde des Grecs.

Il eſt évident, quoi qu'on en diſe, qu'ils ne s'informaient pas ſi la cauſe pour laquelle ils combattaient était juſte; il ſuffiſait que *Cyrus* payât bien.

Les Lacédémoniens compoſaient la plus grande partie de ces troupes. Ils violaient en cela leurs traités ſolemnels avec le roi de Perſe.

Qu'était devenue l'ancienne averſion de Sparte pour l'or & pour l'argent? où était la bonne foi dans les traités? où était leur vertu altière & incorruptible? C'était *Cléarque*, un ſpartiate, qui commandait le corps principal de ces braves mercenaires.

Je n'entends rien aux manœuvres de guerre d'*Artaxerxès* & de *Cyrus;* je ne vois pas pourquoi cet *Artaxerxès*, qui venait à ſon ennemi avec douze cents mille combattans, commence par faire tirer des lignes de douze lieues d'étendue entre *Cyrus* & lui; & je ne comprends rien à l'ordre de bataille. J'entends encore moins comment *Cyrus*, ſuivi de ſix cents chevaux ſeulement, attaque dans la mêlée les ſix mille gardes à cheval de l'empereur, ſuivi d'ailleurs d'une armée innombrable. Enfin, il eſt tué de la main d'*Artaxerxès*, qui apparemment ayant bu moins de vin que le rebelle ingrat, ſe battit avec plus de ſang-froid & d'adreſſe que cet ivrogne. Il eſt clair qu'il gagna complètement la bataille malgré la valeur & la réſiſtance de treize mille grecs, puiſque la vanité grecque eſt obligée d'avouer qu'*Artaxerxès* leur fit dire de mettre bas les armes. Ils répondent qu'ils n'en feront rien, mais que ſi l'empereur veut les payer, ils ſe mettront à ſon ſervice. Il leur était donc très-indifférent pour qui ils combattiſſent, pourvu qu'on

les payât. Ils n'étaient donc que des meurtriers à louer.

Il y a, outre la Suisse, des provinces d'Allemagne qui en usent ainsi. Il n'importe à ces bons chrétiens de tuer pour de l'argent des anglais, ou des français, ou des hollandais, ou d'être tués par eux. Vous les voyez réciter leurs prières & aller au carnage comme des ouvriers vont à leur attelier. Pour moi, j'avoue que j'aime mieux ceux qui s'en vont en Pensilvanie cultiver la terre avec les simples & équitables quakers, & former des colonies dans le séjour de la paix & de l'industrie. Il n'y a pas un grand savoir-faire à tuer & à être tué pour six sous par jour; mais il y en a beaucoup à faire fleurir la république des Dunkards, ces thérapeutes nouveaux, sur la frontière du pays le plus sauvage.

Artaxerxès ne regarda ces Grecs que comme des complices de la révolte de son frère, & franchement c'est tout ce qu'ils étaient. Il se croyait trahi par eux, & il les trahit, à ce que prétend *Xénophon*. Car après qu'un de ses capitaines eut juré en son nom de leur laisser une retraite libre, & de leur fournir des vivres; après que *Cléarque* & cinq autres commandans des Grecs se furent mis entre ses mains pour régler la marche, il leur fit trancher la tête, & on égorgea tous les grecs qui les avaient accompagnés dans cette entrevue, s'il faut s'en rapporter à *Xénophon*.

Cet acte royal nous fait voir que le machiavélisme n'est pas nouveau: mais aussi est-il bien vrai qu'*Artaxerxès* eût promis de ne pas faire un exemple des chefs mercenaires qui s'étaient vendus à son frère?

ne lui était-il pas permis de punir ceux qu'il croyait si coupables?

C'est ici que commence la fameuse retraite des dix mille. Si je n'ai rien compris à la bataille, je ne comprends pas plus à la retraite.

L'empereur, avant de faire couper la tête aux six généraux grecs & à leur suite, avait juré de laisser retourner en Grèce cette petite armée réduite à dix mille hommes. La bataille s'était donnée sur le chemin de l'Euphrate; il eût donc fallu faire retourner les Grecs par la Mésopotamie occidentale, par la Syrie, par l'Asie mineure, par l'Ionie. Point du tout; on les fesait passer à l'Orient, on les obligeait de traverser le Tigre sur des barques qu'on leur fournissait; ils remontaient ensuite par le chemin de l'Arménie lorsque leurs commandans furent suppliciés. Si quelqu'un comprend cette marche, dans laquelle on tournait le dos à la Grèce, il me fera plaisir de me l'expliquer.

De deux choses l'une; ou les Grecs avaient choisi eux-mêmes leur route, & en ce cas ils ne savaient ni où ils allaient, ni ce qu'ils voulaient; ou *Artaxerxès* les fesait marcher malgré eux, (ce qui est bien plus probable) & en ce cas pourquoi ne les exterminait-il point?

On ne peut se tirer de ces difficultés qu'en supposant que l'empereur persan ne se vengea qu'à demi; qu'il se contenta d'avoir puni les principaux chefs mercenaires qui avaient vendu les troupes grecques à *Cyrus;* qu'ayant fait un traité avec ces troupes fugitives, il ne voulait pas descendre à la honte de le violer; qu'étant sûr que de ces Grecs errans il en périrait un tiers dans la route, il abandonnait ces

malheureux à leur mauvais ſort. Je ne vois pas d'autre jour pour éclairer l'eſprit du lecteur ſur les obſcurités de cette marche.

On s'eſt étonné de la retraite des dix mille; mais on devait s'étonner bien davantage qu'*Artaxerxès*, vainqueur à la tête de douze cents mille combattans, (du moins à ce qu'on dit) laiſſât voyager dans le nord de ſes vaſtes Etats dix mille fugitifs qu'il pouvait écraſer à chaque village, à chaque paſſage de rivière, à chaque défilé, ou qu'on pouvait faire périr de faim & de miſère.

Cependant on leur fournit, comme nous l'avons vu, vingt-ſept grands bateaux vers la ville d'Itace pour leur faire paſſer le Tigre, comme ſi on voulait les conduire aux Indes. De là on les eſcorte en tirant vers le nord, pendant pluſieurs jours, dans le déſert où eſt aujourd'hui Bagdad. Ils paſſent encore la rivière de Zabate, & c'eſt là que viennent les ordres de l'empereur de punir les chefs. Il eſt clair qu'on pouvait exterminer l'armée auſſi facilement qu'on avait fait juſtice des commandans. Il eſt donc très-vraiſemblable qu'on ne le voulut pas.

On ne doit donc plus regarder les Grecs perdus dans ces pays ſauvages, que comme des voyageurs égarés, à qui la bonté de l'empereur laiſſait achever leur route comme ils pouvaient.

Il y a une autre obſervation à faire, qui ne paraît pas honorable pour le gouvernement perſan. Il était impoſſible que les Grecs n'euſſent pas des querelles continuelles pour les vivres, avec tous les peuples chez leſquels ils devaient paſſer. Les pillages, les déſolations, les meurtres étaient la ſuite inévitable de

ces désordres ; & cela est si vrai, que dans une route de six cents lieues, pendant laquelle les Grecs marchèrent toujours au hasard ; ces Grecs n'étant ni escortés, ni poursuivis par aucun grand corps de troupes persanes, perdirent quatre mille hommes, ou assommés par les paysans, ou morts de maladie. Comment donc *Artaxerxès* ne les fit-il pas escorter depuis leur passage de la rivière de Zabate, comme il l'avait fait depuis le champ de bataille jusqu'à cette rivière ?

Comment un souverain si sage & si bon commit-il une faute si essentielle ? Peut-être ordonna-t-il l'escorte; peut-être *Xénophon*, d'ailleurs un peu déclamateur, la passe-t-il sous silence pour ne pas diminuer le merveilleux de la retraite des dix mille ; peut-être l'escorte fut toujours obligée de marcher très-loin de la troupe grecque par la difficulté des vivres. Quoi qu'il en soit, il paraît certain qu'*Artaxerxès* usa d'une extrême indulgence, & que les Grecs lui durent la vie, puisqu'ils ne furent pas exterminés.

Il est dit dans le dictionnaire encyclopédique, à l'article *Retraite*, que celle des dix mille se fit sous le commandement de *Xénophon*. On se trompe ; il ne commanda jamais ; il fut seulement sur la fin de la marche à la tête d'une division de quatorze cents hommes.

Je vois que ces héros, à peine arrivés, après tant de fatigues, sur le rivage du Pont-Euxin, pillent indifféremment amis & ennemis pour se refaire. *Xénophon* embarque à Héraclée sa petite troupe, & va faire un nouveau marché avec un roi de Thrace qu'il ne connaissait pas. Cet athénien, au lieu d'aller secourir

ſa patrie accablée alors par les Spartiates, ſe vend donc encore une fois à un petit deſpote étranger. Il fut mal payé, je l'avoue; & c'eſt une raiſon de plus pour conclure qu'il eût mieux fait d'aller ſecourir ſa patrie.

Il réſulte de tout ce que nous avons remarqué, que l'athénien *Xénophon* n'étant qu'un jeune volontaire, s'enrôla ſous un capitaine lacédémonien, l'un des tyrans d'Athènes, au ſervice d'un rebelle & d'un aſſaſſin; & qu'étant devenu chef de quatorze cents hommes, il ſe mit aux gages d'un barbare.

Ce qu'il y a de pis, c'eſt que la néceſſité ne le contraignait pas à cette ſervitude. Il dit lui-même qu'il avait laiſſé en dépôt, dans le temple de la fameuſe *Diane* d'Ephèſe, une grande partie de l'or gagné au ſervice de *Cyrus.*

Remarquons qu'en recevant la paye d'un roi, il s'expoſait à être condamné au ſupplice, ſi cet étranger n'était pas content de lui. Voyez ce qui eſt arrivé au major-général *Doxat*, homme né libre. Il ſe vendit à l'empereur *Charles VI*, qui lui fit couper le cou pour avoir rendu aux Turcs une place qu'il ne pouvait défendre.

Rollin, en parlant de la retraite des dix mille, dit *que cet heureux ſuccès remplit de mépris pour Artaxerxès les peuples de la Grèce, en leur feſant voir que l'or, l'argent, les délices, le luxe, un nombreux ſérail, feſaient tout le mérite du grand roi &c.*

Rollin pouvait conſidérer que les Grecs ne devaient pas mépriſer un ſouverain qui avait gagné une bataille complète; qui ayant pardonné en frère avait vaincu en héros; qui maître d'exterminer dix mille Grecs,

les avait laiſſé vivre & retourner chez eux ; & qui pouvant les avoir à ſa ſolde, avait dédaigné de s'en ſervir. Ajoutez que ce prince vainquit depuis les Lacédémoniens & leurs alliés, & leur impoſa des lois humiliantes ; ajoutez que dans une guerre contre des Scythes nommés Caduſiens, vers la mer Caſpienne, il ſupporta comme le moindre ſoldat toutes les fatigues & tous les dangers. Il vécut & mourut plein de gloire ; il eſt vrai qu'il eut un férail, mais ſon courage n'en fut que plus eſtimable. Gardons-nous des déclamations de collége.

Si j'oſais attaquer le préjugé, j'oſerais préférer la retraite du maréchal de *Belle-Iſle* à celle des dix mille. Il eſt bloqué dans Prague par ſoixante mille hommes, il n'en a pas treize mille. Il prend ſes meſures avec tant d'habileté, qu'il ſort de Prague, dans le froid le plus rigoureux, avec ſon armée, ſes vivres, ſon bagage, & trente pièces de canon, ſans que les aſſiégeans s'en doutent. Il a déjà gagné deux marches avant qu'ils s'en ſoient aperçus. Une armée de trente mille combattans le pourſuit ſans relâche l'eſpace de trente lieues. Il fait face par-tout ; il n'eſt jamais entamé ; il brave, tout malade qu'il eſt, les ſaiſons, la diſette, & les ennemis. Il ne perd que les ſoldats qui ne peuvent réſiſter à la rigueur extrême de la ſaiſon. Que lui a-t-il manqué ? une plus longue courſe, & des éloges exagérés à la grecque.

Y.

YVETOT.

C'EST le nom d'un bourg de France à six lieues de Rouen en Normandie, qu'on a qualifié de royaume pendant long-temps, d'après *Robert Gaguin* historien du seizième siècle.

Cet écrivain rapporte que *Gautier* ou *Vautier* seigneur d'Yvetot, chambrier du roi *Clotaire I*, ayant perdu les bonnes grâces de son maître par des calomnies dont on n'est pas avare à la cour, s'en bannit de son propre mouvement, passa dans les climats étrangers où, pendant dix ans, il fit la guerre aux ennemis de la foi; qu'au bout de ce terme, se flattant que la colère du roi serait apaisée, il reprit le chemin de la France; qu'il passa par Rome où il vit le pape *Agapet*, dont il obtint des lettres de recommandation pour le roi qui était alors à Soissons, capitale de ses Etats. Le seigneur d'Yvetot s'y rendit un jour de vendredi-saint, & prit le temps que *Clotaire* était à l'église pour se jeter à ses pieds, en le conjurant de lui faire grâce par le mérite de celui qui, en pareil jour, avait répandu son sang pour le salut des hommes; mais *Clotaire*, prince farouche & cruel, l'ayant reconnu, lui passa son épée au travers du corps.

Gaguin ajoute que le pape *Agapet*, ayant appris une action si indigne, menaça le roi des foudres de l'Eglise, s'il ne réparait sa faute; & que *Clotaire* justement intimidé, & pour satisfaction du meurtre de son sujet,

érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume, en faveur des héritiers & des successeurs de *Gautier;* qu'il en fit expédier des lettres signées de lui, & scellées de son sceau; que c'est depuis ce temps-là que les seigneurs d'Yvetot portent le titre de rois : & je trouve, par une autorité constante & indubitable, continue *Gaguin*, qu'un événement aussi extraordinaire s'est passé en l'an de grâce 536.

Rappelons, à propos de ce récit de *Gaguin*, l'observation que nous avons déjà faite sur ce qu'il dit de l'établissement de l'université de Paris. C'est qu'aucun des historiens contemporains ne fait mention de l'événement singulier qui, selon lui, fit ériger en royaume la seigneurie d'Yvetot; & comme l'ont très-bien remarqué *Claude Malingre* & l'abbé de *Vertot*, *Clotaire I*, qu'on suppose souverain du bourg d'Yvetot, ne régnait point dans cette contrée; les fiefs alors n'étaient point héréditaires; l'on ne datait point les actes de l'an de grâce, comme le rapporte *Robert Gaguin;* enfin le pape *Agapet* était déjà mort. Ajoutons que le droit d'ériger un fief en royaume appartenait exclusivement à l'empereur.

Ce n'est pas à dire cependant que les foudres de l'Eglise ne fussent déjà usitées du temps d'*Agapet*. On sait que *S[t] Paul (a)* excommunia l'incestueux de Corinthe; on trouve aussi dans les lettres de *S[t] Basile* quelques exemples de censures générales dès le quatrième siècle. Une de ces lettres est contre un ravisseur. Le saint prélat y ordonne de faire rendre la fille à ses parens, d'exclure le ravisseur des prières, & de le déclarer excommunié, avec ses complices & toute sa maison,

(a) I Corint. ch. V, v. 5.

pendant trois ans ; il ordonne auſſi d'exclure des prières tout le peuple de la bourgade qui a reçu la perſonne ravie.

Auxilius, jeune évêque, excommunia la famille entière de *Clacicien* : & quoique *St Auguſtin* ait déſapprouvé cette conduite, & que le pape *St Léon* ait établi les mêmes maximes que *St Auguſtin*, dans une de ſes lettres aux évêques de la province de Vienne ; pour ne parler ici que de la France, *Prétextat* évêque de Rouen, ayant été aſſaſſiné l'an 586 dans ſa propre égliſe, *Leudovalde* évêque de Bayeux ne laiſſa pas de mettre en interdit toutes les égliſes de Rouen, défendant d'y célébrer le ſervice divin, juſqu'à ce que l'on eût trouvé l'auteur du crime.

L'an 1141, *Louis le jeune* ayant refuſé de conſentir à l'élection de *Pierre de la Châtre* que le pape avait fait nommer à la place d'*Alberic* archevêque de Bourges, mort l'année précédente, *Innocent II* mit toute la France en interdit.

L'an 1200, *Pierre de Capoue*, chargé d'obliger *Philippe-Auguſte* à quitter *Agnès*, & à reprendre *Ingerburge*, & n'y ayant pas réuſſi, publia le 15 janvier la ſentence d'interdit ſur tout le royaume, qui avait été prononcée par le pape *Innocent III*. Cet interdit fut obſervé avec une extrême rigueur. La chronique anglicane, citée par le bénédictin *Martenne*, (*b*) dit que tout acte de chriſtianiſme, hormis le baptême des enfans, fut interdit en France ; les égliſes fermées, les chrétiens en étaient chaſſés comme des chiens ; plus d'office divin ni de ſacrifice de la meſſe, plus de ſépultures eccléſiaſtiques pour les défunts ; les cadavres

(*b*) Tome V, pag. 868.

abandonnés au hasard répandaient la plus affreuse infection, & pénétraient d'horreur ceux qui leur survivaient.

La chronique de Tours fait la même description; elle y ajoute seulement un trait remarquable confirmé par l'abbé *Fleuri* & l'abbé de *Vertot;* (c) c'est que le saint viatique était excepté, comme le baptême des enfans, de cette privation des choses saintes. Le royaume fut pendant neuf mois dans cette situation; *Innocent III* permit seulement au bout de quelque temps les prédications & le sacrement de confirmation. Le roi fut si courroucé qu'il chassa les évêques & tous les autres ecclésiastiques de leurs demeures, & confisqua leurs biens.

Mais ce qui est singulier, les souverains eux-mêmes priaient quelquefois les évêques de prononcer un interdit sur les terres de leurs vassaux. Par des lettres du mois de février 1356, confirmatives de celles de *Guy* comte de Nevers & de *Mathilde* sa femme en faveur des bourgeois de Nevers; *Charles V*, régent du royaume, prie les archevêques de Lyon, de Bourges, & de Sens; & les évêques d'Autun, de Langres, d'Auxerre, & de Nevers; de prononcer une excommunication contre le comte de Nevers, & un interdit sur ses terres, s'il n'exécute pas l'accord qu'il avait fait avec ses habitans. On trouve aussi, dans le recueil des ordonnances de la troisième race, plusieurs lettres semblables du roi *Jean*, qui autorisent les évêques à mettre en interdit les lieux dont le seigneur tenterait d'enfreindre les priviléges.

(c) Liv. I, pag. 148.

Enfin, ce qui femble incroyable, le jéfuite *Daniel* rapporte que, l'an 998, le roi *Robert* fut excommunié par *Grégoire V* pour avoir époufé fa parente au quatrième degré. Tous les évêques qui avaient affifté à ce mariage furent interdits de la communion jufqu'à ce qu'ils fuffent allés à Rome faire fatisfaction au St Siége. Les peuples, les courtifans même fe féparèrent du roi; il ne lui refta que deux domeftiques qui purifiaient par le feu toutes les chofes qu'il avait touchées. Le cardinal *Damien* & *Romualde* ajoutent même qu'un matin *Robert* étant allé, felon fa coutume, dire fes prières à la porte de l'églife de *St Barthelemi*, car il n'ofait pas y entrer; *Abbon* abbé de Fleuri, fuivi de deux femmes du palais qui portaient un grand plat de vermeil couvert d'un linge, l'aborde, lui annonce que *Berthe* vient d'accoucher; & découvrant le plat : Voyez, lui dit-il, les effets de votre défobéiffance aux décrets de l'Eglife, & le fceau de l'anathème fur ce fruit de vos amours. *Robert* regarde & voit un monftre qui avait le cou & la tête d'un canard. *Berthe* fut répudiée, & l'excommunication enfin levée.

Urbain II, au contraire, excommunia l'an 1092 *Philippe I*, petit-fils de *Robert*, pour avoir quitté fa parente. Ce pape prononça la fentence d'excommunication dans les propres Etats du roi, à Clermont en Auvergne, où fa fainteté venait chercher un afile; dans ce même concile où fut prêchée la croifade, & où pour la première fois le nom de pape fut donné à l'évêque de Rome, à l'exclufion des autres évêques qui le prenaient auparavant.

On voit que ces peines canoniques furent d'abord plutôt médicinales que mortelles; mais *Grégoire VII*

& quelques-uns de ſes ſucceſſeurs oſèrent prétendre qu'un ſouverain excommunié était privé de ſes Etats, & que ſes ſujets n'étaient plus obligés de lui obéir: ſuppoſé cependant qu'un roi puiſſe être excommunié en certains cas graves, l'excommunication n'étant qu'une peine purement ſpirituelle, ne ſaurait diſpenſer ſes ſujets de l'obéiſſance qu'ils lui doivent, comme tenant ſon autorité de DIEU même. C'eſt ce qu'ont reconnu conſtamment les parlemens & même le clergé de France, dans les excommunications de *Boniface VIII* contre *Philippe-le-bel;* de *Jules II* contre *Louis XII;* de *Sixte V* contre *Henri III;* de *Grégoire XIII* contre *Henri IV;* & c'eſt auſſi la doctrine de la fameuſe aſſemblée du clergé de 1682.

Z.

ZELE.

CELUI de la religion eſt un attachement pur & éclairé au maintien & au progrès du culte qu'on doit à la Divinité; mais quand ce zèle eſt perſécuteur, aveugle & faux, il devient le plus grand fléau de l'humanité.

Voici comme l'empereur *Julien* parle du zèle des chrétiens de ſon temps: Les galiléens, dit-il, (*a*) ont ſouffert ſous mon prédéceſſeur l'exil & les priſons; on a maſſacré réciproquement ceux qui s'appellent tour à tour hérétiques. J'ai rappelé leurs exilés, élargi

(*a*) Lettre LII.

leurs

leurs prisonniers ; j'ai rendu leurs biens aux proscrits, je les ai forcés de vivre en paix : mais telle est la fureur inquiète des galiléens, qu'ils se plaignent de ne pouvoir plus se dévorer les uns les autres.

Ce portrait ne paraîtra point outré, si l'on fait seulement attention aux calomnies atroces dont les chrétiens se noircissaient réciproquement. Par exemple, *St Augustin* (*b*) accuse les manichéens de contraindre leurs élus à recevoir l'eucharistie après l'avoir arrosée de semence humaine. Avant lui *St Cyrille* de Jérusalem (*c*) les avait accusés de la même infamie en ces termes : Je n'oserais dire en quoi ces sacrilèges trempent leur *ischas* qu'ils donnent à leurs malheureux sectateurs, qu'ils exposent au milieu de leur autel, & dont le manichéen souille sa bouche & sa langue. Que les hommes pensent à ce qui a coutume de leur arriver en songe & les femmes dans le temps de leurs règles. Le pape *St Léon*, dans un de ses sermons, (*d*) appelle aussi le sacrifice des manichéens la turpitude même. Enfin *Suidas* (*e*) & *Cedrenus* (*f*) ont encore enchéri sur cette calomnie, en avançant que les manichéens fesaient des assemblées nocturnes, où, après avoir éteint les flambeaux, ils commettaient les plus énormes impudicités.

Observons d'abord que les premiers chrétiens furent accusés des mêmes horreurs qu'ils imputèrent depuis aux manichéens, & que la justification des

(*b*) Chap. XLVI, des Hérésies.
(*c*) N. XIII, de la sixième catechèse.
(*d*) Sermon cinquième, sur le jeûne du dixième mois.
(*e*) Sur *Manès*.
(*f*) Annales, pag. 260.

uns peut également s'appliquer aux autres. Afin d'avoir des prétextes de nous perfécuter, difait *Athénagore* dans fon apologie pour les chrétiens, (*g*) on nous accufe de faire des feftins déteftables & de commettre des inceftes dans nos affemblées. C'eft un vieux artifice dont on a ufé de tout temps pour faire périr la vertu. Ainfi *Pythagore* fut brûlé avec trois cents de fes difciples, *Héraclite* chaffé par les Ephéfiens, *Démocrite* par les Abdéritains, & *Socrate* condamné par les Athéniens.

Athénagore fait voir enfuite que les principes & les mœurs des chrétiens fuffifaient feuls pour détruire les calomnies qu'on répandait contre eux; les mêmes raifons militent en faveur des manichéens. Pourquoi, d'ailleurs, *St Auguftin*, qui eft fi affirmatif dans fon livre des Héréfies, eft-il réduit dans celui des Mœurs des manichéens, en parlant de l'horrible cérémonie dont il s'agit, à dire fimplement : (*h*) On les en foupçonne.... Le monde a cette opinion d'eux.... S'ils ne font pas ce qu'on leur impute.... La renommée publie beaucoup de mal d'eux; mais ils foutiennent que ce font des menfonges.

Pourquoi ne pas foutenir en face cette accufation dans fa difpute contre *Fortunat*, qui l'en fommait en public & en ces termes : Nous fommes accufés de faux crimes; & comme *Auguftin* a affifté à notre culte, je le prie de déclarer devant tout le peuple fi ces crimes font véritables ou non? *St Auguftin* répond: Il eft vrai que j'ai affifté à votre culte; mais autre eft la queftion de la foi, autre celle des mœurs; & c'eft celle de la foi que j'ai propofée. Cependant, fi les

(*g*) Page 35. (*h*) Chap. XVI.

personnes qui sont présentes aiment mieux que nous agitions celle de vos mœurs, je ne m'y opposerai pas.

Fortunat s'adressant à l'assemblée : Je veux, dit-il, avant toutes choses, être justifié dans l'esprit des personnes qui nous croient coupables, & qu'*Augustin* témoigne à présent devant vous & un jour devant le tribunal de JESUS-CHRIST, s'il a jamais vu, ou s'il sait de quelque manière que ce soit, que les choses qu'on nous impute se commettent parmi nous? *Saint Augustin* répond encore : Vous sortez de la question, celle que j'ai proposée roule sur la foi & non sur les mœurs. Enfin, *Fortunat* continuant à presser *saint Augustin* de s'expliquer, il le fait en ces termes : Je reconnais que dans la prière où j'ai assisté, je ne vous ai vu commettre rien d'impur.

Le même *St Augustin*, dans son livre de l'Utilité de la foi, (*i*) justifie encore les manichéens. Dans ce temps-là, dit-il à son ami *Honorat*, lorsque j'étais engagé dans le manichéisme, j'étais encore plein du désir & de l'espérance d'épouser une belle femme, d'acquérir des richesses, de parvenir aux honneurs, & de jouir des autres voluptés pernicieuses de la vie. Car lorsque j'écoutais avec assiduité les docteurs manichéens, je n'avais pas encore renoncé au désir & à l'espérance de toutes ces choses. Je n'attribue pas cela à leur doctrine ; car je dois leur rendre ce témoignage, qu'ils exhortent soigneusement les hommes à se préserver de ces mêmes choses. C'est donc là ce qui m'empêchait de m'attacher tout-à-fait à la secte, & ce qui me retenait dans le rang de ceux qu'ils appellent

(*i*) Chap. I.

auditeurs. Je ne voulais pas renoncer aux efpérances & aux affaires du fiècle. Et dans le dernier chapitre de ce livre, où il repréfente les docteurs manichéens comme des hommes fuperbes, qui avaient l'efprit auffi groffier qu'ils avaient le corps maigre & décharné, il ne dit pas un mot de leurs prétendues infamies.

Mais fur quelles preuves étaient donc fondées ces imputations? La première qu'allégue *St Auguftin*, c'eft que ces impudicités étaient une fuite du fyftème de *Manichée*, fur les moyens dont DIEU fe fert pour arracher aux princes des ténèbres les parties de fa fubftance. Nous en avons parlé à l'article *Généalogie;* ce font des horreurs que l'on fe difpenfe de répéter. Il fuffit de dire ici que le paffage du feptième livre du Tréfor de *Manichée*, que *St Auguftin* cite en plufieurs endroits, eft évidemment falfifié. L'héréfiarque dit, fi nous l'en croyons, que ces vertus céleftes qui fe transforment tantôt en beaux garçons & tantôt en belles filles, font DIEU le père lui-même. Cela eft faux. *Manès* n'a jamais confondu les vertus céleftes avec DIEU le père. *St Auguftin* n'ayant pas compris l'expreffion fyriaque d'*une vierge de lumière* pour dire *une lumière vierge*, fuppofe que DIEU fait voir aux princes des ténèbres une belle fille vierge pour exciter leur ardeur brutale; il ne s'agit point du tout de cela dans les anciens auteurs, il eft queftion de la caufe des pluies.

Le grand prince, dit *Tirbon*, cité par *St Epiphane*, (k) fait fortir de lui-même dans fa colère des nuages noirs qui obfcurciffent tout le monde; il s'agite, fe tourmente, fe met tout en eau, & c'eft-là ce qui fait la pluie, qui

(k) Héréfie LXVI, chap. XXV.

n'eſt autre choſe que la ſueur du grand prince. Il faut que *St Auguſtin* ait été trompé par une traduction ou plutôt par quelque extrait infidelle du Tréſor de *Manichée*, dont il n'a cité que deux ou trois paſſages. Auſſi le manichéen *Secundinus* lui reprochait-il de n'entendre rien aux myſtères de *Manichée*, & de ne les combattre que par de purs paralogiſmes. Comment d'ailleurs, dit le ſavant M. de *Beauſobre*, que nous abrégeons ici, (*l*) *St Auguſtin* aurait-il pu demeurer tant d'années dans une ſecte où l'on enſeignait publiquement de telles abominations? & comment aurait-il eu le front de la défendre contre les catholiques?

De cette preuve de raiſonnement, paſſons aux preuves de fait & de témoignage alléguées par *ſaint Auguſtin*, & voyons ſi elles ſont plus ſolides. On dit, continue ce père, (*m*) que quelques-uns d'eux ont confeſſé ce fait dans des jugemens publics, non-ſeulement dans la Paphlagonie, mais auſſi dans les Gaules, comme je l'ai ouï dire à Rome par un certain catholique.

De pareils ouï-dire méritent ſi peu d'attention, que *St Auguſtin* n'oſa en faire uſage dans ſa conférence avec *Fortunat*, quoiqu'il y eût ſept à huit ans qu'il avait quitté Rome; il ſemble même avoir oublié le nom du catholique de qui il les tient. Il eſt vrai que dans ſon livre des Héréſies, le même *St Auguſtin* parle des confeſſions de deux filles, nommées l'une *Marguerite* & l'autre *Euſébie*, & de quelques manichéens qui, ayant été découverts à Carthage & menés à

(*l*) Hiſtoire du manichéiſme, liv. IX, chap. VIII & IX.
(*m*) Chap. XLVII de la Nature du bien.

l'église, avouèrent, dit-on, l'horrible fait dont il s'agit.

Il ajoute qu'un certain *Viator* déclara que ceux qui commettaient ces infamies s'appelaient cathariſtes ou purgateurs ; & qu'interrogés ſur quelle écriture ils appuyaient cette affreuſe pratique, ils produiſaient le paſſage du Tréſor de *Manichée*, dont on a démontré la falſification. Mais nos hérétiques, bien loin de s'en ſervir, l'auraient hautement déſavoué comme l'ouvrage de quelque impoſteur qui voulait les perdre. Cela ſeul rend ſuſpects tous ces actes de Carthage, que *Quod-vult-Deus* avait envoyés à *St Auguſtin;* & ces miſérables découverts & conduits à l'égliſe, ont bien la mine d'être des gens apoſtés pour avouer tout ce qu'on voulait qu'ils avouaſſent.

Au chapitre XLVII de la Nature du bien, *ſaint Auguſtin* avoue que lorſqu'on reprochait à nos hérétiques les crimes en queſtion, ils répondaient qu'un de leurs élus déſerteur de leur ſecte, & devenu leur ennemi, avait introduit cette énorme pratique. Sans examiner ſi cette ſecte que *Viator* nommait des cathariſtes était réelle, il ſuffit d'obſerver ici que les premiers chrétiens imputaient de même aux gnoſtiques les horribles myſtères dont ils étaient accuſés par les Juifs & par les païens ; & ſi cette apologie eſt bonne dans leur bouche, pourquoi ne le ſerait-elle pas dans celle des manichéens?

C'eſt cependant ces bruits populaires que M. de *Tillemont*, qui ſe pique d'exactitude & de fidélité, oſe convertir en faits certains. Il aſſure (*n*) qu'on avait

(*n*) Manich. art. XII, pag. 795.

fait avouer ces infamies aux manichéens dans des jugemens publics en Paphlagonie, dans les Gaules, & diverses fois à Carthage.

Pesons aussi le témoignage de S[t] *Cyrille* de Jérusalem, dont le rapport est tout différent de celui de S[t] *Augustin*; & considérons que le fait est si incroyable & si absurde, qu'on aurait peine à le croire quand il serait attesté par cinq ou six témoins qui l'auraient vu & qui l'affirmeraient avec serment. S[t] *Cyrille* est seul, il ne l'a point vu, il l'avance dans une déclamation populaire, où il se donne la licence (*o*) de faire tenir à *Manichée*, dans la conférence de *Cascar*, un discours dont il n'y a pas un mot dans les actes d'*Archelaüs*, comme M. *Zaccagni* (*p*) est obligé d'en convenir; & l'on ne saurait alléguer, pour la défense de S[t] *Cyrille*, qu'il n'a pris que le sens d'*Archelaüs* & non les termes: car ni les termes, ni le sens, rien ne s'y trouve. D'ailleurs le tour que prend ce père, paraît être celui d'un historien qui cite les propres paroles de son auteur.

Cependant, pour sauver l'honneur & la bonne foi de S[t] *Cyrille*, M. *Zaccagni* & après lui M. de *Tillemont* supposent, sans aucune preuve, que le traducteur ou le copiste ont omis l'endroit des actes allégué par ce père; & les journalistes de Trévoux ont imaginé deux sortes d'actes d'*Archelaüs*, les uns authentiques que *Cyrille* a copiés, les autres supposés dans le cinquième siècle par quelque nestorien. Quand ils auront prouvé cette supposition, nous examinerons leurs raisons.

Venons enfin au témoignage du pape *Léon*, touchant les abominations manichéennes. Il dit dans ses

(*o*) N. XV.

(*p*) Préface, n. XIII.

sermons (*q*) que les troubles survenus en d'autres pays avaient jeté en Italie des manichéens dont les mystères étaient si abominables, qu'il ne pouvait les exposer aux yeux du public sans blesser l'honnêteté. Que pour les connaître, il avait fait venir des élus & des élues de cette secte dans une assemblée composée d'évêques, de prêtres, & de quelques laïques hommes nobles. Que ces hérétiques avaient découvert beaucoup de choses touchant leurs dogmes & les cérémonies de leur fête, & avaient avoué un crime qu'il ne pouvait leur dire, mais dont on ne pouvait douter après la confession des coupables; savoir d'une jeune fille qui n'avait que dix ans; de deux femmes qui l'avaient préparée pour l'horrible cérémonie de la secte; du jeune homme qui en avait été complice; de l'évêque qui l'avait ordonnée & qui y avait présidé. Il renvoie ceux de ses auditeurs qui en voudront savoir davantage aux informations qui avaient été faites, & qu'il communiqua aux évêques d'Italie dans sa seconde lettre.

Ce témoignage paraît plus précis & plus décisif que celui de S[t] *Augustin;* mais il n'est rien moins que suffisant, pour prouver un fait démenti par les protestations des accusés & par les principes certains de leur morale. En effet, quelles preuves a-t-on que les personnes infames interrogées par *Léon* n'ont pas été gagnées pour déposer contre leur secte?

On répondra que la piété & la sincérité de ce pape ne permettront jamais de croire qu'il ait procuré une telle fraude. Mais si, comme nous l'avons dit à

(*q*) Sermon IV, sur la nativité & sur l'épiphanie.

l'article *Reliques*, le même *St Léon* a été capable de ſuppoſer que des linges, des rubans qu'on a mis dans une boîte, & que l'on a fait deſcendre dans le ſépulcre de quelques ſaints, ont répandu du ſang quand on les a coupés; ce pape dut-il ſe faire aucun ſcrupule de gagner ou de faire gagner des femmes perdues, & je ne ſais quel évêque manichéen, leſquels aſſurés de leur grâce, s'avoueraient coupable des crimes qui peuvent être vrais pour eux en particulier, mais non pour leur ſecte, de la ſéduction de laquelle *St Léon* voulait garantir ſon peuple. De tout temps les évêques ſe ſont crus autoriſés à uſer de ces fraudes pieuſes qui tendent au ſalut des ames. Les écrits ſuppoſés & apocryphes en ſont une preuve; & la facilité avec laquelle les pères ajoutaient foi à ces mauvais ouvrages, fait voir que s'ils n'étaient pas complices de la fraude, ils n'étaient pas ſcrupuleux à en profiter.

Enfin *St Léon* prétend confirmer les crimes ſecrets des manichéens, par un argument qui les détruit. Ces exécrables myſtères, dit-il, (*r*) qui plus ils ſont impurs plus on a ſoin de les cacher, ſont communs aux manichéens & aux priſcillianiſtes. C'eſt par-tout le même ſacrilége, la même obſcénité, la même turpitude. Ces crimes, ces infamies, ſont les mêmes que l'on découvrit autrefois dans les priſcillianiſtes & dont toute la terre a été informée.

Les priſcillianiſtes ne furent jamais coupables de ceux pour leſquels on les fit périr. On trouve dans les œuvres de *St Auguſtin*, (*s*) le *mémoire inſtructif* qui fut remis à ce père par *Oroſe*, & dans lequel ce prêtre

(*r*) Lettre XCIII, chap. XVI. (*s*) Tome VIII, col. 430.

espagnol proteste qu'il a ramassé toutes les plantes de perdition qui pullulent dans la secte des priscillianistes; qu'il n'en a pas oublié la moindre branche, la moindre racine; qu'il expose au médecin toutes les maladies de cette secte, afin qu'il travaille à sa guérison. *Orose* ne dit pas un mot des mystères abominables dont parle *Léon;* démonstration invincible qu'il ne doutait pas que ce ne fussent de pures calomnies. *St Jérôme* (*t*) dit aussi que *Priscillien* fut opprimé par la faction, par les machinations des évêques *Ithace* & *Idace*. Parle-t-on ainsi d'un homme coupable de profaner la religion par les plus infames cérémonies? Cependant *Orose* & *St Jérôme* n'ignoraient pas ces crimes, dont toute la terre a été informée.

St Martin de Tours & *St Ambroise*, qui étaient à Trèves quand *Priscillien* fut jugé, devaient en être également informés. Cependant ils sollicitèrent instamment sa grâce, & n'ayant pu l'obtenir, ils refusèrent de communiquer avec ses accusateurs & leur faction. *Sulpice Sévère* rapporte l'histoire des malheurs de *Priscillien*. *Latronien*, *Euphrosine*, veuve du poëte *Delphidius*, sa fille, & quelques autres personnes, furent exécutés avec lui à Trèves, par les ordres du tyran *Maxime* & aux instances d'*Ithace* & d'*Idace*, deux évêques vicieux, & qui, pour prix de leur injustice, moururent dans l'excommunication, chargés de la haine de DIEU & des hommes.

Les priscillianistes étaient accusés comme les manichéens de doctrines obscènes, de nudité & d'impudicité religieuses. Comment en furent-ils convaincus?

(*t*) Dans le catalogue.

Priſcillien & ſes complices les avouèrent, à ce qu'on dit, dans les tourmens. Trois perſonnes viles, *Tertulle*, *Potamius*, & *Jean*, les confeſſèrent ſans attendre la queſtion. Mais l'action intentée contre les priſcillianiſtes, devait être fondée ſur d'autres témoignages qui avaient été rendus contre eux en Eſpagne. Cependant les dernières informations furent rejetées par un grand nombre d'évêques, d'eccléſiaſtiques eſtimés ; & le bon vieillard *Higimis*, évêque de Cordoue, qui avait été le dénonciateur des priſcillianiſtes, les crut dans la ſuite ſi innocens des crimes qu'on leur imputait, qu'il les reçut à ſa communion, & ſe trouva par-là enveloppé dans la perſécution qu'ils eſſuyèrent.

Ces horribles calomnies dictées par un zèle aveugle, ſembleraient juſtifier la réflexion qu'*Ammien Marcellin* (*u*) rapporte de l'empereur *Julien* : Les bêtes féroces, dit-il, ne ſont pas plus redoutables aux hommes, que les chrétiens le ſont les uns aux autres quand ils ſont diviſés de croyance & de ſentiment.

Ce qu'il y a de plus déplorable en cela, c'eſt quand le zèle eſt hypocrite & faux ; les exemples n'en ſont pas rares. L'on tient d'un docteur de ſorbonne, qu'en ſortant d'une ſéance de la faculté, *Tourneli*, avec lequel il était fort lié, lui dit tout bas : Vous voyez que j'ai ſoutenu avec chaleur tel ſentiment pendant deux heures ; hé bien ! je vous aſſure qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que j'ai dit.

On ſait auſſi la réponſe d'un jéſuite, qui avait été employé vingt ans dans les miſſions du Canada, & qui ne croyant pas en DIEU, comme il en convenait

(*u*) Liv. XXII.

à l'oreille d'un ami, avait affronté vingt fois la mort pour la religion qu'il prêchait avec succès aux sauvages. Cet ami lui représentant l'inconséquence de son zèle : Ah! répondit le jésuite missionnaire, vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à se faire écouter de vingt mille hommes, & à leur persuader ce qu'on ne croit pas soi-même.

On est effrayé de voir que tant d'abus & de désordres soient nés de l'ignorance profonde où l'Europe a été plongée si long-temps; & les souverains qui sentent enfin combien il importe d'être éclairé, deviennent les bienfaiteurs de l'humanité, en favorisant le progrès des connaissances, qui sont le soutien de la tranquillité & du bonheur des peuples, & le plus solide rempart contre les entreprises du fanatisme.

ZOROASTRE.

SI c'est *Zoroastre* qui le premier annonça aux hommes cette belle maxime : *Dans le doute si une action est bonne ou mauvaise, abstiens-toi; Zoroastre* était le premier des hommes après *Confucius.*

Si cette belle leçon de morale ne se trouve que dans les cents portes du Sadder, long-temps après *Zoroastre*, bénissons l'auteur du Sadder. On peut avoir des dogmes & des rites très-ridicules avec une morale excellente.

Qui était ce *Zoroastre*? ce nom a quelque chose de grec, & on dit qu'il était mède. Les Parsis d'aujourd'hui l'appellent *Zerdust*, ou *Zerdast*, ou *Zaradast*, ou *Zarathrust*. Il ne passe pas pour avoir été le premier

du nom. On nous parle de deux autres *Zoroaſtres*, dont le premier a neuf mille ans d'antiquité ; c'eſt beaucoup pour nous, quoique ce ſoit très-peu pour le monde.

Nous ne connaiſſons que le dernier *Zoroaſtre*.

Les voyageurs français, *Chardin* & *Tavernier*, nous ont appris quelque choſe de ce grand prophète, par le moyen des Guèbres ou Parſis, qui ſont encore répandus dans l'Inde & dans la Perſe, & qui ſont exceſſivement ignorans. Le docteur *Hyde*, profeſſeur en arabe dans Oxford, nous en a appris cent fois davantage ſans ſortir de chez lui. Il a fallu que dans l'oueſt de l'Angleterre, il ait deviné la langue que parlaient les Perſes du temps de *Cyrus*, & qu'il l'ait confrontée avec la langue moderne des adorateurs du feu.

C'eſt à lui ſurtout que nous devons ces cent portes du Sadder, qui contiennent tous les principaux préceptes des pieux ignicoles.

Pour moi, j'avoue que je n'ai rien trouvé ſur leurs anciens rites de plus curieux que ces deux vers perſans de *Saddi*, rapportés par *Hyde*.

Qu'un Perſe ait conſervé le feu ſacré cent ans,
Le pauvre homme eſt brûlé quand il tombe dedans.

Les ſavantes recherches de *Hyde* allumèrent, il y a peu d'années, dans le cœur d'un jeune français, le déſir de s'inſtruire par lui-même des dogmes des Guèbres.

Il fit le voyage des grandes Indes, pour apprendre dans Surate, chez les pauvres Parſis modernes, la

langue des anciens Perses, & pour lire dans cette langue les livres de ce *Zoroastre* si fameux, supposé qu'en effet il ait écrit.

Les *Pythagore*, les *Platon*, les *Apollonius de Thyane*, allèrent chercher autrefois en Orient la sagesse qui n'était pas là. Mais nul n'a couru après cette divinité cachée, à travers plus de peines & de périls que le nouveau traducteur français des livres attribués à *Zoroastre*. Ni les maladies, ni la guerre, ni les obstacles renaissans à chaque pas, ni la pauvreté même, le premier & le plus grand des obstacles, rien n'a rebuté son courage.

Il est glorieux pour *Zoroastre* qu'un anglais ait écrit sa vie au bout de tant de siècles, & qu'ensuite un français l'ait écrite d'une manière toute différente. Mais ce qui est encore plus beau, c'est que nous avons parmi les biographes anciens du prophète, deux principaux auteurs arabes, qui précédemment écrivirent chacun son histoire; & ces quatre histoires se contredisent merveilleusement toutes les quatre. *Cela ne s'est pas fait de concert;* & rien n'est plus capable de faire connaître la vérité.

Le premier historien arabe, *Abu-Mohammed Moustapha*, avoue que le père de *Zoroastre* s'appelait *Espintaman;* mais il dit aussi qu'*Espintaman* n'était pas son père, mais son trisaïeul. Pour sa mère, il n'y a pas deux opinions; elle s'appelait *Dogdu*, ou *Dodo*, ou *Dodu*; c'était une très-belle poule d'Inde : elle est fort bien dessinée chez le docteur *Hyde*.

Bundari, le second historien, conte que *Zoroastre* était juif, & qu'il avait été valet de *Jérémie;* qu'il mentit à son maître; que *Jérémie* pour le punir lui

donna la lèpre; que le valet pour se décrasser alla prêcher une nouvelle religion en Perse, & fit adorer le soleil au lieu des étoiles.

Voici ce que le troisième historien raconte, & ce que l'anglais *Hyde* a rapporté assez au long.

Le prophète *Zoroastre* étant venu du paradis prêcher sa religion chez le roi de Perse *Gustaph*, le roi dit au prophète : donnez-moi un signe? Aussitôt le prophète fit croître devant la porte du palais un cèdre si gros, si haut, que nulle corde ne pouvait ni l'entourer, ni atteindre sa cime. Il mit au haut du cèdre un beau cabinet où nul homme ne pouvait monter. Frappé de ce miracle, *Gustaph* crut à *Zoroastre*.

Quatre mages ou quatre sages, (c'est la même chose) gens jaloux & méchans, empruntèrent du portier royal la clef de la chambre du prophète pendant son absence, & jetèrent parmi ses livres des os de chiens & de chats, des ongles & des cheveux de morts, toutes drogues, comme on sait, avec lesquelles les magiciens ont opéré de tout temps. Puis ils allèrent accuser le prophète d'être un sorcier & un empoisonneur. Le roi se fit ouvrir la chambre par son portier. On y trouva les maléfices, & voilà l'envoyé du ciel condamné à être pendu.

Comme on allait pendre *Zoroastre*, le plus beau cheval du roi tombe malade; ses quatre jambes rentrent dans son corps, tellement qu'on n'en voit plus. *Zoroastre* l'apprend, il promet qu'il guérira le cheval pourvu qu'on ne le pende pas. L'accord étant fait, il fait sortir une jambe du ventre, & il dit : Sire, je ne vous rendrai pas la seconde jambe que vous n'ayez embrassé ma religion. Soit, dit le monarque.

Le prophète, après avoir fait paraître la seconde jambe, voulut que les fils du roi se fissent zoroastriens; & ils le furent. Les autres jambes firent des prosélytes de toute la cour. On pendit les quatre malins sages au lieu du prophète, & toute la Perse reçut la foi.

Le voyageur français raconte à-peu-près les mêmes miracles, mais soutenus & embellis par plusieurs autres. Par exemple, l'enfance de *Zoroastre* ne pouvait pas manquer d'être miraculeuse; *Zoroastre* se mit à rire dès qu'il fut né, du moins à ce que disent *Pline* & *Solin.* Il y avait alors, comme tout le monde le sait, un grand nombre de magiciens très-puissans; & ils savaient bien qu'un jour *Zoroastre* en saurait plus qu'eux, & qu'il triompherait de leur magie. Le prince des magiciens se fit amener l'enfant & voulut le couper en deux; mais sa main se sécha sur le champ. On le jeta dans le feu, qui se convertit pour lui en bain d'eau rose. On voulut le faire briser sous les pieds des taureaux sauvages; mais un taureau plus puissant prit sa défense. On le jeta parmi les loups; ces loups allèrent incontinent chercher deux brebis qui lui donnèrent à teter toute la nuit. Enfin, il fut rendu à sa mère *Dogdo*, ou *Dodo*, ou *Dodu*, femme excellente entre toutes les femmes, ou fille admirable entre toutes les filles.

Telles ont été dans toute la terre toutes les histoires des anciens temps. C'est la preuve de ce que nous avons dit souvent que la fable est la sœur aînée de l'histoire.

Je voudrais que pour notre plaisir, & pour notre instruction, tous ces grands prophètes de l'antiquité, les *Zoroastres*, les *Mercures Trismégistes*, les *Abaris*, les *Numa* même &c. &c. &c. revinssent aujourd'hui sur

la

la terre, & qu'ils converfaffent avec *Locke*, *Newton*, *Bacon*, *Shaftesbury*, *Pafcal*, *Arnaud*, *Bayle*; que dis-je, avec les philofophes les moins favans de nos jours qui ne font pas les moins fenfés.

J'en demande pardon à l'antiquité; mais je crois qu'ils feraient une trifte figure.

Hélas, les pauvres charlatans! ils ne vendraient pas leurs drogues fur le pont-neuf. Cependant, encore une fois, leur morale eft bonne. C'eft que la morale n'eft pas de la drogue. Comment fe pourrait-il que *Zoroaftre* eût joint tant d'énormes fadaifes à ce beau précepte de s'abftenir dans le doute fi on fera bien ou mal? c'eft que les hommes font toujours pétris de contradictions.

On ajoute que *Zoroaftre* ayant affermi fa religion, devint perfécuteur. Hélas! il n'y a pas de facriftain ni de balayeur d'églife qui ne perfécutât s'il le pouvait.

On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce *Zoroaftre*, fans avoir pitié de la nature humaine. *Noftradamus* & le médecin des urines font des gens raifonnables, en comparaifon de cet énergumène. Et cependant on parle de lui, & on en parlera encore.

Ce qui paraît fingulier, c'eft qu'il y avait, du temps de ce *Zoroaftre* que nous connaiffons, & probablement avant lui, des formules de prières publiques & particulières inftituées. Nous avons au voyageur français l'obligation de nous les avoir traduites. Il y avait de telles formules dans l'Inde; nous n'en connaiffons point de pareilles dans le Pentateuque.

Ce qui eft bien plus fort, c'eft que les mages, ainfi que les brames, admirent un paradis, un enfer, une

réfurrection, un diable. (*a*) Il eft démontré que la loi des Juifs ne connut rien de tout cela. Ils ont été tardifs en tout. C'eft une vérité dont on eft convaincu, pour peu qu'on avance dans les connaiffances orientales.

Déclaration des amateurs, queftionneurs, & douteurs, qui fe font amufés à faire aux favans les queftions ci-deffus en neuf volumes. (*)

NOUS déclarons aux favans qu'étant comme eux prodigieufement ignorans fur les premiers principes de toutes les chofes, & fur le fens naturel, typique, myftique, allégorique, de plufieurs chofes, nous nous en rapportons fur ces chofes au jugement infaillible de la fainte inquifition de Rome, de Milan, de Florence, de Madrid, de Lisbonne, & aux décrets de la forbonne de Paris, concile perpétuel des Gaules.

Nos erreurs n'étant point provenues de malice, mais étant la fuite naturelle de la faibleffe humaine, nous efpérons qu'elles nous feront pardonnées en ce monde-ci & en l'autre.

Nous fupplions le petit nombre d'efprits céleftes qui font encore enfermés en France dans des corps mortels, & qui de-là éclairent l'univers à *trente fous* la

(*a*) Le diable chez *Zoroaftre* eft *Hariman*, ou, fi vous voulez, *Arimane*; il avait été crée. C'etait tout comme chez nous originairement; il n'etait point principe; il n'obtint cette dignité de mauvais principe qu'avec le temps. Ce diable, chez *Zoroaftre*, eft un ferpent qui produifit quarante-cinq mille envies. Le nombre s'en eft accru depuis; & c'eft depuis ce temps-là, qu'à Rome, à Paris, chez les courtifans, dans les armees, & chez les moines, nous voyons tant d'envieux.

(*) Les premières éditions étaient en neuf volumes.

feuille, de nous communiquer leurs lumières pour le tome dixième que nous comptons publier à la fin du carême de 1772, ou dans l'avent de 1773; & nous payerons leurs lumières *quarante ſous.*

Nous ſupplions le peu de grands-hommes qui nous reſtent d'ailleurs; comme l'auteur de la *Gazette eccléſiaſtique;* & l'abbé *Guyon;* & l'abbé de *Caveirac* auteur de l'apologie de la St Barthelemi; & celui qui a pris le nom de *Chiniac;* & l'agréable *Larcher;* & le vertueux, le docte, le ſage *Langleviel* dit *la Beaumelle;* le profond & l'exact *Nonotte;* le modéré, le pitoyable, & doux *Patouillet*, de nous aider dans notre entrepriſe. Nous profiterons de leurs critiques inſtructives, & nous nous ferons un vrai plaiſir de rendre à tous ces meſſieurs la juſtice qui leur eſt due.

Ce dixième tome contiendra des articles très-curieux, leſquels, ſi DIEU nous favoriſe, pourront donner une nouvelle pointe au ſel que nous tâcherons de répandre dans les remercîmens que nous ferons à tous ces meſſieurs.

Fait au mont Krapac, le 30 du mois de *Janus*,

l'an du monde, ſelon *Scaliger*	5722
ſelon les *Etrennes mignones*	5776
ſelon *Riccioli*	5956
ſelon *Euſèbe*	6972
ſelon les *Tables alphonſines*	8707
ſelon les *Egyptiens*	370000
ſelon les *Chaldéens*	465102
ſelon les *brames*	780000
ſelon les *philoſophes*	∞

Fin du ſeptième & dernier volume.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

Fin de la Table du septième & dernier volume.







